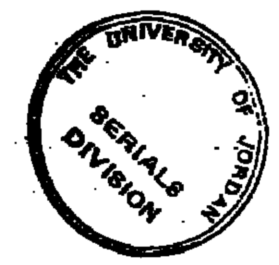


Arts et Spectacles : la réouverture du Vieux-Colombier

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14991 7 F

JEUDI 8 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alerte nucléaire en Sibérie

L'EXPLOSION, mardi 6 avril, d'un conteneur de déchets radioactifs dans un bâtiment de l'usine militaro-industrielle de Tomsk (Sibérie), n'aurait pas fait de victimes selon les autorités locales. Mais, si l'on en croit le porte-parole à Moscou du mouvement Greenpeace, l'accident serait « très sérieux » et la radioactivité dans le secteur « très forte ». Si cette catastrophe ne peut être comparée à celle de Tchernobyl, il reste que l'état de vétusté et de malpropreté de certains centres militaro-industriels de l'ex-URSS – Cheliabinsk en est un triste exemple – autorise toutes les inquiétudes.

La Russie est en passe de détenir un terrible et triste record : celui du plus grand pollueur radioactif de la planète. Les accidents nucléaires qu'elle accumule sont dus au manque de sûreté de ces installations, qui sont délicates en raison des matières qu'elles brûlent, stockent ou manipulent, des matériels vieillissants ou obsolètes dans bien des sites et de la dilution de l'autorité de décision, quand elle existe encore.

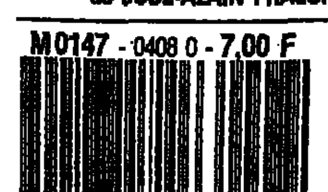
LA liste est, hélas !, bien longue : explosion à Tcheliabinsk d'une cuve de stockage de déchets radioactifs en 1957 ; explosion à Tchernobyl en Ukraine, en 1986, d'un réacteur nucléaire de type RBMK en fonctionnement ; pollution à jamais des mers de Barents et de Kara du fait de l'immersion, pendant des dizaines d'années, de quantités de déchets radioactifs et de cœurs de sous-marins nucléaires déclassés. Et, aujourd'hui, Tomsk.

La bonne volonté ne suffit pas, surtout dans un pays où l'argent est rare, la monnaie sans valeur, et où les priorités ne sont pas forcément centrées sur la sûreté des installations nucléaires. Pour toutes ces raisons, la faute en incombe d'abord aux Russes, qui considèrent qu'ils sont assez grands pour gérer leurs problèmes et n'ont nullement besoin que l'Occident leur fasse la leçon. Mais les Occidentaux eux-mêmes sont coupables d'avoir tout promis après Tchernobyl et de n'avoir distribué qu'au compte-gouttes.

« NOUS avons vu beaucoup d'experts et bien peu d'argent », affirmait récemment encore un responsable nucléaire de l'ex-URSS en s'interrogeant sur le devenir de l'aide de 700 millions de dollars proposée l'an dernier par l'Europe pour remettre à un niveau de sûreté convenable les centrales nucléaires de la CEI. Les Occidentaux ont-ils encore le droit, dans ces conditions, de prétendre à un droit de regard sur ces installations et de tergiverser quand on sait qu'il faudra au minimum cinq à sept années pour remettre à niveau personnels et matériels ?

Tout nouveau retard dans ce domaine est-il encore acceptable ? D'autant que le nucléaire civil n'est pas seul en cause lorsque l'on songe au contrôle qu'il faudrait exercer sur les armes stratégiques de l'ex-URSS sur lesquelles Biélo-Russes, Ukrainiens, Kazakhs et Russes se livrent aujourd'hui à de dangereux chantages réciproques. Là encore, du fait de la signature des accords de désarmement, ce sont plus de mille tonnes d'uranium et cent cinquante tonnes de plutonium à vocation militaire qu'il va falloir surveiller sans que les Occidentaux, et notamment les Américains, puissent exercer un réel contrôle dans les futures usines de démantèlement d'une partie ces armes.

Lire page 5 l'article de JOSÉ-ALAIN FRALON



Dans l'attente des états généraux du PS

Les amis de M. Fabius évitent la rupture avec M. Rocard

La direction provisoire, que préside Michel Rocard, s'est installée mardi 6 avril au siège du PS. Elle a fixé aux 2, 3 et 4 juillet prochain la date des états généraux du PS, dont les modalités d'organisation seront arrêtées en concertation avec les fédérations. Plusieurs de celles-ci, à majorité fabiusienne, ont adopté une position modérée, évitant de rompre avec la nouvelle direction du parti. Celle du Pas-de-Calais (fabiusienne) et celle du Nord (mauroyiste) organiseront ensemble des états généraux, selon des modalités et un calendrier qui sont compatibles avec les vœux de la direction provisoire.



Lire nos informations page 8

Jacques Roseau aurait été tué par un ex-OAS

Un ancien membre de l'OAS (Organisation armée secrète), Gérald Huntz, âgé de cinquante-sept ans, aurait avoué, mercredi 7 avril, être l'auteur de l'assassinat de Jacques Roseau, porte-parole du Recours-France, qui a eu lieu le vendredi 5 mars dernier à Montpellier.

Une vingtaine d'interpellations avaient eu lieu mardi soir 6 avril simultanément dans le Var, les Pyrénées-Orientales et l'Hérault. Gérald Huntz, ancien des « commandos Delta » de l'Organisation armée secrète (OAS), né le 2 août 1935 à Mostaganem (Algérie) et domicilié à Sauvian (Hérault), aurait avoué, mercredi, avoir assassiné Jacques Roseau, porte-parole du Recours-France, le 5 mars dernier à Montpellier. Deux autres personnes, Jean-Claude Lozano, responsable de l'Union syndicale de défense des intérêts des Français repliés d'Algérie (USDIFRA) à Perpignan (Pyrénées-Orientales), et Marcel Navarro, auraient reconnu leur participation à l'assassinat. Jacques Roseau avait été tué la veille de la convention de son mouvement.

Lire page 12 les articles de JACQUES MONIN et GUY PORTE

Collèges de banlieue sous tension

I. – Graines de violence

par Jean-Michel Dumay

Carmen, derrière la vitre, veut tenir bon. Après tout, ni principal, ni professeur, ni surveillant, la gardienne n'en a pas moins d'autorité. Après l'heure, rappelle-t-elle, ce n'est plus l'heure. *« Alors on nique tout ! »*, lancent les collégiens, qui n'apprécient pas qu'on leur résiste. Car au collège Pierre-de-Geyter de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), c'est vrai, on *« nique »* beaucoup. A grands coups de pied pour défoncer la grille (qu'on enjambe aisément), à grands coups d'injures pour dire son mécontentement.

Les élèves de la Plaine Saint-Denis, dont la vie se niche entre périphérique et autoroute, ne sont pas tous des anges. Carmen le sait, qui, dans l'ombre, les voit, depuis quinze ans, aller et venir dans ce collège fait de bric et de broc, de préfabriqués et d'anciennes écoles élémentaires. Traitée quotidiennement de *« sale race »* ou de *« vieille pute »*, Carmen reconnaît que sa vie *« n'est plus une vie »*. D'ailleurs, sa loge n'est pas une loge. Vingt fois, trente fois par jour, elle monte et descend les escaliers de son appartement pour se rendre au « sas » d'entrée, réservé au personnel. Les deux grosses portes vitrées ont été défoncées par les élèves. Il y a un mois, on y a donc mis deux solides verrous, que la gardienne a pour charge d'actionner. Dehors, une grille plus haute est venue renforcer la première enceinte, trop basse, inefficace contre les intrusions extérieures. Aussi, pour se venger, les élèves n'arrêtent pas de sonner.

A cinquante-huit ans, le cœur sur la main, Carmen a pourtant toujours aimé les élèves. Jadis, se souvient-elle, elle leur préparait *« un petit sirop »*. Parfois même, elle recousait un bouton de pantalon. Mais voilà, la gardienne, les collégiens et les temps ont changé. Et si elle manque aujourd'hui d'affection, *« à deux ans de la retraite, dit Carmen, on ne craque pas »*.

« Tout le monde a peur. A l'entrée en sixième, ils sont tout doux. Six mois plus tard, il faut voir ! Ils se battent, ils ne savent pas parler, ne savent pas jouer, ils sont toujours agressifs. » Dans la cour, une élève s'en prend à une surveillante pour défendre un « petit » de cinquième au cuir chevelu balafré : *« T'es loufe. Fais gaffe... »*

Lire la suite page 14

La double nature de Boris Eltsine

Le président russe est représentatif d'un pays où la société totalitaire a été détruite sans que la démocratie soit instaurée

par Daniel Vernet

Les Occidentaux souffrent par rapport à Boris Eltsine du syndrome Gorbatchev. Ils craignent de contribuer à son échec éventuel s'ils se montrent trop parcimonieux dans leur aide, tout en hésitant à placer toute la mise sur un seul homme.

Et quel homme ! *« Combattant »*, *« réformateur »*, *« démocrate »*. Bill Clinton n'a pas été avare de compliments au sommet de Vancouver, mais ces qualificatifs étaient autant une exhortation qu'une constatation. L'intéressé lui-même a été en un sens plus modeste, en disant simplement qu'*« il n'existe pas aujourd'hui de solution de rechange à Eltsine »*, comme si c'était là en effet sa principale vertu.

Un vieil écrivain dissident, ancien compagnon d'Andreï Sakharov, exilé en Allemagne depuis plus de dix ans, Lev Kopelev, dit la même chose plus brutalement : *« Eltsine est mauvais, mais ses adversaires sont pires encore »* (1). Ce n'est pas tant son passé d'apparatchik communiste qui peut inquiéter ; dans la classe politique russe, il est difficile de trouver, au-delà d'un certain âge, des personnalités qui n'aient pas à un titre ou un autre coopéré avec le régime précédent.

Boris Eltsine a montré d'ailleurs, ne serait-ce qu'au moment du putsch manqué d'août 1991, qu'il savait choisir son camp. Sa volonté de rompre avec l'ancien système manifestée plusieurs fois depuis 1989 ne saurait être mise en doute. Mais il est, comme le dit encore Kopelev, *« inconséquent, incorrigible, imprévisible »*.

Ses conseillers en ont fait une nouvelle fois l'expérience lors de la récente crise avec le Congrès des députés du peuple ; leur chef a pris des virages à 180 degrés en omettant de les avertir.

Lire la suite page 5

(1) *Die Zeit* du 25 mars.

Un jeune Zaïrois tué dans un commissariat parisien

Un Zaïrois de dix-sept ans a été tué d'une balle en pleine tête par un inspecteur lors de sa garde à vue, mardi 6 avril, dans un commissariat du dix-huitième arrondissement de Paris. *« Tout manquement grave sera sévèrement sanctionné »*, a déclaré le nouveau ministre de l'intérieur. La mort du jeune homme intervient après une série d'« incidents de police » mortels survenus ces dernières semaines. Mercredi matin, un mineur d'origine maghrébine a été grièvement blessé par un policier à Wattrelos (Nord).

pages 10 et 24

Affaire Urba : non-lieu requis pour Henri Emmanuelli

Le parquet général de la cour d'appel de Rennes a requis un non-lieu en faveur de Henri Emmanuelli, ancien trésorier national du PS, dans l'affaire Urba. La chambre d'accusation rendra sa décision le 1er juin.

page 24

L'ONU « vivement préoccupée » par la guerre dans le Caucase

L'offensive arménienne en territoire azerbaïdjanais se poursuivait, mercredi 7 avril, autour du Haut-Karabakh. Des dizaines de milliers d'habitants des montagnes ont été chassés de leurs foyers, selon la Croix-Rouge et le Haut-Commissariat des Nations pour les réfugiés (HCR). Réuni à New-York, mardi, le Conseil de sécurité de l'ONU a exprimé sa *« vive préoccupation »* et exigé la cessation immédiate des hostilités. La Turquie, qui réclamait une « condamnation » de l'offensive arménienne et des mesures permettant d'y mettre fin, a annoncé, mercredi, un renforcement de ses troupes aux frontières du Caucase. *« Nous ne pouvons intervenir, mais nous prenons nos précautions »*, a déclaré le chef d'état-major turc, Dogan Gures.

page 5

Les autorités de Srebrenica s'opposent à l'évacuation de civils

Reprochant à l'ONU de faire le jeu des Serbes et de leur faciliter la tâche, les autorités de l'enclave musulmane de Srebrenica, en Bosnie orientale, se sont opposées, mardi 6 avril, à l'évacuation de civils que le HCR avait organisée.

page 3

POINT

Les maigres résultats de l'embargo contre la Serbie

L'embargo décrété il y a près d'un an par les Nations unies contre la Serbie n'a pas permis de déstabiliser le pouvoir en place à Belgrade.

page 4

ARTS ◆ SPECTACLES

Réouverture du Théâtre du Vieux-Colombier

Fondé par Jacques Copeau, ce théâtre mythique installé au cœur de la rive gauche parisienne rouvre ses portes après des années d'abandon. Désormais seconde salle de la Comédie-Française, son décor a été remis à neuf par l'architecte Bernard Kohn avec le souci de respecter la mémoire des lieux.

pages 25 à 36

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Majorité

Dix commandements pour la reconquête du territoire

par Jean François-Poncet

L'*AMÉNAGEMENT* du territoire est l'un des rares thèmes qui, pendant la campagne électorale, a suscité l'adhésion de tous. Pas un programme qui ne l'ait érigé en priorité. Pas une réunion publique où le sujet n'ait été abordé. Ce consensus traduit une prise de conscience : la découverte tardive d'un double naufrage, qui a conduit le Sénat à engager, dès le mois de décembre 1992, un vaste effort de réflexion dont on trouvera ici les premières conclusions.

Le naufrage d'une politique, d'abord. Celle que la France avait inventée après la guerre et appliquée avec un remarquable succès à partir de 1960, mais qu'elle a laissée, peu à peu, dépérir à partir de la fin des années 70. Pour de très mauvaises raisons : la droite a vu dans le volontarisme qui l'inspirait une atteinte portée au libéralisme dont elle se réclame ; la gauche a confondu décentralisation et aménagement du territoire, alors qu'ils sont, à bien des égards, antithétiques. La collectivité nationale tout entière, hantée par la crise de ses industries traditionnelles – sidérurgie, textile, construction navale, etc. – et de leur région d'implantation, a perdu de vue les priorités qu'elle s'était précédemment assignées. A la DATAR triomphante qui répartissait la croissance dans les régions en retard de développement a succédé, à partir du choc pétrolier, une DATAR déclinante, qui s'est essoufflée à éteindre les incendies qui, de Lorraine à La Ciotat, du Pas-de-Calais à Carmaux, faisaient rage aux quatre coins du pays.

Le naufrage d'un territoire, ensuite. La désertification de 40 % de l'espace rural français et la « banlieurisation » des grandes villes n'en sont que les signes extrêmes. Il y en a d'autres. Dans l'Europe sans frontières, c'est le territoire national tout entier qui est menacé de dislocation. Nos régions frontalières du Nord, de l'Est et du Sud subissent l'attraction des provinces voisines d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne – le Bade-Wurtemberg, le Milanais, la Catalogne – plus peuplées, plus riches et plus autonomes, véritables « poids lourds » de la concurrence intra-européenne. Dans le même temps, l'Ouest et le Sud-Ouest sont isolés face à l'Atlantique d'où n'émanent plus que de faibles impulsions économiques. Entre ces deux moitiés du territoire national court une zone de trente-cinq départements d'où se retirent populations et activités, une « diagonale aride » qui coupe la France en deux du nord-est au sud-ouest. Les disparités de développement entretiennent amertumes et conflits : la province contre l'Ile-de-France, les villes petites et moyennes contre les métropoles régionales, l'espace rural contre le milieu urbain. Confrontations stériles, certes, mais ascendantes et dangereuses pour l'unité nationale.

Pour renverser cette évolution, c'est une véritable politique de reconquête du territoire que les gouvernements devront imaginer et mettre en œuvre. Une politique d'ensemble, ambitieuse et cohérente, dont il n'est pas difficile d'énoncer les dix commandements.

1 Arrêter une « stratégie du territoire » qui prenne en compte l'Europe sans frontières, qui intègre ***pleinement les chances et les risques*** **qu'elle comporte pour la France.** Entre le Benelux et l'Espagne, entre la Bavière et l'Angleterre, les grands axes de communication de l'Europe passent par la France, dont l'objectif premier doit être de valoriser cet atout. Evident mais oublié. Partant de la constatation que la zone de grande prospérité européenne qui relie le sud de l'Angleterre au nord du Milanais contourne, en l'ignorant, le territoire national, de « bons esprits » ont conclu qu'il convenait de rattacher la France à cette « banane bleue » (c'est ainsi que les économistes l'appellent !) en se servant de l'Ile-de-France comme passerelle. De là à inverser la politique qui tendait, depuis 1960, à limiter la surconcentration parisienne, il n'y avait qu'un pas. On le franchit en *1985*, lorsque fut abrogé le décret qui soumettait à autorisation administrative la construction de bureaux en blanc dans la région parisienne. A cette stratégie unidirectionnelle, orientée vers le nord et l'est de l'Europe, il est urgent de substituer une stratégie multipolaire, intégrant dans ses choix les atouts que constituent pour la France son arc atlantique, d'une part, sa façade méditerranéenne, d'autre part, son « hinterland » ibérique, enfin. Dimensions-clés du nouvel espace européen.

2 Définir clairement les tâches respectives de l'Etat et des collectivités locales en matière d'aménagement du territoire. En transférant aux régions, aux départements et aux communes une responsabilité dans le développement local, la décentralisation n'a nullement exonéré l'Etat de la tâche éminente qui continue de lui incomber dans ce domaine. Les Etats fédéraux – Allemagne, Autriche, Suisse, etc. – l'ont bien compris, qui font de l'aménagement du territoire, au même titre que la politique étrangère, de la défense ou la monnaie, une des principales attributions du pouvoir fédéral. Encore faut-il définir avec précision les limites de cette compétence. Elle ne saurait se traduire, comme c'est le cas aujourd'hui, par des interventions ponctuelles, médiocrement financées à travers une poussière de fonds désargentés (FIDAR, FIAM, etc.). L'Etat doit limiter son intervention à un petit nombre de domaines structurants et laisser aux régions et aux départements le soin d'être, dans le cadre tracé au niveau national, les véritables aménageurs de l'espace.

3 Élaborer un schéma directeur de l'Ile-de-France qui, tout en faisant droit aux légitimes ambitions européennes et mondiales de l'agglomération parisienne, en limite la croissance. Tous les clignotants sont au rouge. Paris étouffe. Les banlieues prolifèrent et se disloquent. Sept millions d'heures sont quotidiennement perdues en déplacements, soit l'équivalent d'une journée entière de travail de l'agglomération lyonnaise. Nul ne sait comment seront financées les infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires nécessaires pour, que, à l'horizon de la fin du siècle, la capitale échappe à l'asphyxie. Substituer à cette croissance quantitative un développement qualitatif, améliorer les conditions de vie des Franciliens, voilà les objectifs que devrait s'assigner le nouveau schéma directeur *qui remplacera celui que le conseil* régional d'Ile-de-France vient de rejeter. Il y va de l'intérêt supérieur de Paris, mais aussi du reste du pays. Sinon, c'est Jean-François Gravier qui, à quarante-cinq ans de distance, aurait raison : Paris deviendrait le fourrier du désert français.

4 Instaurer, enfin, entre régions en expansion et régions en déclin, la péréquation des ressources que les lois de décentralisation n'ont pas mise en œuvre. Celles-ci ont, pour l'essentiel, renvoyé les riches à leur richesse et les pauvres à leur pauvreté. Bien plus, les investissements et interventions de l'Etat ont accentué les disparités : de 1976 à 1989, quand l'Etat a investi 425 F par an et par habitant en Ile-de-France, il n'a investi que 329 F dans les autres régions. Il est temps, là encore, de suivre l'exemple des Etats fédéraux et de mettre en place des mécanismes redistributifs, sans lesquels le retard des régions fragiles ne cessera de s'accroître.

5 Utiliser à plein le levier que constituent les infrastructures de communication pour promouvoir une nouvelle donne territoriale. Le programme autoroutier lancé par Pierre Méhaignerie entre 1986 et 1988 demeure une excellente base de départ. Reste à le compléter et surtout à rattraper le retard pris dans sa mise en œuvre. Cela permettra de relancer le secteur bâtiments-travaux publics sans attiser l'inflation. Il en va de même pour le TGV. Dans un cas comme dans l'autre, une grave lacune devra être comblée : les routes qui donnent accès aux échangeurs et aux gares, ainsi que les trains qui établissent la correspondance avec les TGV ont été négligés. Résultat : les liaisons rapides n'unissent entre elles que les métropoles régionales et n'irriguent pas, comme elles devraient le faire, l'ensemble des territoires traversés.

6 Mieux répartir l'« intelligence » sur le territoire national. Un réexamen en profondeur des infrastructures universitaires, de leurs implantations et de leurs structures, s'impose d'urgence. Le plan « Universités 2000 » tourne, en effet, le dos aux impératifs de l'aménagement du territoire. Il part de deux postulats « centralisateurs » : 1. Un ensemble universitaire n'est viable et compétitif que s'il regroupe un nombre très élevé d'étudiants inscrits ; 2. Ce nombre est déterminé par la démographie de l'environnement immédiat de l'université. De sorte qu'à l'exception des IUT de quelques collèges universitaires implantés dans des villes moyennes, « Universités 2000 » consiste, d'une part, à créer cinq universités nouvelles dans la petite couronne parisienne – comme si la surconcentration estudiantine n'était pas suffisante en Ile-de-France ! – et, d'autre part, à gonfler au-delà de toute mesure les universités des métropoles régionales. Une réflexion nouvelle devrait déterminer la taille critique à partir de laquelle une petite université peut dispenser un enseignement de haut niveau. Le chiffre de 5 000 étudiants, qui correspond à de nombreux exemples étrangers, pourrait être retenu, à condition de procéder parallèlement à une spécialisation des universités de petite taille, pour que chacune, dans son domaine, atteigne à l'excellence. Et comme il n'y a pas d'université qui vaille sans une recherche de qualité, cette action doit s'accompagner d'un effort significatif de décentralisation de la recherche publique dont 60 % des effectifs sont encore concentrés en Ile-de-France. A l'heure où l'investissement et l'emploi rejoignent la matière grise, ce volet de l'aménagement du territoire revêt une importance-clé.

7 Remettre en chantier la réforme de la politique agricole commune. Tâche difficile, mais indispensable à de nombreux points de vue, notamment pour parvenir à l'élimination des jachères. Il est essentiel que la PAC permette à la *fois une production compétitive et* de qualité et une occupation complète du territoire, sans laquelle la dégradation des paysages aura tôt fait de priver la ruralité de tout attrait. La reforestation, intelligemment conduite, et le développement en vraie grandeur des biocarburants doivent permettre d'atteindre cet objectif.

8 Faire voter par le Parlement une loi-programme pour la revitalisation de l'espace rural. La désertification menace près de 40 % du *territoire. En sens inverse, l'agriculture* seule – même si elle est jeune et vivante – ne sauvera pas l'espace rural. La revitalisation de celui-ci passe par la création d'emplois non agricoles. Utopique hier, cette perspective peut devenir réalité demain. Le tourisme vert, qui est en pleine expansion, le télé-travail sous ses multiples formes, la délocalisation d'entreprises qui subissent en zone urbaine des charges et des contraintes croissantes, sont des pistes prometteuses. Encore faut-il que les services publics (Poste, perceptions, écoles, etc.) soient maintenus en densité et qualité et que les exonérations fiscales, inspirées de celles mises en œuvre dans les pôles de reconversion industrielle, encouragent de façon décisive la diversification économique en milieu rural.

9 Pacifier et revitaliser les banlieues. Pour y parvenir, il faut dépasser les expédients. Il ne suffit pas de repeindre les cages d'escalier, de réparer les ascenseurs ou de mettre à bas des tours. Cinq priorités s'imposent :

– la résorption du chômage par le maintien ou la création de 500 000 emplois non qualifiés ;

– la restauration de la sécurité, qui passe par le renforcement de l'îlotage et la répression des différentes formes de délinquance, à commencer par le trafic de drogue ;

– la revalorisation de la situation des agents publics (instituteurs, travailleurs sociaux, policiers, magistrats...) qui exercent leurs missions dans ces zones ;

– la définition d'une politique cohérente et efficace de contrôle des flux migratoires ;

– la lutte contre l'exclusion par une plus grande mixité de l'habitat et l'instauration d'une véritable solidarité intra-urbaine.

10 L'Etat doit, pour mettre en œuvre sa politique, créer un outil gouvernemental et administratif puissant et permanent, sinon les meilleures intentions resteront lettre morte. Le premier ministre est trop occupé pour s'en charger lui-même. D'où la proposition faite par le Sénat, dès mars 1991, d'en confier la responsabilité à un ministre d'Etat auquel seraient rattachés non seulement le Plan et aménagement du territoire, comme cela fut le cas en 1981, mais la direction générale des collectivités locales du ministère de l'intérieur et une direction de coordination des infrastructures indépendante des corps techniques du ministère de l'équipement et du logement. Cette proposition n'a été que partiellement mise en œuvre avec la formation du gouvernement Balladur. Il y a plus. Le ministre d'Etat devrait posséder un droit de regard sur les décisions des autres membres du gouvernement ayant un impact sur l'aménagement du territoire et un droit d'appel à l'arbitrage du premier ministre en cas de désaccord. Il devrait aussi, évidemment, disposer d'un volant significatif de crédits. Ceux consacrés à l'aménagement du territoire dans l'actuel budget ne dépassent pas 0,13 % de celui-ci. Le minimum serait de leur faire franchir la « crête » de 1 % ! Reste à savoir si, sur ces derniers points, il en sera bien ainsi.

Les automatismes économiques et démographiques conduiront, si on les laisse jouer, au rassemblement de 90 % de la population sur 10 % du territoire à l'horizon de la fin du siècle. Ce serait une catastrophe humaine et sociale, mais aussi économique et financière, tant sont élevés les déperditions et les coûts qu'entraîne la surconcentration urbaine.

Pour stopper et ensuite inverser la tendance, il faut une volonté politique forte et solennellement proclamée. La reconquête de l'espace doit devenir, au même titre que l'éducation nationale, la sécurité publique ou la construction européenne, une des premières priorités nationales. Le moment est venu de redécouvrir l'espace : une des grandes richesses françaises. Grande mais oubliée.

► **Jean François-Poncet est sénateur (UDF) et président du conseil général de Lot-et-Garonne.**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

BIBLIOGRAPHIE

La presse ambiguë

Notre collaborateur Thomas Ferenczi a publié *l'Invention du journalisme en France, naissance de la presse moderne à la fin du XIXe siècle* (Plon, 278 p., 138 F). Nous avons demandé à Jean-Noël Jeanneney d'en rendre *compte*.

Rien de plus salubre que le déclic déclencheur de ce livre. Le réflexe d'un journaliste qui s'interroge, entre humilité et fierté professionnelle : le flot des critiques et des exaspérations qui, ces temps-ci, vient battre les médias ne charrie-t-il que de l'inédit ? Ou bien faut-il en relativiser la portée par le rappel de précédents oubliés ?

Thomas Ferenczi aurait pu rassembler une longue suite de textes critiques dont la presse a été presque continûment accablée depuis Théophraste Renaudot. Mais, sous la diversité des formes et des langages, cette anthologie eût été monotone. Il a préféré braquer sa curiosité sur *une période spécifique, la fin du* siècle dernier. Non par goût spécialement de célébrer un centenaire, mais parce que, dans cet âge d'or de la presse française, il aperçoit la naissance du journalisme moderne, défini par l'élargissement du public, le développement des reportages et l'amélioration des techniques de transmission. Donc il peut y trouver beaucoup pour éclairer aujourd'hui – le neuf et l'ancien.

Les attaques qui se multiplient, à cette époque, contre une presse alors très prospère s'organisent autour de deux axes. Premier thème : la presse, par la férocité de ses polémiques et la pression, rarement lassée, de ses investigations, est un facteur de dissolution du corps social. Ce reproche parcourt un débat organisé par *la Revue bleue* en 1897-1898, où se distinguent le philosophe Alfred Fouillée et le sociologue Gabriel Tarde. Celui-ci n'hésite pas à rapprocher la grande loi de 1881 sur la liberté de la presse et celle de 1880 sur la liberté des débits de boissons, pour conclure que l'une et l'autre ont *« rompu les derniers obstacles au déchaînement du journalisme et de l'alcoolisme »*. La France consommait 18 000 hectolitres d'absinthe en 1880, 108 000 en 1893, 125 000 en 1896 – progression exactement parallèle à celle de *« la pornographie et de la diffamation »*, devenues *« les deux mamelles du journal »* !

L'exercice régulier du pouvoir

La presse rendrait ainsi de plus en plus difficile le gouvernement des hommes – puisque les dirigeants sont sans cesse scrutés, pourchassés, vilipendés, arrachés à la sérénité des délibérations de cabinet. Dans la même enquête, le journaliste dreyfusard Jules Cornély a cette exclamation : *« La presse française rend à peu près impossible l'excercice régulier du pouvoir. »* C'est l'idée même que, dans un livre antérieur de quelques mois à son accession à Matignon, Michel Rocard développait avec inquiétude.

Selon un second faisceau de critiques, la presse serait vouée à *rabaisser toujours plus, dans sa* quête obsessionnelle du succès commercial, le niveau de la réflexion intellectuelle, du débat politique et des aspirations esthétiques. Ici s'annoncent à l'avance les chagrins exprimés naguère avec efficacité par Alain Finkielkraut dans sa *Défaite de la pensée*. Citons Fouillée : *« Autrefois la presse se considérait comme ayant la mission de « vulgariser les idées », souvent généreuses ; aujourd'hui ce sont des passions qu'elle prend à tâche de répandre. En fait de nourriture intellectuelle, elle a le reportage à outrance, « la littérature chez la portière », les personnalités et les diffamations, la reproduction complaisante de tous les « événements sensationnels », crimes, scandales, faits de la vie privée, faits et gestes du demi-monde ; quant aux jouissances d'art qu'elle impose, ce sont trop souvent des récits ou des gravures pornographiques. »*

Permanence d'un pessimisme ? Thomas Ferenczi ne nous y installe pas.

D'abord parce qu'alors même qu'il s'attache à montrer comment, en ces années-là, tend à se définir, *« à travers ses différents modes d'intervention dans la vie publique »*, ce *« nouveau personnage »* qu'est le journaliste, il éclaire les liens qui demeurent toujours forts avec les deux mondes de la littérature et de la politique : heureuse spécificité française. Par quoi la presse, au moment même où on lui reproche de pervertir, est en quelque sorte exhaussée. S'il est vrai qu'écrivains et parlementaires ont été constamment tentés de marquer une distance condescendante ou angoissée envers les journalistes, ils n'ont pas cessé en même temps de leur disputer eux-mêmes l'accès aux colonnes des quotidiens. Emile Zola avait bien pu annoncer en 1881 dans *le Figaro* qu'il faisait ses adieux au journalisme : *« J'ai quitté la presse et j'espère n'y point rentrer. Dans les derniers temps, j'ai senti que je m'encanaillais... »* Pourtant, c'est le même homme qui conduit à Londres, en 1893, la délégation française au premier colloque international des journalistes, le même homme qui revient bientôt au journalisme de combat – avec l'éclat du *J'accuse* – lorsque l'affaire Dreyfus l'y précipite à nouveau.

Semblablement il n'est guère de carrière d'homme d'Etat, dans ces années-là, qui ne s'appuie sur une intense activité de presse : voyez Millerand, Jean Dupuy, Jean Jaurès, Aristide Briand – qui se présente lui-même comme *« avocat-publiciste »*... Quant à Clemenceau, défait aux élections de 1893, après Panama, et se croyant politiquement mort, il se désespère d'abord de ne pas être capable de se faire journaliste : *« Je ne sais pas, ce n'est pas mon métier. »* Son art oratoire est prestigieux, il le sait bien... *« Mais, quand je suis assis, je n'ai plus d'idées... »* Sur quoi il se contraint, il s'acharne, il s'impose et c'est sur ses succès de journaliste qu'il rebondit et assure la suite de sa grande histoire. Au point de s'écrier plus tard : *« Le journalisme m'a fait trop de bien pour que j'en dise du mal ; il m'a fait trop de mal pour que j'en dise du bien. J'ai été journaliste. Je le suis, je le serai toujours... »*

Ce livre attentif et probe met de la sorte en lumière une évidence souvent oubliée : la presse, instrument parfois dangereux, ne l'est que du fait d'une puissance qui, d'autre part, si elle est bien appliquée, accompagne et permet l'essor de l'éducation et des capacités civiques des Français, les arrache à la courte vue de leur cercle quotidien et leur donne à mieux juger le monde. Comme le fait la télévision, de nos jours, magnifique parmi ses vices même.

Le meilleur et le pire

Que la presse, si ambiguë, nous fasse connaître plus souvent sa face heureuse que sa face obscure, c'est affaire tout à la fois d'éthique et de talent. Thomas Ferenczi nourrit cette certitude par l'évocation d'une pléiade de personnage colorés et féconds. En décrivant par exemple, dans des pages excellentes, l'émergence du grand reportage conçu comme genre littéraire, qu'illustrent un Gaston Leroux ou un Jules Huret. Et en restituant l'influence et la droiture des critiques de théâtre, les Francisque Sarcey, Jules Lemaître, Emile Faguet. *« Ce que j'appelle critique de journal*, expliqua un jour Thibaudet, *c'est la critique des œuvres du jour, faite dans l'esprit du jour et dans la langue du jour, avec le tour d'esprit du jour, avec tout ce qui est nécessaire pour être lu rapidement et agréablement... »*

Cette presse de la précédente fin de siècle, souvent si pervertie, était aussi flamboyante. Et constamment le public, qui s'élargit beaucoup en ces décennies de l'avant-première guerre mondiale, marqua à la fois par ses méfiances qu'il la savait vénale et par ses adhésions qu'il goûtait le brio, la chaleur, la sincérité des chroniqueurs aussi bien que des éditorialistes inspirés et des reporters au long cours. Saluant ainsi le souci que tous ceux qui tenaient la plume gardaient obsessionnellement de le servir et de la rencontrer : pour le meilleur et pour le pire.

JEAN-NOËL JEANNENEY

L'évolution des conflits dans l'ex-Yougoslavie

Les autorités musulmanes de Srebrenica s'opposent à l'évacuation massive de civils

Alors que les forces serbes continuent à exercer une forte pression sur l'enclave musulmane de Srebrenica, en Bosnie orientale, violant l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur en Bosnie-Herzégovine, le 28 mars, les autorités musulmanes de la ville assiégée ont refusé, mardi 6 avril, d'autoriser l'évacuation de civils.

BELGRADE

de notre correspondante

L'opération, organisée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), visait à évacuer progressivement dix à quinze mille civils – blessés, malades, femmes et enfants – de cette enclave où quelque cinquante mille Musulmans, fuyant devant l'avance serbe dans l'est de la Bosnie, sont venus se réfugier.

Après avoir été retenus à la frontière serbo-bosniaque par les forces serbes qui tardaient à inspecter le convoi, les dix-huit camions du HCR, dont la moitié étaient chargés de vivres, ont rejoint, mardi après-midi, Srebrenica. Quelques heures plus tard, les neuf camions destinés à l'évacuation repartaient vides. *« Une centaine de personnes se tenaient prêtes à partir »*, a indiqué le porte-parole du HCR, Lyndall Sachs, qui a souligné que la population, visiblement informée de la décision des autorités locales, *« avait gardé son calme »*. Les premières évacuations, la semaine dernière, s'étaient déroulées dans la bousculade, lorsque des centaines de personnes désespérées avaient pris d'assaut les camions, provoquant la mort de sept personnes, dont quatre enfants.

Reprochant aux Nations unies de faciliter l'offensive serbe en vidant l'enclave de ses civils, les autorités de Srebrenica avaient déjà empêché, dimanche 4 avril, une opération d'évacuation. Elles estiment que la communauté internationale ne doit pas se prêter au jeu des Serbes et mener des opérations humanitaires qui peuvent s'apparenter à de la « purification ethnique ». Pour sauver la ville, qui, selon le président bosniaque, Alija Izetbegovic, est sur le point de tomber aux mains des Serbes, elles exigent que l'ONU s'en tienne aux accords conclus et force, si nécessaire, les Serbes à respecter leurs engagements.

Le HCR persiste

L'évacuation des civils, que les autorités musulmanes de l'enclave avaient limitée aux seuls réfugiés, ne pourra donc se poursuivre qu'à deux conditions. La première – le déploiement d'une compagnie de « casques bleus » dans l'enclave – avait été négociée fin mars entre la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) et le commandant des forces serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic ; la deuxième condition posée par les autorités de Srebrenica est l'évacuation des blessés par hélicoptère.

Après l'échec de mardi, le HCR a annoncé qu'il relancerait les négociations avec les deux parties. Il a également réaffirmé son intention de procéder à des évacuations massives, se défendant de participer à une opération de « purification ethnique ». *« Nous sommes là pour alléger les souffrances d'une population de l'enclave qui ne peut plus se nourrir »*, a souligné Mme Sachs. Pour ce faire, les convois d'aide humanitaire continueront à se rendre à Srebenica, et une dizaine de camions, chargés de vivres, devraient arriver sur place jeudi 8 avril. Mais la meilleure solution reste toutefois d'obtenir la levée du siège de Srebrenica et la cessation des hostilités dans toute la Bosnie-Herzégovine.

Le rétablissement de la paix dans cette République, en guerre depuis un an, devait justement être, mardi, le thème d'une réunion de chefs militaires des trois parties en conflit. Mais la reprise des attaques d'artillerie et d'infanterie serbe, contre Srebrenica a fait échouer la rencontre, organisée à l'aéroport de Sarajevo et présidée par le commandant de la FORPRONU dans l'ex-Yougoslavie, le général suédois Lars-Eric Wahlgren. *« Nous ne pouvons accepter de négocier tant que l'agresseur poursuivra son agression en Bosnie-Herzégovine et en particulier contre Srebrenica »*, a brièvement expliqué, avant de quitter la salle, le colonel Fikret Muslimovic, désigné par les chefs de l'armée bosniaque pour annoncer leur retrait des pourparlers.

En attendant le retour à la paix, les Serbes de Bosnie ne cachent pas leur volonté de réduire les dernières enclaves musulmanes de la vallée de la Drina, une région qui, selon le plan de Cyrus Vance (pour l'ONU) et David Owen (pour la CEE), doit revenir aux Musulmans, qui y étaient majoritaires avant le conflit. Le commandant adjoint des forces serbes bosniaques, le général Gvero, a notamment rappelé que *« Srebrenica doit être placé sous contrôle serbe pour que les Musulmans qui ont commis des crimes soient punis »*. En revanche, le refus des Serbes de Bosnie de signer le plan Vance-Owen doit être compris comme *« une invitation à des négociations directes entre les trois parties, pour que le conflit soit réglé justement et que chacune d'entre elles parvienne à constituer son propre Etat »*. C'est du moins ce qu'a affirmé, mardi soir le président de l'assemblée des Serbes de Bosnie, Momcilo Krajisnik, en estimant que le contentieux territorial les opposant aux Croates se limitait à la vallée de la Neretva (sud-ouest) et aux régions de Jajce et de Kupres (centre-ouest), tandis qu'avec la partie musulmane, les Serbes entendent *« négocier »* les vallées de la Drina (est) et de la Una (nord-ouest) ainsi que la ville de Sarajevo.

FLORENCE HARTMANN

L'offensive de charme de M. Milosevic en direction des Etats-Unis

Dans une interview au *Washington Post* du mercredi 7 avril, le président serbe, Slobodan Milosevic, félicite la nouvelle administration américaine pour sa politique dans l'ex-Yougoslavie. *« J'apprécie beaucoup le fait,* dit-il, *que les Etats-Unis ne seront pas le gendarme du monde pour que tout soit mis en ordre selon leurs vues (...) Cette administration se concentre sur les problèmes essentiels des Etats-Unis (...) elle ne va pas essayer de masquer des problèmes internes en créant des problèmes internationaux. »*

A Belgrade, affirme le *Washington Post*, la position américaine est jugée *« heureusement molle, autorisant les milices serbes à tenir 70 % de la Bosnie sans craindre que les Etats-Unis et leurs alliés utilisent la force contre elles »*. et, selon M. Milosevic, le souhait de Washington de trouver une solution *« durable »* à la crise yougoslave signifie qu'il sera répondu aux demandes des Serbes de Bosnie.

Sortir de l'impasse

Ces louanges n'ont guère été appréciées par le président Clinton. *« C'est comme l'offensive de charme irakienne »*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse à Washington. A ses yeux, le président serbe veut de cette manière repousser des sanctions plus sévères *« si les Serbes ne signent pas le plan Vance-Owen »*. M. Clinton faisait allusion aux propos de conciliation tenus à son égard par Saddam Hussein lors de son investiture.

« C'est le problème le plus difficile et le plus frustrant du monde, a expliqué le président en parlant de l'ex-Yougoslavie : *les Etats-Unis ne sont pas capables de résoudre le problème tout seuls. Mais je ne pense pas qu'on attende ça de nous. Nous avons été dans de nombreux cas plus agressifs dans ce que nous souhaitions faire que les voisins européens de l'ex-Yougoslavie. »*

Tout en écartant le recours à la force en Bosnie, il a estimé qu'il y avait *« beaucoup d'autres choses que nous pouvons faire pour rendre la vie moins facile aux Serbes. Je n'en exclus aucune. »* Toujours est-il que la décision du Conseil de sécurité de l'ONU de reporter de plusieurs jours l'adoption de nouvelles sanctions contre la Serbie et le Monténégro – on parle notamment d'une zone d'exclusion « maritime » qui équivaudrait à un blocus naval en Adriatique – paraît offrir aux Serbes de Belgrade et de Bosnie-Herzégovine une chance de sortir de l'impasse en revenant sur leur rejet du plan Vance-Owen, qui demeure, ne cessent-ils de dire, une *« bonne base de négociations »*.

Cessez-le-feu en Croatie

Les responsables de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie ont obtenu, mardi 6 avril, à Genève, la signature d'un cessez-le-feu entre les forces gouvernementales croates et celles de la Krajina – enclave serbe s'étendant entre le nord de la Croatie et la Dalmatie – qui s'affrontaient depuis la fin janvier.

L'entrée en vigueur de cet accord, qui permettra notamment de rétablir les communications entre la Croatie du Nord et la Dalmatie, reste toutefois soumise à l'envoi par les deux parties d'assurances écrites sur le non-stationnement de forces de police dans les zones placées sous le contrôle de l'ONU. Le texte prévoit essentiellement le retrait des forces croates sur les positions qu'elles occupaient avant leur offensive du 22 janvier dernier en échange de la mise sous contrôle de l'ONU des armes lourdes serbes. En outre, les forces serbes ne pourront reprendre pied dans les zones évacuées par les forces croates. Enfin, le pont de Maslenica, l'aréoport de Zemunik-Zadar et le barrage de Peruca, trois objectifs stratégiques de la région, ainsi que les routes y menant, seront placés sous le contrôle de l'ONU, qui supervisera les travaux de reconstruction nécessaires et garantira l'accès de ces ouvrages aux civils des deux parties. – *(AFP.)*

Un appel de l'UNICEF aux belligérants

Des centaines d'enfants ont été tués à Sarajevo depuis un an

Le directeur général de l'UNICEF, James Grant, a lancé, mardi 6 avril, un appel aux responsables du conflit pour qu'ils *« donnent la priorité aux enfants »* et fassent taire leurs discordes. Des centaines d'enfants ont été tués à Sarajevo depuis qu'a commencé le siège de la ville en janvier 1992, souligne James Grant à l'occasion de la publication d'une enquête réalisée par l'organisation dans la capitale bosniaque. Selon un porte-parole de l'UNICEF, il semble que les enfants soient des cibles délibérées. 40 % de ceux qui ont été tués ou blessés ont été victimes de francs tireurs.

« Des centaines d'enfants ont été tués, mais les traumatismes de guerre n'en ont épargné aucun », a déclaré M. Grant dans un communiqué diffusé à Genève.

Selon l'enquête de l'UNICEF portant sur 5 000 enfants de Sarajevo et réalisée entre novembre 1992 et février dernier, 81 % des enfants de la capitale ont cru à un moment ou à un autre qu'on allait les tuer. L'enquête a également révélé que 89 % des enfants interrogés ont dû vivre dans des abris souterrains, parfois pendant plus de six mois.

51 % ont vu une personne tuée sous leurs yeux et 19 % ont été témoins d'un massacre. 39 % ont perdu un ou plusieurs membres de leur famille, 72 % ont vu leur maison bombardée ou détruite et 48 % ont dû abandonner leur foyer.

L'UNICEF précise que, selon une autre étude réalisée dans plusieurs zones urbaines de Bosnie, dont Sarajevo, *« la plupart des enfants souffrent de troubles psychologiques, tels que cauchemars, apathie ou agressivité »*. L'UNICEF a mis en place récemment à Sarajevo un projet pilote pour leur venir en aide. Des éducateurs et des psychologues ont été formés aux techniques leur permettant de repérer ces enfants traumatisés et de leur offrir une assistance psychologique.

La mise en place du dispositif allié de surveillance de l'espace aérien bosniaque

Deux bases en Italie pour les Mirage français

Au sein du dispositif allié, qui sera chargé de la police du ciel au-dessus de la Bosnie, les dix Mirage-2000 français destinés à l'interception, seront basés à Cervia, à 25 kilomètres au nord-ouest de Rimini, et les quatre Mirage F1 CR, voués à la reconnaissance, seront stationnés à Istrana, à 35 kilomètres au nord-ouest de Venise. C'est en fin de compte le général italien Antonio Rossetti qui dirigera l'opération depuis le PC du 5[e] commandement aérien tactique allié (ATAF) qui dépend de l'OTAN et qui est situé à Vicence, dans le nord-est de l'Italie. Le général Rossetti a, en effet, remplacé le général Giuseppe Degli Innocenti, nommé au comité militaire de l'Alliance.

TURQUIE

M. Demirel a rencontré un responsable kurde irakien

ISTANBUL

de notre correspondante

A l'issue d'une réunion avec le dirigeant kurde irakien, Jalal Talabani, lundi 5 avril, le premier ministre turc, Suleyman Demirel, a une fois de plus demandé aux combattants kurdes du PKK de se rendre aux forces de l'Etat turc. *« Ils* (les rebelles) *doivent réaliser qu'ils n'arriveront nulle part avec 8 000 à 10 000 hommes cachés dans les montagnes, équipés de quelques armes automatiques. »*

Au mois de mars, M. Talabani, de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), avait apporté un message d'Abdullah Ocalan, le chef du PKK, exprimant son désir de mettre fin au conflit qui l'oppose depuis 1984 aux forces gouvernementales turques. M. Ocalan avait par la suite déclaré un cessez-le-feu unilatéral, du 20 mars au 15 avril, qui a considérablement réduit le niveau de violence dans le sud-est anatolien. M. Demirel visitera la région pour évaluer la situation les 7 et 8 avril.

« Je suis un Kurde irakien, et je ne peux pas me mêler des affaires internes de la Turquie sans l'accord de nos amis turcs », a déclaré M. Talabani, dimanche, après son entrevue avec le président Ozal (*le Monde* du 6 avril). Officiellement, les autorités turques ont annoncé qu'elles ne voulaient pas de médiation avec le PKK, mais il est possible que M. Talabani rencontre Abdullah Ocalan à nouveau prochainement. Jalal Talabani et le premier ministre ont évoqué les arrangements de sécurité le long de la frontière irakienne. En coopération avec la Turquie, les Kurdes irakiens ont déployé plus de 6 000 peshmergas dans la zone frontalière, pour empêcher l'infiltration des combattants du PKK à partir de l'Irak.

N. P.

La Macédoine pourrait être rapidement admise à l'ONU

Après des mois d'interminables débats entre Athènes et Skopje, le Conseil de sécurité de l'ONU a finalement engagé mardi 6 avril la procédure officielle qui pourrait conduire dès jeudi à l'admission de la Macédoine aux Nations unies.

Au cours d'une séance formelle, les membres du Conseil ont décidé par consensus de convoquer mercredi une réunion du comité d'admission, à l'issue de laquelle ils devraient se réunir à nouveau pour se prononcer sur la question.

La demande d'admission de Skopje date de l'été dernier, mais elle avait été gelée en raison d'un sérieux différend avec la Grèce sur le nom du nouvel Etat. Selon une formule qui a finalement été agréée par les deux parties, le nouvel Etat sera désigné provisoirement sous le nom d' « ex-République yougoslave de Macédoine ». Le drapeau macédonien frappé du « soleil de Vergina », un symbole usurpé, selon Athènes, ne sera cependant pas hissé solennellement devant le siège de l'ONU à New-York. Le nom définitif ainsi que le drapeau seront décidés à une date ultérieure. Les coprésidents de la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie et le secrétaire général de l'ONU pourraient faire des recommandations sur ces questions. L'Assemblée générale de l'ONU devra entériner la décision du Conseil, ce qui pourrait être fait dès jeudi. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : la compagnie du métro de Londres condamnée pour discrimination raciale.** – London Underground, la compagnie du métro de Londres, a été condamnée lundi 5 avril à payer 60 000 livres (500 000F) à vingt de ses employés noirs qui avaient été défavorisés par rapport à leurs collègues blancs dans l'attribution de primes entre 1988 et 1992. – *(AFP, UPI.)*

□ **Entretien Kohl-Major en Autriche.** – Le premier ministre britannique, John Major, a rendu visite, mardi 6 avril, à Helmut Kohl à Bad Hofgastein, en Autriche, où le chancelier allemand suit sa cure d'amaigrissement annuelle. Les deux hommes se sont entretenus des négociations du GATT, de l'union européenne, de la situation dans les Balkans et en Russie. – *(AFP.)*

□ **GRÈCE : mention obligatoire de la religion sur la carte d'identité.** – Le gouvernement grec a retiré, mardi 6 avril, un projet d'amendement rendant facultative la mention de la religion sur les nouvelles cartes d'identité, après avoir essuyé un tir de barrage des députés de la majorité de droite et de l'opposition de gauche. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : nouvelles arrestations au sein de la DC.** – Le secrétaire particulier de l'ex-chef de la Démocratie-chrétienne italienne Arnaldo Forlani, Gaetano Amendola, a été arrêté mardi 6 avril à Salerne, tandis qu'une quinzaine d'autres personnes, hommes politiques et entrepreneurs liés à divers partis, étaient interpellées dans le sud de l'Italie, dans le cadre d'enquêtes sur des affaires de corruption. – *(AFP.)*

□ **KOSOVO : quinze jours de prison pour deux membres d'Equilibre.** – Deux membres de l'organisation humanitaire française Equilibre, Nathalie Cornuez et Pascal Grellet, ont été condamnés, lundi 5 avril, au Kosovo (province méridionale de la Serbie peuplée majoritairement d'Albanais) à quinze jours de prison pour *« absence de permis de séjour »* et *« brouillage des ondes de la police »*, a indiqué Equilibre, qui comptait ouvrir un bureau au Kosovo. Arrêtés à Pristina (capitale du Kosovo), Nathalie Cornuez et Pascal Brellet ont été accusés de ne pas s'être présentés à la police 24 heures après leur entrée en Yougoslavie (Serbie et Monténégro) et d'avoir perturbé les communications de la police avec leurs moyens radios, a-t-on précisé de même source. – *(AFP.)*

POINT / L'EMBARGO CONTRE LA SERBIE

De maigres résultats

Le 30 mai 1992, alors que la guerre en Bosnie-Herzégovine durait depuis deux mois et la guerre dans l'ensemble de l'ex-Yougoslavie depuis près d'un an, le Conseil de sécurité de l'ONU décidait de «sévir» contre ce qu'il découvrait être le principal responsable du conflit : la Serbie, alliée au Monténégro, les deux *Républiques* ayant formé une nouvelle Yougoslavie.

Afin, donc, de sanctionner *Belgrade* et Podgorica, les Nations unies établissaient un embargo commercial, financier, pétrolier et aérien destiné à les *isoler*, au moins partiellement, pour tenter de leur faire entendre raison. Très vite, et malgré la mise sur pied de différents mécanismes comme la levée d'une flotte internationale censée «contrôler» le trafic maritime dans l'Adriatique, cet embargo est apparu non seulement comme une «passoire» mais, surtout, comme l'occasion de s'enrichir pour un certain nombre d'individus, d'entreprises et de pays – de la Grèce à la Russie en passant par la Roumanie, l'Ukraine ou la Bulgarie.

***A tel point que, lundi 5 avril, l'Union de l'Europe occidentale (UEO) décidait de monter une opération de police sur le Danube* afin, officiellement, d'aider les pays riverains à... faire respecter l'embargo. Un embargo qui a incontestablement porté des coups à l'économie de la Serbie et du Monténégro sans, jusqu'à présent, faire plier le régime de Belgrade *ni l'affaiblir*, comme l'auraient souhaité les Occidentaux.**

Tout en reconnaissant, dans un entretien accordé lundi 5 avril au *Washington Post*, que les sanctions transforment la Serbie et le Monténégro en *«camp de concentration»* économique, le président de la Serbie – et grand ordonnateur de la guerre dans l'ex-Yougoslavie – Slobodan Milosevic pouvait assurer : *«Vous savez bien que dans l'Histoire, il n'y a aucune sanction qui puisse tenir.»*

«Le meilleur moyen de persuasion»

NEW-YORK

correspondance

«L'embargo économique contre la Serbie, dites-vous ? Il est aussi étanche qu'une passoire», déclare un diplomate. *«Si on ne renforce pas sérieusement les sanctions, on mène une bataille perdue d'avance, les violations ont atteint une échelle hallucinante»*, déclare un autre. *«Plus de 50 millions de mètres cubes de gaz naturel russe arrivent tous les mois en Serbie...»*, dit un troisième en levant les bras au ciel.

Les diplomates ne parlent qu'à la condition de rester dans l'anonymat : étant données la position géographique de la Serbie et les difficultés économiques des Etats riverains, les sanctions économiques contre Belgrade ne réussiront pas à persuader le régime de M. Milosevic d'abandonner son rêve de Grande Serbie.

Ainsi, près d'un an après l'imposition des sanctions économiques contre Belgrade, le Conseil de sécurité éprouve-t-il le besoin d'imposer de nouvelles sanctions. La version officielle est un peu différente : *«On ne prétend pas que les sanctions représentent les mesures les plus efficaces ni les plus rapides, mais elles sont – à part la guerre – le meilleur moyen de persuasion»*, explique un diplomate onusien chargé des sanctions.

Ce comité, organe subsidiaire du Conseil de sécurité composé des quinze membres du conseil, a été créé le 25 décembre 1991 par la résolution 724. A ce moment-là, le comité était uniquement chargé de s'assurer de l'efficacité de l'embargo sur les armes, imposé en septembre de la même année, contre l'ensemble du territoire yougoslave. *«Le travail était minime ; vous imaginez que les pays ne demandent pas la permission du comité de sanction pour envoyer des armes dans un pays en guerre.»* Cela dit, outre le pétrole, les armes à destination de toutes les Républiques yougoslaves passent en abondance en violation flagrante des sanctions. L'exemple le plus souvent cité est celui d'un avion iranien rempli d'armes à destination de la Bosnie, intercepté à Zagreb. D'autres violations de l'embargo sur les armes, non confirmées par le comité de sanction, mettraient en cause la Russie, au profit des Serbes.

Du pétrole humanitaire

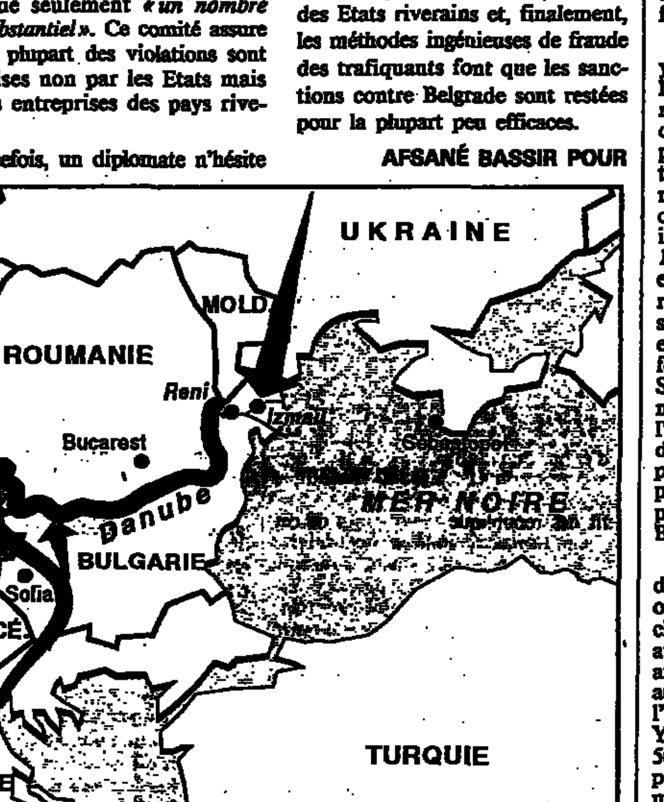
Les sanctions économiques ont été imposées à deux reprises contre la Yougoslavie : le 30 mai et le 16 novembre 1992, interdisant le transit des produits pétroliers et des métaux à travers la Serbie. L'assistance humanitaire comme la nourriture et les médicaments sont exclus des sanctions. Mais, au fil des demandes d'exemption, le comité a appris que le «caractère humanitaire» des produits soumis à autorisation reste quasiment chaque fois à vérifier : *«Nous avons, par exemple, des dizaines de demandes par semaine de la République fédérale yougoslave elle-même, qui demande l'importation de pétrole à titre humanitaire !»* Reste que le contrôle sur le terrain demeure impossible malgré les mécanismes mis en place.

Le comité des sanctions refuse de divulguer le nombre exact ou même approximatif des violations ; il avoue seulement *«un nombre très substantiel»*. Ce comité assure que la plupart des violations sont commises non par les Etats mais par les entreprises des pays riverains.

Toutefois, un diplomate n'hésite pas à évoquer les opérations secrètes se déroulant tous les soirs sur le Danube : *«J'ai vu un cargo serbe chargé, on l'a su après, de 45 000 tonnes d'essence et de gazole forcer la douane, les autorités bulgares et roumaines étant impuissantes à faire quoi que ce soit*, dit-il.

Il suffit d'ailleurs d'aller à Belgrade pour voir le nombre de voitures qui y circulent.» Selon cette source, le manque d'équipement, la corruption, le besoin économique des Etats riverains et, finalement, les méthodes ingénieuses de fraude des trafiquants font que les sanctions contre Belgrade sont restées pour la plupart peu efficaces.

AFSANÉ BASSIR POUR



Les sanctions n'ont pas réussi à faire plier le régime de Slobodan Milosevic

BELGRADE

de notre correspondante

L'embargo a mis l'économie yougoslave à genoux sans, pour autant, faire plier le régime de Belgrade. L'effondrement du niveau de vie de la population, dû à la paralysie progressive de l'économie mais aussi à l'effort de guerre (armement et prise en charge des réfugiés), n'a pas ébranlé le pouvoir de Slobodan Milosevic. Celui-ci prône le sacrifice au nom de l'intérêt national.

Si de nombreuses entreprises yougoslaves parviennent à violer l'embargo, l'importation de matières premières et l'exportation de produits finis ont été en majeure partie interrompues après l'adoption, en novembre 1992, de mesures visant à renforcer l'application des sanctions. La production industrielle, qui a chuté de 24 % en 1992 (*par rapport à 1991*), a accusé en janvier une chute de 36 % par rapport au mois précédent. Les stocks s'épuisent dans les entreprises, dont moins de 10 % fonctionnent encore normalement. Si la Serbie était le premier fournisseur de produits agricoles de l'ex-Yougoslavie, ses récoltes ont diminué en raison du manque de pesticides et de fertilisants, et les premières pénuries de farine, de pain et de sucre sont apparues à Belgrade.

Sur les 2,4 millions d'employés du secteur public et privé, la moitié ont progressivement été mis au chômage technique. Ils s'ajoutent aux 760 000 demandeurs d'emploi, au million et demi de retraités et aux 625 000 réfugiés à la charge de l'État. Le pouvoir d'achat réel des Yougoslaves a diminué de plus de 50 % en 1992 par rapport à l'année précédente. Le salaire mensuel moyen, qui représente le tiers des besoins vitaux d'une famille de quatre personnes, frôle les 70 deutschemarks (environ 250 francs). L'inflation galopante, de 6 % à 7 % par jour (soit 226 % pour le mois de mars), et les hausses de prix vertigineuses ont amené quatre des dix millions de Yougoslaves au seuil de la pauvreté. Les syndicats grognent, mais leurs revendications sont le plus souvent satisfaites par un gouvernement qui, faute de programme de stabilisation économique, recourt à la planche à billets pour préserver la paix sociale.

La débrouillardise permet à la population de moins ressentir les effets de l'embargo. L'Etat n'est pas étranger à ces méthodes et, grâce à la violation parfois spectaculaire de l'embargo, la Yougoslavie a pu se procurer suffisamment d'essence et de fioul domestique pour le chauffage et les transports pendant tout l'hiver. Toutefois, le renforcement du contrôle aux frontières en fin d'année a provoqué, ces derniers mois, de nouvelles pénuries d'essence, entraînant notamment une forte réduction des transports en commun. A raison de 3 deutschemarks (environ 10 francs) le litre – soit trois fois sa valeur officielle – les automobilistes privilégiés peuvent se ravitailler dans les pompes à essence privées ou, même, être livrés à domicile. Les petits trafics en tout genre permettent à une bonne partie des Yougoslaves de subsister.

Pessimistes sur l'évolution de la situation, des dizaines de milliers de Yougoslaves ont choisi le chemin de l'exil, portant à 350 000 le nombre de personnes ayant fui la Serbie et le Monténégro depuis le début de la guerre. Des agences vont jusqu'à faciliter l'obtention de permis de travail ou même de passeports étrangers contre plusieurs milliers de deutschemarks.

FLORENCE HARTMANN

Le cinquième Etat sanctionné

Depuis sa création, l'ONU a mis au ban de la communauté internationale, pour un temps déterminé, cinq Etats : *la Rhodésie en 1966, l'Afrique du Sud en 1979*, l'Irak en 1991, et la Libye en 1992. L'ex-Yougoslavie est le cinquième.

• **Rhodésie du Sud** : le blocus pétrolier, instauré en 1966, à l'initiative des Britanniques, condamnait le régime *«raciste et illégal»* du président Ian Smith. C'est seulement en décembre 1979 que cette sanction a été levée, soit quatre mois avant la proclamation de l'indépendance de la Rhodésie, sous le nom de Zimbabwe.

• **Afrique du Sud** : le pays de l'apartheid a été mis en quarantaine à partir de 1978, tant sur le plan économique que culturel et sportif. Si une résolution adoptée le 13 décembre 1991 autorisait la reprise des échanges culturels et sportifs, certaines pressions financières, qui *interdisent l'accès*, par exemple, aux facilités du FMI et de la Banque mondiale, ont été maintenues. De même que l'embargo sur les armes.

• **Irak** : les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité à l'encontre de l'Irak depuis 1991 restent les plus sévères. L'ONU prône le boycottage commercial, financier et militaire de Bagdad. L'usage de la force est, de plus, autorisé pour faire respecter ces mesures.

• **Libye** : le pays du colonel Kadhafi est sanctionné, depuis le 15 avril 1992, pour son refus de coopérer dans la lutte antiterroriste internationale. L'embargo frappe les liaisons aériennes, et les fournitures d'armement.

Le gouvernement grec promet et les trafiquants trafiquent

ATHÈNES

de notre correspondant

«Le gouvernement observe scrupuleusement ses obligations au regard de l'application des décisions de l'ONU». A la veille de l'entrée en vigueur de l'embargo, la Grèce, connue pour ses sentiments proserbes, avait juré qu'elle *«naviguerait avec la communauté internationale»*.

Pourtant, dès le début, la Grèce se fait remarquer. Le premier jour de l'embargo, le gouvernement laisse atterrir et repartir un avion de la JAT (compagnie aérienne yougoslave) à cause d'un *«cafouillage horaire»*. Deux jours plus tard, un convoi de 55 camions-citernes – 15 grecs, 40 serbes – traverse la frontière grecque en direction de la Serbie. Le premier ministre Constantin Mitsotakis affirme alors que *«la faute a pour origine un retard injustifié»* dans les instructions.

En juillet et août, Athènes rejette *les accusations de violation de* l'embargo pétrolier proférées par des médias ou des personnalités politiques en Allemagne et en France. Ces attaques amènent le gouvernement grec, fin août, à suspendre pendant un mois toute exportation de produits pétroliers vers les pays de l'ex-Yougoslavie. Cette décision a pour effet d'asphyxier la Macédoine ex-yougoslave, avec laquelle la Grèce est en conflit larvé.

Les accusations reprennent par les Etats-Unis. Washington déclare que trois pétroliers de la compagnie Thita du Pirée ont, à deux reprises au moins depuis l'imposition des sanctions, acheminé plus de 200 000 barils de pétrole à partir du port de Bar (Monténégro). Le ministère de la marine marchande donne alors des *«instructions détaillées»* aux autorités portuaires, aux unions d'armateurs, de capitaines et de marins pour que l'embargo soit respecté et même renforcé. Le premier ministre reconnaît l'existence de *«cas isolés»* de violation de l'embargo par des entreprises grecques.

Des poursuites contre le propriétaire de la *Thita* et les trois capitaines grecs sont engagées. Mais des sources communautaires assurent en décembre que des trafiquants grecs réussissent à faire parvenir en Serbie et au Monténégro un millier de tonnes de carburant venant de Grèce *via* la Bulgarie et la Roumanie. Des violations de l'embargo par des cargos grecs, le *Dimitrakis* et le *Maria*, seront encore dénoncées en février par les Américains et les forces de l'OTAN qui naviguent en Adriatique.

DIDIER KUNZ

Une politique prend l'eau sur le Danube

BUCAREST

de notre correspondant

Mon premier est une péniche serbe, mon deuxième du pétrole russe, mon port de chargement est dans le sud de l'Ukraine, ma destination finale en Serbie, mon trajet passe, sur le Danube, par la Roumanie et la Bulgarie. Mon tout est une violation caractérisée de l'embargo de l'ONU contre la Yougoslavie.

Première sur le ban des accusés, parce que le Danube passe par son territoire et qu'elle a, comme la Russie, des sympathies historiques pour la Serbie, la Roumanie – qui semble ne pas faire moins mais, surtout, pas plus que ce qu'on lui demande – trouve ce procès injuste. La Bulgarie et l'Ukraine, qui ont aussi été rappelées à l'ordre par le Conseil de sécurité de l'ONU, fin janvier, partagent cette indignation. Et tous désignent du doigt, plus ou moins discrètement, une Russie riche en pétrole et en armes.

«Tout le monde adresse des reproches à la Bulgarie et à la Roumanie alors que personne ne demande d'où viennent les convois chargés de pétrole», faisait remarquer, le 27 janvier, le premier ministre bulgare, Luben Berov. Le plus virulent a été le ministre allemand de la défense, Volker Rühe, qui qualifia, le 30 janvier, de *«scandaleuses»* les livraisons de pétrole à Belgrade *«par des pays de la CEI»* (Communauté des Etats indépendants). En position d'accusé, le président ukrainien a été le plus explicite, brisant un tabou. *Leonid Kravtchouk a affirmé, le* 29 janvier, que le pétrole transporté par les péniches yougoslaves ne provenait pas d'Ukraine, mais de Russie et de Biélorussie, et que l'Ukraine n'avait *été, dans* cette affaire, qu'un pays de transit.

A Washington, Bill Clinton a mentionné, le 5 mars, une *«difficulté»* dans l'application de l'embargo, notamment sur le Danube : la nécessité de préserver la *«coopération»* avec Moscou, prompt à vouloir lever les sanctions contre la Serbie. La Russie a *simplement* expliqué qu'elle n'autorisait pas l'Ukraine à réexporter le pétrole qu'elle lui vendait.

C'est sans doute en raison de ce désir de ménager Moscou que la première résolution (757) de l'ONU sur l'embargo, adoptée le 30 mai 1992, «oubliait» de prévoir le contrôle des bâtiments sur le Danube et dans l'Adriatique. Ce n'est que le 16 novembre 1992 que le Conseil de sécurité adoptait une seconde résolution (787) renforçant l'embargo, mais en confiant, en toute insouciance, aux Etats riverains la mission d'appliquer par les *«mesures nécessaires»* le blocus. Soucieuse de son image internationale, en piteux état, la Roumanie intercepte donc les convois serbes. En rétorsion, Belgrade prend en otage, début décembre 1992, les bâtiments roumains naviguant dans ses eaux. La Roumanie, qui estime ses pertes liées à l'embargo à 7 milliards de dollars, réclame alors une compensation des Nations unies. Faute de réponse de l'ONU, Bucarest, dont l'ex-Yougoslavie fut l'un des premiers partenaires commerciaux, semble s'être résolu à un «arrangement» avec Belgrade.

Fin janvier, les convois yougoslaves retenus dans les ports roumains en vertu de l'embargo reçoivent de Bucarest l'autorisation d'appareiller, théoriquement vers l'Ukraine (dont ils venaient), mais prennent la direction de Belgrade. Dans le même temps, les bateaux roumains sont relâchés par les Serbes. L'affaire fait scandale. Bucarest puis Sofia (car les convois atteignent les eaux communes aux deux pays) sont sommés d'intervenir, notamment par la France. A Bucarest et à Sofia, la réponse est identique : il n'est pas question d'employer la force sur le Danube, car cela risquerait d'entraîner un désastre écologique (les équipages ayant menacé de déverser leur cargaison dans le fleuve) et d'étendre la guerre.

Les Occidentaux décident alors de multiplier les «douaniers» dans les ports ukrainiens et sur le Danube ; les Etats-Unis envoient six vedettes rapides équipées de matériel de repérage – mais sans armes – à la Roumanie et à la Bulgarie.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

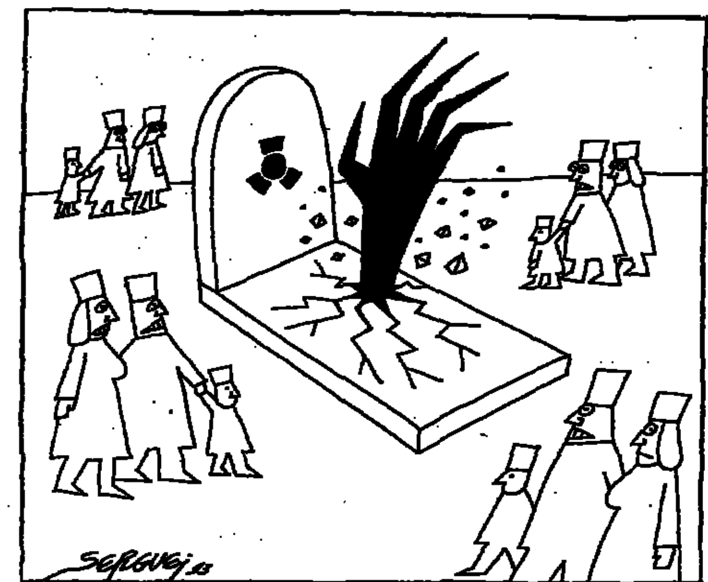


EUROPE

RUSSIE : accident dans un complexe militaro-industriel sibérien

L'explosion d'un réservoir contenant de l'uranium n'aurait pas fait de victimes

Près de sept ans après la catastrophe de la centrale ukrainienne de Tchernobyl, la Russie vient de connaître un nouvel accident avec l'explosion d'un conteneur de déchets nucléaires dans le complexe militaro-industriel de Tomsk (Sibérie).



MOSCOU

de notre envoyé spécial

Il n'y a eu aucune victime, a affirmé, mercredi 7 avril dans la matinée, le gouverneur de la région de Tomsk (Sibérie occidentale), après l'explosion, mardi, dans une usine chimique du complexe militaro-industriel de «Tomsk 7», d'un réservoir contenant de l'uranium à usage industriel. Le comité régional chargé de l'écologie a, pour sa part, précisé qu'il n'y avait eu aucune augmentation du taux de radioactivité dans les villes de Tomsk et de Tomsk 7.

Quant au service de presse du ministère de l'énergie atomique, il a indiqué qu'aucun ouvrier ne se trouvait dans le local au moment de l'explosion et que le vent a poussé les émanations radioactives vers une zone non habitée. Le ministère a toutefois classé l'explosion au niveau trois – c'est-à-dire «incident sérieux» – sur l'échelle des accidents radioactifs.

En revanche, pour M. Gismatulín, porte-parole à Moscou de l'organisation «Greenpeace», l'incident est *«très sérieux»* et la contamination *«très forte»*, plus en tout cas que les estimations officielles. Il s'est toutefois refusé à comparer cet accident avec celui qui s'était produit à Tchernobyl en avril 1986. Les autorités locales ont précisé que la zone contaminée, qui s'étend, selon elles, sur 8 km de long et 1 km de large, a été nettoyée durant la nuit *«grâce à un procédé spécial»*. Elles ont toutefois reconnu que des équipes étaient encore en train de rechercher si d'autres zones avaient été contaminées. Selon l'agence Itar-Tass, le niveau de radioactivité était de 30 millirems à l'heure sur le site de l'usine et de 40 millirems à 19 km au nord de l'usine.

A titre de comparaison, le niveau maximum de radioactivité accepté en France pour les travailleurs du nucléaire est de 5 rems par an, soit 0,5 millirem par heure.

Située à 3 500 km de Moscou, et à 200 km de Novossibirsk, la ville de Tomsk compte 500 000 habitants. Quant au site de «Tomsk 7», il ne figure sur aucune carte, puisqu'il fait partie de ces villes encore «fermées», travaillant exclusivement pour le complexe militaro-industriel.

Cela explique l'imprécision et la lenteur avec lesquelles les informations parviennent à Moscou mais qui n'ont pourtant rien à voir, pour le moment du moins, avec la totale désinformation qui avait entouré la catastrophe de Tchernobyl.

J.-A. F.

La double nature de Boris Eltsine

Suite de la première page

Certains intellectuels démocrates que Boris Eltsine avait su attirer à son service s'étaient lassés et l'ont abandonné depuis longtemps.

Ses erreurs, ses revirements soudains, son incapacité à réaliser les réformes économiques promises, les concessions faites à ses adversaires nationalistes et communistes qui l'ont amené au bord de la destitution, l'effritement continu du pouvoir central qui menace de jeter le pays dans le chaos, les arguments ne manquent pas pour inciter les Occidentaux à se montrer prudents.

Boris Eltsine essaie de dépasser cette situation d'impuissance par le plébiscite. Le peu de cas qu'il fait de la Constitution n'est pas en soi critiquable (le texte qui date du temps de Brejnev a été amendé des centaines de fois depuis 1990 et n'a plus aucune cohérence); ni les libertés prises avec les droits d'un Congrès désigné sous le régime soviétique. Mais avoir été élu par le peuple (en 1991) et être le seul dans ce cas, ne lui donne pas tous les droits. La tentation est forte de sombrer dans l'autoritarisme au nom du progrès, de tirer argument de l'absence de tradition démocratique en Russie pour imposer les réformes, de préférer un despotisme éclairé à l'émergence d'une société civile.

Son engagement en faveur de l'économie de marché, son idéal d'une démocratie pluraliste, sa volonté de respecter les droits de l'homme pour amener la Russie dans la communauté des *«Etats civilisés»* ne sont guère contestables. Mais il n'a pas vraiment les moyens de sa politique, et ceux dont il disposerait risquent à terme de se retourner contre ces objectifs. Ainsi la double nature, velléitaire et autoritaire, démocrate et populiste, de Boris Eltsine reflète-t-elle exactement le dilemme d'un pays tombé dans une sorte de *no man's land*, entre une société totalitaire qui a été détruite et une société civile qui n'est pas encore née.



Perte d'identité nationale

La désintégration du pouvoir, l'instabilité, les tensions sociales engendrées par les difficultés économiques n'en facilitent pas l'apparition. La situation est encore aggravée par la perte d'identité consécutive à l'éclatement de l'URSS. Depuis des siècles, la Russie se définissait par son empire; l'identité nationale russe coïncidait avec la Russie impériale à laquelle s'est substituée dans les années 20 l'identité soviétique. Ce repère a disparu sans que rien ne vienne la remplacer.

La Russie ne peut se définir ethniquement, alors qu'une grande partie de sa population n'est pas russe, ni même slave, et que plus de vingt-cinq millions de Russes vivent en dehors de ses frontières, ni par une politique de puissance vis-à-vis de l'extérieur, qu'elle récuse officiellement et qu'elle est en toute hypothèse incapable de mener, au moins provisoirement.

Pour les intellectuels gagnés à la démocratie, le substitut se trouve dans les «valeurs universelles» qui devraient constituer le ciment de la nouvelle Russie. Ce n'est pas la première fois dans l'Histoire russe que cette aspiration se manifeste. Qu'elle ait jusqu'à maintenant toujours conduit à un échec ne signifie pas qu'une malédiction pèse sur ce pays et ce peuple. La tentation est grande pourtant, jusque dans les milieux libéraux, de rechercher dans un régime fort un rempart contre les chantres de la «russité»; le tryptique – orthodoxie, autocratie, esprit national – qui servait déjà de cri de ralliement aux adversaires du libéralisme, pourtant bien tempéré, du tsar Nicolas Ier au siècle dernier, est repris aujourd'hui aussi bien par les nationalistes traditionnels que par les archéo-communistes.

La thèse rencontre d'autant plus d'écho que l'affaiblissement d'une autorité centrale légitime conduit à un éparpillement du pouvoir au profit des républiques autonomes de cet immense Etat fédéral, ou des régions, voire d'unités de plus en plus petites; à tel point, écrit ironiquement un politologue russe, que *«des arrondissements de Moscou proclament leur souveraineté et leurs «droits imprescriptibles sur leur espace aérien»*. (2)

L'occasion manquée de 1991

L'occasion de créer les conditions d'une légalité démocratique a été manquée après le putsch de 1991; c'est alors qu'il eut fallu organiser des élections à tous les échelons, depuis les municipalités jusqu'au parlement fédéral. Cette consultation, proposée par plusieurs dirigeants du mouvement démocratique, aurait permis sinon de renouveler complètement le personnel politique, du moins de débarrasser les soviets des représentants de l'ancien régime. Une assemblée constituante aurait pu préparer une nouvelle constitution, alors que la commission constitutionnelle issue du Congrès actuel n'arrive pas à proposer un projet viable.

Cette voie, refusée par Boris Eltsine qui se trouvait être le seul détenteur d'une légitimité populaire, ne garantissait ni la réussite des réformes économiques ni l'autorité de l'Etat, mais elle en était la condition. Elle aurait peut-être permis de structurer une vie politique alors que des dizaines de petits partis meurent aussi vite qu'ils apparaissent, avec des dirigeants souvent interchangeables. Il eut été alors plus facile de résister aux «réformateurs» qui justifient une *«dictature eltsinienne»* par la nécessité de restaurer un pouvoir fort, au risque de déboucher sur un national-populisme qui ne déplairait certainement pas aux technocrates issus de l'ancienne nomenklatura.

Sans doute soixante-dix ans de communisme n'ont-ils pas permis en URSS la formation d'une classe politique d'opposition, comme ce fut tout de même le cas dans les pays d'Europe centrale et orientale. Mais la Russie ne manque pas de gens éduqués qui aspirent à devenir des citoyens, bref de démocrates; ce qui lui manque, ce sont les attributs d'un Etat de droit, des partis politiques, des institutions parlementaires et une justice indépendante. «Démocrates sans démocratie», la Russie risque de connaître le sort de la République de Weimar, «démocratie sans démocrates».

DANIEL VERNET

(2) voir à ce sujet les textes rassemblés par Charles Urjewicz : *Les Russes à la recherche d'une identité nationale*, Problèmes politiques et sociaux N + 700, la Documentation française, 60 pages, 30 FF

La guerre dans le Haut-Karabakh

Le Conseil de sécurité s'abstient de condamner l'offensive arménienne en Azerbaïdjan

Réuni, mardi 6 avril, à New-York, le Conseil de sécurité des Nations unies a fait part de sa profonde préoccupation après l'invasion de la région azerbaïdjanaise de Kelbadjar par des forces locales arméniennes, dont il exige le retrait. Il demande la cessation immédiate des hostilités et à toutes les parties en cause de soutenir le processus de paix engagé sous les auspices de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Les combats de ces derniers jours marquent une sérieuse aggravation du conflit qui oppose depuis cinq ans l'Arménie et l'Azerbaïdjan à propos du Haut-Karabakh, une enclave majoritairement peuplée d'Arméniens mais administrée par l'Azerbaïdjan depuis 1923.

Depuis cinq ans, le conflit qui avait provoqué les premiers «nettoyages ethniques» de l'ère post-communiste, se développe dans le Caucase. Il avait été occulté ces derniers mois par la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Mais aujourd'hui, alors que les Arméniens ont lancé, le 28 mars, une nouvelle offensive qui se poursuivait encore, mardi 6 avril, en territoire azerbaïdjanais autour du Haut-Karabakh – avec son nouveau cortège de réfugiés mourants dans des cols enneigés, – la Turquie en est venue à agiter énergiquement la menace d'une intervention dans le conflit.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a fini par se réunir, mardi soir, pour exiger, dans une déclaration, *«l'arrêt immédiat des hostilités»* et le *«retrait des forces qui mettent en danger la paix et la sécurité dans la région»*, notamment des *«forces arméniennes locales qui ont envahi le district azerbaïdjanais de Kelbadjar»*. Mais la déclaration évite de «condamner» l'agression arménienne, comme le demandaient l'Azerbaïdjan et son allié, la Turquie. Elle se contente d'exprimer *«sa vive préoccupation»*. L'ambassadeur de Turquie auprès de l'ONU, Mustafa Aksin, a exprimé sa colère devant la presse, déclarant que son pays *«n'a pas l'intention de s'effacer et de laisser l'Azerbaïdjan subir le même sort que la Bosnie»*, ajoutant qu'il *«fera le nécessaire pour l'éviter»*.

Devant le Conseil, le représentant turc aurait été plus direct, parlant ouvertement de recours à la force. Le ton avait déjà été donné par le président Turgut Ozal, qui visite actuellement l'Asie centrale (*«Il faut montrer les dents»*), et d'autres diplomates d'Ankara ont fait de même, sous le couvert de l'anonymat : à Paris, ils ont rappelé qu'en 1974 déjà, personne n'avait pris au sérieux la Turquie avant son intervention à Chypre.

Car cette fois-ci encore, la communauté internationale ne croit pas que ce scénario, qui handicape jusqu'à ce jour la diplomatie turque, puisse se répéter dans le Caucase. D'autant plus que la Turquie a refusé une simple requête azerbaïdjanaise d'envoyer des hélicoptères participer à l'évacuation des réfugiés de Kelbadjar (*Le Monde* du 6 avril). Mais l'émotion monte au sein de l'opinion publique en Turquie, car le vieux rival iranien, qui a condamné l'offensive arménienne après s'être fortement rapproché de l'Arménie, menace de s'engouffrer dans la faille qui risque de se creuser entre Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, et Ankara. Et les premières mesures prises par la Turquie contre l'Arménie (la fermeture, lundi, de son espace aérien à tous les vols en provenance et en direction d'Erevan, après l'arrêt des convois d'aide humanitaire terrestre), n'ont pas suffi à stopper les avancées arméniennes.

Climat de panique

Après avoir pris toute la bande de hautes montagnes séparant le Haut-Karabakh de l'Arménie, avec son chef-lieu Kelbadjar (au nord du corridor de Latchine ouvert il y a un an), les «forces d'auto-défense» du Haut-Karabakh ont lancé, lundi, une offensive au sud-est de l'enclave, en direction de la ville azerbaïdjanaise de Latchine, dont 90 % des habitants ont fui leurs foyers. Elle a été stoppée in-extremis, notamment grâce aux efforts du président du Parlement azerbaïdjanais, Issa Gambarov, l'un des fondateurs du Front populaire désormais au pouvoir. Ses efforts, sur place, ont permis de limiter le climat de panique qui régnait dans le camp azerbaïdjanais.

Mais cette offensive semblait se poursuivre, mardi, en direction de Koubatly, vers la fontière iranienne. *«Si les Azerbaïdjanais ne renoncent pas à la force, nous serons obligés de prendre Koubatly»*, déclarait ainsi, mardi, le commandant arménien Serge Sarkissian, à Stepanakert (capitale de la «République» (autoproclamée) du Haut-Karabakh, dont les habitants ont passé près d'un an dans les caves pour se protéger des bombes azerbaïdjanaises).

Les forces «d'autodéfense» ne relâchaient pas non plus leur pression au nord de Kelbadjar : selon le Comité international de la Croix-Rouge, la vie de milliers de réfugiés était en danger le long du nouveau front. Selon un communiqué du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), ces derniers seraient au nombre de 27 000, alors que 18 000 auraient réussi à gagner le nord. Cinq à sept cents d'entre eux y arrivent quotidiennement, exténués et souffrant du gel. Le HCR estime que 150 réfugiés meurent peut-être de froid chaque jour.

Certains, hommes, femmes et enfants, ont été gardés en otage par les forces arméniennes, a constaté un correspondant de l'AFP à Stepanakert. Les mauvais traitements subis par les hommes sont justifiés par *«les tortures»* infligées aux prisonniers arméniens libérés l'an dernier lors de la prise de Choucha. L'espoir de les échanger contre des otages arméniens aux mains des Azéris est pourtant faible : toutes les négociations en ce sens sont au point mort.

S. SH.

□ **TADJIKISTAN : enlèvement de gardes-frontières russes.** – Une dizaine de gardes-frontières russes ont été enlevés, lundi 5 avril, lors d'une attaque menée par des Tadjiks dans la zone frontalière tadjiko-afghane, a annoncé la direction de cette unité. Vendredi, un accrochage dans cette zone s'était soldé par une quarantaine de morts. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Le processus de paix israélo-arabe

Le président égyptien va inviter l'OLP à participer de nouveau aux négociations

De retour de Washington, où il a été reçu, mardi 6 avril, par le président Bill Clinton, le chef de l'Etat égyptien devait faire escale à Paris pour y rencontrer, jeudi, MM. Mitterrand et Balladur. Des sources officielles à Jérusalem ont, d'autre part, laissé entendre que Hosni Moubarak aurait des entretiens avec le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, le 15 avril, dans un lieu non encore précisé.

WASHINGTON

Correspondance

Lors de sa visite à Washington, le président Moubarak a fait preuve d'optimisme à propos de la reprise, le 20 avril, des négociations de paix au Proche-Orient, sans, pour autant, donner beaucoup de précisions sur les raisons de son attitude. Pour sa part, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a indiqué que des *«choses positives»* se produiraient si les Palestiniens revenaient sur leur décision de ne pas participer à la neuvième session des discussions israélo-arabes. Les milieux officiels américains ont ainsi laissé entendre que l'Etat hébreu était prêt à prendre des mesures visant à améliorer la condition des Palestiniens dans les territoires occupés et à faire des propositions nouvelles lors de la reprise des négociations de paix à condition que les Palestiniens y assistent.

Le chef de l'Etat égyptien a confié au *Washington Post* qu'il enverrait, jeudi, un émissaire à Tunis pour inviter M. Arafat à se rendre au Caire, samedi, et qu'il insisterait auprès de lui pour que l'OLP revienne s'asseoir à la table des négociations. *«Je pense que les Palestiniens viendront»*, a-t-il affirmé, ajoutant qu'il mettrait en garde son interlocuteur contre le prolongement d'un boycottage. *«Je lui dirai que le monde ne s'intéressera pas toujours au problème palestinien et qu'une attitude négative découragera les Américains.»*

Le président égyptien s'est écarté de sa récente prise de position qui posait comme préalable le retour des quelque 400 Palestiniens expulsés au Liban par Israël, au mois de décembre dernier. Ainsi, s'est-il retrouvé sur la même longueur d'ondes que M. Clinton qui avait estimé, auparavant, que l'Etat hébreu avait fait assez de concessions et donné assez d'assurances pour permettre aux Palestiniens de participer aux négociations de paix.

M. Moubarak a, d'autre part, affirmé que la Syrie était *«plus désireuse que jamais de reprendre le processus de paix»*. Son sentiment rejoignait celui des dirigeants américains, convaincus que les autres parties – la Syrie, la Jordanie et le Liban – souhaitent rouvrir le dialogue avec Israël. Ce qui, au bout du compte, devrait contraindre les Palestiniens à leur emboîter le pas.

HENRI PIERRE

□ **IRAK : prochaine rencontre entre l'opposition et le secrétaire d'Etat américain.** – Une délégation du Conseil national irakien (CNI), qui affirme grouper l'ensemble de l'opposition au président Saddam Hussein, a été invitée à se rendre à Washington pour y rencontrer, mardi 27 avril, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher. Dans un communiqué publié, à Londres par son secrétariat permanent, le CNI affirme que l'entrevue portera *«sur les derniers développements du combat pour la démocratie en Irak»*. – *(AFP.)*

□ **KOWEIT : 200 millions de dollars pour l'achat de missiles Patriot.** – Le Koweït a conclu un contrat de près de 200 millions de dollars avec les Etats-Unis pour l'achat de missiles antimissiles Patriot, a annoncé, mardi 6 avril, le ministre de la défense, sans préciser le nombre d'engins concernés. Avec cette commande, l'Emirat aura conclu des contrats d'armement d'une valeur totale de 1,5 à 2 milliards de dollars depuis la fin de l'occupation irakienne, au mois de février 1991. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE

M. Boutros-Ghali en visite à Phnom-Penh

Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, est arrivé au Cambodge, mercredi 7 avril, à un moment où le plan de paix de l'ONU fait eau de toutes parts et alors que débute la campagne électorale pour les élections générales de mai prochain, boycottées par les Khmers rouges. Il a été accueilli par le prince Norodom Sihanouk, président du Conseil national suprême (CNS), revenu de Pékin pour l'occasion. La veille, M. Boutros-Ghali avait réaffirmé à Bangkok que les élections auraient, malgré tout, lieu.

Par ailleurs, la police civile de l'ONU a arrêté quatre personnes, suspectées du meurtre d'un militant du Parti démocratique libéral bouddhiste de l'ancien premier ministre Son Sann. L'APRONUC détient déjà un Khmer rouge accusé du meurtre de quinze civils vietnamiens. – *(AFP, Reuter.)*

INDE : l'enquête sur les attentats de Bombay

Le gouvernement semble convaincu de la culpabilité des services secrets pakistanais

Même si New-Delhi a, jusqu'à présent, évité d'accuser formellement le Pakistan, avec lequel l'Inde a été en guerre à trois reprises depuis l'indépendance, en 1947, le gouvernement indien semble désormais convaincu de la culpabilité des services secrets pakistanais dans la série d'attentats qui a fait plus de 300 morts à Bombay, le 12 mars dernier.

NEW-DELHI

de notre correspondant

La presse de New-Delhi a largement consacré sa « une », dimanche 4 avril, aux « convictions » des autorités indiennes quant à la responsabilité du redoutable Inter-Service Intelligence (ISI), les services de renseignement de l'armée pakistanaise.

Après avoir interrogé une quarantaine de suspects, les enquêteurs soutiennent que plusieurs pistes remontent directement à Islamabad ou à Karachi. Mais c'est Dubaï, où trône l'énigmatique Dawood Ibrahim, qui aurait servi de relais : le « parrain » de la mafia de Bombay aurait été chargé du financement et de la logistique de l'opération.

L'un des suspects, Daud Mohammed Phanse, a raconté aux enquêteurs s'être rendu à Dubaï avant les attentats pour se voir proposer par le « frère » Dawood l'organisation d'un débarquement clandestin d'armes, de grenades et d'explosifs sur une plage des environs de Bombay. Dawood lui aurait expliqué qu'il s'agissait de venger la destruction de la mosquée d'Ayodhya et le carnage anti-musulman dans les rues de Bombay, au mois de janvier dernier.

Un Etat dans l'Etat

Le témoignage d'un autre suspect, Gul Mohammed Sheikh, arrêté le 22 mars, permet, selon la police, de mettre en cause directement le Pakistan : M. Sheikh et trois complices auraient pris l'avion, le 13 février dernier, pour Karachi, d'où on les aurait immédiatement conduits dans des camps militaires de province. Là, des agents pakistanais les auraient initiés au maniement des grenades et des explosifs.

Certains officiels ont beau se déclarer certains *« à 70 % »* de la culpabilité pakistanaise, les « preuves » accumulées pour le moment restent plutôt minces. Le fait que des grenades *« de marque pakistanaise »* aient été retrouvées peut prêter à sourire quand on sait avec quelle emphase la police ne cesse d'insister sur le *« professionnalisme »* des terroristes. En attendant, elle vient de découvrir, dans une agglomération proche de Bombay, plus de 2 tonnes d'explosifs qui, selon un quotidien, auraient *« pu faire sauter la moitié de Bombay »*.

L'une des hypothèses avancées, ces derniers jours, à New-Delhi, justifie l'implication pakistanaise par le fait que les séparatistes sikhs du Pendjab, accusés d'être armés par le Pakistan, ont été décimés au cours d'impitoyables opérations de police et qu'au Cachemire, où la guerre s'éternise, les extrémistes musulmans, soutenus par Islamabad, perdraient, eux aussi, du terrain. Le Pakistan aurait donc décidé de *« frapper un grand coup »* à un moment où les nationalistes hindous ont le vent en poupe.

Même si l'implication des services secrets pakistanais se vérifiait, la responsabilité du gouvernement d'Islamabad n'en serait pas acquise pour autant. Au Pakistan, l'ISI est, en effet, un véritable Etat dans l'Etat que les politiques n'ont jamais réussi à contrôler. Dans ce pays, militaires, agents de renseignement, barons de la drogue et « soldats perdus » de la guerre d'Afghanistan échappent largement à l'autorité du pouvoir en place.

BRUNO PHILIP

□ **Victoire des communistes dans l'État du Tripura.** – Le Parti communiste (marxiste) indien a remporté, mardi 6 avril, les élections dans l'État du Tripura. Il s'agit d'un sérieux revers pour le Congrès du premier ministre Narasimha Rao, qui avait repris, il y a cinq ans, le contrôle de cet État du nord-est de l'Inde au PCM, déjà au pouvoir à Calcutta. Le chef local du PCM, Nripen Chakravarty, est âgé de quatre-vingt-huit ans. – *(UPI.)*

JAPON : succédant à M. Watanabe

M. Muto a été nommé ministre des affaires étrangères

Kabun Muto est devenu, mardi 6 avril, le nouveau ministre japonais des affaires étrangères, en remplacement de Michio Watanabe, démissionnaire pour raisons de santé *(nos dernières éditions du 7 avril)*. Après un intervalle de quelques heures pendant lequel il avait été provisoirement déchargé de ses fonctions et remplacé, à titre intérimaire, par le porte-parole du gouvernement, Yohei Kono, la démission de M. Watanabe est donc définitive.

Il était difficile à la diplomatie japonaise, souvent critiquée pour son manque d'initiatives et sa lenteur de réactions, de rester sans titulaire à une semaine de la réunion, à Tokyo, des ministres des affaires étrangères et de l'économie du G7 sur l'aide à la Russie. Le premier ministre, Kiichi Miyazawa, avait donc demandé à l'ancien grand argentier Tsutomu Hata de succéder à M. Watanabe.

M. Hata, qui dirige la faction du Parti libéral-démocrate (PLD) née de la scission du groupe des partisans de M. Takeshita, a refusé cette offre, *« non sans hésitations »*, relève la presse nippone. En apportant son soutien à M. Miyazawa, il risquait de réduire sa marge de manœuvres dans la lutte qu'il mène pour apparaître comme une solution alternative « réformiste » à l'équipe au pouvoir. Ayant échoué dans sa tentative de rallier un groupe qui menace de faire scission, M. Miyazawa s'est donc retourné vers M. Muto, membre du clan Watanabe.

Avec le départ de ce dernier, le premier ministre aura perdu, en peu de temps, deux de ses principaux soutiens politiques. Ce fut d'abord Shin Kanemaru, vice-président et « faiseur de rois » du PLD, arrêté pour corruption ; c'est désormais le cas de M. Watanabe, qui serait atteint d'un cancer. Mais ce dernier était, en même temps, un rival potentiel. Il était très apprécié au Gaimusho (le ministère des affaires étrangères), en raison de son poids politique, de ses efforts pour *« sortir la politique étrangère japonaise de son cadre bureaucratique »* – selon le quotidien *Asahi* – et du rôle qu'il avait joué dans l'adoption du projet, controversé, sur l'envoi de troupes nippones à l'étranger dans le cadre des missions de paix des Nations unies (loi PKO).

Mais, en même temps, M. Miyazawa devrait avoir les mains plus libres pour donner toute la mesure de ses initiatives politiques, s'il en a, souligne l'*Asahi*. Il se trouve, en effet, seul aux commandes pour mener à bien les réformes politiques attendues d'une opinion *secouée par les « affaires » à répétition*. Un sondage publié mardi dans l'*Asahi* indique que 69 % des personnes interrogées trouvent que les scandales ont atteint la limite du supportable.

Le nouveau ministre des affaires étrangères est un homme de soixante-six ans, fils et petit-fils de *député, élu neuf fois de suite* dans la circonscription de Gifu. Président de la commission d'études sur le système fiscal du PLD, ancien vice-ministre de l'intérieur, ancien ministre de l'agriculture, ce patron, *« fils de bonne famille »*, s'était opposé à l'ouverture du marché du riz aux importations étrangères. Secrétaire général adjoint du PLD, M. Muto a été ministre du commerce international et de l'industrie (MITI) dans le cabinet Kaifu en 1990.

P. de B.

□ **CORÉE DU NORD : l'ONU favorable à un dialogue avec Pyongyang sur le nucléaire.** – Le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a déclaré, mardi 6 avril, que le Conseil de sécurité des Nations unies était favorable à un dialogue pour résoudre le différend avec la Corée du Nord, qui refuse l'inspection de deux sites nucléaires. Cette déclaration intervient alors que la Chine a fait savoir qu'elle était opposée à toute sanction contre le pays voisin. Le Japon, pour sa part, souhaite que la réunion des ministres des affaires du G7, la semaine prochaine à Tokyo, discute de ce problème. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Le petit-fils du fondateur de l'apartheid a rejoint l'ANC

Hendrik Verwoerd, le père fondateur de l'apartheid, assassiné en pleine session parlementaire, le 6 septembre 1966, a dû se retourner dans sa tombe. Son petit-fils Wilhelm est membre du Congrès national africain (ANC) de M. Nelson Mandela depuis le mois d'avril 1992. Agé de vingt-neuf ans, M. Verwoerd est professeur de philosophie politique à l'université de Stellenbosh, point de passage obligé de l'élite afrikaaner, où son grand-père étudia la psychologie appliquée dans les années 20.

C'est la libération de Nelson Mandela, le 11 février 1990, qui plongea Wilhelm Verwoerd dans des abîmes de réflexion. *« Quand il est apparu à la télévision à sa sortie de prison, si généreux, si magnanime, j'ai immédiatement réalisé combien son incarcération avait été inutilement désastreuse »*, a confié le jeune professeur à John Carlin, le correspondant du quotidien britannique *The Independent* en Afrique du Sud.

Dix-huit mois plus tard, M. Verwoerd rencontrait Nelson Mandela. *« Il me demanda des nouvelles de ma grand-mère qui a quatre-vingt-douze ans. Son intérêt était sincère. Il ne s'agissait pas d'une gesticulation politique. J'en fus bouleversé. Je ne pouvais rien lui dire d'autre que : je suis désolé, je suis terriblement désolé pour tout ce qui s'est passé »*, explique Wilhelm. *« Ne parlons pas du passé, mais plutôt du futur »*, répondit M. Mandela, lui faisant comprendre qu'il pouvait dorénavant utiliser son nom pour *« soigner les plaies d'une société profondément blessée »*.

« J'ai rejoint l'ANC parce que c'était un acte public explicite, pour montrer mon adhésion aux principes de tolérance et de démocratie non raciale », dit-il, constatant que *« le fantôme de Verwoerd* (son grand-père) *est toujours parmi nous avec son incroyable pouvoir de nuisance »*. *« L'apartheid est aboli dans nos textes, mais il est toujours vivant dans l'esprit des gens, et nous devons réduire à néant ce qui reste de cette culture aberrante »*, professe Wilhelm Verwoerd, en considérant que la violence qui secoue le pays n'est pas celle de *« Noirs contre d'autre Noirs »* mais bel et bien *« notre violence, la violence sud-africaine »*.

« Puissance symbolique »

« Je m'en serais voulu de ne pas saisir l'occasion d'utiliser la puissance symbolique de mon nom pour nous débarrasser du sens racial de notre identité, pour mettre fin à ce « nous et eux », avoue M. Verwoerd. Il reste sceptique sur les raisons qui, au fond, ont conduit le président Frederik De Klerk et le Parti national (NP, au pouvoir depuis 1948) sur la voie des réformes.

« Ils n'ont toujours pas fait leur mea culpa. *De Klerk pense toujours que l'apartheid était un bon principe mais que celui-ci n'a pas marché »*, déplore M. Verwoerd qui travaille aujourd'hui sur un vaste projet d'éducation civique dont l'objectif est de préparer tous les Sud-Africains aux prochaines élections générales. *« C'est une goutte d'eau dans l'océan, je le sais, mais une goutte dont je veux assumer la responsabilité »*, dit-il, plaidant pour *« la reconstruction d'une société déshumanisée et brisée au nom de bonnes intentions »*.

F. F.

□ **CAMEROUN : l'opposition a l'intention de convoquer une Conférence nationale.** – Le président du Social Democratic Front (SDF), John Fru Ndi, a annoncé, mardi 6 avril, dans un communiqué, son intention de *« convoquer une Conférence nationale souveraine pour préparer l'avenir du Cameroun »*. M. Fru Ndi, arrivé en deuxième position à l'élection présidentielle d'octobre dernier, selon la Cour suprême, avait invoqué de graves irrégularités, et se considérait comme élu président du Cameroun. – *(AFP.)*

□ **KENYA : arrestation de cinq opposants et répression policière d'une manifestation.** – La police a arrêté, mardi 6 avril, à Nairobi, cinq personnalités de l'opposition – dont deux parlementaires, Raila Odinga, du parti FORD-Kenya, et John Maura, du parti FORD-Asili – tandis qu'elle réprimait une manifestation organisée par leurs sympathisants, qui participaient à une réunion de prières appelant à la fin des luttes tribales. L'opposition rend le gouvernement du président Daniel Arap Moi responsable des luttes tribales qui ont fait quelque 800 morts l'année dernière. – *(AFP.)*

□ **SÉNÉGAL : deux morts dans une attaque armée en Casamance.** – Deux personnes ont été tuées et deux blessées, lundi 5 avril, lors de l'attaque d'un véhicule de transport public par des hommes armés, en Casamance, à proximité du village de Koundioumdou, non loin de la frontière avec la Guinée-Bissau. Cette attaque a été attribuée aux séparatistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), dont les activités ont néanmoins diminué depuis le retour à Ziguinchor, la capitale régionale, le mois dernier, de l'abbé Diamacoune Senghor, chef du MFDC, jusqu'alors réfugié en Guinée-Bissau. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SOUDAN : libération de l'ancien premier ministre Sadek el-Mahdi.** – L'ancien premier ministre et chef du parti Oumma, Sadek el-Mahdi, a été libéré, mardi 6 avril, après avoir été interpellé et interrogé par les services de sécurité sur ses *« activités politiques hostiles »* au gouvernement, a annoncé l'agence officielle SUNA (*le Monde* du 7 avril). D'autre part, le dirigeant de l'Armée de libération populaire du Soudan (SPLA), le colonel John Garang, a annoncé, mardi, à Abuja au Nigeria, qu'il assisterait à la deuxième série de négociations de paix sur le Soudan, tout en disant son opposition à la présence des factions dissidentes de la SPLA. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : des militaires ont interdit la réunion du Haut Conseil de la République.** – Des militaires ont interdit, mardi 6 avril, l'accès au Palais du peuple, à Kinshasa, où devait se tenir une séance solennelle du Haut Conseil de la République (HCR), organe de la transition, sous la présidence de Mgr Laurent Mosengwo et en présence du corps diplomatique. Un militaire s'est borné à indiquer à un diplomate occidental que cette mesure était prise *« pour cause de travaux »*. *(AFP.)*

ARGENTINE : à six mois des élections législatives

La classe politique est éclaboussée par les affaires de corruption en Italie

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Les effluves des affaires de corruption en Italie ont envahi Buenos-Aires, où les accusations sur d'éventuelles ramifications en Argentine des scandales italiens se multiplient, éclaboussant les deux principaux partis politiques. En pleine année électorale, les noms de proches collaborateurs de l'actuel président, Carlos Menem (péroniste), comme ceux de ministres de l'ancien président Alfonsin (radical) sont cités par la presse.

Les pistes avancées concernent une série de donations et de crédits portant sur plusieurs millions de dollars octroyés ces dernières années par l'Italie, dans le cadre d'un traité d'association remontant à 1987.

Les grands quotidiens affirment que la plupart de ces projets n'ont jamais été réalisés, ou qu'ils ont été confiés à des entreprises italiennes aujourd'hui dans le collimateur des juges romains.

Ce serait, notamment, le cas de la société Bonifica, dont les activités en Italie, mais aussi dans des pays du tiers-monde, font l'objet d'enquêtes dans le cadre de l'opération *« Mani pulite »* (mains propres). En Argentine, Bonifica se serait vu confier, en 1990, la réalisation d'un programme de construction de logements sociaux pour une valeur de 59 millions de dollars. Mais on rappelle aussi l'achat, en 1987, d'une banque argentine (la Banque d'Italie Rio de la Plata) par la Banca del Lavoro, qui, à l'époque, avait provoqué des suspicions au sein de la justice argentine.

Parer au plus pressé

Pour étayer leurs soupçons, les magazines politiques n'hésitent pas à rappeler, à grand renfort de photos, les amitiés étroites unissant des politiciens et des hommes d'affaires argentins avec leurs pairs italiens.

L'une des cibles favorites est Gianni De Michelis, ancien ministre des affaires étrangères, qui aimait partager la *dolce vita* avec des membres de l'establishment argentin avant de tomber en disgrâce dans son pays.

Alors que la justice italienne s'apprêterait à remonter la filière argentine de l'argent noir, le juge Martin Irurzun, de Buenos-Aires, a demandé des informations à ses collègues romains. A six mois des législatives, le thème de la corruption est devenu l'arme principale de la campagne. M. Alfonsin a ouvert le feu en accusant le beau-frère du président Menem, Karim Yoma, d'avoir réclamé des pots-de-vin à des hommes d'affaires espagnols. Certains ont interprété ce geste comme une mesure de diversion.

Dans l'entourage de M. Menem, on contre-attaque en soulignant que le traité d'assistance avec l'Italie, mais aussi avec l'Espagne, a été conclu par M. Alfonsin, qui bénéficiait de l'amitié des leaders de la social-démocratie européenne.

M. Alfonsin a demandé à deux de ses anciens ministres de se présenter de leur propre chef devant la justice pour dissiper les rumeurs.

Pour le président Menem, dont le gouvernement a été à plusieurs reprises ébranlé par des scandales liés à la corruption et au blanchiment de narcodollars, il s'agit de parer au plus pressé. Afin de chasser les fantasmes de la corruption à l'italienne, il propose un meilleur contrôle du financement des partis politiques en Argentine.

CHRISTINE LEGRAND

PÉROU : un an après son coup d'Etat civil

M. Fujimori estime pouvoir dresser un bilan positif de ses mesures-chocs

La situation des droits de l'homme, violés aussi bien par les forces armées que par les mouvements rebelles, a continué de se détériorer au Pérou depuis le coup d'Etat civil du président Fujimori, le 5 avril 1992, affirme, dans son dernier rapport, l'organisation américaine Americas Watch. M. Fujimori a, quant à lui, dressé un bilan positif de ses actions pour combattre un système politique « vicieux et décadent » et s'est félicité des succès obtenus en matière de lutte antiterroriste.

LIMA

de notre correspondante

« Je ne me repens pas le moins du monde d'avoir pris les mesures de force du 5 avril, a déclaré le président Alberto Fujimori. *Je suis satisfait de ce que j'ai fait en matière de lutte contre le terrorisme, de moralisation, et de réinsertion au sein de la communauté financière internationale. »* Un an après son putsch civil (suspension de la Constitution, dissolution du Parlement et destitution des juges de la Cour suprême), M. Fujimori peut mettre en avant la capture, en septembre, du numéro un du parti communiste du Sentier lumineux (maoïste), Abimaël Guzman, et celle d'une grande partie de son état-major.

Les insurgés du mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (guévariste) ont encaissé un coup tout aussi dévastateur avec l'arrestation de leur chef, Victor Polay, et la désertion massive de leurs militants. En mars, le nombre d'attentats a diminué de moitié.

Sur le plan économique, le bilan est satisfaisant, bien que le putsch civil ait retardé d'un an la réinsertion du pays au sein de la communauté financière internationale. Ce processus est désormais sur la bonne voie, puisque le FMI a signé un accord de *« facilités élargies »*, et le Pérou est redevenu une bonne place pour les investisseurs.

Une popularité enviable

Côté politique, M. Fujimori a dû faire marche arrière après son coup de force. Cédant à la pression de ses voisins latino-américains et des Etats-Unis, il a organisé l'élection d'un Conseil constituant démocratique (CCD). Son parti a obtenu 37 % des suffrages, ce qui lui permet de jouir d'une confortable majorité au sein de cette assemblée, avec 44 des 80 sièges. M. Fujimori a, en revanche, essuyé un échec cuisant aux municipales, en janvier.

Sa popularité est enviable : d'après une enquête de l'agence Imasen, dans la capitale, où vit un Péruvien sur trois, 52 % de la population approuvent la gestion de M. Fujimori, 45 % estiment que son coup d'Etat civil était une décision correcte, 33 % la désapprouvent mais jugent qu'elle était nécessaire...

A l'étranger, les réticences face au régime subsistent. Les préoccupations sur la violation des droits de l'homme et les menaces pesant sur la liberté de la presse ont été évoquées directement par l'administration Bush, puis par celle de M. Clinton. De plus, les travaux du CCD n'apparaissent pas comme une garantie du rétablissement authentique de la démocratie. La nouvelle Constitution imposée par la majorité semble faite sur mesure pour légitimer le putsch civil, instaurer une *« dictature constitutionnelle »*, comme l'a défini l'ex-sénateur Enrique Bernalès, rapporteur de la commission des droits de l'homme à l'ONU, et permettre à M. Fujimori de se faire réélire.

L'ex-député du Parti populaire chrétien Lourdes Flores, membre de la minorité présente au CCD, explique : *« Le CCD ne contrôle pas l'exécutif car la majorité n'a aucune autonomie. L'équilibre du pouvoir n'est donc pas rétabli, d'autant plus que le pouvoir judiciaire est en liberté surveillée. »* La *« dictature constitutionnelle »* ne semble cependant pas gêner grand monde actuellement au Pérou, où la population réclame avant tout l'ordre.

NICOLE BONNET

ÉTATS-UNIS : premier revers de M. Clinton face au Congrès

Les sénateurs sont partis en vacances sans avoir voté le plan de relance

Le Sénat s'est séparé, lundi 5 avril, pour deux semaines de vacances de Pâques sans avoir adopté le plan de relance de plus de 16 milliards de dollars proposé par le président Bill Clinton, ce qui constitue le premier revers de ce dernier face au Congrès. Ce plan avait été voté le 18 mars par la Chambre des représentants, en même temps que les grandes lignes du programme économique de la nouvelle administration, fondé sur une hausse des impôts et des coupes budgétaires pour réduire le déficit du budget de l'Etat.

Les démocrates, qui soutiennent les projets de M. Clinton, disposent de la majorité dans les deux Chambres du Congrès. Mais avec 57 membres sur 100, ils ne sont pas assez puissants au Sénat pour bloquer les manœuvres dilatoires des républicains (*le Monde* du 7 avril). Pendant plus d'une semaine, ces derniers ont réussi à bloquer l'adoption du plan, destiné à créer quelque 500 000 emplois (projets de travaux publics et emplois d'été notamment). Après plusieurs heures de négociations, lundi soir, entre les chefs de la majorité et de la minorité du Sénat, les démocrates ont décidé de renoncer provisoirement à leurs efforts et de se remettre à l'ouvrage à partir du 20 avril. – (*AFP.*)

Les autorités égyptiennes avaient mis les Américains en garde contre les risques d'attentats

NEW-YORK

de notre correspondant

Le président Bill Clinton a indiqué, mardi 6 avril, lors d'une conférence de presse à Washington, en présence de son homologue égyptien, Hosni Moubarak, qu'il avait ordonné un examen complet des informations communiquées au FBI par les autorités du Caire avant l'attentat, commis le 26 février dernier, contre le World Trade Center de New-York. *« Depuis les déclarations faites par M. Moubarak*, a-t-il déclaré, *j'ai ordonné de revoir les informations sur ce que nous savions, quand nous l'avions appris et ce que nous en avions fait, et je ne sais pas, pour l'instant, quelles seront les réponses apportées à ces questions. »*

« Je pense que le président Moubarak sera de mon avis pour dire que nous [les Etats-Unis] *avons tenté de renforcer notre coopération avec l'Egypte pour combattre le terrorisme international*, a ajouté M. Clinton. *Depuis que j'ai pris mes fonctions de président, nous avons envoyé en Egypte de hauts responsables américains et ils sont restés sur place environ une semaine pour étudier le meilleur moyen de renforcer notre coopération et l'échange de nos informations. »* Le président américain, qui s'est dit prêt *« à faire davantage »* dans ce domaine, a précisé qu'il envisageait de revoir les méthodes de lutte antiterroriste pratiquées aux Etats-Unis de façon à renforcer leur efficacité.

De son côté, le président égyptien a assuré que *« personne ne pouvait savoir ce qui allait se passer au World Trade Center »*. Ces propos sont apparus en net retrait par rapport aux déclarations faites, la veille, à la chaîne de télévision CNN et au *New York Times*, dans lesquelles M. Moubarak avait indiqué que non seulement Le Caire avait averti Washington du danger que pouvait constituer la présence d'un réseau de musulmans fondamentalistes aux Etats-Unis, mais que l'attentat contre les *« tours jumelles »* aurait *« pu être évité si vous aviez écouté nos conseils »*.

Peu après, le porte-parole du département d'Etat confirmait que l'Egypte avait bien averti les Etats-Unis, ajoutant que ces informations ne faisaient pas précisément allusion à un éventuel attentat terroriste et que des enquêteurs du FBI s'étaient rendus au Caire, à plusieurs reprises, la dernière fois du 6 au 11 février. Selon certaines sources officielles, c'est au cours de ces discussions que les policiers égyptiens auraient mis en garde leurs collègues américains à propos des activités du cheikh Omar Abdel Rahman et de ses disciples, parmi lesquels figurent deux des cinq personnes soupçonnées d'avoir participé à l'attentat du World Trade Center (un sixième suspect est en fuite) et incarcérées.

SERGE MARTI

□ **La justice égyptienne reporte le procès de cheikh Omar Abdel Rahman.** – Le procès de Cheikh Omar Abdel Rahman, chef spirituel du mouvement islamiste Jamaa Islamiya, qui avait été rouvert, en son absence, mardi 6 avril, au Fayoum, à 100 kilomètres au sud-ouest du Caire, devant un tribunal d'exception, a été reporté au 8 juin (*le Monde* du 7 avril). Ce report a été décidé à la demande de la défense et du parquet, ce dernier faisant valoir que l'accusé, qui réside aux Etats-Unis, n'avait pu se voir notifier une convocation à comparaître. – (*AFP.*)

POLITIQUE

La mise en place de la nouvelle direction du PS

Michel Rocard appelle à « refonder la gauche »

La direction provisoire du Parti socialiste s'est installée mardi 6 avril au siège du parti. *Michel Rocard, qui la préside,* a adressé aux militants une lettre les appelant à participer aux « états généraux » du PS, *prévus* pour les 2, 3 et 4 juillet prochain. Des « assises de la gauche » seront organisées, en concertation avec les autres forces qui envisageront d'y participer, à l'automne.

La direction provisoire du Parti socialiste, mise en place par le comité directeur pour préparer des « états généraux » du PS en juillet et des « assises de la gauche » à l'automne, s'est réunie pour la première fois, mardi, au siège du parti, sous la présidence de Michel Rocard. Celui-ci, accueilli à son arrivée par les applaudissements de militants socialistes, à l'extérieur, et de « permanents », à l'intérieur, a pris possession du bureau occupé par les premier secrétaires successifs depuis l'installation du PS dans ces locaux, François Mitterrand, Lionel Jospin, Pierre Mauroy et Laurent Fabius. Dans une lettre adressée aux militants et que publiera cette semaine l'hebdomadaire du PS, *Vendredi*, l'ancien premier ministre écrit notamment : *« Nous sommes héritiers de l'histoire du socialisme dans ce pays et comptables de son avenir. Il faut lui redonner un espace, une orientation, une espérance. Je n'ai pas d'autre priorité. Tout s'efface derrière cette tâche de refondation, à laquelle je consacrerai toutes mes forces. »*

Michel Rocard revient, dans cette lettre, sur la réunion du comité directeur du 3 avril, pour indiquer : *« Le comité directeur a pris ses responsabilités dans les conditions difficiles que vous connaissez. Il l'a fait dans la clarté, à l'issue d'un débat digne, conclu par un vote conforme aux règles. »* *« Une urgence,* ajoute-t-il, *dominait toutes les autres : vous rendre la parole, sincèrement, loyalement, sans craindre vos critiques à venir et dans l'espoir que vos propositions permettent de construire une formation entièrement nouvelle. »* Estimant que *« le caractère écrasant de la victoire de la droite peut conduire rapidement à des débats ou des confrontations importants »*, le maire de Conflans-Sainte-Honorine affirme : *« Pour y être prêts, il est d'extrême urgence de reconstruire chez nous. »* Il appelle les militants socialistes à *« se mettre au travail, écouter, analyser, discuter, critiquer, proposer »*.

Devant les dix autres membres de la direction provisoire, Michel Rocard a exprimé la conviction qu'il existe de bonnes chances de parvenir au rassemblement des socialistes lors des *états généraux.* Il a répété que cette tâche est celle à laquelle il entend se consacrer dans les mois qui viennent, sans *« inverser les priorités »*, c'est-à-dire en renvoyant à plus tard la préparation de l'élection présidentielle. Il a indiqué, en outre, qu'il souhaite travailler avec une *« direction resserrée, conviviale et solidaire »*. Plusieurs participants, membres du bureau exécutif ou du secrétariat national auxquels la direction provisoire se substitue, ont relevé une différence de climat. Alors que le bureau exécutif était, le plus souvent, le lieu d'expression des courants, la direction provisoire semble devoir être davantage une instance de concertation et de coordination.

Concertation sur les modalités

Les tâches des uns et des autres seront définies dans les prochains jours, en fonction des réponses des secrétaires et délégués nationaux de l'ancienne structure aux offres de travail en commun qui leur sont faites. Les responsables de l'ensemble des secteurs du parti doivent se réunir jeudi matin, après que le président de la direction provisoire se sera adressé aux « permanents », c'est-à-dire au personnel du PS. L'installation des nouveaux responsables ou de ceux qui seront reconduits se fera la semaine prochaine.

La direction provisoire a publié un communiqué précisant que, *« dans l'attente des états généraux du Parti socialiste, qui joueront également le rôle de congrès constituant et désigneront une nouvelle direction, elle assumera l'ensemble des responsabilités qui reviennent, statutairement, à la direction nationale »*. Elle indique que *« la mission qui lui a été confiée par le comité directeur – et qui est unanimememnt attendue par les militants – est de mettre en œuvre immédiatement »* ces états généraux. *« La direction est saisie par des fédérations et des militants de propositions diverses concernant les modalités d'organisation de ces états généraux,* précise le communiqué. *C'est donc après concertation avec les auteurs de ces propositions que seront définis, la semaine prochaine, les modes de travail et les compétences du nécessaire groupe de travail préparatoire. »*

« Un grand débat démocratique »

Une carte de participation à la préparation des états généraux sera remise aux adhérents du PS et aux sympathisants qui souhaitent y participer. Le porte-parole de la direction, Jean Glavany, a indiqué que ces états générfaux se réuniront les 2, 3 et 4 juillet prochain. Parallèlement, sera lancée par un *« groupe de travail indépendant de la direction provisoire la réflexion avec nos partenaires du camp du progrès pour les assises, qui auront lieu à l'automne »*. Jean Glavany a ajouté que *« le rassemblement de tous doit avoir lieu pour un grand débat démocratique, en refusant la logique des courants »*.

En ouvrant le débat sur les modalités d'organisation des états généraux, la direction répond au souci exprimé par les fédéreations du Nord (mauroyiste) et du Pas-de-Calais (fabiusienne), qui veulent éviter le « verrouillage » de ces états généraux et une nouvelle bataille de courants, dans laquelle il leur serait malaisé de se situer. Les premières réactions des fédérations, à une ou deux exceptions près, semblent éloigner la menace d'une scission, mais les rocardiens et leurs alliés peuvent redouter que les fabiusiens ne se préparent à une « guerre de tranchées ».

PATRICK JARREAU

Les fédérations fabiusiennes veulent éviter la rupture

Plusieurs fédérations socialistes ont pris position sur la mise en place d'une direction provisoire du parti et sur l'organisation d'états généraux. Dès lundi soir 5 avril, la commission exécutive de la fédération du Nord, réunie à Lille pendant quatre heures, et le secrétariat fédéral du Pas-de-Calais, à Lens, ont adopté un texte adressé à toutes les fédérations, ainsi qu'à la direction provisoire du PS, nous indique notre correpondant à Lille, Jean-René Lore. *« Après une dure défaite électorale, le PS vient de s'infliger une nouvelle épreuve »*, ont déclaré, mardi matin, au cours d'une conférence de presse organisée à Lille, les deux premiers secrétaires, Daniel Percheron (Pas-de-Calais), jusqu'à présent allié de Laurent Fabius, et Bernard Roman (Nord), proche de Pierre Mauroy.

Dans une lettre envoyée à Michel Rocard, les deux secrétaires fédéraux reprochent au comité directeur d'avoir, le 3 avril, *« tranché prioritairement – et, même, exclusivement – les querelles de personnes »*, prenant ainsi *« le risque d'enterrer la procédure »* des états généraux. Ils affirment rester *« ouverts à toutes les initiatives qui viseront à conduire* [le] *débat dans l'unité retrouvée des socialistes »*.

« Les événements du week-end ont montré la faillite de la direction au niveau des principaux responsables », a commenté Daniel Percheron, sans en attribuer la responsabilité à la *« qualité des hommes »*, mais au système de gouvernement du PS. Selon lui, ce système a vécu et il faut mettre les courants à l'écart pour permettre *« à tous de s'exprimer sur le fond »*. *« Que les adhérents socialistes,* insiste Bernard Roman, *se réapproprient leur parti ! Qu'ils fassent entendre leur voix, sur le fond comme sur la forme ! »* Daniel Percheron a plaidé pour la désignation des délégués et des candidats par vote à bulletin secret et uninominal, ce qui donnerait à ces deux fédérations, les plus importantes par le nombre d'adhérents, un poids considérable dans le parti. Le premier secrétaire du Pas-de-Calais, qui ne l'ignore pas, a proposé une formule de pondération.

Dès aujourd'hui, indique le texte envoyé aux autres fédérations, celles du Nord et du Pas-de-Calais *« engagent leurs propres états généraux dans l'ensemble de leurs sections, en appelant les adhérents socialistes à se saisir, sans restriction aucune, de tous les éléments du débat ; en l'ouvrant, dans le même temps, à toutes les forces de gauche et de progrès, associatives ou syndicales, politiques, et à toutes celles et à tous ceux que l'avenir de la gauche intéresse, préalable aux assises de la gauche qui devront se tenir avant la fin de l'année 1993 »*. Le texte a été adopté par quarante-huit voix (dix-huit membres de la commission exécutive ne prenant pas part au vote) dans le Nord, et par vingt-trois voix (il y a eu trois abstentions), au secrétariat fédéral, dans le Pas-de-Calais. Les rocardiens, notamment, ont refusé de s'y associer.

Volonté d'apaisement

Le bureau exécutif de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, à majorité fabiusienne, a adopté à l'unanimité, mardi soir, un texte d' *« apaisement »*, dans lequel il exprime son souhait de *« participer à toute initiative qui rassemblera la totalité des socialistes »*. *« Le souci de notre fédération est de se projeter dans son avenir propre avec le sens de ses difficultés et le souci d'en sortir »*, a indiqué le premier secrétaire fédéral, François Bernardini, membre de l'ancien bureau exécutif du PS, après la réunion.

En Gironde, les socialistes ont désigné, lundi soir, leur nouveau premier secrétaire fédéral, nous indique notre correpondant. Alain Anziani, un avocat bordelais, fabiusien, a été élu par quarante-sept voix sur quarante-neuf par la commission exécutive du PS girondin. Le précédent premier secrétaire, Serge Lamaison, fabiusien lui aussi, s'était démis de ses fonctions au lendemain du second tour des élections législatives, marquées par la perte de six députés sur huit sortants. Alain Anziani, qui a bénéficié d'un appui très large (les fabiusiens détiennent vingt-cinq sièges à la commission), s'est appliqué à ne pas jeter d'huile sur le feu en présentant la résolution qui accompagnait sa candidature. *« Ce qui s'est passé à Paris n'est pas un spectacle réjouissant,* a-t-il dit. *C'est pourquoi ma première ambition est de rejeter, en Gironde, les courants et les clans. J'ai également proposé de reprendre le dialogue avec la base et, enfin, d'élargir le secrétariat fédéral lors du prochain congrès, non pas en fonction de la logique des courants, mais en tenant compte des propositions de chacun. »*

Autre fédération fabiusienne, celle de l'Aude a adopté, lundi, au niveau de sa commission exécutive, une déclaration par laquelle elle *« regrette et désapprouve les comportements du dernier comité directeur »*. Elle annonce qu'elle *« va mettre en œuvre tous les moyens pour engager les socialistes audois dans une démarche d'analyse lucide, de réflexion sérieuse et démocratique et aboutir à une nécessaire rénovation »*.

Les membres de la commission exécutive fédérale de l'Isère, réunie lundi à Bourgoin-Jallieu, ont désapprouvé, par quatre-vingts voix contre dix-huit, l'initiative de Michel Rocard et sa prise de pouvoir au PS, indique notre correspondant Claude Francillon. Dans un texte présenté par les proches de Louis Mermaz, le maire de Vienne, ancien ministre, et par les membres du courant fabusien, la commission condamne très sévèrement l'éviction de l'ancien premier secrétaire, Laurent Fabius, et récuse la nouvelle direction provisoire. Ils réclament le *« retour à la légalité et à la démocratie »* au sein des instances dirigeantes du PS. Cependant, après la réunion, le premier secrétaire fédéral, Jean Bourdier, proche de Louis Mermaz, a déclaré : *« Même si nous avons eu des positions très divergentes* [avec les rocardiens], *le terme de scission n'a jamais été prononcé, ni même évoqué, ni envisagé par aucun des participants. Il y a, certes, entre nous un désaccord fondamental, mais nous saurons, comme par le passé, le surmonter. »* La fédération organisera, le 21 avril, une assemblée générale de ses militants.

La fédération de l'Ariège, à majorité jospiniste, a réuni, elle aussi, sa commission exécutive, qui a décidé d' *« aborder en totale unité la période difficile qui s'annonce »* et d'apporter sa *« contribution originale au processus de rénovation et de reconstruction du PS »*. Curieusement, une fédération à majorité rocardienne, celle des Hauts-de-Seine, mettant en minorité son premier secrétaire, Jean-François Merle, a adopté, en commission exécutive, une déclaration hostile à la direction provisoire du PS. *« Le comité directeur n'a posé que des problèmes de personnes, qui sont seconds par rapports aux choix politiques »*, déclare ce texte, qui *« condamne les conclusions du comité directeur quant au changement de direction »*. Il a été adopté par dix-sept voix (fabiusiennes et poperénistes) contre seize (rocardiennes), et il y a eu huit abstentions (chevènementistes et jospinistes).

Les députés socialistes revendiquent leur « autonomie » par rapport au parti

Trois jours après les éclats du comité directeur, les députés socialistes n'ont pas ajouté la discorde à la discorde au cours de leur réunion de groupe où la volonté d'apaisement l'a provisoirement emporté sur celle d'en découdre.

Les fabiusiens ont certes pris acte de la situation créée par le remplacement de leur chef de file par Michel Rocard. *« Les liens ne sont plus les mêmes qu'hier »*, a expliqué le président du groupe, Martin Malvy, proche de M. Fabius, à l'issue de la réunion. *« Les structures traditionnelles ont vacillé. Les liens les plus forts sont entre le président du groupe et le comité directeur. » « Si le comité directeur ne se réunit plus, les liens se distendent. Quel est mon interlocuteur à la direction provisoire ? C'est une question à laquelle je n'ai pas de réponse »*, a ajouté M. Malvy.

Pour autant, les fabiusiens n'ont pas profité de leur très net avantage numérique – le groupe compte vingt-cinq députés fabiusiens sur cinquante-deux – pour durcir le ton à l'encontre de la direction provisoire du Parti. Il n'a pas été question de rupture ni de scission, mais d' *« autonomie »*, alors qu'il existe d'ordinaire un lien hiérarchique très fort entre le bureau exécutif et le groupe socialiste. En cas de litige au sein du groupe, les statuts précisent en effet qu'il appartient au bureau de trancher.

Protestations chez les sénateurs

L'*« autonomie »* a en tout cas ravi Jean-Pierre Chevènement qui a demandé aussitôt la liberté de vote, proposition qui a reçu, a-t-il dit, l'appui de Pierre Bérégovoy. M. Malvy a indiqué cependant que les règles de fonctionnement du groupe étaient pour l'instant *« en discussion »*. La composition du bureau, décidée mardi, a donc été très œcuménique, avec deux proches de Jacques Delors, Jean-Pierre Balligand et Jean-Yves Le Déaut, un fabiusien, Jean-Michel Boucheron, une poperéniste, Martine David, un rocardien, Michel Destot, et un jospinien, Alain Rodet.

Au Sénat, où la composition par courants est plus équilibrée, la tonalité a été paradoxalement plus belliqueuse. Les fabiusiens, Michel Dreyfus-Schmidt, Françoise Seligman et Josette Durieux, notamment, ne se sont pas privés de revenir en termes vifs sur le vote de samedi.

A l'issue de la réunion, le président du groupe, Claude Estier, proche de Lionel Jospin, a assuré que le groupe socialiste du Sénat allait devenir *« un lieu d'unité du Parti socialiste dans lequel le débat s'effectuera en parallèle à la préparation des états généraux prévus en juillet »*. *« Le groupe a été unanime pour considérer que, dans la période actuelle, il était indispensable de maintenir sa cohésion »*, a-t-il ajouté avant d'indiquer qu'*« une majorité arithmétique existe pour une approbation »* de l'opération menée samedi par Michel Rocard. A l'invitation de M. Estier, le nouveau patron du PS devrait d'ailleurs venir devant le groupe la semaine prochaine.

M. Dreyfus-Schmidt n'en a pas moins regroupé autour de lui, après la réunion du groupe, *« une vingtaine de sénateurs appartenant à plusieurs courants »* pour protester contre *« la violation manifeste des statuts du parti »*. A l'issue de cette réunion, ces sénateurs ont fait savoir leur désir *« de se revoir prochainement, en liaison avec leurs camarades députés »* et de faire connaître *« rapidement les initiatives »* qu'ils envisagent de prendre.

Deux sénateurs ont d'ores et déjà fait savoir leur désir de prendre des distances avec le groupe en demandant un simple rattachement administratif : il s'agit de l'ancien ministre du budget Michel Charasse, fabiusien et proche de François Mitterrand, et de Paul Loridant, chevènementiste.

GILLES PARIS

Devant le comité central du PC

Charles Fiterman propose de convoquer des « assises communistes »

Le comité central du Parti communiste, réuni mercredi 7 et jeudi 8 avril à Paris, devait se prononcer sur un rapport de Robert Hue, membre du bureau politique chargé des élections et des collectivités territoriales, rapport consacré à *« la situation politique et l'activité des communistes au lendemain des élections législatives »*. Dès lundi, le bureau politique a été informé par Charles Fiterman – qui y revenait pour la première fois depuis cinq mois – d'une proposition visant à *« convoquer d'ici à la fin de l'année des assises communistes en vue de la création d'un nouveau parti de transformation sociale »*.

Cette initiative qui, selon le chef de file des refondateurs, *« n'a pas reçu un accueil très chaleureux »* de la part de la direction du PC, devait cependant être précisée devant le comité central. *« Tout le problème est de savoir si le Parti communiste limite son ambition à une action contestataire marginale en se satisfaisant d'exister encore, ou s'il entend contribuer de façon décisive à la fois à reconstruire la force influente de transformation sociale qui fait actuellement défaut et à réaliser le vaste et nouveau rassemblement des forces de progrès, indispensable pour sortir la France de la crise historique qu'elle est en train de vivre »*, affirme M. Fiterman.

On juge, en effet, chez les refondateurs, que la direction du PC s'est employée un peu rapidement à répandre l'idée selon laquelle les communistes auraient réalisé *« une bonne performance »* aux élections législatives. C'est *« toujours la vieille recette selon laquelle on peut faire d'un faux-semblant une évidence, pour peu qu'on l'affirme avec suffisamment d'aplomb »*, dit Charles Fiterman, en soulignant que le résultat du PC au premier tour (9,21 %) constitue *« le plus mauvais score du PCF à une élection législative depuis 1932 »*.

L'ancien ministre des transports, qui propose de *« dépasser les formes obsolètes d'organisation politique repérables sous le qualificatif de centralisme démocratique »*, a déjà établi le mode d'emploi des assises communistes. Celles-ci se dérouleraient au niveau local, départemental, puis national. Un collectif serait ensuite chargé de préparer le congrès constitutif de la nouvelle formation, lequel adopterait les statuts du nouveau parti et déciderait de son nom. Pour ce qui le concerne, Charles Fiterman souhaiterait que *« la dénomination « communiste » soit maintenue »*.

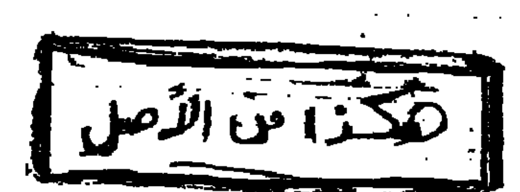
Une initiative de M. Herzog

Cette proposition a reçu le soutien de Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, et de Philippe Herzog, député européen et responsable de la section économique du PC, qui juge toutefois que *« la création d'un deuxième Parti communiste n'est pas à l'ordre du jour »*. M. Herzog, de son côté, a écrit à plusieurs personnalités pour leur proposer l'organisation d'*« états généraux pour un projet de société »*. *« La transformation en profondeur et la mutation du PCF, la refondation du PS et les états généraux de la gauche, la réflexion des écologistes, celle des mouvements et des clubs, ne peuvent que gagner au développement d'initiatives contribuant à leur rapprochement et au travail en commun »*, explique M. Herzog, qui privilégie trois thèmes de réflexion : l'emploi, l'Europe et la question du pouvoir.

Bien qu'il n'ait pas voulu révéler les noms des personnalités auxquelles il a soumis son projet, Philippe Herzog souhaite la participation à ces états généraux des différentes composantes de la gauche, des écologistes, du milieu associatif, des syndicats, des intellectuels, mais aussi des dirigeants d'entreprise, voire des représentants *« de sensibilités de droite »*. Une coordination nationale serait mise en place au mois de mai prochain. Les états généraux seraient d'abord organisés dans les régions, pour s'achever au cours du second semestre de 1994.

J.-L. S.

□ **Rencontre entre Charles Fiterman et Jean-Pierre Chevènement.** – Le chef de file des communistes refondateurs, Charles Fiterman, accompagné de Marcel Trigon, maire d'Arcueil (Val-de-Marne), a rencontré, mardi 6 avril, Jean-Pierre Chevènement, député PS du Territoire de Belfort, animateur du Mouvement des citoyens, qui avait à ses côtés Georges Sarre, député PS de Paris. Ils sont convenus d'établir entre eux une concertation permanente *« en vue d'approfondir les convergences et de susciter des actions communes »*. Dans un premier temps, ils ont décidé de prendre des initiatives pour s'opposer au projet de dénationalisation de la Banque de France.



POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Le RPR et l'UDF se partagent à égalité les présidences des six commissions permanentes

L'Assemblée nationale devait installer, mercredi 7 avril, en séance publique, son nouveau bureau dont la composition a fait l'objet, mardi, d'un accord à l'amiable entre les présidents de groupe, comme le veut la coutume parlementaire.

L'élection du bureau du Palais-Bourbon doit *« s'efforcer de reproduire »* la *« configuration politique »* de l'Assemblée. Cet article 10 du règlement intérieur a donné lieu à une pratique consensuelle depuis le début de la V[e] République, les différents groupes se répartissant à la proportionnelle les différents postes selon un calcul prenant en compte l'importance relative des fonctions de président (valant 4 points), de vice-président (2 points), de questeurs (2,5 points) et de secrétaire (1 point). Seul accroc à la tradition, l'élection du bureau sous la huitième législature (1986-1988), marquée par une majorité RPR-UDF étriquée et une forte présence du Front national, s'était déroulée selon le scrutin plurinominal majoritaire.

La nouvelle majorité étant aujourd'hui sans ambiguïté, les présidents de groupe se sont conformés, mardi 6 avril, à la coutume. Le RPR se voit attribuer deux vice-présidences, confiées à Nicole Catala (Paris) et Eric Raoult (Seine-Saint-Denis), une questure qui revient à Jacques Godfrain (Aveyron) et cinq secrétaires. L'UDF détiendra trois vice-présidences que se partagent Pierre-André Wiltzer (Essonne), Gilles de Robien (Somme) et Loïc Bouvard (Morbihan), une questure confiée à Ladislas Poniatowski (Eure) et six secrétaires. Le PS, auquel aurait pu revenir une vice-présidence, a finalement préféré une questure, poste stratégiquement plus prisé puisqu'il confère des pouvoirs en matière d'administration intérieure de l'Assemblée et de gestion du personnel. C'est Bernard Derosier (Nord) qui est le candidat socialiste à cette fonction. Le PS aura en outre un poste de secrétaire. Quant au PC, il se voit attribuer la sixième vice-présidence qu'assumera Jacques Bruhnes (Hauts-de-Seine).

Tout aussi attendues étaient les tractations au sein de la nouvelle majorité en vue de se répartir les présidences des six commissions permanentes et de la délégation aux affaires européennes. Avant même la réunion des présidents de groupe, quatre présidences de commissions étaient déjà tacitement « réservées » pour des raisons de haute diplomatie : il était ainsi convenu d'accorder à l'UDF la présidence de la commission des affaires étrangères et celle de la commission des finances – qui devraient revenir sauf coup de théâtre respectivement à Valéry Giscard d'Estaing (Puy-de-Dôme) et Jacques Barrot (Haute-Loire) – et au RPR la présidence de la commission des lois, attribuée à Pierre Mazeaud (Haute-Savoie), et celle de la commission de la défense nationale et des forces armées. Cette dernière fait l'objet d'une âpre rivalité entre deux postulants au sein du RPR, Jacques Baumel (Hauts-de-Seine) et Jacques Boyon, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense de 1986 à 1988.

Vers un pôle anti-Maastricht ?

Le RPR souhaitait également mettre la main sur la commission de la production et des échanges et sur la commission des affaires culturelles, sociales et familiales. Mais à la suite d'une forte résistance de l'UDF, qui tenait à la commission de la production – guignée par André Santini (Hauts-de-Seine), – le parti chiraquien a dû se contenter de la présidence de la commission des affaires culturelles, sociales et familiales, à laquelle postulent concurremment trois candidats du groupe, Jean-Yves Chamard (Vienne), Elisabeth Hubert (Loire-Atlantique) et Michel Péricard (Yvelines). En échange de cette concession, le RPR a obtenu que le poste de rapporteur général du budget revienne à Philippe Auberger (Yonne).

Si elle n'a pas le statut constitutionnel d'une commission permanente, la délégation pour les Communautés européennes est aussi très convoitée. L'UDF était bien sûr tentée, mais le RPR n'a pas eu de mal à brider ses ambitions, faisant valoir qu' Alain Lamassoure était déjà en charge du dossier européen au gouvernement et que M. Giscard d'Estaing sera également présent sur le terrain européen à la tête de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée. Il reste maintenant à savoir si la présidence de cette délégation reviendra à un « pro-Maastricht » ou à un « anti-Maastricht » du RPR, étiquette qui conserve toute sa pertinence même si beaucoup feignent aujourd'hui de considérer au sein du parti néo-gaulliste que le débat sur l'Union européenne interfère peu dans le partage des postes de l'Assemblée. Philippe Séguin et Pierre Mazeaud, qui se sont illustrés dans le combat contre le traité de Maastricht, contrôlant l'un l'hôtel de Lassay et l'autre, en principe, la présidence de la commission des lois, une délégation pour les Communautés européennes présidée par un de leurs amis pourrait achever de constituer un pôle « anti-maastrichtien » à l'Assemblée s'érigeant en contre-pouvoir face au gouvernement.

FRÉDÉRIC BOBIN

La « nouvelle vague » contre la « vieille garde »

Heu-reux ! Les députés RPR sont heureux, unis, mobilisés autour du premier ministre qui est issu de leurs rangs. Ils le sont tout autant autour du président de l'Assemblée nationale, qui est également un des leurs. Toute la « nomenklatura » du parti néo-gaulliste a été appelée au gouvernement, ce qui n'ira pas sans provoquer une certaine réorganisation des structures. Déjà une « équipe présidentielle » va achever d'être constituée afin de préparer le terrain de Jacques Chirac. Si le nouveau ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, conserve sa fonction de secrétaire général du RPR, en revanche, ses trois adjoints ont quitté leur poste : Nicolas Sarkozy et Dominique Perben sont entrés au gouvernement pour s'occuper respectivement du budget et des DOM-TOM, tandis que Robert Pandraud a considéré qu'il avait conduit, avec succès, son action électorale à son terme. Le mouvement n'a plus qu'un seul et nouveau secrétaire général adjoint, également porte-parole : Jean-Louis Debré (*le Monde* du 3 avril).

Avec l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux députés qui entrent dans la carrière, le clivage entre les pro et les anti-Maastricht est moins apparent. D'autant que les deux chefs de file de l'opposition à la ratification du traité européen, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, et Philippe Séguin, locataire de l'hôtel de Lassay, disent eux-mêmes que *« le débat est clos »* et que depuis le référendum ce traité est devenu la *« loi commune »*. S'il y a divergence au sein du groupe RPR, elle se situe entre la « nouvelle vague » des jeunes et la « vieille garde » des anciens. Le choix du candidat pour le « perchoir » en a donné un avant-goût. En battant sèchement Pierre Mazeaud 185 voix à 49, M. Séguin a donné une idée du rapport de forces entre ces deux sensibilités néo-gaullistes.

Robert-André Vivien critique Alain Juppé

Un autre signe a été l'appréciation portée, mardi 6 avril, lors de la réunion du groupe, par Robert-André Vivien (Val-de-Marne) sur le cumul des fonctions de secrétaire général et de ministre des affaires étrangères par M. Juppé. Connu pour sa verve et ses emportements, M. Vivien, sous la forme interrogative, s'est étonné, pour la critiquer, de cette situation. Certains de ses « compagnons » classent cette intervention dans le registre « comique troupier », en ajoutant que Bernard Pons, président du groupe, a lui-même dit, en riant, que le cumul de M. Juppé, *« c'est le Baas syrien »*.

Contrairement à l'habitude, l'assertion de M. Vivien n'a provoqué aucun applaudissement. En vertu de quoi, les députés RPR ont voté une modification des statuts qui fait du secrétaire général ou de son représentant, M. Debré en la circonstance, un membre de droit du bureau du groupe. De même, alors que des représentants de la « vieille garde » commençaient à engager un débat interne sur la nécessité de procéder au « nettoyage » de certaines administrations et, pour parler clair, de demander que des fonctionnaires nommés par les précédents pouvoirs soient écartés, des jeunes de la « nouvelle vague » ont exhorté leurs aînés à ne pas faire un congrès de Valence-bis, allusion au congrès socialiste de 1981 au cours duquel Paul Quilès avait eu ce mot : *« Il ne faut pas dire des têtes vont tomber, il faut dire lesquelles et quand. »*

Et si, dès la nomination du gouvernement, des grincements de dents ont été perceptibles dans les rangs chiraquiens à propos de la sur-représentation des centristes, ces mouvements d'humeur semblent, pour le moment, s'être apaisés. Face à l'offensive concoctée par Valéry Giscard d'Estaing, les députés RPR ont bien compris que leur intérêt était de resserrer les rangs derrière Edouard Balladur. Chaleureusement applaudi, au dire de plusieurs participants, le premier ministre a su trouver les mots pour convaincre des députés devant lesquels, a-t-il dit, il viendra régulièrement s'expliquer. En demandant son soutien au groupe, M. Balladur a assuré qu'il souhaitait donner une *« perspective quinquennale à l'action gouvernementale »*.

OLIVIER BIFFAUD

La nomination des directeurs de cabinet

AFFAIRES SOCIALES

Jean-Ludovic Silicani

Jean-Ludovic Silicani, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé samedi 3 avril directeur du cabinet de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville.

[Né le 20 mars 1952, à Alger, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration et ingénieur civil des Mines, M. Silicani a été directeur auprès du PDG de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), de 1984 à 1986, puis directeur de l'administration générale du ministère de la culture, de 1986 à 1992, avant de devenir directeur général de la Bibliothèque de France, en octobre 1992.]

SANTÉ

Henri Paul

Henri Paul a été nommé directeur du cabinet de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, et directeur adjoint du cabinet de M[me] Veil, ministre d'Etat, chargé des affaires sociales, de la santé et de la ville.

[Né le 8 août 1952 à Arcachon, Henri Paul est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Nommé auditeur à la Cour des comptes en 1980, il est conseiller référendaire à la Cour des comptes depuis 1984. Chargé de mission auprès du directeur des stages de l'ENA de 1984 à 1986, M. Paul était depuis cette date directeur des affaires financières de la région Ile-de-France.]

POINT DE VUE

Que sont les écologistes devenus ?

par Daniel Boy

LES résultats obtenus par l'Entente des écologistes au premier tour des élections législatives ont probablement constitué la seule surprise d'un scrutin dont les principaux résultats avaient été correctement prévus par la plupart des grands instituts de sondage. Dans quelle mesure et pour quelles raisons a-t-on surestimé la force des écologistes ? Comment interpréter le niveau de leurs résultats réels ? Que sont devenues les voix qui au dernier moment ne se sont pas portées sur les formations écologistes ?

Depuis que l'écologie est entrée dans le champ électoral, il est arrivé à plusieurs reprises que les intentions de vote déclarées en faveur de l'écologie dans les mois qui précèdent le scrutin se situent à un niveau supérieur à la réalité. Très probablement, dans la période qui précède la décision électorale, un certain nombre d'électeurs qui n'ont pas fait leur choix définitif déclarent une intention de vote écologiste qui a valeur de refuge, voire de non-réponse. Le refus des écologistes d'entrer dans des coalitions électorales maintient l'image d'une écologie échappant aux classements politiques traditionnels et facilite une réponse d'évitement du choix entre gauche et droite.

Cette fragilité des intentions de vote écologistes est bien connue des instituts de sondage : en février 1993, parmi les personnes « certaines d'aller voter » et déclarant une intention de vote en faveur de l'écologie, 46 % reconnaissaient que leur vote pouvait encore changer, contre 33 % en moyenne (enquête BVA du 1[er] au 4 février 1993).

Autre signe d'instabilité probable : à quelques semaines des élections, la structure sociale de l'électorat écologiste potentiel apparaissait très différente de celle que l'on connaît habituellement. Selon un sondage BVA de janvier 1993, 18 % des ouvriers déclaraient une intention de vote écologiste, contre 16 % en moyenne.

Or, toutes les études l'ont montré, le vote écologiste est principalement centré sur des professions intermédiaires (enseignants, intellectuels, professions de la santé) et proportionnellement moins sur une classe ouvrière généralement moins sensible aux thèmes environnementaux. A l'approche des élections, la courbe des intentions de vote écologiste s'est rapidement infléchie : de janvier à février, les pourcentages d'intentions de vote, qui avaient atteint un maximum de 19 % pour BVA, sont ramenés à 11,5 % dans un sondage des 18 et 19 mars. A la SOFRES, elles passent pour la même période de 16 % fin janvier à 11,5 % (16 mars).

Le 21 mars, l'Entente des écologistes obtient 7,8 % des suffrages exprimés. En additionnant ces suffrages à ceux des divers écologistes on obtient un total de 10 à environ 11 %. Comment interpréter ces résultats ? Comparé au score obtenu un an auparavant, ce résultat apparaît comme un recul puisqu'aux élections régionales du 22 mars 1992 les listes des Verts, de Génération Ecologie et des divers écologistes avaient totalisé 14,7 % des suffrages.

Pari perdu

Mais l'observation attentive des scores obtenus dans les deux scrutins du 22 mars de l'année dernière invite à nuancer cette comparaison. Si l'on considère, pour les élections régionales comme pour les élections cantonales, les cas où l'un des deux partenaires de l'Entente des écologistes était seul présent, on remarque que le score obtenu était en moyenne voisin de 11 % des suffrages. La règle qui se dégageait il y a un an était donc la suivante : deux candidats appartenant aux formations écologistes recueillent ensemble près de 15 % des suffrages, un seul environ 11 %. Aux élections législatives de 1993, les écologistes avaient pour ambition d'obtenir des élus. Les règles du scrutin majoritaire leur imposaient par conséquent des candidatures uniques qui s'organisèrent au sein d'un accord électoral entre les deux formations : l'Entente des écologistes. En adoptant cette stratégie, ils faisaient le pari que la dynamique de leur union profiterait à l'unique représentant de l'écologie qui atteindrait autant, sinon davantage, que les deux candidats des élections régionales. Ce pari a été perdu pour plusieurs raisons.

En premier lieu, la règle selon laquelle, sur le même segment électoral, un seul candidat rapporte moins de voix que deux s'est appliquée à l'électorat écologiste. Au sein d'un vaste ensemble écologiste, les Verts et Génération Ecologie représentent deux sensibilités électorales légèrement différentes et attirent des catégories sociales complémentaires. Les deux partis sont principalement centrés sur les catégories intellectuelles (enseignants, professionnels de la santé) mais les Verts recrutent un peu plus parmi les employés alors que Génération Ecologie semble avoir attiré une frange de cadres supérieurs. Idéologiquement, Génération Ecologie représente une vision plus pragmatique de l'écologie (« Agir, pas gémir », selon le slogan de Brice Lalonde) alors que les Verts donnent l'image d'une écologie plus fondamentaliste. Un seul candidat écologiste ne pouvait satisfaire ces clientèles électorales diversifiées que si l'Entente des écologistes avait représenté plus qu'une simple coalition électorale.

La deuxième raison de l'échec tient à un réalignement d'un certain nombre d'électeurs écologistes sur les partis traditionnels de gauche et de droite dans le contexte d'une élection décisive. Selon le sondage effectué à la sortie des urnes par BVA, une proportion d'environ 15 % des électeurs écologistes (Verts ou Génération Ecologie ne différant guère sur ce point) des élections régionales de 1992 ont voté pour une formation de gauche le 21 mars 1993, la même proportion, à peu près, choisissant un parti de droite.

Une volonté de tromper le « consommateur »

La troisième raison tient enfin à la présence de candidats écologistes concurrents qui ont très probablement capté une partie de la clientèle écologiste. Hors des candidats de l'Entente des écologistes, quatre formations se sont disputé les suffrages écologistes : l'alliance Solidarité Ecologie, Gauche alternative, représentant une sensibilité proche de l'extrême gauche, l'Alliance pour l'écologie et la démocratie, regroupant autour de François Donzel des dissidents de Génération Ecologie, Génération verte, probablement suscitée par la secte Moon, enfin les candidats des Nouveaux Ecologistes, recrutés par l'avocat Bernard Manovelli dans le but avoué de profiter de la loi de financement des partis politiques.

Il est pour l'instant difficile de recenser avec précision le poids de ces différents candidats. Mais il est assez vraisemblable qu'il se situe entre 2 et 3 % des suffrages exprimés. En ajoutant ce total d'écologistes divers aux voix obtenues par l'Entente des écologistes on obtient environ 10 à 11 % des suffrages exprimés, soit à peu près le niveau qu'obtenait un candidat écologiste en position de monopole en 1992.

Si l'on calcule la liaison statistique entre les scores obtenus par les écologistes en 1992 et ceux obtenus par le total Entente des écologistes plus écologistes divers, on obtient un coefficient de corrélation de 0,56, soit un résultat un peu supérieur à celui que l'on obtient en considérant les seules voix de l'Entente des écologistes (0,51).

La présence de candidats écologistes « divers » ressemble à une opération de contrefaçon commerciale, les bulletins de vote des listes concurrentes étant délibérément rédigés de façon à tromper le « consommateur ». Génération Verte, dont les bulletins sont parfois imprimés à l'encre verte, mêle les deux termes appartenant aux formations de l'Entente des écologistes. Les Nouveaux Ecologistes de Manovelli se présentent comme les représentants d'une supposée « Union nationale écologiste » et font appel à la sensibilité des défenseurs des animaux. Du reste, les écologistes eux-mêmes n'ont-ils pas contribué à la confusion en se rassemblant dans une Entente des écologistes qui se présentait, selon les cas, tantôt sous le nom et avec le sigle des Verts, tantôt avec les signes distinctifs de Génération Ecologie ?

Or, contrairement à d'autres familles politiques, l'électorat écologiste demeure relativement peu structuré. Le vote en faveur de l'écologie ne s'accompagne pas toujours d'une identification partisane solide. Ainsi, aux élections régionales de 1992 il apparaissait que seulement 57 % de ceux qui avaient voté pour une liste écologiste se sentaient « proches » des écologistes (SOFRES, 25-26 mars 1992). Dans ces conditions, il est fort probable qu'une fraction de l'électorat écologiste, probablement la moins politisée, a voté de bonne foi pour des candidats qui n'avaient d'écologiste que le nom. Selon le sondage effectué par BVA à la sortie des urnes, 17 % des électeurs Verts de 1992 et 16 % de ceux qui avaient choisi Génération Ecologie ont voté en 1993 pour des candidats « divers » parmi lesquels le poids des « divers écologistes » est prédominant.

Le dernier facteur qui peut avoir contribué à cette demi-défaite des écologistes est leur attitude ambiguë à la veille de l'élection face aux propositions de « big bang » formulées par Michel Rocard. Les réponses contradictoires, ou en tout cas peu claires, de Brice Lalonde ont peut-être ajouté à la confusion et convaincu une partie des électeurs de voter pour d'autres formations. Les derniers moments de la campagne électorale semblent d'ailleurs avoir été peu favorables au leader de Génération Ecologie puisque selon BVA, on observe, pour la présidentielle, une nette diminution des intentions de vote en sa faveur : de 10 % dans le mois précédant l'élection à 5 % dans le sondage réalisé au lendemain du premier tour.

► Daniel Boy est chargé de recherche au Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF) de la Fondation nationale des sciences politiques.

□ **Génération Ecologie prolonge sa cure de silence.** – Le bureau national de Génération Ecologie, réuni, mardi 6 avril, pour la première fois depuis l'échec des écologistes aux élections législatives, a décidé de ne pas s'exprimer publiquement avant la réunion du conseil national du mouvement, prévue pour le 16 mai prochain. Les responsables de GE continueront jusqu'à cette date d'analyser auprès des militants les causes de l'échec électoral des écologistes. L'un des cofondateurs de GE, Yves Pietrasanta, maire de Mèze (Hérault) et conseiller régional du Languedoc-Roussillon, en désaccord avec la ligne suivie par Brice Lalonde, a adressé, de son côté, aux militants un *« manifeste pour l'écologie politique »*, dans lequel il propose un recentrage sur le terrain et autour du thème de l'environnement.

SOCIÉTÉ

« Bavure » dans un commissariat de police du 18e arrondissement

Un Zaïrois de dix-sept ans est tué par un inspecteur pendant sa garde à vue

Un Zaïrois âgé de dix-sept ans a été tué d'une balle dans la tête par un inspecteur qui l'interrogeait, mardi 6 avril, au commissariat des Grandes-Carrières, dans le dix-huitième arrondissement de Paris. *« J'ai voulu lui faire peur »*, a déclaré l'inspecteur Pascal Compain, qui a été placé en garde à vue par l'inspection générale des services (IGS), la « police des polices » parisienne, chargée d'une enquête préliminaire par le parquet de Paris.

L'inspecteur Compain et Nakomé sont face à face dans une pièce du commissariat des Grandes-Carrières, mardi 6 avril en fin d'après-midi. Agé de dix-sept ans et né à Kinshasa, le jeune homme est de nationalité zaïroise et il vit à Paris avec ses parents. A trente-six ans, l'inspecteur Compain connaît par cœur la ritournelle de l'interrogatoire : officier de police judiciaire depuis une dizaine d'années, il a mené nombre d'auditions de gardés à vue depuis qu'il est en poste dans ce secteur « chaud » de la capitale; un inspecteur à la notation moyenne, sans qu'il ait jusqu'alors défrayé la chronique. Aussi cet interrogatoire-là aurait-il dû être de pure routine.

La nuit précédente, Nakomé a été interpellé en compagnie de deux amis à la Goutte-d'Or – un autre mineur et un jeune majeur de dix-huit ans, – pris en flagrant délit pour un vol dans un commerce du quartier. Le trio a été conduit, comme d'habitude pour des faits de cette nature, au commissariat de police judiciaire des Grandes-Carrières. Les faits sont limpides et la procédure est rapidement bouclée. Il revient à l'inspecteur Compain d'auditionner le jeune Africain.

« C'est moi qui ai un pétard »

Assis sur une chaise, Nakomé n'est pas menotté. En bonne logique judiciaire, il devrait quitter le commissariat en milieu d'après-midi à l'issue de sa journée de garde à vue. Un autre inspecteur assiste par intermittence à l'audition. A plusieurs reprises, a-t-il remarqué, le ton a monté entre le jeune garçon et le policier, sans que ces éclats de voix soient accompagnés par des violences physiques. Entrant à nouveau dans le bureau pour utiliser la photocopieuse qui s'y trouve, cet inspecteur entend ainsi Nakomé proférer une menace : *« Quand je sortirai, je te retrouverai. »*

Témoin direct de la scène mortelle qui va suivre, l'inspecteur est dans la pièce quand son collègue sort son revolver d'un tiroir. Il le voit braquer son arme en direction du jeune Africain. L'inspecteur Compain aurait alors déclaré, en substance : *« C'est moi qui ai un pétard. »* Mais le deuxième inspecteur dit avoir détourné le regard vers la photocopieuse au moment où est parti le coup de feu. Y a-t-il eu bousculade ? Le jeune homme a-t-il tenté de s'emparer de l'arme ? Un coup de feu est-il parti accidentellement ? Nakomé est atteint en pleine tête. Sa mort est immédiate.

La « bavure » est indiscutable. L'inspecteur Compain a violé les plus élémentaires règles enseignées en école de police en commettant l'erreur de sortir son arme de service – un revolver « 38 spécial police ». Que s'est-il alors passé dans l'esprit du policier ? Spontanément, ses premières paroles seront les suivantes : *« J'ai voulu lui faire peur... »*

« Ils tuent nos gosses »

Le commissariat des Grandes-Carrières a aussitôt été bouclé par les forces de l'ordre, qui ont installé des cordons sanitaires pour en interdire l'accès. Des représentants du parquet de Paris, de la police judiciaire parisienne et de l'IGS se sont rapidement rendus sur les lieux. L'inspecteur a été placé en garde à vue à la « police des polices », dans l'attente de l'ouverture d'une information judiciaire. Le corps de Nakomé a été emmené à l'Institut médico-légal pour autopsie.

Les quartiers de Barbès et de la Goutte-d'Or semblaient calmes, mardi soir, alors que les journaux télévisés venaient d'annoncer la « bavure » qui s'était produite au commissariat voisin. Ces secteurs du dix-huitième arrondissement à forte population immigrée et à fort taux de délinquance sont traditionnellement considérés comme « sensibles » par les policiers. Au cours de la semaine écoulée, une série d'opérations policières y avaient été menées (*le Monde* du 7 avril); des centaines de jeunes et d'étrangers avaient été contrôlés pendant ces interventions massives présentées comme des *« opérations de sécurisation »*.

Sans que l'on puisse établir une relation de cause à effet, un groupe de jeunes a mis le feu, mardi peu avant minuit, à un véhicule stationné boulevard Ney, dans le dix-huitième arrondissement, et, durant la nuit, une affiche manuscrite a été apposée par des inconnus sur une porte de la mairie. On pouvait y lire : *« Demandons à Pasqua de mettre une muselière à ses chiens, car ils tuent nos gosses. »*

ERICH INCIYAN

□ **Le ministère de l'intérieur : *« Tout manquement grave sera sévèrement sanctionné »*.** – *« La police doit être soutenue, et elle le sera, mais tout manquement grave sera sévèrement sanctionné »*, déclare le ministère de l'intérieur dans un communiqué appelant les fonctionnaires de la police nationale à *« faire preuve de maîtrise dans l'exercice de leur tâche »* et rappelant que leur action *« doit toujours nécessairement s'inscrire dans le respect du droit et des libertés fondamentales »*. *« La sécurité des personnes et des biens est une priorité qui implique un engagement total des forces de police*, ajoute le ministère.

□ **Le Syndicat général de la police (SGP-FASP) : *« Il ne s'agit pas d'un simple fait divers »*.** – *« Il ne s'agit pas, pour nous policiers, d'une affaire banale, d'un simple fait divers »*, affirme le SGP-FASP, principal syndicat de la police en tenue parisienne, en annonçant qu'il demande une audience au ministre de l'intérieur *« pour lui exprimer son attachement à une police républicaine respectant les libertés dans un cadre déontologique clairement affirmé. »*

□ **SOS-Racisme : *« Les forces de l'ordre sont là pour protéger les citoyens, non pour les assassiner »*.** – SOS-Racisme estime qu'*« à force d'avoir confondu les commissariats et les bureaux de shérif on a transformé les forces de l'ordre en cow-boys. (...) Du délit de faciès au délit de sale gueule, on arrive au crime de sale gueule. C'est intolérable. Les commissariats de la République française ne sont pas des zones de non-droit. Les forces de l'ordre sont là pour protéger les citoyens, et non pour les assassiner. »*

Des « incidents de police » à répétition

□ **Le 19 mars à Juvisy : un mort à l'issue d'une interpellation.** – Un quadragénaire de nationalité malgache est mort des suites de son interpellation, le 19 mars, dans son appartement, par des policiers du commissariat de Juvisy (Essonne). Les gardiens de la paix avaient été appelés par SOS-Médecins pour maîtriser cet homme en proie à une crise nerveuse (*le Monde* daté 28-29 mars). L'autopsie a révélé que sa mort était due à la fracture de l'un des cartilages du larynx. Une enquête a été confiée à l'inspection générale de la police nationale (IGPN).

□ **Le 1er avril à Montpellier : un suicide au commissariat.** – Un Montpelliérain âgé de quarante ans a été retrouvé pendu dans une cellule de dégrisement du commissariat central de Montpellier, jeudi 1er avril, dans la nuit. L'homme s'était pendu avec sa ceinture, alors que la réglementation veut qu'une personne retenue dans ces conditions soit démunie de tout objet pouvant être dangereux pour elle-même. Une information judiciaire a été ouverte et confiée à l'IGPN (*le Monde* du 3 avril).

□ **Le 4 avril à Chambéry : un jeune de dix-huit ans tué par un gardien de la paix.** – Eric Simonté, âgé de dix-huit ans, ouvrier de la région de Chambéry (Savoie), a été mortellement blessé par un gardien de la paix lors de l'interpellation d'un trio de jeunes volant des pneus sur des voitures (*le Monde* des 6 et 7 avril). Un coup de feu serait parti accidentellement au moment de lui passer les menottes. Mis en examen pour « homicide volontaire », le policier a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire.

Alerte

par Edwy Plenel

A l'article « Jeunesse » du *Dictionnaire de la réforme* d'Edouard Balladur, on peut lire : *« Voir Espoir, Formation, Rêve »*. Un jeune Zaïrois, qui résidait régulièrement en France et habitait chez ses parents, ne rêve plus depuis mardi soir. Ayant probablement volé, il méritait sans doute que la société lui fasse peur, pour l'inviter à ne plus recommencer. Puisque c'est le mot d'excuse qu'il a employé, un inspecteur de police chevronné a compris que cela signifiait lui brandir son arme sous les yeux. Une balle dans la tête, sans même l'alibi de la précipitation ou du danger, dans le calme d'un commissariat, au cours d'une garde à vue paisible.

Nul doute que M. Balladur, tout comme son ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, en sont les premiers navrés, tant cet « incident de police », selon l'euphémisme administratif, leur rappelle de mauvais souvenirs. En 1986 en effet, lors de son premier séjour place Beauvau, M. Pasqua choisit de gouverner par le verbe, imité d'ailleurs sur ce terrain de la sécurité par le premier ministre Jacques Chirac. Il fut donc dit que les policiers seraient *« couverts »*, que les terroristes seraient *« terrorisés »*. Le résultat fut une série de bavures, dont la plus tristement célèbre est celle du CRS Burgos, exprimant l'irresponsabilité retrouvée d'une petite minorité de policiers, à l'abri des flatteries officielles. Et c'est ainsi que la police nationale, qui tentait enfin de tracer la voie d'un professionnalisme retrouvé, fut placée au cœur de polémiques politiques qu'allait accentuer la mort de l'étudiant Malik Oussekine lors des manifestations étudiantes de 1986.

Cette dérive ne fut pas pour rien dans l'échec de M. Chirac en 1988 : l'excès de verbe s'était traduit par un déficit moral. La droite se voyait handicapée auprès de la jeunesse par une image brutale, répressive, sans nuances. M. Balladur le sait bien qui, depuis, n'a cessé de se proclamer réformateur, de faire l'éloge du progrès, voire de s'adresser, dans l'un de ses livres méditatifs, *« à ceux qui ne rêvent pas assez, qui croient qu'il est impossible de créer une autre société où la dignité de chacun soit mieux reconnue »*. M. Pasqua aussi qui, formant avec Simone Veil, au sommet de la hiérarchie gouvernementale, le tandem le plus inattendu du nouveau paysage politique, a déclaré, dès le 31 mars, sur TF 1 : *« Je ne suis pas un spécialiste du bâton. Je sais qu'il faut d'autres mesures. » « Il faut travailler avec lucidité et fermeté*, ajoutait-il. *Rien ne peut se faire sans la participation des habitants. On a besoin parfois du verbe, car le verbe est une arme mais maintenant, on a aussi besoin de moyens et de décisions. »*

Une institution fragile

L'autocritique, en bonne et due forme, de la période 1986-1988 était bienvenue. Une bavure individuelle ne suffit certes pas à la démentir. Mais ces faits divers policiers sont des alertes qu'il faut prendre au sérieux. Le coup de feu dont est mort le jeune Zaïrois s'est produit dans un arrondissement parisien où, pour manifester le changement de politique, M. Pasqua avait demandé que l'on multiplie depuis une semaine les vastes opérations de contrôle d'identité à l'encontre des étrangers. L'un des refrains du nouveau discours gouvernemental consiste à insister sur la nécessaire « remotivation » des policiers. *« Les forces de police ont besoin d'une volonté politique claire*, avait ainsi déclaré Jacques Chirac, le 22 février dernier, à *Valeurs actuelles. Elles ont besoin de se sentir commandées, elles ont besoin de se sentir soutenues, elles ont besoin de se sentir estimées. »*

De mémoire policière, ce discours-là a toujours été de mauvais présage. La police est une institution fragile, qui a certes besoin d'une direction ferme, mais qui doit se traduire par la légitimité de l'autorité plutôt que par une attitude complice. Si le gouvernement veut maintenir le cap de son discours réformateur tranquille, il lui faudra résister à la tentation d'un « affichage » démagogique en matière de sécurité. Telle est l'alerte qui lui a été donnée hier et que traduit abruptement un vieux routier des arcanes policières : *« Qand on parle trop de motiver, soutenir ou mobiliser, le coup de calibre n'est jamais loin. »*

SPORTS

RUGBY : dopage

Les arrières du match France-pays de Galles sous contrôle

De source officieuse, le contrôle antidopage effectué le 20 mars au Parc des Princes à l'issue du match de rugby France-pays de Galles comptant pour le Tournoi des cinq nations pourrait se révéler positif pour les arrières des deux équipes, Jean-Baptiste Lafond et Anthony Clement. Réagissant à cette rumeur, le ministère de la jeunesse et des sports a publié, mardi 6 avril, un communiqué affirmant qu'*« à ce jour, les résultats des analyses ne sont pas connus »*.

Médecin de l'équipe de France, le docteur Marc Bichon a toutefois reconnu que Jean-Baptiste Lafond avait pris, de sa propre initiative, des suppositoires à base de pholcodine pour soigner une toux quelques jours avant le match. Ce fait a été signalé par le médecin au moment du contrôle et consigné sur la feuille de match.

Les suppositoires pris par le joueur français sont en vente libre dans les pharmacies. La pholcodine, un produit de la famille des opiacés, est utilisée pour soigner les maux de gorge. Elle ne figure plus dans la liste des produits interdits par le Comité international olympique mais subsiste dans celle du ministère de la jeunesse et des sports, seul habilité pour ordonner et organiser les contrôles sur le territoire français. Si le contrôle devait s'avérer positif, son résultat serait transmis à la FFR, qui déciderait alors de la sanction.

□ **BASKET-BALL : championnat de France.** – Pau-Orthez, Limoges et Antibes, qui avaient remporté les matches aller des quarts de finales se sont qualifiés, mardi 6 avril, pour les demi-finales du championnat de France de basket-ball en s'imposant respectivement sur les terrains du Racing-PSG (80-61), de Montpellier (82-51) et de Levallois (80-62). Gravelines, qui a perdu à Dijon (94-77) après avoir gagné à l'« aller », devra disputer un match d'appui dans sa salle, samedi 10 avril.

FOOTBALL : Coupe de l'UEFA

La Juventus fait échec (2-1) aux prétentions du PSG

Les deux clubs français qui disputaient, mardi 6 avril, les demi-finales aller de la Coupe de l'UEFA auront un net handicap dans deux semaines, lors des matches retour : la Juventus a dominé à Turin, le Paris Saint-Germain (2-1), qui préserve, malgré tout, ses chances de qualification face à un adversaire en quête de son lustre d'antan ; par contre, l'AJ Auxerre a compromis ses chances en s'inclinant (2-0) sur le terrain du Borussia Dortmund.

TURIN

de notre envoyé spécial

Les dandies devraient toujours se méfier des vieilles dames. S'il est une leçon évidente, une morale à trois sous, à tirer du match entre la Juventus de Turin et le Paris-Saint-Germain, mardi soir, en terre piémontaise, c'est bien celle-là. Les joueurs parisiens l'ont appris à leurs dépens, eux qui ont dû quitter la pelouse la tête basse, plutôt penauds, après un but de dernière minute qui les obligera à batailler ferme, le 22 avril, lors de la seconde manche à domicile. Plus loin; leurs adversaires italiens pouvaient bomber le torse en rentrant aux vestiaires sous les vivats d'une foule qui les conspuait pourtant sans retenue quelques instants plus tôt : en deux secondes, le temps d'un but inespéré, la « Juve », la « Vieille Dame » comme on la surnomme en Italie, venait d'offrir à son public un superbe sursaut d'orgueil.

Alors, seulement, le jeune et ambitieux Paris-SG, sorte de dandy du football en quête de sa première finale européenne, a compris ses erreurs. Celle, d'abord, d'avoir cru que marquer un but, surtout le premier (Georges Weah dès la 23e minute de jeu), suffirait à son bonheur au stade des Alpes. Celle, ensuite, d'avoir manqué de nombreuses occasions d'accroître son avance par David Ginola ou Laurent Fournier. Celle, enfin, d'avoir sous-estimé la pugnacité de la maîtresse des lieux et de son meilleur élément, Roberto Baggio.

Le temps est pourtant bien loin où le club de la Fiat garnissait chaque année sa salle des trophées (1) et éliminait le PSG en Coupe d'Europe (1983). Depuis, le Milan AC de Silvio Berlusconi a pris le relais en tête du football italien. La Juventus, orpheline de ses grands joueurs (Platini, Boniek, Scirea, Tardelli...) n'a pas su relever le défi lombard. Les dépenses engagées par Fiat et son président, Giovanni Agnelli, pour enrôler les internationaux Gianluca Vialli (200 millions de francs) ou Roberto Baggio (120 millions de francs) n'y ont rien changé. La Juve, maillot blanc à rayures noires, est rentrée dans le rang avec ses vedettes étrangères, toujours décevantes depuis Platini. Elle occupe aujourd'hui une médiocre sixième place du championnat. M. Agnelli lui-même avoue que le plus beau spectacle auquel il ait assisté cette saison n'est pas un match de son équipe, mais la rencontre Paris-SG - Real Madrid (4-1) lors du tour précédent...

Le diagnostic de Platini

Dans les grands soirs, pourtant, lorsque le public commence à gronder et l'adversaire à se faire trop impétueux, la Juventus sait encore réagir, avec la superbe élégance des dames de grande lignée, une manière bien à elle de refuser l'évidence du déclin. Sur le terrain, mardi soir, ce retour de fierté s'est simplement traduit par deux tirs victorieux de Roberto Baggio, l'un à ras de terre, en début de seconde période et un autre sur coup franc (faute du défenseur Antoine Kombouaré), dans le coin gauche, à la dernière minute. Le reste du temps, l'équipe turinoise s'est contentée d'offrir aux quarante-deux mille spectateurs l'affligeant spectacle d'une formation qui s'accroche à son passé, s'arrime à ses souvenirs pour mieux résister aux bourrasques du moment.

Avant le match, Turin avait d'ailleurs convoqué Michel Platini au chevet du malade. En grand ancien, presque en patriarche, il s'était prêté au jeu avec nostalgie, lui aussi. Il avait prévenu les *tifosi* que leur équipe, même si elle n'a jamais été éliminée par un adversaire français, aurait *« bien du mal »* à écarter le Paris-SG. Cela s'est avéré : la Juve a peiné face à un adversaire qui lui était supérieur. Elle aurait même pu s'incliner si la formation parisienne ne s'était montrée si présomptueuse, persuadée qu'elle était de son succès après ses exploits face à Salonique, Naples, Anderlecht et Madrid. Michel Platini avait également noté que la Juventus n'était pas une *« collectivité »*, mais une *« somme d'individualités »*. Le match l'a confirmé. Il a fallu le talent d'un homme, Roberto Baggio, pour entretenir l'espoir d'une résurrection.

En dépit de la tourmente actuelle, le club turinois reste donc confiant. En 1990, alors que tout le monde le proclamait déjà mal en point, n'avait-il pas remporté cette même coupe de l'UEFA ? Il faudra attendre le 22 avril et le match retour pour savoir si un nouveau sursaut est possible. Pour savoir également si le PSG de Canal Plus – le « Milan AC français » comme on le présente désormais en Italie – ne regrettera pas ses étourderies de dernière minute face à une « Vieille Dame » qui n'était peut-être qu'assoupie.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Vingt-deux titres de champion d'Italie, une Coupe des champions, deux Coupes de l'UEFA, une Coupe des coupes.

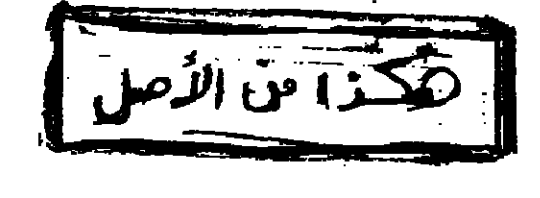
Battue 2-0

L'AJ Auxerre à l'épreuve du Borussia Dortmund

Avant de rencontrer le Borussia Dortmund, Guy Roux, l'entraîneur auxerrois, avait tenu à préciser que l'équipe allemande était bien plus redoutable que l'Ajax d'Amsterdam, éliminé au tour précédent de la Coupe de l'UEFA. Comme il avait claironné, un mois auparavant, que la formation néerlandaise se situait parmi les meilleures mondiales, juste *« derrière le Milan AC »*, la logique fluctuante de ces déclarations, dictées par une prudence proverbiale, prêtait à sourire. Mais Guy Roux savait que les plus beaux parcours des footballeurs français, construits contre des équipes prestigieuses, butent à intervalles réguliers sur quelque solide voisin d'outre-Rhin, parfois anonyme. Pour les clubs de l'Hexagone aussi bien que pour la sélection nationale, les rendez-vous allemands se transforment souvent en épreuve de vérité.

Las ! l'AJ Auxerre n'aura pas mieux négocié la sienne que ses prédécesseurs. Dans un stade bariolé de jaune fluorescent, les Bourguignons auront seulement sauvegardé quelques espoirs de qualification grâce à la belle partie de leur gardien, Bruno Martini, qui a détourné un penalty après s'être signalé par plusieurs arrêts décisifs. Les Auxerrois s'étaient taillé une réputation européenne grâce à leur culot et à leur rapidité. Mardi soir, ils ont affronté une équipe de Dortmund qui semblait davantage affamée de ballons et jouait encore plus vite qu'eux. A l'image de Stéphane Chapuisat, l'attaquant suisse importé dans la Ruhr au début de la saison, qui aura torturé toute la soirée la défense auxerroise, sans toutefois parvenir à marquer. L'ancien Allemand de l'Est Karl (58e) et le capitaine Zorc (87e) s'en sont chargés à sa place. Les Auxerrois auront désormais besoin de retrouver ce grain de folie qui les a accompagnés depuis le début de leur campagne européenne pour remonter un handicap de deux buts. Ce qu'ils n'ont encore jamais réussi.

J. Fe.



(Publicité)

Emploi et compétitivité : on peut relever le défi !

Les débats fumeux sur une "autre logique de croissance", sur le partage autoritaire du travail (du chômage ?) ne sauraient occulter cette vérité : le coût trop élevé du travail en Europe défavorise l'emploi au profit de la robotisation et de la concurrence des pays à main-d'oeuvre bon marché.

Diminuer le coût du travail.

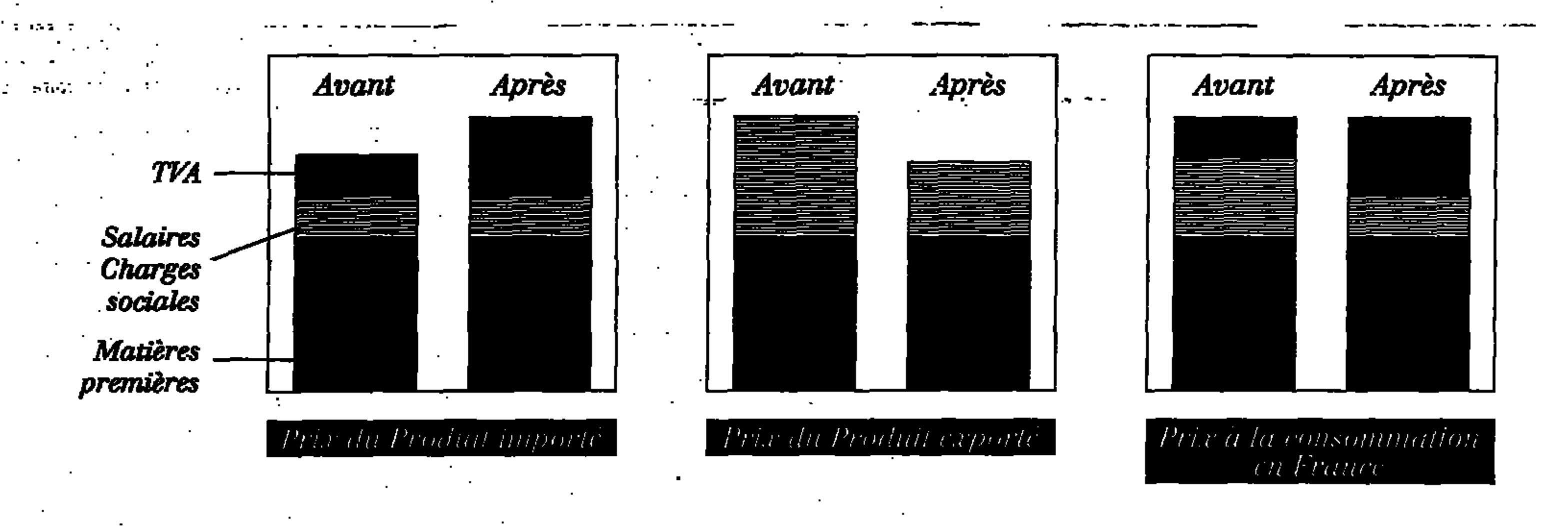
Hommes politiques et chefs d'entreprises ne cessent de dénoncer les effets négatifs des taux d'intérêt élevés sur l'investissement. Mais pourquoi s'obstine-t'on à nier l'impact du coût élevé du travail sur le marché de l'emploi ? Si l'on veut donner à l'Europe sa dimension sociale, protéger nos acquis sociaux, et créer de nouveaux emplois, il faut arrêter d'utiliser les entreprises créatrices d'emploi comme des "vaches à lait". Il n'est pas normal que seules les entreprises qui embauchent (déjà difficilement) supportent le coût du financement du chômage.

Une TVA sociale

Sans toucher aux rémunérations nettes perçues par les salariés, il faut supprimer la plupart des cotisations sociales, les budgétiser et les transférer sur la TVA.

- L'assiette en serait élargie.
- La hausse de la TVA qui en résulterait serait compensée par la baisse du prix des produits.
- Les prix à l'exportation s'en trouveraient plus compétitifs (sans charges et hors TVA).
- Les produits importés supporteraient leur part de charges sociales (de même que les productions robotisées), sans traitement discriminatoire par rapport aux produits français (même TVA).

Sans pénaliser la consommation

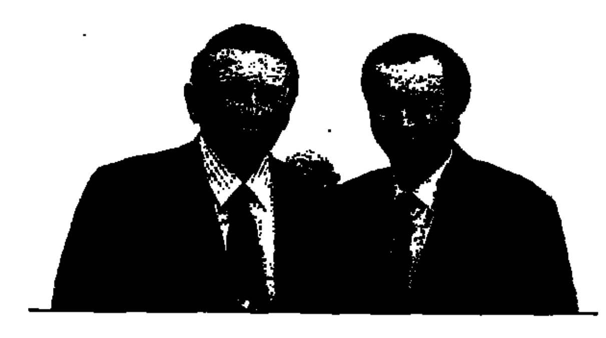


Ni protectionnisme, ni dévaluation.

Plutôt que de céder à la tentation protectionniste ou de recourir à une pseudo "dévaluation compétitive", cette mesure serait radicalement plus efficace pour alléger nos coûts de production, et notamment rendre plus compétitifs les secteurs de la pêche, de l'agriculture, du textile, etc.

Appliquée aux particuliers, aux collectivités locales et à la vie associative, elle favoriserait les emplois de proximité et supprimerait la tentation du "travail au noir". Le chômage n'est pas une fatalité !

Les centres E. LECLERC
emploient 54.000 salariés.
En 5 ans, ils ont créé 15.000 emplois.
En 1993, 2.600 nouveaux emplois sont prévus !



Edouard et Michel-Edouard LECLERC

E.LECLERC

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Après une série d'interpellations dans des cercles de rapatriés proches de l'extrême-droite

Un ancien membre de l'OAS aurait avoué sa participation à l'assassinat de Jacques Roseau

Un ancien membre des « commandos Delta » de l'Organisation armée secrète (OAS), Gérald Huntz, aurait avoué, mercredi 7 avril, sa participation à l'assassinat de Jacques Roseau, porte-parole du Recours-France, *« exécuté » le 5 mars à Montpellier.* Deux autres personnes, Jean-Claude Lozano, responsable de l'Union syndicale de défense des intérêts des Français repliés d'Algérie (USDIFRA) à *Perpignan et responsable d'une société de gardiennage, ainsi que Marcel Navarro, auraient fait les mêmes* aveux. Tous trois devaient être déférés, mercredi, devant une juge d'instruction à Montpellier, Régis Verhaeghe. Gilbert Roseau, cousin de Jacques et adjoint (PS) au maire de Montpellier, a déclaré ne *connaître aucun de ces trois hommes. Mardi* 6 avril, une vingtaine de personnes proches des milieux d'extrême-droite et membres d'organisations de rapatriés d'Algérie avaient été *interpellées simultanément à Hyères et Tourves près de Brignoles (Var) ainsi qu'à* Argelès-sur-Mer et à Eynes près de Perpignan (Pyrénées-Orientales), Béziers et Montpellier (Hérault), au cours d'une enquête menée conjointement par les directions centrales de la PJ et des RG. Les responsables de la Maison des rapatriés tenue *par le Recours à Montpellier précisaient* mercredi matin que Gérald Huntz se serait présenté avec une autre personne dans leurs locaux une quinzaine de jours avant *l'assassinat, afin de s'informer sur la présence de Jacques Roseau à l'occasion de la convention du mouvement.*

MONTPELLIER

De notre correspondant

Les policiers auraient bénéficié d'un renseignement leur indiquant à quelle porte frapper. L'opération a été soigneusement préparée sous l'autorité de Régis Verhaeghe, le juge chargé du dossier à Montpellier. Une ultime réunion de planification entre les polices de chaque région concernée a eu lieu lundi 5 avril. Le lendemain, à 6 heures précises, les interpellations ont eu lieu dans les milieux rapatriés proches de l'Union syndicale de défense des intérêts des Français repliés d'Algérie (USDIFRA) et du Conseil supérieur des rapatriés (CNSR) (*voir d'autre part*).

Les responsables de l'USDIFRA entendus à Toulon, Eugène Ibagnes, président, ainsi que Gabriel et Yvan Mène, deux frères, membres du conseil d'administration de l'association, avaient été remis en liberté mercredi matin.

Ces deux derniers avaient déjà *été entendus par la police peu avant* la mort de Jacques Roseau après que celui-ci eut déposé plainte pour coups et blessures. M. Roseau leur reprochait alors de l'avoir agressé à l'issue d'une conférence houleuse consacrée à l'Algérie, à Nice, le 7 novembre 1991. L'USDIFRA est notoirement connue pour son hostilité au Recours. Nombre de ses membres sont des anciens de l'OAS nostalgiques de l'Algérie française.

Me René Blanchot, avocat de l'USDIFRA, estimait que ce serait *« un coup d'épée dans l'eau »*.

Les enquêteurs avaient donné l'avantage à la piste extrémiste propre aux milieux rapatriés, abandonnant ainsi la thèse du contrat « net et sans bavures » exécuté par un *professionnel. Cette dernière hypo*thèse, privilégiée au départ, avait déjà été mise à mal par les expertises balistiques. Celles-ci ont démontré que les balles de 11,43 utilisées par le tueur provenaient en fait d'un lot militaire américain vieux de cinquante ans. Les balles saisies à Béziers lors des perquisitions effectuées semblaient dater, elles aussi, de 1943. De nouvelles expertises des balles saisies permettront de savoir si ces balles sont similaires à celles utilisées dans l'assassinat de Jacques Roseau.

Mardi soir, dans un communiqué, le CNSR avait réagi vigoureusement à l'arrestation de ses principaux dirigeants. *« Le nouveau gouvernement veut-il se discréditer auprès de l'ensemble des rapatriés? Nous réaffirmons que notre organisation n'a rien à voir, ni de près, ni de loin, avec la malheureuse affaire Roseau... Les dernières mesures prises à l'encontre de certaines personnalités du monde des rapatriés ne feront qu'accroître leur fureur et leur mécontentement, et risquent d'entraîner des manifestations incontrôlables. »*

JACQUES MONIN

« Devant Dieu et les hommes »

NICE

de notre correspondant régional

En tant que porte-parole du Recours, Jacques Roseau était, depuis un an et demi, directement *et personnellement contesté par* une organisation rivale, le Conseil national supérieur des rapatriés (CNSR), qui lui reprochait, à la fois, de vouloir s'assurer le monopole de la représentation des rapatriés et d'avoir fait allégeance au RPR. Le CNSR avait été créé, le 27 juillet 1991, à Toulouse, par Eugène Ibagnes, président d'une des associations de rapatriés les plus intransigeantes, l'Union syndicale de défense des intérêts des Français repliés d'Algérie (USDIFRA).

Née en 1965, à l'initiative de Roger Piegts, frère de l'ancien membre de l'OAS, Claude Piegts (1), celle-ci avait déjà, à cette date, vingt-six ans ans d'existence. Né le 2 novembre 1933, à Aïn-Temouchent, dans l'Oranais, où il possédait un domaine viticole d'une centaine d'hectares, M. Ibagnes était rentré en France, en août 1963. Il avait acheté le domaine du Billardier, 64 hectares de vignes, de terre à céréales et de bois, à Tourves, près de Saint-Maximin (Var). Proche des milieux ultras de l'Algérie française et connu pour son caractère ombrageux, il avait accédé, à la présidence de l'USDIFRA en 1967. A partir de 1973, il avait transformé cette association en un véritable syndicat de choc qui avait multiplié les actions de commando, fusils en main, dans tout le Sud-Est de la France, pour s'opposer aux mesures de saisies et de vente aux enchères de biens appartenant aux rapatriés.

Dans les années 1974-1975, on l'avait soupçonné d'être l'inspirateur d'un comité Justice pieds-noirs qui avait commis plusieurs attentats à l'explosif contre des bâtiments publics dans le Var (2). Inculpé de tentative et complicité de destruction de bâtiments publics à l'explosif, M. Ibagnes avait purgé quarante-trois jours de prison, mais avait, finalement, été relaxé, au bénéfice du doute, par la 6e chambre du tribunal correctionnel de Marseille.

Supplanter le Recours-France

A l'origine, le CNSR regroupait vingt-cinq associations, dont le RANFRAN, l'ANFANOMA, le Front national des rapatriés (FNR), ainsi que France-Afrique et l'Association des anciens détenus politiques. Son objectif affiché était de supplanter le Recours-France en tentant, une nouvelle fois, d'unifier le mouvement rapatriés sur des bases strictement revendicatives. Il s'agissait, en fait, d'une tentative de résurrection du Comité national d'union, d'action et de défense des rapatriés, créé, le 29 octobre 1975, à Paris par Eugène Ibagnes, Guy Forzy et Jacques Roseau, alors associés dans un « directoire provisoire » qui n'eut pas de lendemain. Un climat de tension s'était aussitôt installé entre le CNSR et Jacques Roseau.

En septembre 1991, à la Maison des rapatriés de Paris, le porte-parole du Recours s'était senti menacé – et avait pris la fuite – lors d'une réunion de responsables d'associations à laquelle participaient des responsables de l'USDIFRA et qui devaient se prononcer sur l'organisation d'une célébration du trentième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Le projet du Recours avait été rejeté au profit de celui parrainé par Pieds-noirs magazine. La manifestation avait eu lieu, au début de l'été 1992, à Vincennes. Son insuccès avait été imputé à des consignes de boycottage qui auraient été données par le Recours... En octobre 1991, le Recours avait, à son tour, protesté auprès de M. Ibagnes contre des incidents dont il le rendait responsable, lors d'un rassemblement organisé à Perpignan.

Incidents de notoriété publique

Au début du mois de novembre suivant, M. Roseau avait été agressé, à Nice, par des amis du président de l'USDIFRA et du CNSR, les frères Gabriel et Yvan Mène, habitant Solliès-Pont, dans la banlieue de Toulon, contre lesquels il avait déposé plainte (*le Monde* du 9 mars). Entre-temps, ses adversaires lui avaient très vivement reproché sa participation à une émission d'Antenne 2 sur les « Années algériennes » aux côtés d'un ancien responsable du FLN, Yacef Saadi. *« Si j'étais policier,* nous avait déclaré, le 8 mars, l'avocat du CNSR, René Blanchot, du barreau de Marseille, *c'est la première piste que j'aurais explorée. Mais pour l'abandonner aussitôt car ces incidents survenus entre les deux mouvements sont de notoriété publique dans les milieux de rapatriés. »*

« M. Roseau, nous avait confié, pour sa part, Philippe de Massey, coordinateur du CNSR, *ne nous portait plus ombrage puisque nous rassemblons, désormais, plus de quarante associations. »* Quant à M. Ibagnes, que nous avions également joint, ce 8 mars, il s'était emporté contre *« cet amalgame scandaleux. Nous,* avait-il dit avec emphase, *quand on prend un fusil, on le fait au grand jour, devant Dieu et les hommes. »* Le président de l'USDIFRA s'était également insurgé contre ses liens politiques supposés avec le Front national. M. Le Pen avait, notamment, participé, à Tourves, en novembre 1991, à un « méchoui de la défense » avec les adhérents du Cercle national des gens d'armes (*le Monde* du 25 novembre 1991). *« J'ai transformé mon domaine,* nous avait expliqué M. Ibagnes, *en lieu de réception et de restauration pour les collectivités. J'ai donc accueilli M. Le Pen, comme n'importe quel autre client... ».*

GUY PORTE

(1) Condamné à mort avec Albert Dovecar pour avoir organisé le meurtre du commissaire Gavoury et fusillé le 7 juin 1962.

(2) Le 10 décembre 1976, trois des coïnculpés de M. Ibagnes avaient été condamnés, en première instance, à deux ans de prison dont un an avec sursis, quatre autres à un an avec sursis et le dernier à 18 mois avec sursis. En appel, les trois premiers avaient, par la suite, bénéficié d'un sursis complet.

Dans le cadre d'une enquête sur de faux documents administratifs

Le sous-préfet d'Antony est mis en examen

M. Jean-François Treyssac, sous-préfet des Hauts-de-Seine à Antony, a été mis en examen, vendredi 2 avril, par Bernard Lugan, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis). *M. Treyssac affirme avoir lui-même demandé cette mesure* afin de pouvoir prendre connaissance du dossier judiciaire concernant un trafic de faux documents destiné à procurer des titres de résident à des étrangers qui se présentaient dans sa sous-préfecture et dont certains le mettent en cause.

A la fin de 1992, un Algérien demande à faire venir du pays *son épouse et ses enfants dans le* cadre du regroupement familial. L'employé du service des étrangers de la préfecture de Seine-Saint-Denis à Bobigny s'étonne : le dossier de l'intéressé contient déjà la photocopie d'un certificat de mariage avec une Française. Ce document a été transmis par la *sous-préfecture* d'Antony *dont* relevait le domicile précédent de l'intéressé et qui avait établi une carte de résident de dix ans. L'Algérien proteste : il ne s'est jamais marié avec une Française ! Le certificat de mariage se révèle être un faux confectionné par un employé indélicat d'Antony, pour *justifier l'attribution de la carte,* mais dont l'intéressé ignorait l'existence. L'Algérien avait confié les démarches à un intermédiaire qui avait directement traité avec le service des étrangers d'Antony.

Cette affaire de vraie-fausse carte de résident avait abouti, le 5 janvier dernier, à l'inculpation d'aide au séjour irrégulier d'étrangers d'Eric Poupon, employé au service des étrangers de la sous-préfecture d'Antony (*le Monde* du 24 février). Ce dernier reconnaissait avoir procuré indûment quinze cartes de résident, depuis trois ans, moyennant le versement de sommes variant entre 5 000 et 8 000 francs. Ecroué puis libéré, il mettait en cause son chef de service, Menouar Beddiar, qui était lui-même inculpé.

Mentions manuscrites

L'affaire ne devait pas en rester là puisque M. Beddiar affirmait, dans sa défense, avoir agi sur ordre du sous-préfet. Des étrangers bénéficiaires du trafic appuyaient ces accusations. Des mentions manuscrites du sous-préfet ordonnant la délivrance de papiers étaient trouvées sur des dossiers. Ainsi régularisés, certains concernaient des demandes rejetées par d'autres préfectures, et comportaient un faux document administratif tel qu'un certificat de mariage falsifié.

Chargé des investigations sur cette affaire, Bernard Lugan, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Bobigny, aurait saisi au total une centaine de dossiers suspects. Sa décision de mettre en examen le sous-préfet traduit l'existence d'indices *« graves et concordants »*, selon les termes du nouveau code de procédure pénale. Elle n'exclut ni l'hypothèse selon laquelle le sous-préfet aurait été victime d'une cabale ni celle de sa complaisance.

Dans un communiqué diffusé mardi 6 avril, le sous-préfet d'Antony explique qu'il entend, par sa mise en examen, *« permettre à la justice de distinguer les titres de séjour indûment délivrés de ceux qui l'ont été sous la responsabilité de l'autorité préfectorale »* et *« apporter son concours à la justice dans les meilleurs délais »*.

Certains dossiers, instruits en vertu des pouvoirs propres du représentant de l'Etat, sont considérés comme *« sensibles »*. Ils concernent, selon M. Treyssac, la régularisation d'étrangers *« participant à une mission de service public »*, par exemple des indicateurs de police, mais aussi des diplomates, des personnes proches des milieux diplomatiques, des étrangers travaillant pour le Commissariat à l'énergie atomique, et même un ressortissant tunisien auquel un permis de travail a été délivré afin de permettre l'ouverture d'un commerce dans une cité, dans le cadre de la politique de *la ville*.

La mise en examen du sous-préfet pourrait ainsi avoir pour conséquence inattendue de faire la lumière non seulement sur un trafic de faux documents administratifs, mais aussi sur les pratiques dérogatoires, qui permettent *à l'administration, sur intervention,* d'« arranger » la situation de certains étrangers. Des interventions auxquelles les pouvoirs publics, quelle que soit leur couleur politique, ont du mal à être totalement insensibles.

PHILIPPE BERNARD

Vingt-huit évasions depuis le début de l'année

Prisons-passoires aux Pays-Bas

AMSTERDAM

de notre correspondant

Une double évasion dans deux des prisons les plus modernes du pays (six détenus à Sittard, dans le Sud ; un à Hoogeveen, dans le Nord-Est) a porté, le week-end dernier, à vingt-huit le nombre de détenus à avoir pris, individuellement ou collectivement, la clé des champs depuis le début de l'année aux Pays-Bas. Treize d'entre eux ont bien été repris, mais au rythme de deux évasions par semaine, les prisons néerlandaises commencent sérieusement à ressembler à des passoires et le record de 1990 (soixante-quinze évasions) menace de tomber, après deux années plutôt sages (cinquante en 1991, quarante-quatre en 1992).

Un cordage de draps jeté par la fenêtre, un hélicoptère détourné par un complice, un échange de vêtements avec un visiteur, un chariot-élévateur *amené près de la grille d'entrée* : les cavales à la néerlandaise n'ont rien d'original. Ce qui tend à devenir une spécialité locale, en revanche, c'est la prise de surveillants en otages : quinze des vingt-huit fuyards de la « promotion 93 » y ont eu recours, contre treize l'an dernier. Samedi dernier, les prisonniers ont mis un éclat de verre, un stylo affûté et une boîte de conserve pliée, puis acérée, sur la gorge de trois matons pour tenir à distance les collègues de ces derniers, traditionnellement non armés.

Face à l'épidémie d'évasions, la coalition gouvernementale est divisée : les chrétiens-démocrates souhaitent un durcissement accru du régime pénitentiaire, tandis que les travaillistes font valoir que les évasions par la force n'ont jamais été aussi nombreuses que depuis l'introduction récente de nouvelles mesures contre les condamnés dits dangereux. Celles-ci (restriction du temps de récréation, suppression des visites non surveillées, limitation des appels téléphoniques et construction de deux établissements pénitentiaires spéciaux de vingt-quatre cellules chacun) sont-elles insuffisantes ou au contraire exagérées ? Pendant que les hommes politiques discutent, certains sociologues constatent que le système pénitentiaire, organisé sur les principes généreux des années 70 (droits des détenus et vision bonificatrice de la prison), n'est plus adapté aux prisonniers des années 90, qui sont d'autant moins regardants sur les moyens qu'ils sont condamnés à des peines lourdes.

CHRISTIAN CHARTIER

FAITS DIVERS

A Salon-de-Provence

Un trafic de haschich serait à l'origine des incidents de la cité des Canourgues

MARSEILLE

de notre correspondant

Au moment où deux personnes se sont présentées, dimanche soir 4 avril, au commissariat de Salon-de-Provence pour déposer plainte pour le bris des vitres de leur véhicule, les policiers, en constatant que l'un des plaignants avait été blessé à la face et à l'épaule par un pistolet à grenaille, ont commencé à penser que les incidents de la cité des Canourgues à Salon-de-Provence (*le Monde* du 6 avril) ne relevaient pas de la simple agression raciste, comme on l'avait *pensé à la suite des premiers* témoignages recueillis sur place.

En réalité, l'enquête tend à montrer que l'affaire est à la fois plus banale et plus complexe. A l'origine, on trouve l'achat, par un jeune homme étranger à la cité, d'une barrette de haschirch auprès de son fournisseur habituel. Ce « client » aurait, selon ses dires, été molesté par les amis du dealer et dépouillé de 600 francs. Fou de rage, il est revenu accompagné de plusieurs de ses amis avec lesquels il s'apprêtait à passer la soirée. Ces jeunes gens, le visage masqué et cagoulé, et munis de battes de base-ball, auraient frappé la porte en fer du local servant de mosquée. Croyant à une agression raciste, les jeunes gens qui se trouvaient à l'intérieur auraient réagi en représailles à ce qu'il prenait pour une profanation. Certains autres habitants de la cité auraient pu profiter de la confusion pour se livrer à des exactions. Cinq des personnes qui ont participé à l'« expédition punitive » ont été interpellés et présentés au parquet.

JEAN CONTRUCCI

M. Weisbuch procureur-adjoint de Lyon change d'affectation

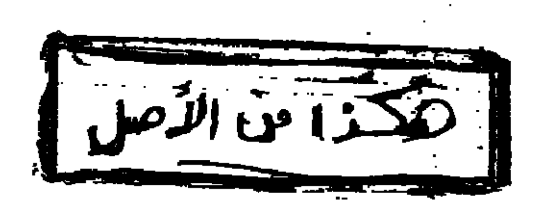
Le procureur adjoint de Lyon, Paul Weisbuch, qui dirigeait jusqu'alors le parquet financier, s'occupera désormais du service civil *du parquet. Selon le procureur de* la République de Lyon, Jean-Amédée Lathoud, ce changement d'affectation est intervenu *« dans l'intérêt du service »*. Après le procès de Grenoble, qui avait conclu à l'acquittement de Richard Roman, accusé du meurtre et du viol de Céline Jourdan aux côtés de Didier Gentil, M. Weisbuch avait accusé l'avocat général qui avait requis l'acquittement de *« forfaiture »* dans *VSD*. Pierre Botton, l'homme d'affaires lyonnais incarcéré, avait en outre accusé M. Weisbuch d'avoir fait pression sur ses proches afin qu'ils produisent des documents susceptibles de compromettre son beau-père, le maire de Lyon, Michel Noir (*le Monde* du 24 mars). M. Weisbuch avait démenti ces deux informations, mais une mission de l'inspection générale de la magistrature s'est rendue à Lyon à la suite des déclarations de Pierre Botton.

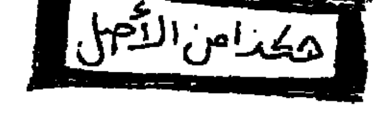
Magistrat à Paris

Un collaborateur de M. Léotard serait impliqué dans une affaire délictueuse

Dans son édition du 7 avril, *le Canard enchaîné* affirme que Jean-Pierre Marchi, substitut général à Paris récemment appelé au cabinet du ministre de la défense, François Léotard, serait impliqué dans un dossier d'abus de biens sociaux instruit au tribunal de Paris. Selon l'hebdomadaire, les écoutes téléphoniques ordonnées par le juge d'instruction chargé du dossier, Marie-Pierre Maligner-Peyron, signalent l'existence d'un correspondant appelé « JP » qui a été identifié au cours de l'enquête comme étant M. Marchi.

Ce « JP » tutoyait, renseignait et donnait des conseils juridiques aux deux principaux suspects de ce dossier, qui ont été depuis incarcérés à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Le magistrat aurait également acquis une voiture auprès de l'une des personnes mises en cause. Interrogé par l'hebdomadaire, M. Marchi a démenti avoir été leur *« conseiller »*.





Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Les pièges de l'alternance

Lycée, formation des maîtres, financement du privé, décentralisation, autant de dossiers délicats pour les nouveaux ministres

LA règle est bien établie. Tout nouveau ministre de l'éducation nationale arrive rue de Grenelle (1) vêtu de probité candide, affiche – le plus souvent à juste titre – son ignorance des problèmes et des enjeux, se plonge dans les dossiers, consulte, s'entoure d'experts et de conseils et finit, dans un délai qui excède rarement quelques mois, par ouvrir de grands chantiers, avec l'ambition soudaine de rebâtir un système qu'il découvre branlant, et d'attacher son nom à quelque réforme, généralement funeste.

Sur ce point, comme sur quelques autres, le gouvernement de M. Balladur aura innové. Certes François Fillon, en recevant le portefeuille de l'enseignement supérieur et de la recherche, alors qu'il a exercé depuis plus de dix ans ses talents sur les questions de défense, est conforme à la tradition. A l'éducation nationale, en revanche, arrivent aux commandes un homme, François Bayrou, et une équipe, dirigée par Guy Bourgeois, à tous égards atypiques.

Voilà, en effet, un ministre, professeur agrégé de surcroît, qui, s'il n'a pas encore d'expérience gouvernementale, affiche depuis longtemps une connaissance intime du système, a écrit il y a deux ans un livre remarqué sur la crise de l'école et les remèdes à y apporter (*lire ci-contre*) et ne ménage pas ses interventions, depuis des semaines, pour préciser quelle devrait être l'attitude de la nouvelle majorité. Et voilà un directeur de cabinet qui, à peine sorti de l'équipe de M. Monory en 1988, écrivait un livre-programme (*Le baccalauréat n'aura pas lieu*), fondait ensuite Créateurs d'école, une association qui se veut le creuset des innovations prônées par la droite libérale (*le Monde* du 8 octobre 1992 et du 11 mars 1993) et allait récemment, dans *la Revue des deux mondes*, jusqu'à préciser un véritable calendrier d'action qui inspire largement le programme éducatif du Centre des démocrates sociaux, le parti de M. Bayrou (2).

Bref, voilà un tandem parfaitement vacciné, en principe, contre la tentation de la réforme. Comme l'écrit Guy Bourgeois : *« De grâce, qu'on ne lance pas, en 1993, la énième réforme des écoles, ni celle des collèges. Pourquoi, quand de plus le temps fait défaut, imaginer réussir là où les autres ont échoué ? Ce choix est tout sauf une capitulation. Le système ne supporte plus ces grandes réformes centralisées. Il a besoin d'une approche nouvelle, fondée sur la confiance faite aux acteurs de terrain et qui mette en place des processus d'auto-amélioration. »*

En outre, de Matignon aux entourages ministériels, le souvenir est encore vivace des déboires de M. Devaquet en 1986. M. Bourgeois, alors au cabinet de M. Monory rue de Grenelle, comme le directeur de cabinet de M. Fillon, Christian Philip, alors directeur des enseignements supérieurs au ministère, étaient aux premières loges.



Malgré cette prudence affichée, cependant, personne n'ignore ni les mutations en cours qu'il faudra prolonger ou corriger, ni les promesses électorales inscrites au programme de la majorité fraîchement élue, ni les contraintes budgétaires imminentes. Autant de dossiers pièges pour le nouveau gouvernement.

Les incertitudes du baccalauréat

Les mutations en cours, tout d'abord. On en retiendra trois qui appellent, à un titre ou à un autre, des décisions rapides. La réforme des lycées et du baccalauréat est la plus spectaculaire. Dès à présent appliquée en classe de seconde, elle devrait être poursuivie en première à la rentrée prochaine et déboucher, en juin 1995, sur un baccalauréat remodelé, conformément aux textes réglementaires publiés, *in extremis*, à la fin du mois de mars. Or, si le gouvernement veut stopper cette mécanique, il va devoir le faire très rapidement – dans les jours qui viennent –, car la préparation de la rentrée de septembre prochain est déjà largement engagée, la programmation des postes et des moyens est réalisée pour l'essentiel et le choix par les élèves de leurs filières et options est pratiquement fait.

Difficile dilemme pour M. Bayrou : le changement des règles du jeu, pour la classe de première, en pleine période d'orientation et de conseils de classe risquerait, en effet, de susciter pagaille et mécontentement. La rénovation des premiers et deuxièmes cycles universitaires est également un sujet sensible. Ebauchée par M. Jospin, bouclée par M. Lang, approuvée par la communauté universitaire et publiée au *Journal officiel* en février et mars derniers, cette réforme devrait commencer à s'appliquer à la rentrée 1993. M. Fillon l'a confirmé à deux reprises en quelques jours. Mais chacun sait qu'au RPR certains souhaitent son gel immédiat.

Quant à la suppression, ou du moins la réforme, des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), promise par la droite depuis des mois, elle a immédiatement provoqué un premier accrochage entre le ministre de l'enseignement supérieur, favorable à une évaluation dans le calme du dispositif, et les détracteurs les plus virulents des IUFM, en particulier la Société des agrégés, immédiatement montée au créneau pour réclamer le respect des engagements et tester, au passage, la rivalité éventuelle entre M. Fillon et M. Bayrou. Ce dernier, cependant, n'a jamais fait mystère que s'il souhaitait mieux affirmer la spécificité du métier d'instituteur et de sa formation, il ne lui paraissait pas indispensable de déclencher *« une guerre de religion pour une heure et demie de formation professionnelle des enseignants »*.

Restent, pour l'essentiel, deux promesses électorales hautement symboliques. La première consiste à accorder aux collectivités locales la liberté d'investissement totale en faveur des établissements d'enseignement privé sous contrat, bref à abroger la vieille loi Falloux. Prévoyant, M. Bayrou vient de déposer, le 30 mars, sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi en ce sens cosignée par M. Alain Lamassoure, ministre des affaires européennes. Nul doute qu'il est désormais bien placé pour transformer rapidement cette proposition en projet et tenter de le faire adopter durant l'actuelle session parlementaire.

Quant à la décentralisation *« rapide et totale »* (selon M. Bourgeois) de l'enseignement professionnel vers les régions, elle est l'un des rares points de consensus entre les différentes composantes de la majorité et devrait être le grand chantier de cette année.

Le constat a été maintes fois dressé : la désaffection à l'égard de l'enseignement professionnel français n'est pas seulement dramatique pour les jeunes qui ne trouvent pas d'emploi et pour les entreprises qui manquent de main-d'œuvre qualifiée. Mais elle entraîne également, dans sa chute, l'enseignement général, submergé par des élèves peu préparés à se couler dans le moule du lycée. La solution annoncée par l'actuelle majorité n'est pas moins claire : confier aux régions et aux entreprises le soin de créer un système de formation professionnelle, prioritairement fondé sur l'enseignement en alternance. Quant à la méthode, elle a été tracée : ouvrir rapidement un *« grand débat national »* afin de faire comprendre à tous la nécessité de cette mesure radicale et préparer un projet de loi pour l'automne prochain. Il est vrai que ce dossier a peu de chance de provoquer l'émoi de la société des agrégés. C'est déja ça...

Ces quelques dossiers devraient, à les entendre, suffire au bonheur des nouveaux ministres pour les deux ans à venir. On verra, à l'usage, ce qu'il en adviendra. Dans l'immédiat, les contraintes budgétaires sévères ont toute chance de mobiliser bien des énergies et de rogner les ailes à quelques ambitions . Déja les régulations budgétaires du début de l'année ont entraîné le « gel » de quelque 130 milliards de francs de crédits pour cette année.

Et nul ne doute que le budget de l'éducation nationale, qui est le premier de l'Etat, risque aussi d'être en première ligne dans les économies d'une vingtaine de milliards de francs réclamées par le premier ministre. Avec un revers prévisible : se voir immédiatement reprocher, y compris par des amis politiques responsables de régions et engagés, par exemple, dans le plan Université 2000, de remettre en cause les conditions d'une politique de développement universitaire. Là encore, la marge de manœuvre est étroite.

GÉRARD COURTOIS

(1) Ou rue Descartes, où s'est installé François Fillon.

(2) « Le rendez-vous de mars » 1993, par Guy Bourgeois, *La Revue des deux mondes*, septembre 1992.

François Bayrou de A à Z

Dans un livre récent, *la Décennie des mal-appris* (Flammarion, 1990), le nouveau ministre de l'éducation nationale analyse la crise de l'école, précise sa philosophie et formule des propositions. Nous en avons extrait quelques morceaux choisis.

■ **Autoportrait.** *« Quelle différence y a-t-il entre un optimiste et un mort ? Aucune. Ce sont tous les deux des ministres réformateurs de l'éducation nationale. Optimiste, celui qui croit à l'incroyable, celui qui rêve, profitant de l'embellie d'une élection, d'une vague, voire d'une ancienne complicité politique avec les enseignants et leurs organisations, qu'il va pouvoir faire passer sur la maison le souffle d'une réforme. Mort, parce que le sursis sur sa tête est déjà prononcé et par avance résilié. On ne se relève pas de ce chemin de croix. »*

■ **Baccalauréat.** *« L'objectif est clair : ramener le baccalauréat général à trois ou quatre filières principales – une filière scientifique avec éventuellement option économique, une filière littéraire (...), une filière technique – à côté des baccalauréats professionnels, dont la fonction est différente. Dans chacune de ces filières, ménager sur critères parfaitement transparents des formations d'excellence (...) à sélection rigoureuse. En même temps, organiser à l'intérieur de chacune de ces filières des formations plus faciles d'accès, de manière que nul ne se trouve rejeté par exemple en filière littéraire sous le seul prétexte qu'il ne serait pas assez bon en mathématiques. »*

■ **Collège.** *« Plus d'un jeune élève de sixième sur deux, dont 30 % ont déjà au moins une année de retard, ne sait pas lire comme on suppose qu'il le doit. (...) Le goût de l'efficacité et le simple respect des personnes, le souci du bien commun, de l'argent public et de l'avenir personnel des élèves, devraient se rencontrer pour mettre à la disposition de ceux qui peinent des techniques élaborées de rattrapage de leurs retards. »*

■ **Décentralisation.** *« L'idée de décentralisation est d'emblée évidente, pour quelqu'un qui mesure le gigantisme de cette organisation. (...) Le succès du transfert de la responsabilité des bâtiments et de la gestion matérielle a été tel que nul ne pourra empêcher que ce mouvement se continue, un jour ou l'autre, jusqu'à la création des postes et l'administration des heures disponibles, des remplacements, etc. Mais au-delà ? Les programmes ? Les recrutements ? Qui le défendrait ? Qui le défend ? Il faudrait oublier que deux des plus flagrants échecs en matière d'enseignement, l'échec américain et l'échec britannique, sont parmi les plus purs exemples de systèmes décentralisés. »*

■ **Egalité.** *« Je crois que les efforts considérables que la collectivité des contribuables consent pour son école ne se justifient complètement que s'ils permettent à la fois une entreprise d'efficacité et une œuvre de justice, au profit des moins chanceux. Et si l'école ne réussit pas cela, voulez-vous me dire ce qu'elle est, sinon le conservatoire des inégalités ? »*

« Je défends le principe des 80 %. Ou plus exactement, au-delà de la rigidité un peu ridicule des chiffres, je suis acquis à l'idée que le savoir s'adresse à tous, que tous ont vocation à le rencontrer. Mais qu'une telle extension suppose une véritable révolution dans notre manière d'enseigner et même de concevoir l'école. Pratiquer l'extension sans conduire préalablement, ou en tout cas parallèlement la révolution, c'est aller droit à l'échec. »

■ **Evaluation.** *« Je plaide pour que l'on sorte de l'obscurité et que l'on donne à tous les enseignants de France la connaissance de leur réussite par l'établissement d'un examen annuel et systématique (...), dans chaque classe, dans chaque matière et pour chaque élève, un examen dont le sujet serait arrêté nationalement et qui permettrait d'apprécier aussi précisément que possible la progression de la classe pendant l'année. »*

« L'essentiel c'est la classe »

■ **Illettrisme.** *« Un garçon, une fille sur cinq que nous croisons dans la rue ne peut pas comprendre un texte simple, est paralysé devant un questionnaire, fuit l'écrit. (...) Il n'est pas une entreprise au monde qui accepterait de mettre au rebut un moteur sur cinq qu'elle fabriquerait, une pièce sur cinq qu'elle façonnerait. »*

■ **Réforme.** *« L'idée de réforme de l'école recèle le plus extraordinaire et le plus navrant quiproquo. (...) Quand un ministre, un homme politique, un recteur, un inspecteur d'académie, un discoureur, parle de l'école, c'est de l'administration qu'il s'agit. Quand un enfant, ou un ancien enfant, une mère ou un père, un instituteur ou un professeur pense à l'école, ses questions, ses doutes et sa passion vont vers la salle de classe. (...) Et c'est bien entendu à l'essentiel que l'on consacre le moins d'attention. Et l'essentiel, c'est la salle de classe. »*

■ **Revalorisation.** *« Si les états-majors des grands syndicats, et d'abord de la FEN, choisissent l'immobilité, ils sont morts. Ils ont obtenu la revalorisation des salaires. C'était beaucoup pour le budget, cela aura été au total assez peu pour chacun des enseignants. Ils savent, ou doivent savoir, qu'à des nuances près personne n'ira beaucoup plus loin. Le nombre des enseignants, en inflation constante, et le nombre des retraités (...) interdisent à quelque ministre que ce soit toute progression nouvelle et majeure. »*

La retraite du professeur-député

Une centaine d'enseignants ont été battus aux législatives

JEAN-LOUIS DUMONT est toujours barbu et socialiste, mais il n'est plus député. Après trois mandats consécutifs dans la seconde circonscription de la Meuse, l'ancien professeur de mécanique générale du lycée technique Vauban de Verdun a dû céder la place, comme près d'une centaine d'enseignants, instituteurs ou professeurs portés par la vague rose de 1981.

Le phénomène avait alors été abondamment commenté. Les barbus envahissaient l'Assemblée nationale : cent soixante-cinq enseignants, soit un parlementaire sur trois. Du jamais vu. Même en 1924, la « République des professeurs », née de la victoire du Cartel des gauches, n'avait conduit à la Chambre qu'à peine 8 % de députés-professeurs.

Certaines âmes peu charitables virent même dans cet exode massif des préaux vers le Palais-Bourbon un signe du fameux « malaise » des profs. Parmi ceux-là, un futur ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, qui écrivait, en 1990 : *« Qui sait si la Chambre introuvable de 1981 n'était pas un des symptômes les plus éclatants, non pas de l'emprise établie des enseignants sur la société française, mais au contraire de leur malaise et de la fuite hors de leur métier. »*

Dans la nouvelle Assemblée née du scrutin du 28 mars dernier, le reflux des enseignants est à la mesure du raz de marée de 1981. Les « barbus » ont déserté ; place aux médecins et aux chefs d'entreprise (*le Monde* du 1er avril). Les enseignants ne sont plus que soixante-treize, soit 13 % des députés. L'érosion avait commencé en 1988, puisque dans l'Assemblée sortante ils ne « tenaient » déjà plus que le quart des sièges de l'hémicycle. Cette fois, la page est bien tournée.

Comme ses quatre-vingts collègues congédiés le 28 mars, Jean-Louis Dumont, ex-député, maire de Verdun depuis 1989 et président de la Fédération nationale des sociétés coopératives HLM, s'est remis entre les mains de sa maison d'origine, l'éducation nationale. Car telle est la marche à suivre pour les enseignants *« mis à disposition de l'Assemblée nationale »* : une fois la défaite digérée, on téléphone au ministère et on prend contact avec son recteur. Puis on attend.

Depuis son bureau des HLM qui niche dans un luxueux petit hôtel particulier près de l'Etoile, l'ancien *« petit prof et militant de base »* d'avant 1981, fils d'agriculteur devenu pion puis maître auxiliaire, a quelque mal à s'imaginer en train d'atterrir, dans un mois, devant des élèves et derrière des machines. Après douze années de vie parlementaire, la planète scolaire s'est bel et bien éloignée, même si M. le maire a mis un point d'honneur, dit-il, à suivre l'évolution de cet enseignement technique – *« un grave échec de la gauche »* – auquel il n'a cessé de *« croire »*.

Bataille de Verdun

Ce professeur de lycée professionnel a en fait passé bien peu de temps dans son atelier de mécanique. Symptôme de fuite ? En 1981, il était conseiller en formation continue au GRETA de Verdun depuis dix ans déjà. Que fera-t-il dans un mois ? Pas facile de revenir travailler au GRETA, dans les locaux tout neufs qu'il a lui-même fait construire. Revenir au lycée ? Cette perspective ne lui paraît pas vraiment réjouissante. En réalité, M. le maire de Verdun est vaguement inquiet du *« coup tordu »* qu'on pourrait lui faire. *« On ne sait jamais*, dit-il. *On a vu des collègues battus en 1988 qui ont mis des mois à retrouver une situation normale dans l'éducation nationale. Avec une majorité qui était à gauche. »*

L'administration est en droit de le renvoyer au charbon dans un lycée professionnel pour enseigner une discipline qui n'a plus rien à voir avec ce qu'elle était en 1972. *« Quand j'ai quitté l'enseignement*, souligne Jean-Louis Dumont, *on commençait tout juste à introduire les automatismes dans les lycées professionnels. »*

Mais il se rassure. Après quinze ans de carrière, les députés-fonctionnaires peuvent faire valoir leurs droits à la retraite à cinquante ans. Jean-Louis Dumont en a quarante-neuf. *« Je peux toujours démissionner et vivre pendant un an sur mes indemnités de maire, environ 13 000 francs par mois, et sur le salaire de ma femme »*, dit-il. Car il n'a en fait qu'un désir : conserver sa mairie, conquise en 1989. Or les résultats du dernier scrutin ne sont pas de bon augure. Arsène Lux (RPR) l'a emporté haut la main, dans cette deuxième circonscription de la Meuse. Et dans sa propre ville Jean-Louis Dumont a obtenu moins de 40 % des voix. Une dure bataille pour Verdun attend donc le *« petit prof »*. Loin de la mécanique générale.

CHRISTINE GARIN

BIBLIOGRAPHIE

Ferry déboulonné

LA RÉPUBLIQUE N'ÉDUQUERA PLUS. LA FIN DU MYTHE FERRY,
par Christian Nique
et Claude Lelièvre, Plon, 1993,
268 p., 140 F.

Un siècle après sa mort, Jules Ferry semblait inattaquable. Depuis longtemps encensé à gauche, le père fondateur de l'école *«gratuite, laïque et obligatoire»* se voyait, depuis quelque temps, invoqué, voire récupéré de tous côtés. C'est pourtant à une sérieuse entreprise de démystification que viennent de se livrer deux héritiers présumés. Christian Nique, inspecteur général et proche du président de la République, après en avoir été le conseiller pendant trois ans, et Claude Lelièvre, professeur d'histoire de l'éducation à la Sorbonne, n'y vont pas par quatre chemins, en effet : *«L'imagerie hagiographique républicaine»*, soulignent-ils, a érigé de Jules Ferry une statue qui ne correspond guère à la réalité.

Preuves à l'appui, c'est un déboulonnage méthodique qu'ils opèrent. L'école obligatoire ? Elle est déjà largement généralisée au moment de la loi du 28 mars 1882, qui couronne un processus engagé depuis le début du dix-neuvième siècle. Quant à l'école gratuite, instituée par la loi du 16 juin 1881, elle est déjà une réalité, à cette date, pour les deux tiers des élèves, et Jules Ferry se gardera bien de l'étendre à l'enseignement secondaire.

Mais ce n'est pas tout. Nos deux auteurs s'attaquent à *«l'un des aspects les plus tenaces du mythe ferryste»* : cette *«croyance qu'une certaine «égalité des chances», dans et par l'école, aurait été mise en place dès l'avènement de la IIIe République»*. Iconoclaste, jugeront beaucoup, en rappelant l'engagement répété de Jules Ferry à *«faire disparaître la dernière, la plus redoutable des inégalités qui viennent de la naissance, l'inégalité d'éducation»*. Et pourtant c'est une *«école divisée»* qu'instaurent les grandes lois scolaires des années 1880.

Le peuple et l'élite

Ainsi, Jules Ferry installe, pour des décennies, deux ordres d'enseignement, deux réseaux d'établissements scolaires totalement étanches ou presque : à côté des lycées payants et ouverts, dès les classes élémentaires, aux enfants de la bourgeoisie destinés à accéder au baccalauréat, est instauré un ordre primaire bâti sur les écoles primaires, le primaire supérieur et les écoles normales d'instituteurs. Bref, *«ce que les républicains instituent, ce n'est pas l'école unique, mais l'école du peuple»*. A cette discrimination sociale s'ajoute la dissociation entre les sexes. Si le secondaire est désormais accessible aux filles, il faudra près d'un demi-siècle pour que disparaissent les différences de cursus, de programmes et de diplômes qui les cantonnent dans un rôle traditionnel.

La laïcité enfin, troisième terme de la devise des républicains. Là encore Christian Nique et Claude Lelièvre n'y vont pas avec le dos de la cuillère : à leurs yeux *«la laïcité de Jules Ferry était une laïcité offensive, militante, au service d'une politique. Elle était le moyen d'utiliser l'école pour conduire une politique et assurer la pérennité du régime»*, et ils rappellent volontiers l'un des fameux mots de Ferry : *«Nous avons promis la neutralité religieuse, nous n'avons pas promis la neutralité philosophique, pas plus que la neutralité politique.»* Destinée à prémunir le peuple contre les *«dangers de l'utopie»* socialiste, l'école républicaine fait de l'instituteur *«un instrument d'éducation politique»*, selon le mot de Ferdinand Buisson, très proche de Ferry.

Bref, loin de renouer avec Condorcet, pour qui *«l'essentiel est le progrès des Lumières, donc l'instruction»*, il s'agit d'une *«école militante»* qui s'inscrit dans la tradition de l'Etat éducateur, soucieux de conforter sa propre pérennité, développant – à travers les manuels notamment – une véritable *«religion de la patrie»*, une adhésion aux valeurs de l'Etat-nation et justifiant sans hésitation la mission civilisatrice de la colonisation, au bénéfice des *«races inférieures»* (Ferry). A quoi s'ajoutent la volonté, à travers l'école, de conforter la base, et la mythologie *«paysanne»* de la IIIe République, qui sépare l'école de la production industrielle et technologique et pèsera lourd sur la faiblesse, en France, de la formation professionnelle à l'école.

Or – c'est tout le sens de la démonstration de Christian Nique et Claude Lelièvre, – il n'est plus possible, aujourd'hui, de s'appuyer sur le mythe Ferry pour penser l'école et ses missions (1). En quelques décennies, les fondements de l'Etat éducateur se sont lentement effondrés. La politique gaulliste des années 60, le collège unique des années 70, enfin la pression des années 80 en faveur de l'enseignement de masse, ouvrent les portes du lycée et de l'université et mettent un terme à la coupure entre le primaire et le secondaire, entre l'école du peuple et l'école de l'élite. De même s'efface la discrimination – institutionnelle – entre filles et garçons. De même encore, s'estompe la coupure entre l'école et la production. De même enfin s'apaise, malgré les soubresauts, la guerre entre privé et public, vieille résurgence de la laïcité républicaine. Quant à l'Etat, qui tenait en sa main tous les fils de l'école, pour mieux gouverner les esprits, *«il accepte désormais de partager ses pouvoirs»*, à la faveur de la décentralisation.

Autrement dit, *«le primat de l'éducation sur l'instruction, qui était la règle de Jules Ferry, ne saurait convenir à une société des libertés»*, soulignent Christian Nique et Claude Lelièvre. Reste à savoir si cette *«instruction»* efficace, où l'école aurait aujourd'hui à retrouver sa mission, n'est pas porteuse d'autant de mythes et de confusions que ne le fut la politique d'éducation de Jules Ferry pendant si longtemps.

G. C.

(1) Voir, à cet égard, le débat relayé dans ces colonnes (*le Monde* du 1er avril) par MM. Bouvier, Fort, Gélas, Mérieu et Obin, sous le titre *«Oser éduquer»*.

Collèges de banlieue sous tension

Suite de la première page

Gilbert Steler, le principal de ce collège de 570 élèves, que l'on a retrouvé l'an passé allongé dans la cour, inanimé à la suite d'une agression, ne dira pas le contraire. Il fait les comptes, au hasard de la mémoire : le 1er mars, entrée par effraction dans la cuisine. Quelques jours plus tard, jet de pierres en pleine classe sur un professeur d'arts plastiques par un jeune masqué par un foulard. Le 17, alerte à la bombe. Il y a deux ans, une bouteille de verre avait explosé au pied d'une agrégée d'allemand, devant la porte du collège, la blessant aux jambes.

Si la mode des tags est passée, on ne compte plus les aspersions de gaz lacrymogènes en aérosol dans les couloirs. On se souvient cependant d'une variante : un fumigène SNCF déclenché dans une salle de classe. Mais aujourd'hui on s'interroge surtout sur ce produit compact, injecté récemment dans une vingtaine de serrures de l'établissement. Le remplacement des barillets devrait coûter près de 8 000 francs. Faut-il d'ailleurs les remplacer ?

A Saint-Denis ou Bagnolet, Stains ou Vitry, la violence dans les lycées et surtout les collèges de banlieue se vit ainsi, au quotidien, lancinante, évidente. Las de crier leur difficulté à enseigner à un public *«difficile»*, exaspérés, insultés et menacés pour certains, les enseignants, quand la coupe est pleine, font grève. Comme les agents de service embarqués dans les mêmes galères. Dans le même temps, la violence vit aussi de sa médiatisation, qui brouille et amplifie sans discernement le phénomène en glissant sur les mots : les bombes aérosols lacrymogènes en vente libre, version moderne des antiques boules puantes, deviennent de simples «bombes» qu'on «lance» dans les couloirs... à l'image des grenades.

«Pour se venger du proviseur»

Les listes pourtant ne cessent de s'allonger. Cinq incendies en Seine-Saint-Denis depuis la rentrée, une *«contagion»* pour reprendre l'expression du recteur Lambert à Créteil : explosion le 8 mars à Bobigny, au lycée Louise-Michel, *«pour se venger du proviseur»* selon les auteurs. Coup de poing au visage d'un enseignant au lycée de Garges-les-Gonesse en février. Double agression contre une lingère du lycée professionnel de Sarcelles les 10 mars et 2 avril. Agression sexuelle le 15 janvier au lycée Charles-Schmidt de Saint-Ouen, qui avait déjà été le théâtre d'un précédent viol, deux ans auparavant...

C'est à la fois trop et pas assez. Trop, parce que, souvent, le fait médiatisé, grave, délictueux, est marginal dans la vie de l'établissement, notamment dans les lycées, où les élèves plus âgés sont, selon la plupart des chefs d'établissement, plus *«raisonnables»* et somme toute déjà *«triés»* par la sélection scolaire. Pas assez, parce qu'il ne reflète en rien le vécu quotidien d'autres établissements, notamment les collèges où abondent pêle-mêle l'absence d'autorité parentale et les difficultés économiques et sociales de la cité voisine.

Dans ces collèges sous tension, la violence au quotidien est quasiment devenue un mode d'expression dont on mesure la fréquence : bagarres et agressions verbales entre élèves (très souvent), agressions verbales contre les enseignants ou agents de service (parfois), agressions physiques ou dégradations de biens privés ou publics (plus rarement, notamment à l'approche des conseils de classe), vols et enfin rackets, qui commencent, jeune, par les petits pains... Le fait grave se produit plus volontiers au lycée, mais il est atypique. *«Un épiphénomène dans la vie de l'établissement»*, constate André Blondé, proviseur du lycée d'Alembert à Saint-Etienne, où un lycéen a été mortellement poignardé en novembre 1992 à la suite d'une rixe ayant débuté dans la cour du lycée.

Les cinq académies les plus touchées

Sur les quelque onze mille établissements du second degré en France (dont sept mille cinq cents collèges et lycées publics et près de quatre mille privés), quatre-vingts établissements ont été jugés *«sensibles»* par le ministère de l'éducation nationale en mai 1992 (*le Monde* du 28 mai 1992). Dotés de moyens supplémentaires en personnels et financiers, tous sont concentrés dans cinq académies (Aix-Marseille, Lille, Lyon, Créteil et Versailles), aux abords des grandes cités.

Encore ces établissements ne reflètent-ils pas tous les mêmes réalités. Violence exarcerbée en Seine-Saint-Denis, où *«les convulsions du monde extérieur»*, dont Lionel Jospin voulait préserver les établissements scolaires avant les manifestations lycéennes de 1990, ont atteint brutalement l'école. Violence sociale latente dans le Nord, comme à Vieux-Condé, où le nom de la cité qui jouxte le groupe scolaire – «La solitude» – brosse le fond du tableau. Là, on ne déplorera, cette année, qu'une seule vraie bagarre *«avec du sang»*. Mais combien de «petites» violences personnelles, intimes, confiées aux intercours à l'infirmière ? Dans le même temps, en région parisienne, certains établissements réfuteront, à raison, le qualificatif *«sensible»*, la médiatisation d'un fait *«isolé»* ayant souvent eu raison du calme et de la réputation du lieu.

Y a-t-il recrudescence ? A Lille *ou à Marseille, on répond* par la négative. En région parisienne, le mal a grandi *«ces deux ou trois dernières années»*, selon des enseignants et chefs d'établissement. *«On en parle surtout beaucoup plus»*, reconnaît Patrick Reydy, inspecteur principal au bureau de l'état-major de la direction départementale de la police nationale du Val-de-Marne.

Car désormais on recense. Et l'on porte plainte, plus facilement. Comme si l'institution, qui digérait jadis ses actes de violence, plus sporadiques, s'ouvrait plus volontiers sur l'extérieur et les autres partenaires institutionnels, justice et police. Dans les établissements, dans les rectorats, des «tableaux de bord», voire des «observatoires», ont été mis sur pied, comme à Lille ou à Créteil. Mais comment s'appuyer sur des statistiques quand les services de police recensent, dans le Val-de-Marne, 332 faits constatés depuis septembre et qu'il n'en serait remonté que... 75 au rectorat ?

«Le sentiment d'insécurité croît toujours plus vite que l'insécurité elle-même», rappelle M. Reydy. Au parquet de Bobigny, comme à celui de Créteil, on note plutôt une baisse des dossiers liée à la violence scolaire et périscolaire entre 1991 et 1992. Mais une recrudescence en janvier et février de 1993. En 1992, on tablait au rectorat de Créteil sur un peu plus de deux faits signalés par jour ouvrable dans l'académie. Mais comment s'entendre sur la définition et la gravité d'un fait ?

En Seine-Saint-Denis, où la situation est de loin la plus préoccupante, le parquet du tribunal de Bobigny comptabilisait par exemple, en janvier, une quinzaine d'*«affaires scolaires»* : deux incendies (Epinay, Aulnay), deux dégradations de véhicules (Dugny, Saint-Denis), une agression sexuelle (Saint-Ouen), une menace avec arme (Bagnolet), deux collégiens blessés par les plombs d'un pistolet à grenaille à la sortie d'un collège (Aulnay), un jet d'eau de Javel sur des élèves (Tremblay), des dégradations (Bagnolet), un cas de racket (Sevran), des agressions physiques sur des surveillants ou des enseignants (Rosny, Clichy), deux vols avec violences (Blanc-Mesnil) ... Les trois quarts de ces faits se sont produits dans des collèges. Un cas en primaire. Soit, depuis la dernière rentrée, soixante-quatorze affaires scolaires signalées à la police dans un département qui compte 115 collèges et lycées.

En 1991, la police départementale du Val-de-Marne, qui a développé de très bons contacts avec *les établissements, et qui* avoue ne pas connaître le climat de tension de la Seine-Saint-Denis, constatait 784 faits délictueux ou criminels commis dans l'enceinte ou aux abords des 169 établissements scolaires du Val-de-Marne : plus de la moitié (477) concernaient les locaux (7 incendies volontaires), 131 des personnels (essentiellement des vols, dont deux avec violences), 158 des élèves (une quarantaine de violences physiques), 13 seulement l'usage, la revente ou le trafic de stupéfiants. Pour une population d'environ 100 000 membres du personnel et élèves, le taux de délits constatés *demeure tout de même dix fois* moins important qu'en dehors des établissements scolaires.

«Les références familiales se sont effondrées»

L'école, comment en douter ? n'est pas imperméable à son environnement *social et économique* et ne peut résister aux conséquences de ses propres ambitions. Aujourd'hui, collèges et lycées doivent gérer tout à la fois la hausse des effectifs, la multiplicité des origines culturelles et les retards scolaires. A Louise-Michel, à Bobigny, 25 nationalités étrangères sont représentées. Sur 273 élèves de seconde à la rentrée dernière, 133 seulement étaient «à l'heure» dans leur scolarité ; 91 avaient un an de retard ; 40 accusaient deux années de retard, et 9 trois ans.

Et puis, *«le civisme a disparu»*, constate M. Bottin, inspecteur d'académie en Seine-Saint-Denis. *«Les références familiales des élèves se sont effondrées»*. *«Nous devons sans cesse donner des repères»*, explique Gérard Marteau, proviseur du lycée Louise-Michel. *«Par rapport à la ponctualité et aux règles à respecter»*. Le proviseur de Bobigny se dit *«moins inquiet par les faits»* que par *«la banalisation des actes de violence»* et *«cette fausse loi du silence adoptée par les élèves»*.

«Il faut comprendre, ajoute-t-il cependant. *Les jeunes sont confrontés quotidiennement à la violence. On leur parle chômage, sida, drogue. Leur comportement a changé. Ils négocient sans cesse, argumentent, pinaillent. Ils ne font plus confiance aux délégués, qui eux-mêmes ont changé : moins intellectuels et plus forts en gueule. Dans le même temps, leur rapport à l'école a évolué. Ils agissent en consommateurs, se plaignent de ne pas avoir de club photo, mais n'imaginent pas pouvoir fonder ce club eux-mêmes.»*

«C'est tout un travail de socialisation qui est à refaire ou qui reste à faire, explique M. Hennebique, proviseur du lycée Guillaume-Apollinaire à Thiais (Val-de-Marne). *Mais est-il bien normal de le faire en seconde ?»*

JEAN-MICHEL DUMAY

Prochain article :
Entre pédagogie et répression

«On se tape, mais on se comprend»

En troisième «techno» à Bagnolet, Nadia, quinze ans, connaît bien les exclusions et pas trop la vie de famille. Un pansement sous l'œil *(«souvenir d'une baston»)*, elle arbore un large sourire. Elle ne parle pas, elle agresse. Verbalement. Les agents de son collège, récemment, ont dû essuyer une salve d'injures : *«Nique ta mère»*, et bien d'autres. *«Vous savez, il n'y a que le bon sens qui nous retient. On ravale sa salive.»*

«Violente, moi ? Mais si on ne me cherche pas, je ne suis pas violente !», explique Nadia. *«Regardez en anglais, la prof, elle nous a dit en début d'année : «De toute façon, la moitié d'entre vous ne passera pas.» Comment voulez-vous qu'on s'intéresse dans ces conditions. En français, on m'a dit : «T'es bonne à rien.» C'est pas vrai. J'aurais dû frapper. On ne peut pas dire : «T'es nulle.» C'est le devoir qui est nul, pas moi. En biologie, le prof, il est sévère mais cool. Juste, quoi. C'est simple, quand c'est juste, j'accepte. Il n'y a pas longtemps, j'ai voulu présenter des excuses à une prof que j'avais insultée en classe. Devant tous les autres profs, elle m'a dit : «Tes excuses, je les accepte pas.» Comment vous expliquez cela ?»*

«La violence, on n'y fait plus attention, explique Fatiha, une collégienne en classe de cinquième à Saint-Denis. *Il faut comprendre, c'est notre façon de parler, de nous exprimer. On se tape, mais on se comprend. On vit dans la cité, il faut connaître ses règles. Evidemment, on ne parle pas toujours bien. Mais ce n'est pas pour autant qu'on est des délinquants. La drogue, la vraie, les drogues dures, par exemple, il faut savoir qu'on en a peur. Et puis maintenant, on s'accroche à l'école. Les aînés, surtout, qui doivent montrer l'exemple. Les profs ? Certains on les aime, d'autres pas. De toute manière, il y a toujours un rapport de forces.»*

«Tout repose sur l'éducation, reconnaît Abdelali, lycéen de Creil, dans l'Oise. *Les jeunes peuvent tromper leurs parents, qui ne font pas attention ou ne s'occupent pas d'eux. Il faut comprendre ceux qui friment. C'est leur moyen de s'exprimer, d'exister. Ils recherchent l'exploit, ce qui sort de l'ordinaire.»*

«Un jour, on part sur la mauvaise pente», explique Benoît, de la ZUP de Béthune, renvoyé et placé en internat en troisième dans un collège rural du Pas-de-Calais. *«Dans la cité, ça bouge, c'est chaud. Des skins ont débarqué. Alors il faut savoir se défendre, avec ses poings. En fait, on devient violent sans s'en rendre compte. Et puis, regardez, il y a de quoi. Dans la cité, ils construisent des magasins, mais on peut même pas acheter ! Ici, je me réveille à 6 h 30 et je me couche à 21 h 30. Je n'ai pas le droit de retourner au dortoir dans la journée. Je passe ma vie entre l'étude, les salles de classe et le réfectoire. Alors quand les p'tiots de sixième foutent le bordel, comment se retenir ?...»*

J.-M. Dy.

L'école russe dans la tourmente

L'éducation gratuite pour tous a fait long feu et une guerre sourde s'est engagée entre les écoles d'Etat, qui périclitent, et les nouvelles écoles privées

MOSCOU

correspondance

« *L'ÉDUCATION et la formation de notre jeunesse doivent correspondre à l'idéal communiste.* » Une épigraphe géante au fronton d'un immeuble anonyme du centre de Moscou : c'est tout ce qui reste du système d'éducation soviétique. Un slogan qui ne manque pas de piquant dans la Russie chaotique de 1993, tout entière vouée au culte du roi-dollar, asphyxiée par l'absence de valeurs et l'hyper-inflation. Dans les écoles de quartier, les enfants font, les premiers, les frais de la crise : classes surchargées, programmes désuets, restrictions drastiques sur la nourriture et le matériel pédagogique, délinquance juvénile incontrôlée, enseignants sous-payés au bord de la crise de nerfs...

Par réaction, cent onze écoles privées dûment enregistrées ont fait leur apparition à Moscou l'été dernier. Des écoles qui n'ont souvent de privé que le nom : 80 % d'entre elles dépendent encore largement des subsides de l'Etat pour couvrir salaires, nourriture et équipements. Ces subventions, attribuées en fonction du nombre d'élèves par classe, obligent à quelques tours de « passe-passe » comptables. Les écoles payantes limitent en effet leur accès à quelques dizaines de privilégiés, triés sur le volet.

Les écoles totalement privées de deniers publics font, elles, exception et ne concernent que des établissements purement confessionnels, des écoles expérimentales scientifiques ou artistiques, voire des écoles professionnelles créées par les entreprises à des fins d'évasion fiscale. Confrontées à un manque cruel de moyens, aux tracasseries bureaucratiques, à l'absence de locaux décents, ces écoles primaires et secondaires indépendantes disparaissent rapidement dans l'indifférence générale. Les autres prolifèrent. Sur le fond, il suffit en effet de changer, si peu que ce soit, le programme officiel pour être gratifié du label d'« école privée ».

Des cours de marketing dès l'âge de six-sept ans, une initiation à l'astronomie ou aux arts plastiques, de l'anglais et de l'allemand intensifs, du sport obligatoire chaque jour, sont autant de subtilités qui enrichissent ces établissements en séduisant les parents. Et les mauvaises langues de prétendre que les sommes versées par ces derniers (de quelques milliers à quelques dizaines de milliers de roubles par mois) servent plus souvent à améliorer l'ordinaire du personnel que les conditions de vie ou d'étude des écoliers (1).

L'élite future du pays

Séduire, c'est le ressort caché des directeurs, car l'argent est devenu le nerf de la guerre pédagogique. Niché au cœur d'un parc immense, le petit hôtel particulier loué par Arkadi Berkout, revenu spécialement du Canada pour y fonder son école, est un modèle du genre. Pour un peu, on se croirait dans une *juniors school* chic de la *jet society* américaine... Léna Vitlina a, elle aussi, trouvé dans l'éducation des enfants un filon rentable. Posant en tailleur pied-de-poule devant une rangée d'ordinateurs dernier cri, elle affirme sans complexe : « *Nous formons ici l'élite future de notre pays.* » Léna gère son école comme une entreprise et n'a pas d'états d'âme. Elle n'accepte que des enfants certes très doués mais surtout de parents aisés. Son de cloche similaire chez Boris Koupréev : « *Un enfant issu d'un milieu défavorisé, même s'il est un petit génie, n'étudiera jamais chez nous.* » Question de rentabilité, de prestige... *A contrario*, et au mépris des exigences de qualité souvent invoquées, un cancre bien né ne sera pas toujours rejeté !

Seul, Sergueï Zazouline fait front, il est d'ailleurs quasiment le seul à innover dans tous les domaines. Dédaignant l'aspect financier (l'indigence de son école en témoigne), il propose un enseignement entièrement repensé pour amener les enfants à découvrir le monde dans sa globalité, à partir de seize notions fondamentales : causalité, cycle, évolution, espace, temps, etc. Plus de cours de russe, de mathématiques, de biologie différenciés et successifs, chaque professeur évoque simultanément toutes ces matières en jouant sur leurs correspondances. Le résultat ? Des enfants, semble-t-il, plus épanouis.

Car ce qui frappe dans ces établissements d'un nouveau genre, c'est qu'au fond peu de choses ont changé. Certes, les parents paient leur obole et toutes les réprimandes et brimades, lot courant dans les écoles ordinaires, ont disparu. Mais les écoliers n'y ont pas gagné pour autant : les cours « tombés du ciel » tâtonnent, les rythmes scolaires sont soutenus, la discipline encore stricte, et l'esprit de compétition fait des ravages. Au point que de nombreuses écoles accordent des réductions financières aux parents des enfants les plus méritants ! Sans parler de la méthode « secrète » d'enseignement des mathématiques prônée par Boris Koupréev et son équipe, une méthode qu'il met régulièrement en valeur au cours de « joutes » intellectuelles organisées contre les écoles ordinaires de quartiers.

Ecoles ordinaires contre écoles privées. Ou plutôt écoles démunies pour enfants défavorisés contre écoles privilégiées réservées à une minorité ? C'est ainsi que bon nombre de pédagogues moscovites abordent le postcommunisme. Une approche sélective qui augure bien mal de l'avenir des petits Russes.

VÉRONIQUE MOREAU

(1) L'inscription dans une école privée coûte de 1 500 à 10 000 roubles par mois, soit environ de 15 à 100 francs français au cours actuel. Le salaire mensuel minimum est de 5 000 roubles.

L'argent remplace le parti à l'université

MOSCOU

correspondance

Depuis que, en juillet 1992, un décret du président russe a autorisé le développement du secteur privé dans l'enseignement supérieur, de nombreux établissements proposant des formations accélérées en économie, gestion, informatique ont vu le jour en Russie. Sans parler d'instituts d'astrologie, d'écoles de strip-tease ou même, tout récemment, d'une Ecole supérieure de formation au métier de garde du corps !

« *Le monopole d'Etat est en train de s'écrouler sous nos yeux ! Et c'est tant mieux, car l'enseignement traditionnel n'a pas suivi les transformations subies par notre société* », se réjouit M. Stanislas Stepanov, recteur de l'université d'écologie et de politique de Moscou. Cet établissement, inauguré en septembre 1992, compte, en quatre ans, former 1 600 étudiants au mastère d'écologie.

« *Nous sommes financés à 80 % par des firmes commerciales ; en effet, nous ne pourrions vivre de l'argent versé par nos étudiants*, soupire le recteur, *car même si 100 000 roubles de frais d'inscription représentent un gros sacrifice* [le salaire minimal est de 5 000 roubles], *cela ne suffit pas à couvrir nos dépenses, d'autre part nous ne sommes pas subventionnés, et, comme chacun sait, l'enseignement n'est pas un secteur rentable* ».

Si, de ce fait, les établissements entièrement privés, du type de l'université de M. Stepanov, sont minoritaires et, compte tenu de la crise économique aiguë, voués à une disparition quasi certaine, les écoles ou instituts privés qui se créent au sein d'établissements d'Etat, et permettent à ces derniers de survivre, prolifèrent. Ainsi l'institut des relations internationales (ou MGUIMO), connu pour avoir formé toute l'élite diplomatique de l'ex-Union soviétique, a ouvert dans ses locaux une école de business international, qui propose des cycles courts de formation à la gestion, au droit des affaires ou à la comptabilité pour des sommes allant de 1 000 à 2 000 dollars, ou leur équivalent en roubles !

De même l'université d'Etat de Moscou, au bord de la banqueroute, ou l'académie du commerce extérieur ont créé en leur sein des écoles privées payantes. Les cours ont lieu dans les mêmes locaux, avec les mêmes professeurs, et ces établissements n'ont pas de mal à obtenir les rares subventions accordées par le ministère de l'enseignement supérieur.

Plus étonnant encore : depuis un an, il est pratiquement impossible d'accéder à l'institut d'Etat des relations internationales sans acquitter des droits d'inscriptions énormes : 1 000 dollars par an ! Et cet établissement, dont le prestige est grand et qui jouit de conditions matérielles au-dessus de la moyenne, attire un nombre croissant de candidats.

Tout est à vendre

Ceux-ci peuvent faire acquitter les 1 000 dollars par leur entreprise ou par « *n'importe quelle personne physique* ». Un contrat est alors signé avec l'institut, qui comporte une clause intitulée « *services supplémentaires* ». En réalité, il s'agit là d'une sorte de pot-de-vin légitimé. Selon cette clause, le contractant s'engage, en plus des 1 000 dollars, à fournir des « *services* » à l'institut.

C'est ainsi que de luxueuses voitures sont gracieusement prêtées à l'institut par le père d'une étudiante, directeur d'une société de location de véhicules ! Oksana, vingt et un ans, étudiante en deuxième année, a eu la chance d'entrer au MGUIMO sans payer : « *Nous les « gratuits » sommes une race en voie d'extinction ! Sur 3000 étudiants inscrits au MGUIMO, un tiers sont des « contractuels » et le plus injuste, c'est que les tests d'entrée sont plus faciles pour ceux qui payent, le cycle d'études est écourté de cinq à quatre ans et le diplôme leur est pratiquement donné.* » Vera, professeur de français dans ce même institut, est écœuré : « *On ne sait pas à qui va l'argent, mais sûrement pas à l'Institut ! Nous autres professeurs, gagnons 8 000 roubles, pas un kopek de plus, et cela que les étudiants payent ou non.* » « *Si, autrefois*, s'exclame Vera, *le critère d'entrée était l'appartenance au parti, maintenant c'est l'argent.* »

Vassili, vingt-trois ans, déplore, lui, « *la mauvaise ambiance* » : « *Les étudiants sont divisés : « gratuits » contre « contractuels », d'ailleurs, c'est la première question qu'on se pose entre nous ! La dernière fois, une fille m'a même demandé si j'avais payé en « verts » (dollars) ou en bois (roubles) !* »

Autre aspect déroutant de cette « privatisation » de l'enseignement : de plus en plus d'établissements louent désormais au tout venant les foyers d'étudiants mis à leur disposition. Lida, étudiante de l'institut des ingénieurs du transport ferroviaire, raconte : « *Le foyer où je vis est depuis deux ans géré par une coopérative et fonctionne comme un hôtel. C'est un repaire de sans-papiers, d'escrocs, de souteneurs, et les descentes de police sont nombreuses. Un jour, on nettoie, le lendemain, ça recommence. Comment étudier dans ces conditions ?* »

MARIE JÉGO

POINT DE VUE

Le « photocopillage » tue le livre

par François Gèze

LA signature, le 16 mars dernier, d'une convention sur la reprographie entre le ministère de l'éducation nationale et les organisations représentant auteurs et éditeurs, réunies au sein du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), est un événement d'importance : pour la première fois, l'Etat reconnaît le tort causé par les photocopies sauvages – le « *photocopillage* » – aux éditeurs et aux auteurs, et il accepte de mettre en place un dispositif de dédommagement, même partiel.

Il était plus que temps de marquer un coup d'arrêt : la pratique de la reprographie d'œuvres protégées (livres, revues, journaux) dans les établissements scolaires et universitaires a atteint en effet ces dernières années une ampleur sans précédent. Le plus grave est sans doute que la plupart des producteurs et des utilisateurs agissent en toute bonne foi. Pour les enseignants, la photocopie est en effet devenue un support pédagogique privilégié, tout particulièrement dans les premiers cycles de l'université : c'est un moyen pour chaque enseignant de « *personnaliser* » son cours, et parfois aussi de contraindre des étudiants peu motivés à lire un minimum.

Il est maintenant fréquent de voir des professeurs apporter au centre de reprographie de leur faculté des dossiers constitués de dizaines de pages extraites de plusieurs livres, et d'en demander la reproduction par centaines d'exemplaires, vendus ensuite (à prix coûtant) aux étudiants ou, plus souvent, distribués gratuitement : autant de livres qui ne seront jamais achetés. Cette pratique est en plein développement : on estime ainsi que le nombre de photocopies d'œuvres protégées a doublé depuis trois ans dans les universités françaises, représentant plusieurs centaines de millions de pages par an.

Spirale infernale

Ceux qui en sont les promoteurs ignorent le plus souvent les effets pervers, pourtant considérables, de cette pédagogie du photocopillage. D'abord, son ampleur même induit une transformation dangereuse du rapport à la connaissance : habitués à manier de concert photocopies et Stabilos, les étudiants se construisent par rapport à l'écrit une « culture de zapping » ; et nombre d'entre eux désapprennent la lecture suivie et fouillée d'un livre, crayon en main. En second lieu, on l'oublie trop souvent, le photocopillage est un vol : la loi de 1957 sur la propriété intellectuelle stipule expressément que, sans autorisation des ayants droit, la reprographie d'œuvres protégées dans un but d'utilisation collective est illicite et punissable pénalement.

Surtout, cette pratique revient à tuer le livre : s'ils continuent, les photocopieurs n'auront bientôt plus rien à photocopier... Mais peu s'en rendent compte : combien de fois avons-nous vu un auteur venu se plaindre des ventes médiocres de son livre avouer ingénument qu'il en distribuait massivement des photocopies à ses étudiants ! Depuis trois ans, l'évolution est alarmante : les ventes des ouvrages de recherche en sciences humaines et sociales ont connu un brusque effondrement (leurs ventes moyennes sur douze mois sont passées de 2 200 exemplaires en 1980 à 1 200 en 1988, et à... 800 en 1992 !) ; quant aux livres de vulgarisation ou d'initiation destinés aux premiers cycles, leurs ventes régressent légèrement, malgré l'augmentation de la population étudiante. Dans les deux cas, la responsabilité en revient principalement au photocopillage.

La perte de chiffre d'affaires, si l'on s'en tient à une estimation prudente, est de l'ordre de 10 à 15 %, soit plus de 200 millions de francs par an pour le seul secteur des sciences humaines et sociales. Conséquences : certains éditeurs spécialisés sont acculés au dépôt de bilan, et les autres doivent réduire drastiquement leurs programmes, en particulier la publication des revues de sciences humaines, aujourd'hui en danger de mort. Quant aux livres encore publiés, leurs prix augmentent d'autant plus que les ventes attendues diminuent, d'où un nouvel encouragement à la photocopie...

Pour arrêter cette spirale infernale, il faut bloquer l'hémorragie de la reprographie sauvage. D'abord en informant largement enseignants et étudiants, pour les inciter à limiter cette pratique. Ensuite en imposant le paiement d'un droit sur chaque photocopie, à reverser aux titulaires du copyright. De ce point de vue, la convention signée avec le ministère de l'éducation nationale ne peut être considérée que comme un premier pas. Celle-ci prévoit en effet un régime forfaitaire : une « taxe » de 11 francs par élève ou par étudiant sera versée annuellement au CFC par chaque établissement d'enseignement. Outre que ce système pourra être considéré comme le prix à payer pour un « permis de photocopier », ce qui n'est guère dissuasif, il sera difficile de redistribuer équitablement ces sommes. Le système le plus juste et le plus efficace consisterait à identifier précisément, dans chaque établissement, chaque ouvrage photocopié (titre, auteur, éditeur) et le nombre de copies : une taxe sur chaque photocopie serait collectée par le CFC et reversée aux ayants droit lésés (auteur et éditeur). Bien sûr, la mise en œuvre de ce système ne va pas sans difficultés, mais il fonctionne déjà depuis plusieurs années dans certains pays (Norvège, Suède...). Et en France, le modèle de la SACEM, pour les œuvres musicales, nous montre que cette voie n'a rien d'irréaliste.

Ces considérations apparaîtront peut-être bien triviales à certains intellectuels. Mais ils doivent se souvenir que les œuvres de l'esprit n'existent pas sans un support matériel, aujourd'hui d'encre et de papier. Et que la mise en péril de l'économie de ce support menace au même titre l'avenir de la pensée.

► **François Gèze est président-directeur général des éditions La Découverte.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS – pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
____________ Code postal : ____________
Localité : ____________ Pays : ____________
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BILLET

Les failles de la loi sur les faillites

Huit ans après sa promulgation, le 25 janvier 1985, la « loi Badinter » sur le redressement et la liquidation judiciaire des entreprises se trouve en tête des réformes que le nouveau gouvernement veut engager. De fait, depuis des mois, le patronat et les banques multiplient les critiques sur ses « effets pervers » et travaillent sur des propositions pour la modifier.

Faire une loi sur les faillites relève de la gageure, car il s'agit de concilier des intérêts contradictoires : ceux des créanciers, d'une part ; ceux de l'entreprise concernée, d'autre part, qui peut être en proie à des difficultés passagères ou condamnée à disparaître. Comment discerner les unes des autres ? Comment ne pas privilégier systématiquement les créanciers au détriment des débiteurs ? La « loi Badinter » a été votée à un moment où le nombre de faillites augmentait dans le pays. La crise des industries traditionnelles battait son plein et des secteurs entiers s'effondraient. Dans ce contexte, le but du texte – précédé un an plus tôt d'une loi instituant des procédures d'alerte et de règlement amiable – était clairement de favoriser la reprise ou la poursuite d'activité de l'entreprise en difficulté afin, disait-on, de préserver l'emploi.

« Après plus de sept ans d'existence, le bilan que l'on peut dresser de cette loi est doublement négatif : s'il s'agissait de limiter les dépôts de bilan, l'évolution du taux de défaillance montre clairement que cet objectif n'a pas été atteint », remarquait récemment le bulletin mensuel du Centre d'information sur l'épargne et le crédit (Compagnie bancaire) : de 25 000 au moment de la promulgation, le nombre de faillites tourne aujourd'hui autour de 60 000 par an ! *« Mais, plus grave encore, cette augmentation ne peut se justifier comme le prix à payer pour la continuation d'un plus grand nombre d'entreprises et la sauvegarde des emplois : moins de 7 % des procédures de redressement judiciaire conduisent à un plan de continuation ou de cession, les autres (93 %) s'étant conclues par une liquidation judiciaire. »*

Les détracteurs du texte soulignent en particulier la « banalisation » du dépôt de bilan, autrefois entaché d'opprobre : dans le passé, les créanciers en étaient le plus souvent à l'origine. Aujourd'hui, dans 80 % des cas pour les sociétés anonymes et dans 67 % pour les SARL (sociétés à responsabilité limitée), c'est le chef d'entreprise lui-même qui prend l'initiative. La BNP, il y a quelques mois, allait même jusqu'à estimer que la loi était à l'origine de la moitié de la progression du nombre de défaillances entre 1986 et 1991. D'où une détérioration du climat entre les entreprises et les créanciers, notamment les banques, qui se plaignent de la « montée des risques » et se montrent encore plus prudentes dans leurs engagements. L'inverse de l'effet recherché.

FRANÇOISE VAYSSE

Un entretien avec le PDG de L'Oréal

« Je me demande si nous n'avons pas poussé l'automatisation au-delà même de ce qui était nécessaire » nous déclare Lindsay Owen-Jones

A l'heure où l'industrie française sombre dans la récession, L'Oréal, le géant du luxe et des produits cosmétiques de grande distribution, fait exception avec un chiffre d'affaires en hausse de 12,3 % l'an dernier. Une croissance exceptionnelle qu'analyse pour le Monde *son PDG, Lindsay Owen-Jones, en reconnaissant toutefois qu'elle n'est guère créatrice d'emplois directs.*

« Quelles sont les « recettes » de L'Oréal qui lui ont permis de défier une conjoncture morose ?

– Ce sont nos gains de parts de marché qui nous ont permis de compenser cette morosité. Par ailleurs, la consolidation des nouvelles affaires pharmaceutiques, Delalande et Delagrange, nous a permis d'effacer les secousses monétaires qui nous ont fait perdre 5 % de notre chiffre d'affaires total. Aux Etats-Unis, notre agent Cosmair a multiplié par deux son taux de croissance, grâce à l'accueil fait à nos nouveaux produits et à l'amélioration de la conjoncture américaine, notamment avec les très bonnes ventes dans les grands magasins lors des fêtes de fin d'année.

» Nos résultats sont aussi dus à la poursuite d'une politique de gestion très serrée des frais généraux et à la recherche de synergies à l'intérieur du groupe permettant une agressivité commerciale compensant la dépression de la conjoncture. Un des grands progrès du groupe est d'être parvenu à réduire le poids des frais fixes de manière à ce que l'évolution des marges soit moins sensible à la variation du chiffre d'affaires. Seule l'augmentation des dépenses de publicité a été supérieure à celle du chiffre d'affaires.

– La crise ne vous oblige-t-elle pas à réviser votre stratégie ?

– Nos résultats, l'an dernier, nous inciteraient plutôt à la poursuivre... Cela dit, nul ne peut, en Europe, se désintéresser des difficultés actuelles des industriels japonais qui avaient accompli jusqu'ici un sans-faute. J'ai été particulièrement intéressé par tout ce qui s'est écrit sur les difficultés de Nissan et j'ai lancé une réflexion pour voir si cela ne pourrait pas nous arriver. Pendant longtemps, la créativité et la segmentation extrême de leurs produits ont assuré leur succès commercial. Mais cela a engendré une telle complexité de leur outil industriel qu'elle est devenue aujourd'hui une entrave à leur rentabilité. C'est un point sur lequel L'Oréal doit être vigilant.

Le rachat « raisonnable » de Lanvin

– Où en êtes-vous de votre diversification dans le secteur du luxe ? Etiez-vous candidat au rachat d'Yves Saint Laurent ?

– Pour que nous achetions une société, celle-ci doit correspondre, soit à une pièce manquante de notre présence sur un certain segment du marché, soit à un renforcement de nos positions. Mais, dans ce cas, le prix doit être attractif. Yves Saint Laurent ne correspondait à aucun de ces deux schémas.

» Avec le rachat de Lanvin, nous avons investi sur le long terme, notamment dans les magasins du Faubourg Saint-Honoré. Nous nous préparons, pour profiter de la sortie de la crise, très profonde dans ce secteur. Si les maisons de luxe valent si cher, c'est qu'il faut beaucoup de temps pour les bâtir. L'investissement reste raisonnable pour L'Oréal, mais nous ne sommes pas encouragés à aller plus loin dans le luxe.

– Les consommateurs ont-ils changé avec la crise ?

– C'est difficile à analyser. D'un côté, le goût pour les montres en or, les vêtements hors de prix ou les produits dont la griffe était plus importante que la qualité semble passé de mode. De l'autre, la croissance de 8 % de notre branche parfums et beauté semble indiquer une certaine reprise. De même, on observe le succès dans la grande distribution de certains produits sophistiqués, alors que des produits plus simples restent dans les rayons. Rien, dans la reprise américaine, n'indique une modification profonde du comportement des consommateurs.

– Et pour les marchés de l'Est ?

– C'est, pour nous, un marché en passe de s'épanouir. La palme revient indiscutablement à la Pologne, pays qui s'est le plus rapidement converti à l'économie libérale et où nos marques Elsève et Plénitude ont réalisé en 1992 200 millions de francs de chiffre d'affaires. Notre équipe commerciale, composée de jeunes Polonais qui ont fait une partie de leurs études en France, est sans doute l'une des plus dynamiques. Représentés au départ par un simple agent, nous y sommes maintenant avec une filiale et la Pologne est désormais sur les rangs, en concurrence avec la République tchèque, pour l'ouverture d'u ne usine.

» Quant à l'ex-URSS, nous y restons contre vents et marées, avec une usine moscovite produisant 40 millions d'unités par an aux standards de qualité occidentaux. Majoritaires dans son capital, nous ne la consolidons pas, faute de pouvoir convertir le rouble en franc. Lorsque la stabilité reviendra, nous serons merveilleusement placés dans le pays.

– Un regain de protectionnisme pourrait-il vous conduire à des révisions stratégiques ?

– Une guerre commerciale entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon aurait des effets – indirects pour nous puisque nous produisons localement – désastreux. Mais c'est une hypothèse à laquelle je ne crois pas, tant sont imbriqués les intérêts de ces trois blocs. En revanche, une montée du protectionnisme face aux nouveaux pays industriels – du Sud-Est asiatique notamment – me paraît plus envisageable. Je ne suis d'ailleurs pas sûr que nos pays aient l'obligation absolue de redistribuer, comme ils le font actuellement, la richesse de leurs concitoyens par le biais des importations.

» Ce serait une erreur, pourtant, de faire de la délocalisation la cause unique du chômage. Jouent bien d'autres facteurs, notamment le rapport entre le coût du travail et celui du capital. Il y a aussi des réductions d'effectifs dans les industries qui n'ont pas délocalisé leurs activités.

« Les emplois induits par nos investissements »

– Comment expliquez-vous, qu'entre 1990 et 1992 les effectifs de L'Oréal en France soient restés stables autour de 11,000 salariés, malgré la forte croissance du groupe ?

– Cela n'est exact que si l'on s'en tient aux seuls emplois directs. Mais c'est oublier l'augmentation régulière de la masse salariale de L'Oréal en France, au rythme de 6 % à 7 % par an. Et c'est oublier tous les emplois induits par nos investissements, par nos achats de matières premières ou de produits de conditionnement, par nos dépenses de publicité et de relations publiques, par l'essor rapide et constant de notre sous-traitance...

– Justement, ne risque-t-on pas d'aller vers une société à deux vitesses : les salariés des grandes entreprises d'un côté, ceux des petites de l'autre ?

– C'est vrai, mais dans une certaine mesure seulement. Si l'on s'en tient à l'idée que seul un emploi à plein temps dans une grande entreprise comme L'Oréal est un emploi véritable, alors ce pays pourrait compter 10 millions de chômeurs. Ce qui serait absurde.

– Tout de même, les entreprises ont une responsabilité en matière d'emplois.

– Chacun doit avoir le courage de balayer devant sa porte. Quand je vois que, dans les bureaux de notre siège, nous utilisons le fax pour communiquer d'un étage à l'autre, je me demande si nous n'avons pas été plus généreux avec nos budgets d'investissement que de fonctionnement. Et si nous n'avons pas poussé l'automatisation au-delà même de ce qui était nécessaire.

» Cela dit, il ne faudrait pas transférer toutes les responsabilités sur les seules épaules des chefs d'entreprise. Bien des paramètres leur échappent, définis par l'Etat ou d'autres partenaires. Le débat sur le partage du travail, par exemple, ne doit pas tomber dans un manque total de sincérité. J'ai demandé à la direction du personnel d'y réfléchir, mais cela relève plus du geste de solidarité que de la création d'emplois durables dans le pays ».

Propos recueillis par
FRANÇOISE CHIROT
et PIERRE-ANGEL GAY

Le sort des directives communautaires

Le zèle européen de Paris décroît

Danemark	Italie	Royaume-Uni	Belgique	France	Portugal	Pays-Bas	Espagne	Allemagne	Luxembourg	Irlande	Grèce
193	188	183	182		170	169	167	166	163	159	156

Source : CEE

La France s'est souvent targuée d'être « le bon élève » de l'Europe communautaire. Le satisfecit n'était pas gratuit. Il s'appuyait sur la rapidité à transposer dans le droit français les directives communautaires adoptées par le conseil des ministres. La France, à l'automne 1992, par exemple, était numéro deux, derrière le Danemark.

Le dernier pointage, effectué fin mars et présenté au conseil des ministres européen du 5 avril, est beaucoup moins glorieux. Il confirme la première place danoise mais la France est reléguée en cinquième position derrière l'Italie, la Grande-Bretagne et la Belgique. Mince consolation, le « hit-parade » précédent, fin janvier, classait la France au septième rang. « Il serait bon de faire en sorte que le Portugal et l'Espagne, qui nous suivent désormais d'assez près, ne puissent se prévaloir au prochain conseil d'un taux de transposition supérieur au nôtre », *écrivait alors dans un télégramme confidentiel un diplomate français en poste à Bruxelles. L'honneur est sauf : au dernier classement, le Portugal et l'Espagne sont toujours derrière la France.*

Pour compenser une baisse probable de plus d'un quart de ses bénéfices

Daimler-Benz va supprimer 15 000 emplois en 1993

Daimler-Benz, le plus important groupe industriel d'Europe, a enregistré une chute de 25 % de son chiffre d'affaires au premier trimestre de cette année. Il espère néanmoins obtenir une croissance au second semestre qui permettrait de rattraper le niveau de 1992 (98,5 milliards de marks). Mais les profits seront en recul « de 25 % à 30 % » par rapport au 1,45 milliard de 1992, eux-mêmes inférieurs d'un quart à ceux de 1991. Le groupe s'attend « à des temps difficiles » et va supprimer 15 000 emplois en 1993.

STUTTGART

de notre envoyé spécial

« Nous nous sommes trompés. » Edzard Reuter, le président du directoire de Daimler-Benz, reconnaît n'avoir pas vu venir le brutal retournement de la conjoncture en Allemagne et la stagnation en Europe. L'an passé, il prévoyait que son groupe, après une période de diversification forcée (dans l'aéronautique, l'électrotechnique et les services), allait pouvoir enfin augmenter sensiblement ses profits et enrayer le déclin de sa rentabilité. Las, c'est tout l'inverse. Daimler-Benz enregistrera cette année un bénéfice de moins d'un milliard de marks contre 1,45 milliard en 1992 et 2 milliards en 1991. Une division par deux en deux ans et non une multiplication.

L'avenir s'annonce *« encore plus difficile »*. Le groupe allemand va réduire ses effectifs de 15 000 personnes, à 362 000 en fin de 1993. Les ventes de véhicules, particulièrement touchées, vont forcer à mettre les usines en chômage technique au premier semestre pendant 25 jours dans l'automobile et 30 jours dans le secteur des camions. Le groupe espère néanmoins un redressement de ses livraisons de voitures à partir de l'été, grâce au lancement de la Mercedes série C, modèle de gamme moyenne remplaçant la 190 actuelle. Mercedes-Benz devrait vendre 486 000 voitures en 1993 (530 000 en 1992) et 247 000 camions (277 000 en 1992).

L'automobile apportait traditionnellement 80 % des profits du groupe. En 1992, Mercedes-Benz a vendu, pour la première fois, moins de voitures que le rival munichois BMW. Son résultat d'exploitation a reculé de 1,548 milliard à 849 millions de marks. Les mesures de redressement annoncées portent sur une réduction des coûts de 30 % et le lancement de plusieurs nouveaux modèles, dont une « petite Mercedes » et un véhicule tout-terrain qui sera monté aux Etats-Unis. Mercedes suit BMW, qui va construire également une usine sur place pour attaquer le marché nord-américain.

Réduction des coûts de 30 %

Les autres divisions du groupe n'auront pas apporté en 1992 de quoi contrebalancer le résultat de l'automobile. DASA (aéronautique) a plongé dans le rouge avec une perte de 341 millions de DM. DASA, heurté par les restrictions de budgets militaires, ne parviendra à retrouver une rentabilité qu'en 1995. AEG (électrotechnique) a réussi à l'inverse à en sortir (10 millions de bénéfices). DEBIS (services financiers et informatiques) n'a pu que plafonner (122 millions de profits).

« N'en déplaise aux prophéties de malheur, nous poursuivrons notre stratégie », affirme M. Reuter. Le groupe va placer 2 % à 3 % de son capital à la Bourse de New-York et devra pour cela présenter un bilan aux normes américaines beaucoup plus transparentes. Daimler-Benz est la première entreprise allemande à tenter une cotation à Wall Street. C'est dire que M. Reuter a suffisamment de confiance dans la solidité future de son groupe pour ne craindre ni la vérité des chiffres ni des exigences de rentabilité des actionnaires américains.

ERIC LE BOUCHER

Reçus à l'Hôtel Matignon

Les responsables de l'agriculture et de la pêche accordent un « délai » au gouvernement Balladur

Le premier ministre, Edouard Balladur, s'est employé mardi 6 avril à rassurer agriculteurs et pêcheurs en manifestant sa compréhension vis-à-vis de leurs difficultés, sans toutefois leur faire de promesses et en réaffirmant la pérennité des engagements européens de la France. Les représentants des organisations agricoles et maritimes ont salué sa volonté de dialogue, lui accordant un *« délai »* pour tenter de désamorcer les crises de ces deux secteurs. *« Le premier ministre ne nous a pas promis la lune ; ce n'est pas un homme de chimère »*, a commenté le président du Comité national des pêches maritimes, Alain Parrès.

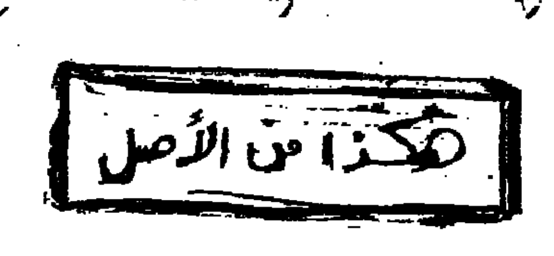
A chacune de ces professions qui manifestent, parfois violemment, leur hostilité à la politique européenne, M. Balladur a demandé de dresser une liste de leurs demandes en tenant compte des contraintes. Sur le dossier du GATT et le compromis de Washington, conclu en novembre 1992 entre la Commission européenne et l'administration Bush, le gouvernement souhaite savoir ce qui, aux yeux des agriculteurs, est négociable. Le président de la FNSEA, Luc Guyau, a souligné que le gouvernement privilégiait la négociation et qu'il souhaitait que les *« discussions avec nos partenaires européens »* aboutissent. M. Balladur a insisté sur la *« nécessité de faire une paix commerciale avec les Américains »*. L'utilisation du droit de veto semble désormais exclue.

□ **Le patron de *la Calypso* condamné à 30 750 francs d'amende.** – Le patron du chalutier de Cherbourg, *la Calypso*, inculpé de pêche illégale dans les eaux britanniques et de refus d'obtempérer aux ordres des contrôleurs (*le Monde* du 6 avril), a été condamné, mardi 6 avril à Saint-Pierre (Guernesey), à 3 750 livres (30 750 francs environ) d'amendes. L'avocat de Michel Mesnage, Me John Greenfield, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de faire appel, estimant que la peine infligée à son client, qui avait décidé de plaider coupable, était *« juste et raisonnable »*. La cour a estimé avoir fait preuve d'indulgence dans son jugement.

EN BREF

□ **Marché des changes : 880 milliards de dollars de transactions par jour.** – Le volume des transactions sur le marché mondial des changes a progressé de 42 % entre 1989 et 1992, atteignant 800 milliards de dollars par jour (un dollar vaut environ 5,60 francs), selon une étude de la Banque des règlements internationaux, réalisée sur la base de données collectées par vingt-six banques centrales entre avril 1989 et avril 1992. Le dollar reste prépondérant dans les échanges de monnaies, la monnaie américaine étant impliquée dans 83 % des transactions, la part du yen baisse un peu (24 % des échanges), et celle du mark progresse fortement (38 %). Le total est supérieur à 100 % puisque plusieurs monnaies sont impliquées dans chaque transaction.

□ **Un nouveau directeur pour le bureau européen de la Banque mondiale.** – Hans Wyss a été nommé directeur du bureau européen de la Banque mondiale, sis à Paris. M. Wyss remplace Olivier Lafourcade, qui est devenu il y a quelques mois directeur pour l'Afrique occidentale et centrale au siège de la Banque, à Washington. Entré à la Banque mondiale comme économiste en 1959, M. Wyss, de nationalité suisse, a occupé de nombreuses fonctions au sein de l'organisme international et a notamment dirigé, de 1972 à 1975, la mission régionale de la Banque à Abidjan (Côte-d'Ivoire).



ÉCONOMIE

SOCIAL

Protestant contre une nouvelle grille horaire

Les personnels au sol d'Air France durcissent leur grève à Orly Sud

« Les personnels, les agents commerciaux, les bagagistes ne sont pas des robots ou des pommes de terre dont la quantité augmente ou diminue selon la quantité de soupe que l'on veut obtenir. » Orly Sud, 13 h 15 mardi 6 avril : Jean-Robert Perrin, responsable CGT, lit le communiqué commun des syndicats (FO, CGT, CFDT) de personnels au sol d'Air France, en grève depuis le vendredi 2 avril. Le ton est donné et l'agitation demeure grande parmi les personnels au sol d'Orly Sud.

Les grévistes n'acceptent ni la nouvelle grille horaire ni la réorganisation du travail que la direction d'Air France tente d'imposer dans le cadre d'un plan d'économies dû à ses mauvais résultats (un déficit de 3,2 milliards de francs en 1992). Les méthodes utilisées n'ont pas été davantage appréciées. Les nouveaux horaires ont été affichés dans la nuit du jeudi 1er au vendredi 2 avril, ce que la majorité du personnel au sol (neuf cents personnes environ) a interprété comme une manière de leur forcer la main.

Dans la petite foule réunie autour de l'orateur, les commentaires vont bon train : *« Ils ont réveillé la fibre syndicale, même chez les non-syndiqués. »* Reviennent aussi souvent des griefs sur la différence entre eux – *« des gens de terrain »*, – et la direction – *« des gens de bureau »*. De manière plus imperceptible, cette grève témoigne du malaise de ces personnels qui se sentent mal aimés, au moment où Air France a tendance à concentrer ses activités sur Roissy. A Orly, 70 % des activités d'Air France portent sur l'assistance à des compagnies aériennes étrangères.

Prise au dépourvue par *« cette grève surprise »* – une vingtaine de vols ont été annulés depuis le début du conflit, – la direction d'Air France a désormais pris ses dispositions. Alors que la grève a été reconduite merdredi 7 avril au matin, Air France tente d'acheminer ses passagers grâce à d'autres compagnies pour éviter les annulations. La compagnie n'assure directement qu'entre dix et quatorze vols quotidiens au départ d'Orly Sud. Elle n'envisage d'ailleurs pas de perturbation de vols pour le week-end de Pâques, alors que le syndicat des mécaniciens au sol (SNMSAC) a déposé un préavis de grève pour la période du 9 au 12 avril.

A. B.-M.

► **Renseignements aux voyageurs : 44-08-24-24.**

Selon l'APEC

Les effectifs de cadres pourraient diminuer pour la première fois en 1993

Selon le panel de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), constitué auprès de quatre mille entreprises, le marché de l'emploi des cadres s'est encore détérioré en 1992 pour la troisième année consécutive. *Les prévisions pour 1993 sont* encore à la baisse et M. Jean Prével, directeur adjoint, auteur de l'étude, prévoit que les effectifs cadres, qui n'ont augmenté que de 0,5 % en 1992, pourraient diminuer cette année. Ce serait la première fois qu'un tel renversement de tendance se produirait en France.

L'an dernier, 120 600 postes de cadres ont été pourvus, contre 172 000 en 1989, qui se ventilent entre 86 700 recrutements extérieurs (dont 26 500 de jeunes diplômés) et 33 900 promotions internes. En volume global, la baisse est de 11 % par rapport à 1991, mais atteint 19 % pour les seules embauches, alors qu'un recul de 17 % était à l'origine pronostiqué par le panel de l'APEC. Cette chute, qui s'est brutalement produite au quatrième trimestre quand la croissance est devenue négative, se retrouve dans la dégringolade du nombre des offres d'emploi publiées par la presse : de 60 000 en moyenne en 1986, elles étaient montées jusqu'à 100 000 en 1989-1990, et retombent à 45 000 (– 30 % en un an). En revanche, l'accès au statut de cadre, qui s'était effondré en 1991, enregistre une progression de 18 %.

Si des variations demeurent selon les secteurs et les fonctions, l'informatique poursuivant sa régression, il n'en reste pas moins que les effectifs de cadres, au total, continuent modérément de croître. Les sorties par retraite, licenciement ou décès s'élevant à 112 780, le solde positif (+ 0,5 %) correspond à 7 800 emplois supplémentaires qui sont dus aux services et au commerce, compensant les pertes de l'industrie (– 1 790) et du BTP (– 4 060).

Pour 1993, la tendance serait à l'aggravation. Avec le taux le plus faible depuis 1977, seules 15 % des entreprises interrogées envisagent d'augmenter leurs effectifs de cadres, soit 3 points de moins que l'an passé. A l'inverse, en hausse de 4 points, 12 % d'entre elles prévoient de les réduire. Dès lors, l'APEC n'escompte guère sur plus de 96 000 à 103 000 postes à pourvoir dans l'année qui se décomposeraient entre 32 000 à 35 000 promotions internes et 64 000 à 68 000 recrutements extérieurs. Dans ce dernier cas, la baisse serait de 24 % en un an et, par voie de conséquence, les effectifs totaux de cadres pourraient, soit stagner, soit diminuer. Lieu de concentration géographique des cadres et de grandes entreprises, la région parisienne serait particulièrement affectée par cette aggravation.

ALAIN LEBAUBE

FISCALITÉ

Selon la plus haute juridiction judiciaire

La « vignette auto » est perçue illégalement depuis plusieurs années

Un vice de procédure, dénoncé par un automobiliste de la région d'Angers, Raymond Lovaert, rend illégale la taxe sur les véhicules à moteur – la vignette automobile – payée chaque année par des millions d'automobilistes. M. Lovaert avait obtenu du tribunal d'Angers le remboursement de la vignette achetée en 1989.

Un arrêt de la Cour de cassation, rendu public mardi 6 avril, estime que le ministère de l'équipement a modifié abusivement, dans une circulaire du 12 janvier 1988, un paramètre du mode de calcul de la vignette. Or, selon l'article 34 de la Constitution, qui détermine les domaines de la loi, c'est le Parlement qui fixe *« l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impositions de toute nature »*. La circulaire de 1988 n'a pourtant changé qu'un détail du mode de calcul de la puissance fiscale, en fonction de laquelle varie le montant de la vignette et qui est déterminée à partir du nombre de rapports de la boîte de vitesses, du type de carburant utilisé et de la cylindrée du moteur. Mais ce texte fait référence à une circulaire du 23 décembre 1977 qui définit le calcul de la puissance fiscale.

Ainsi, la taxe automobile a été perçue de manière illégale – sans texte de loi – depuis 1988, voire depuis 1977. Cet impôt représente une source importante de revenus (11 milliards de francs au total) pour les départements qui le perçoivent depuis 1984 en application des lois de décentralisation. Comme il paraît inconcevable que les collectivités locales remboursent les vignettes payées par les automobilistes depuis plusieurs années, un projet de loi sera présenté au Parlement lors de la prochaine discussion du collectif budgétaire pour corriger l'illégalité des décisions de 1988.

ÉTRANGER

Après plus de cinquante ans de fermeture

La Bourse de Prague a ouvert ses portes

La Bourse des valeurs de Prague, après plus de cinquante ans de fermeture, a ouvert, mardi 6 avril, ses portes sur fond de rivalité avec un système extra-boursier de cotation des titres issu de la privatisation, le RM-Système, qui devrait commencer à opérer dans les prochains jours. La première journée de cotations des sept titres pour l'instant inscrits à la Bourse (bons du Trésor et obligations bancaires) a réalisé un chiffre d'affaires de 3 millions de couronnes (600 000 F). Quatre titres ont seulement été cotés dans un marché restreint (deux cent ordres) orienté légèrement à la baisse.

PRAGUE

de notre correspondant

Fondée officiellement pendant l'été 1992, la Bourse de Prague, qui a été constituée avec l'aide de la Société des Bourses françaises – financée par l'Etat français à hauteur de 4 millions de francs, – compte cinquante-trois membres (des banques et des fonds d'investissements tchèques, slovaques ou étrangers). Ce nombre élevé devrait baisser dans l'avenir car *« certains vont se rendre compte que l'on fait difficilement fortune en étant agent de change »*, estime Stéphane Rémus, conseiller français auprès de la Bourse de Prague.

Avec, une cotation tous les mardis pour commencer, le marché de Prague devrait entrer dans une deuxième phase en juin avec l'introduction d'autres valeurs (obligations et actions de sociétés). Ensuite, la Bourse tchèque devrait accueillir les titres de certaines entreprises privatisées, en particulier de celles vendues au public par la méthode des coupons (« le Monde-l'Economie » du 16 février), titres qui seront négociables auparavant par le biais du RM-Système.

Ce marché extra-boursier, conçu par les auteurs de la privatisation par coupons, commencera à fonctionner lorsque les actions des quelque mille entreprises tchèques privatisées, actuellement gelées par le gouvernement de Prague (*le Monde* daté 21-22 mars), auront été remises à leurs détenteurs. Le RM-S permettra à toute personne ou institution de vendre ou acheter des titres en remplissant un simple formulaire dans l'un des 450 bureaux ouverts à travers le pays ou en transmettant sur disquette ou par modem les ordres au cerveau du système.

Un système original et audacieux

L'acheteur devra par ailleurs déposer le montant de son investissement sur le compte spécial du RM-S ouvert auprès de la Investicni Banka (IB).

Le RM-S, qui est dans les faits un immense ordinateur, vérifiera, avant toute transaction, auprès du Centre des valeurs (le registre de tous les titres) si les vendeurs disposent réellement des actions offertes et auprès de l'IB que les acheteurs sont solvables. Le RM-S, qui centralise les informations nécessaires aux cotations, communiquera, en retour, à ces deux institutions les résultats des échanges réalisés.

Ce système original et audacieux qui mobilise depuis plusieurs mois des centaines de mathématiciens et informaticiens est néanmoins confronté à la question de la valeur réelle des actions (la valeur nominale de tous les titres est de 1 000 couronnes, 200 francs) pour pouvoir procéder à la première cotation. Afin de dissuader les vendeurs, qui selon toute attente devraient être les plus nombreux, le RM-S tente à grand renfort d'émissions télévisées d'encourager les acheteurs, et tout particulièrement les institutionnels peu disposés à intervenir dès la première cotation. Le démarrage du RM-S, retardé à plusieurs reprises, est néanmoins crucial car il conditionne la réussite de la privatisation par coupons à laquelle ont participé plus de six millions de personnes.

MARTIN PLICHTA

La rivalité entre le secteur public et privé

Grogne du patronat en Algérie

ALGER

de notre correspondant

Après avoir réussi à éteindre le feu sur sa gauche en obtenant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) un retour à la table des négociations, le gouvernement de Belaïd Abdesslam doit à présent se battre sur sa droite et affronter la « grogne » du secteur privé. Les relations gouvernement-patronat sont en effet entrées dans une nouvelle zone de turbulences où les griefs des uns se heurtent à la ferme volonté des autres de ne pas dévier d'un iota d'un plan de relance économique dont le premier ministre n'avait pas caché le caractère drastique.

On assiste à un tir groupé depuis une semaine des organisations patronales, qui reprochent aux pouvoirs publics *« le retour à la gestion bureaucratique de l'économie »*. Ainsi, pour la Confédération algérienne du patronat (CPA), la politique du gouvernement contribue à l'asphyxie de l'appareil économique, et la discrimination entre le secteur public et le secteur privé est trop criante. La Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), reproche également à M. Abdesslam de considérer le secteur privé comme non prioritaire. Enfin, la Confédération générale des entrepreneurs et opérateurs algériens (CGEOA) demande, ni plus ni moins, le remplacement de l'équipe ministérielle actuelle par *« un gouvernement de concertation »*.

Pour calmer leurs inquiétudes, Belaïd Abdesslam avait reçu le 13 mars les patrons du privé pour leur assurer *« qu'il n'existait ni désintérêt ni discrimination »* de la part de son gouvernement à l'égard du secteur qu'ils représentent. Des affirmations qui ont fait long feu auprès du patronat qui relève le retour de fait au monopole étatique du commerce extérieur et une préférence marquée du comité *ad hoc*, chargé de centraliser l'allocation des ressources en devises, pour les entreprises publiques. En réponse, le gouvernement a mis à l'étude une procédure de taux de change multiples qui permettra au secteur privé d'acquérir des devises sur un marché de change parallèle « officialisé ». – *(Intérim.)*

FINANCES

Un arrêt de la chambre commerciale

La Cour de cassation remet en cause certaines « dates de valeur » sur les espèces

La chambre commerciale de la Cour de cassation a remis partiellement en cause, lundi 5 avril, le principe des « dates de valeur », en les déclarant illicites pour les dépôts en espèces. Cette pratique, qui permet aux banques de se rémunérer, consiste à retenir une date théorique, antérieure, pour un débit, ou postérieure, pour un crédit, à la date réelle de l'opération. En général, la règle fixe à deux ou trois jours ce délai appliqué de manière diverse par les établissements, en fonction des clients.

La Cour de cassation était appelée à se prononcer sur un arrêt de la cour d'Aix-en-Provence prononcé en octobre 1990 en faveur du Banco Exterior France, filiale de la banque espagnole. Quatre sociétés marseillaises et deux particuliers avaient estimé que cette pratique augmentait sans fondement leurs dettes ou diminuait sans contrepartie leurs avoirs. La cour d'appel avait admis l'usage des dates de valeur comme rémunération de la banque, qu'elle jugeait *« justifiée par le fait qu'une remise au crédit du compte, comme un retrait porté à son débit, exige un certain délai pour l'encaissement ou le décaissement »*.

Comme la cour d'appel, la Cour de cassation a admis qu'un chèque ne soit pas porté au crédit d'un compte le jour même de sa remise à la banque, car un encaissement ne peut être instantané. Mais elle a également limité la tolérance de ce délai au temps nécessaire à cet encaissement. En revanche, contrairement à la cour d'appel, elle a jugé que dans les autres cas, comme par exemple les dépôts en espèces, le fait d'avancer les débits ou de différer les crédits était injustifié, faute de contrepartie pour le titulaire du compte.

L'Association française des banques (AFB) a immédiatement réagi à cet arrêt en précisant que selon la Cour de cassation, pour *« des opérations telles que la remise des chèques, la pratique des dates de valeurs est licite »*. Or ce mode de paiement est de loin le plus important en volume. *« Il appartient maintenant à la cour d'appel de renvoi de rendre une nouvelle décision »*, a conclu l'AFB en soulignant le caractère *« très particulier »* de l'affaire.

Une déclaration de M. de Larosière

La Banque de France entend conserver la tutelle du système bancaire

L'autonomie de la Banque de France, qui doit faire l'objet d'un projet de loi, commence à susciter des remous. Dans un entretien, publié mardi 6 avril par la lettre mensuelle de l'Association française des banques, Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, a déclaré que l'institut d'émission devrait conserver la tutelle du système bancaire. Selon certains projets la banque centrale, devenue autonome à l'égard du gouvernement, devrait accepter de confier la supervision des banques à la direction du Trésor. L'institut d'émission ne pourrait être à la fois garant de la stabilité monétaire et prêteur en dernier ressort pour les établissements en difficulté.

M. de Larosière estime qu'*« il serait faux de croire que l'indépendance de la banque centrale n'est pas compatible avec l'exercice du contrôle bancaire* (...). *Même en Allemagne, où le contrôle bancaire est dissocié institutionnellement de la politique monétaire, il existe au sein de la banque centrale un service important chargé de collaborer à la surveillance des établissements bancaires et au suivi des risques qu'ils encourent »*.

COMMUNICATION

Constatant le changement d'orientation vers le sensationnalisme de l'hebdomadaire du groupe Prisma

La cour de Paris accorde le bénéfice de la clause de conscience à trois journalistes de « Voici »

Par un arrêt du 30 mars, la cour d'appel de Paris vient de confirmer une décision du conseil de prud'hommes du 14 janvier 1992 qui condamne le groupe allemand Prisma Presse à payer des indemnités de départ à trois journalistes qui avaient quitté l'hebdomadaire *Voici* en 1990, car elles refusaient le changement d'orientation de ce magazine vers le sensationnalisme (*le Monde* daté 22-23 juillet 1990).

Le groupe Prisma, dirigé par Axel Ganz, leur refusait le bénéfice de la clause de conscience, propre aux journalistes et ouvrant droit à des indemnités, en arguant que *Voici* n'avait connu qu'une *« évolution de la qualité rédactionnelle »*, *« nécessaire à sa survie »*.

La justice avait donc à apprécier la nature des changements qu'a connus *Voici*, depuis son lancement fin 1987, comme magazine familial, sa transformation en journal féminin puis ses évolutions jusqu'à la formule « sensationnaliste » d'aujourd'hui, qui lui a permis de dépasser 600 000 exemplaires par semaine, et d'obtenir *« un franc succès »*, avec *« la plus forte augmentation de diffusion et de pagination publicitaire »* des magazines entre 1987 et 1991, selon *CB News*.

De *« l'étonnante confession du prince Edward : je ne suis pas homosexuel »* au *« passé trouble »* du fiancé de la princesse Stéphanie, de la vie intime de Catherine Deneuve (l'actrice assignera le magazine, auquel elle n'a pas accordé d'interview) à *« Anthony Perkins : son médecin affirme qu'il a le sida »*, les attendus de la cour explorent les « révélations » de l'hebdomadaire. Ils notent que *« au lieu des pages* people *classiques, sous couvert d'un travail sérieux,* [la] *recherche systématique (...) de sujets d'ouverture et de couverture à sensation (...), avec pour corollaire la dérive parallèle vers l'atteinte systématique à la vie privée (...) constitue un changement notable dans l'orientation du journal devenu à vocation sensationnelle pour accroître son tirage »*.

L'arrêt conclut que *« ce changement notable a ainsi porté atteinte, par cette nouvelle image de marque, aux intérêts moraux des salariés n'ayant pas adhéré à ce nouvel objectif »*. Il accorde donc à ces derniers le bénéfice de la clause de conscience.

[A la différence des cas de cession de titres ou de cessation de parution, la clause de conscience est rarement appliquée pour changement d'orientation. Le fait qu'elle touche, cette fois, Axel Ganz, *éditeur à succès de Femme actuelle, Prima, Télé-loisirs*, entre autres titres millionnaires par leur diffusion, lancés à coup d'études de marketing, ajoute au caractère exemplaire de l'arrêt rendu par la cour de Paris. Si l'on considère les journaux uniquement comme des produits adaptables aux évolutions des marchés, il est logique de changer emballage et contenu quand le produit ne se vend pas, sans que les salariés puissent trouver à y redire. En concluant l'inverse, la cour de Paris souligne opportunément que la presse n'est pas tout à fait un produit comme un autre. – M. C. I.]

□ **CAMEROUN : deux journalistes condamnés à six mois de prison pour diffamation.** – L'organisation Reporters sans frontières s'est *« étonnée »*, lundi 5 avril, dans une lettre au ministre camerounais de la justice, *« de la lourdeur de la condamnation »* prononcée vendredi à Douala contre le directeur de l'hebdomadaire privé *la Nouvelle Expression*, Séverin Tchounkeu, et un rédacteur de ce journal, David Nouwou. Tous deux ont été condamnés à six mois de prison ferme pour diffamation. Dans un article intitulé « Trafic illicite de poisson au port de Douala », David Nouwou avait écrit que *« comme d'habitude, Camecrus* [l'entreprise de pêche plaignante] *a mis son réseau en jeu pour échapper à la douane, en complicité avec les patrons de la douane, le directeur des douanes et son adjoint notamment »*, phrase incriminée par le ministère public.

CULTURE

DANSE

Le syndrome Diaghilev

La Compagnie Preljocaj reprend trois œuvres créées par l'animateur des Ballets russes

HOMMAGE AUX BALLETS RUSSES
à l'Opéra-Garnier

Depuis soixante-quatre ans qu'est mort le génial animateur des Ballets russes, le syndrome Diaghilev continue de frapper les faiseurs de spectacles, anxieux de reproduire ces prestigieuses collaborations de peintres, musiciens, poètes, chorégraphes, qui tournèrent, au début de ce siècle, la tête du monde occidental. Angelin Preljocaj succombe à son tour à la tentation en « revisitant », comme on dit aujourd'hui, les mythiques *Parade* et *le Spectre de la rose* – auxquels s'ajoute la reprise de sa version de *Noces*. Mais est-ce bien l'esprit de Diaghilev, qui ne « revisitait » pas mais créait (ou provoquait la création) à perdre haleine?

Enfant de Cocteau, Picasso, Satie et Massine, *Parade* fit scandale en 1917, le public jugeant l'œuvre inepte et inutilement provocante, malgré l'enthousiasme de quelques intellectuels. Et malgré Apollinaire, y saluant *« une sorte de surréalisme où je vois le point de départ d'une série de manifestations de cet Esprit Nouveau, (...) qui se promet de modifier de fond en comble les arts et les mœurs dans l'allégresse universelle... »*. Seul rescapé, Satie fait aujourd'hui équipe avec Aki Kuroda, Hervé Pierre et Preljocaj.

Le décor du premier ne manque pas de présence – une grande arche carrée d'un rouge électrique, une toile de fond et des pendrillons à taches noires et blanches que les lumières teintent de bleu – mais ne saurait rééditer le choc que provoquèrent les décors et costumes cubistes de Picasso. Les costumes du second (jeune couturier qui a dessiné plusieurs collections chez Balmain) sont jolis, sans excès d'imagination. Preljocaj, qui conserve les personnages de cirque voulus par Cocteau, signe une chorégraphie pimpante mais fort sage, très en-deçà de son langage habituel. En somme, rien qu'on n'ait vu depuis cinquante ans, nulle manifestation d'un *« Esprit Nouveau »*.

Plus attachant, plus inventif est *le Spectre de la rose*, dont Preljocaj a conçu lui-même la sobre scénographie : une grande boîte noire posée à gauche du plateau, laissant à droite un espace mystérieux aux contours noyés dans la pénombre. Le couple originel (la jeune fille revenue du bal et le Spectre) est démultiplié. Dans la boîte évoluent deux jouvencelles en bleu, dont les fantasmes sont deux toréadors pailletés, tandis qu'à droite Preljocaj lui-même joue au spectre du Spectre : revêtu, sous un vieil imper, du légendaire maillot rose et du bonnet à pétales de Nijinski, dont il cite aussi les poses célèbres (les bras et les poignets cassés au-dessus de la tête), il vient tourmenter une danseuse en mini-combinaison blanche, avant de se jeter sur elle en une très charnelle étreinte. Nostalgie amusée, dérision légère, climat étrange : une réussite.

Noces fut l'événement de la Biennale du Val-de-Marne 1989, qui en assura la création à Créteil (*le Monde* du 23 mai 1989). On retrouve les poupées grandeur nature, en robes de mariés, jetées en l'air, violentées par cinq hommes et cinq femmes dans cette saisissante cérémonie d'exorcisme des angoissants mystères de la sexualité, si bien accordée au tragique de la musique de Stravinsky. Et l'écriture nerveuse, anguleuse de Preljocaj. Mais le spectacle a perdu de la puissance qu'il avait à Créteil, parce que là-bas les quatre-vingts choristes, les quatre chanteurs et les instrumentistes (quatre pianistes, six percussionnistes) étaient massés sur le plateau autour des danseurs, engendrant une formidable cohésion dramatico-musicale. Ils sont remplacés à Garnier par une méchante bande-son (comme l'orchestre vivant dont n'auraient pas pâti *Parade* et *le Spectre de la rose*). L'Opéra de Paris n'aurait-il pas les moyens d'offrir aux troupes qu'il invite ce que peut leur offrir la Biennale du Val-de-Marne?

SYLVIE DE NUSSAC

► **Palais Garnier, jusqu'au 9 avril, 20 h 30. Tél. : 47-42-53-71. Lyon, Maison de la danse, les 13 et 15 avril à 20 h 30, le 14 à 19 h 30. Tél. : 78-75-88-88. Lille, Opéra, le 17 avril, 20 h 30. Tél. : 20-78-12-02. Toulon, Opéra, les 4 et 5 mai, 20 h 30. Tél. : 94-24-11-76.**

► **Une exposition sur les Ballets russes et le spectacle de Preljocaj se tient à la Villa de Noailles, à Hyères (Var), jusqu'au 9 mai. Tél. : (16) 94-65-22-72.**

► **Un livre, *Parade*, vient de paraître aux Editions Plume, qui retrace la genèse du *Parade* de Preljocaj. Texte alerte de Dominique Frétard, belles photographies de Thierry Arditi. 128 Pages, 245 F.**

René Monory lance le Prix international du Futuroscope

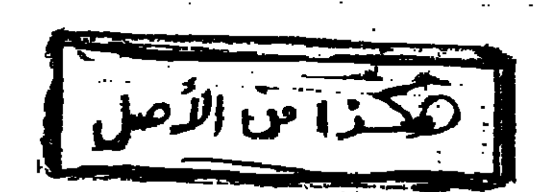
Au cours d'une conférence de presse réunie mardi 6 avril au Sénat, son président, René Monory, a annoncé la création d'un Prix international du Futuroscope qui récompensera chaque année des travaux de recherche prospective destinés à éclairer les responsables politiques et économiques dans leur choix stratégique.

D'un montant de 100 000 dollars, il sera remis pour 1993 le 7 juin, sur le site du Futuroscope de Poitiers, siège de la Fondation prospective et innovation. Le collège de cette fondation est composé de François Dalle, président de l'Institut international de la prospective, Xavier Greffe, recteur de l'Académie de Poitiers, et Henri Mendras, président de l'Observatoire du changement social en Europe occidentale. Ils seront membres du jury ainsi qu'un certain nombre de personnes qualifiées : Bamela Engo-Tjega (ONU), et Daniel Bell, Jean Bernard, Umberto Columbo, Jacques Lesourne, Federico Mayor, Hisashi Owada.

Le prix 1993 couronnera une œuvre déjà existante. En 1994, le prix récompensera un travail se limitant au thème de l'éducation de l'homme face aux défis du prochain siècle. A partir de 1995, l'objectif de la Fondation sera de stimuler et de commander des travaux de prospective portant sur des sujets choisis deux ans auparavant par le jury.

□ **Mort du danseur Gary Deloatch.** – Le danseur Gary Deloatch, quarante ans, une des étoiles de la troupe Alvin Ailey American Dance Theatre (AAADT) est mort d'une longue maladie à l'hôpital Lenox Hill à New-York. Né à Philadelphie (Pennsylvanie), excellent gymnaste, Gary Deloatch s'était initié à la danse dans sa ville natale, avant de venir à New-York au Dance Theatre de Harlem, puis de danser avec plusieurs troupes new-yorkaises, notamment celle de George Faison. En 1978, il entre à l'AAADT, où il se distingue dans des rôles dramatiques tels que celui de Charlie Parker, « Bird » dans *For Bird : With Love*, spectacle créé par Alvin Ailey pour lui-même, ou bien en reprenant le rôle du moine dans *Hermit Songs*.

□ **Mort de la comédienne Concetta Barra.** – Concetta Barra, comédienne napolitaine, interprète de Eduardo De Filippo et Roberto De Simone, est morte le 4 avril. Elle était âgée de soixante et onze ans. Elle avait fondé avec son fils Peppe Barra sa compagnie, que les spectateurs français ont pu voir à plusieurs reprises en 1983 et 1985 au Festival d'automne à Paris, au TNS (Strasbourg) et au TNP (Villeurbanne).



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 62 m², 5e étage droite	5, rue Volney GCI – 40-16-28-71 Honoraire de rédaction	6 622 + 1 215,55 328,66

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 66 m², 3e étage	24, rue Barbet-de-Jouy PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	9 000 + 1 116 6 404
6 PIÈCES Duplex 141 m², 6e ét. 2 parkings	90, bd de La Tour-Maubourg AGIFRANCE - 45-51-01-93 Frais de commission	18 731 + 3 901 13 328,98

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES dont 3 chambres 144 m², 3e étage	66, bd Malesherbes GCI - 40-16-28-69 Frais d'actes	17 500 + 1 838 855

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 100 m², 3e étage	74, rue d'Amsterdam SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	8 500 + 1 334 6 120

10e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 120 m², 6/7e étage Duplex	21, rue d'Hauteville GFC - 42-46-90-70 HB	10 100 + 1 044

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 99 m², 3e étage park.	5, rue Faidherbe PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	9 900 + 781 7 045

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 58 m², 5e étage Park.	68, cours de Vincennes PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	5 445 + 1 016 3 875
4 PIÈCES 117 m², 2e étage dble séjour/3 chbres parking	8/10, rue Jules-César PHÉNIX GESTION 44-86-45-45 Frais de commission	11 280 + 1 540 8 026

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 109 m², 4e étage asc., balcon	18, rue Thiphaine LOCARE - 40-61-66-00 Commission d'agence	11 260 + 1 350 9 312

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 38 m², 7e étage	80-82, rue Lafontaine SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	4 000 + 687 2 880
2/3 PIÈCES 78 m², 1er étage poss. park.	6-10, rue Mirabeau SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	6 240 + 1 422 4 493

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES dont 3 chbres 136 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	15 000 + 2 208 640

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 90 m² + balcon 3e ét., park.	VERSAILLES 1, place Robert-Denis CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraire de location	5 000 + 975 3 870

91 ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES 125 m², 1er étage parking	EVRY 11, rue de Sion AGIFRANCE – 49-03-43-05 Frais de commission	4 145 + 1 756 3 245

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 102 m², 3e étage	BOULOGNE (MOLITOR) 4, rue Nungesser-et-Coli AGIFRANCE – 46-05-88-81 Frais de commission	10 350 + 1 950,75 7 365
3 PIÈCES 90 m² + terr. 1er étage	COURBEVOIE 179, rue J.-B.-Charcot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 525 + 1 340 4 968
4 PIÈCES 90m², 2e étage sans asc.	COURBEVOIE 179, rue J.-B.-Charcot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 800 + 550 5 166
5 PIÈCES 96 m², 11e étage parking	COURBEVOIE 3, avenue du Parc PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	7 320 + 854 5 208
3 PIÈCES 75 m² + balc. 2e étage, park.	GARCHES 70, rue du Docteur-Debat CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 110 + 540 3 949
3-4 PIÈCES 95 m² + balc. 3e ét., park.	GARCHES 11 *bis*, rue des Suisses CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 440 + 740 4 907
2 PIÈCES 59 m², 2e ét. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	6 490 + 782,25 357
6 PIÈCES 230 m², 3e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 7, boulevard R.-Wallace AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	27 207 + 2 877 19 360,80
2 PIÈCES 57 m², 3e étage parking	PUTEAUX 16, avenue G.-Pompidou PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	3 950 + 520 2 810
5 PIÈCES 107 m², 3e étage immeuble récent 4 chbres/séjour simple 2 park. + cave	PUTEAUX 1 *bis*, rue Volta SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85 Frais de commission	7 500 + 952 5 400

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

PHENIX GESTION













LE MONDE DES CARRIÈRES

Cabinet traduct. techniques recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

Pr missions ponctuelles excellente connaissance allemand. Réf. : 8647. Le Monde publicité 15-17, rue du Col. P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

OPTION FINANCE

recherche pour ses rubriques « Bourse et Entreprises »

UN JOURNALISTE OU UN FINANCIER

attiré par la presse

- Diplômé de l'enseignement supérieur.
- Ayant une bonne connaissance des problèmes de financement des entreprises et/ou des marchés financiers.
- Ayant au moins 2 ans d'expér. profession.

Env. CV + lettre manusc. à Mme ARBUS, OPTION FINANCE 1, r. du Col.-P.-Avia 75503 Paris Cedex 15

Organisme public de Recherche et Développement recherche pour son département de la Propriété Industrielle et des Accords un

JURISTE CONFIRMÉ

DESS ou DEA. En propriété industrielle. A 30/35 ans, vous possédez une exp. de 3/4 ans dans le domaine des transferts de technologie. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 9398/M à CURRICULUM 6, passage Lathuile 75018 Paris qui transm.

UNE ANNÉE EN ÉCOSSE CHEZ HARRAP'S ?

HARRAP'S recherche des rédacteurs lexicographes de langue maternelle française pour un nouveau dictionnaire. Vous posséderez d'excellentes aptitudes dans la maîtrise du français. Vous travaillerez dans les bureaux de rédaction de CHAMBERS HARRAP à Edimbourg. Le contrat proposé sera d'une durée limitée d'un ou deux ans.
Veuillez adr. votre CV à : The Editor-in-Chief, CHAMBERS HARRAP Publishers Ltd, 43-45 Annandale Street, Edimbourg EH7 4AZ, Ecosse

DEMANDES D'EMPLOI

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :

JURISTE EXPÉRIMENTÉE GÉNÉRALISTE avec dominantes droit des affaires, droit social, assurances terrestres et maritimes, contentieux général, recouvrements, anglais courant, pratique ordinateur.
RECHERCHE : poste juriste ou secrétaire générale à 1/2 ou 3/4 temps sur Paris (BCO/JC 2418).

PSYCHOTHÉRAPEUTE MAGHRÉBIN – 44 ans, école freudienne Paris, parlant anglais, allemand, arabe, berbère, expérience adolescents psychotiques, toxicomanes, pathol. lourdes, adultes.
RECHERCHE : poste CMP, CMPP ou autres, ou vacations Paris, RP de préférence 94/91 (BCO/MS 2419).

F BAC + 5 DESS de communication politique et sociale + maîtrise de droit public + 8 ans d'expérience de collectivités locales.
RECHERCHE : poste chargée de la communication-relations publiques, mairies ou organismes publics (BCO/BD 2420).

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

ASSISTANTE DE DIRECTION
Spécial communication R.P. Étudie ttes prop. profess. Mobilité géographique. Esprit créatif. Tél. : (1) 42-09-50-15

J.F. maîtrise allemand. Diplôme traducteur anglais/allemand, cherche à donner cours, faire traductions Tél. 42-15-07-59

J.F. 30 ans exp. en communication ciale ch. poste similaire - 47-50-29-52

L'EUROPE vous intéresse ?
ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS LOCALES.
Vous souhaitez DÉVELOPPER le secteur de : La FORMATION, ou de L'INFORMATION ?
J.H. 35 ans, docteur en droit, Sciences-Po Paris, met à votre disposition SON EXPÉRIENCE SA COMPÉTENCE et SON DYNAMISME
Tél. : (16) 38-54-33-58 (après 19 h).

SERVICE du Personnel. Chef de section, 36 ans, études en sciences sociales, employé dans une entreprise industrielle, cherche une situation dans une société affiliée en Allemagne (NW). Contact : H. Cramer, Postf. 132142 D-5600 Wuppertal 1

CONSULTANT
Audits. Conduite de projet. Méthodes. Organisation secteur industrie, transport. Disponibilité immédiate. 46-93-33-49

INGÉNIEUR CHIMISTE ENCL (1992), anglais courant pr en savoir plus, tél. : Carole MARCHAND - 34-12-96-06

Vs dirigeant de Sté inter ch. perle rare. Secrét. de dir. bil. angl., export. Immob. 15 a. d'exp. fte person désir. poste à resp. Disp. pr voyager. Polyv. Tél. : 45-77-49-65.

Jeune homme - 22 ans BAC F3 avec mention, BTS électrotechnique, dégagé du service militaire, cherche emploi stable, urgent, Paris, région parisienne ou Sud de la France.
Tél. : 71-64-79-23

J.F. 24 ans, rech. emploi en tant que traductrice ou interprète (Fr., Ital.) quelque soit le secteur d'activité. (16) 99-57-06-97 ap. 19 h.

capitaux propositions commerciales

Détecteurs de fausse-monnaie. DISTRIBUTEURS demandés à travers tte l'Europe. TEL/FAX UK Direct 1944 562 851868 UVASCAN Europe LTD. CROSSLEY MILLS, MILL ST. KIDDERMINSTER DY11 6XG.

L'AGENDA

Artisans

RÉNOVATION AMÉNAGEMENT
de votre appartement, de vos locaux. Entreprise qualifiée OPQCB, à votre service depuis 20 ans. Société LORENZINI 48-59-44-38

Collections

Recherche le 1er nº du magazine « JE GAGNE - LE GUIDE EUROPÉEN DES BONNES AFFAIRES ». TÉL. : (16) 94-65-60-09.

Littérature

Vends prix modique DOSSIERS sur gds AUTEURS CLASSIQUES. Tél. : (1) 60-66-56-00.

Particuliers

(offres)

COLLAB. journal vend à particulier meubles anciens (commodes Louis XV et régence, armoire Louis XIII, fauteuils Voltaire, horloge comtoise, etc.). Bien entretenus. Photos dispon. Tél. le soir : 40-44-45-43

Vacances, loisirs

Châlets à louer MERIBEL 73. Les ALLUES 12 pers. espace standing location sem. ou saison. Tél. : 47-35-42-22 ou 79-00-58-52.

DRISCOLL HOUSE HOTEL. 200 chambres individuelles. 130 livres sterling par semaine ou 27 livres par jour. Bonne cuisine. Rens : 172, New Kent Road, Londres SE1 4YT. G.B. Tél. : (1944) 71-7034175. FAX 7038013.

HOME D'ENFANTS

JURA
(800 m altitude près frontière suisse). Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIe s., confortablement rénovée. 2 ou 3 enfants par chambre avec s. de bns, w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat., échecs, fabric. du pain. 2 150 F semaine/enfant. Tél. : (16) 81-38-12-51.

VIE DES ENTREPRISES

Le redéploiement du géant américain dans le secteur des services

IBM France propose de racheter CGI Informatique

Réaffirmée avec une vigueur constante par le siège américain, la priorité aux services informatiques est clairement devenue l'axe stratégique majeur d'*IBM France. A la* fin de 1992, la filiale hexagonale d'IBM récupérait le contrôle total d'Axone, une société de services informatiques spécialisée dans la gestion de sites ou *facilities management.* Aujourd'hui, c'est CGI Informatique, une SSII dont l'activité est centrée sur le développement de logiciels d'application, qui passe, au moyen d'une offre publique d'échange (OPE), dans le giron du fabricant d'ordinateurs. Ce faisant, IBM France peut espérer doubler sa taille dans les services, de 1,8 à 4 milliards de francs.

L'opération est *« amicale »*, explique le communiqué commun aux deux firmes, diffusé mardi 6 avril. Pour CGI, il s'agit avant tout de profiter de la force de frappe commerciale d'IBM, dans un marché des services devenu plus difficile. *« Nous nous sommes rendu compte que nous n'étions pas très bien armés pour affronter cette nouvelle situation*, indique Robert Mallet, PDG de CGI, *IBM va jouer un rôle de prescripteur pour nos produits. »* Pour IBM, il s'agit d'étoffer son offre de services, *« moyen de recouvrer une croissance durable »*, selon son président, Claude Andreuzza.

Réalisant 2 milliards de francs de chiffre d'affaires, affichant une rentabilité légèrement supérieure à 7 %, CGI, qui emploie 4 000 personnes, dont 1 600 en France, est l'une des rares sociétés européennes, avec l'allemand SAP, à avoir investi le marché des progiciels, les logiciels standards. Selon les deux partenaires, le rachat de CGI ne devrait introduire aucun doublon par rapport aux activités services déja contrôlées par IBM, à l'exception peut-être du conseil en *stratégie et organisation*. Selon Robert Mallet, la petite structure développée par CGI dans ce domaine pourrait être fusionnée avec celle d'IBM.

Les actionnaires de la société informatique devraient se voir proposer pour leurs titres une obligation convertible, dont la valeur nominale a été fixée à 355 francs, et qui sera remboursée à 102,82 %, soit 365 francs par action. Les dirigeants et fondateurs, qui détiennent 25,4 % du capital (le solde étant réparti entre les institutionnels et le public), se sont engagés à apporter leurs titres. L'opération devrait revenir à 2,5 milliards de francs pour IBM.

C. M

Malgré une conjoncture peu favorable

Pechiney se déclare candidat à une privatisation

Jean Gandois fait sa mauvaise tête. Pechiney ne figure pas sur la liste des entreprises industrielles qui seront privatisées cette année. Et cela l'incommode d'autant plus que Rhône Poulenc, son ancien groupe, est donné favori. Conscient de son handicap, le patron du groupe d'aluminium et d'emballage a gentiment pris de court tous ses collègues à la tête d'entreprises publiques. Le président de Pechiney a profité, mardi 6 avril, de sa traditionnelle conférence de résultats pour se livrer, devant un parterre d'analystes financiers, et en direction d'Edouard Balladur, à un véritable plaidoyer en faveur de la privatisation de son groupe.

«Indispensable ! ». Pechiney doit être privatisé. Son président, Jean Gandois, l'a affirmé haut et fort, mardi 6 avril. Pour asseoir son développement, Pechiney a besoin d'une *« flexibilité »* et d' *« une citoyenneté internationale »* auxquelles seules peuvent prétendre les groupes privés, a t-il expliqué. Même si les conditions ne semblent pas idéales.

La conjoncture n'est, en effet, pas des plus favorables à Pechiney. En témoigne le bénéfice net consolidé du groupe qui, à 203 millions de francs en 1992, s'inscrit en forte baisse (-75 %) par rapport aux 820 millions de 1991. Un résultat, qui comme le reconnait M. Gandois, doit tout aux opérations exceptionnelles. Pechiney a procédé à 3 milliards de francs de désinvestissements en 1992. La cession de la totalité des activités du groupe dans le *nucléaire a ainsi permis de dégager* une très opportune plus value de 1,6 milliard de francs. *« Si l'on fait table rase de ces éléments, le résultat d'exploitation est à zéro »* a confirmé M. Gandois.

Sur le premier semestre 1993, Pechiney devrait accuser des pertes. Le groupe table cependant sur un rétablissement durant la seconde moitié de l'exercice, les mesures de restructuration décrétées à la fin 1992 commençant à générer des économies. Sans oublier l'emballage, activité très saisonnière pour Pechiney, leader dans les boites boisson, qui attend les premières chaleurs estivales pour amorcer sa montée en puissance.

L'emballage, justement, continue d'aligner les bonnes performances. Le chiffre d'affaires réalisé par Pechiney dans ce domaine progresse, en dollars, de 3,5 % à 5,7 milliards . L'activité reste extrêmement profitable mais les marges ont tendance à plafonner. La faute en incombe, selon M. Gandois, à la baisse des prix sur le marché des boites boissons aux Etats-Unis. Et si Pechiney International qui tire 85 % de son chiffre d'affaires de l'emballage voit son résultat net progresser de 70 % à 1,966 milliard de francs en 1992, la filiale le doit, là aussi, à une plus-value de 1,6 milliard de francs réalisée sur le transfert à Pechiney de ses activités aluminium et commerce international.

Ce transfert avait été effectué pour éviter à Pechiney International, coté en bourse, de supporter les errements du cours du métal blanc. En effet, la situation du marché de l'aluminium ne s'est guère améliorée. Les prix sont toujours à leur plus bas niveau historique. Renforcée depuis plusieurs mois par des exportations massives des producteurs russes, l'offre excède la demande, très largement. C'est là le principal obstacle à une privatisation. Mais cela peut faire de Pechiney, explique M. Gandois, une vraie valeur *«spéculative »* .

Pour réduire encore un peu plus la dépendance du groupe à l'égard de la conjoncture de l'aluminium, pour écarter les arguments anti-privatisation, M. Gandois promet des *«mouvements stratégiques »* majeurs dans les mois à venir. Pour les financer, Pechiney est prêt à ramener sa participation dans Pechiney International – actuellement de 75 % – à moins de 51 %. La reprise de CarnaudMetalbox lui en *offrait la possibilité. Son* actionnaire principal, affirme M. Gandois, la CGIP, en a décidé autrement. D'autres occasions se présenteront. *« Je saisirai la première fenêtre qui se présentera pour privatiser »*, a t-il assuré, catégorique.

CAROLINE MONNOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Thomson-CSF : bénéfice net en baisse de 35 % .** – Le groupe *d'électronique professionnelle et* militaire Thomson-CSF a vu son bénéfice net (part du groupe) revenir de 2,34 milliards de francs en 1991 à 1,51 milliard en 1992. Une chute de 35 % que le groupe justifie par la baisse des revenus tirés du Crédit lyonnais. Depuis la cession de ses activités de trésorerie (rebaptisées « Altus Finance ») au *Crédit lyonnais*, Thomson-CSF consolide dans ses comptes 15 % des résultats de la banque publique. Or ceux-ci ont viré au rouge l'an dernier, avec une perte nette (part du groupe) de 1,8 milliard de francs. Alors que la participation du Crédit lyonnais avait contribué positivement aux résultats du groupe électronique public en 1991, à hauteur de 556 millions, elle les a ponctionnés cette année de 256 millions. Le résultat d'exploitation de Thomson-CSF est, en revanche, resté stable, à 2,070 milliards de francs contre 2,092 milliards, en dépit de la chute de 2,8 % du chiffre d'affaires (revenu à 34,2 milliards de francs).

□ **BRED : bénéfice net en chute de 95,7 % à 4 millions.** – La Banque régionale d'escompte et de dépôts (BRED, groupe Banque *populaire) a enregistré en 1992* une chute de 95,7 % de son bénéfice net consolidé (part du groupe) tombé à 4 millions de francs contre 94 millions de francs en 1991.-La BRED explique cette baisse des résultats par la crise économique qui a touché particulièrement ses clients des PME et par la montée des risques *liés à l'immobilier.* Les provisions ont atteint pour l'ensemble consolidé un montant de 908 millions, soit plus du triple de l'exercice précédent (286 millions). Plusieurs filiales ont enregistré des pertes importantes. En premier lieu la BRED Pallas-Financement Immobilier (BPFI, filiale conjointe de la BRED à 51 % et de la banque Pallas Stern à 49 %) affiche une perte de 290 millions (part BRED). SOLOMA (crédit-bail mobilier) est dans le rouge de 45 millions et la Société de Participation d'investissement et de Gestion (SPIG) perd 49 millions. De même, la société de Bourse Goy Hauvette a connu une perte de 20 millions.

□ **Eridania Béghin-Say : en hausse de 70 %.** – Le groupe agro-alimentaire Eridania Béghin-Say (groupe Ferruzzi) a dégagé un bénéfice net (part du groupe) de 1,278 milliard de francs en 1992, en hausse de 70 % sur 1991, grâce notamment à la fusion l'an dernier d'Eridania et de Béghin-Say et à la croissance externe du groupe, a déclaré, mardi 6 avril, son président Renato Picco. Pour 1993, dans une conjoncture *« difficile »*, le groupe escompte un résultat net *« pas inférieur à celui de 1992 »*. Les résultats de 1992 sont difficilement comparables à ceux de 1991, en raison de l'apport à partir du 1er janvier 1992, des actifs de la société italienne Eridania au groupe français Béghin-Say, qui a donné naissance à l'actuel groupe Eridania Béghin-Say. Le résultat d'exploitation a connu une progression de 35 % à 3,62 milliards.

NOMINATION

□ **Société Nouvelle Chaumet : Pierre Haquet nommé président.** – Pierre Haquet, ancien directeur général de Cartier International, vient été nommé président de la Société Nouvelle Chaumet en remplacement de Charles Lefèvre. M. Haquet, quarante-neuf ans, a travaillé successivement chez Hachette et Carrère avant de devenir directeur général de Cartier France en 1981, puis de Cartier International en 1986. Chez Chaumet, propriété du groupe à capitaux saoudiens Investcorp, M. Haquet doit mettre en œuvre un plan de développement important dans les domaines de la haute joaillerie, de la bijouterie et de l'horlogerie. Chaumet a réalisé en 1992 un chiffres d'affaires de 240 millions de francs contre 200 millions en 1991.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 avril ↑ Consolidation

Après la reprise sensible de la veille, la Bourse de Paris mettait à profit la séance du mercredi 7 avril pour consolider ses gains, dans un marché calme qui précède les fêtes pascales. En hausse de 0,49 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,04 %. A la mi-séance, les valeurs françaises regagnaient quelques fractions en progressant de 0,1 %.

La nouvelle détente des taux d'intérêt observée mercredi matin aussi bien à Paris qu'à Francfort ne parvient pas à doper de manière significative la cote. En Allemagne, le taux de prise en pen*sion à 14 jours a, une fois encore, dimi*nué pour revenir à 8,13-8,15 %. A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour revient à 10,25 %.

Les opérateurs espèrent un geste de la Banque de France jeudi lors de son appel d'offres, afin d'entériner ce reflux du loyer de l'argent. Mais sans trop y croire. Le discours de politique générale du premier ministre à l'Assemblée nationale est également attendu, mais les gestionnaires doutent que ces déclarations fassent un effet jeudi car les opérateurs seront quasiment en vacances. La Bourse de Paris est traditionellement fermée le Vendredi saint.

Les résultats de 1992 et surtout les prévisions pour 1993 de plusieurs groupes suscitent des déceptions. C'est le cas pour Michelin qui, malgré un petit bénéfice l'an dernier, s'attend à une perte au premier semestre en raison de *la chute des ventes d'automobiles*, notamment en Europe. Dans un marché très étoffé de près de 400 000 titres, l'action Michelin recule de 3,6 % à 161 francs. Par rapport au plus haut niveau affiché en 1992 (221 francs), le titre accuse une perte de 27 %.

NEW-YORK, 6 avril ↓ Séance agitée

Wall Street a terminé sur une perte de *quelques fractions mardi 6 avril, à l'issue d'une séance irrégulière et dominée par* des liquidations de titres dans le secteur des produits de consommation courante. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 377,57, en baisse de 1,62 point, soit un repli de 0,05 %. L'activité a été importante avec quelque 290 millions de titres échangés. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse dans un rapport de cinq contre quatre : 1 048 contre 866, alors que 571 titres restaient inchangés.

Les liquidations de titres de sociétés dont l'activité est centrée sur les produits de consommation courante se sont poursuivies mardi. Le mouvement a été amorcé, vendredi 2 avril, par la chute du titre Philip Morris après la décision de la compagnie de réduire le prix de ses cigarettes Marlboro pour faire face à la concurrence de marques moins chères.

Les investisseurs s'interrogent sur la capacité de ces titres à continuer à engendrer des rendements élevés, en raison de la concurrence accrue des produits sans marque, soulignent des analystes.

Une certaine réserve a été observée également en raison de la publication à partir de jeudi des chiffres de l'inflation en mars. Les experts tablent sur une hausse de 0,5 % à 0,7 % de l'indice des prix de gros et sur une progression de 0,2 % à 0,4 % de celui des prix de détail. Ces deux indices avaient enregistré une augmentation de 0,3 % en *février*.

VALEURS	Cours du 5 avril	Cours du 6 avril
Alcoa	62 7/8	62 7/8
ATT	58 1/8	57 3/8
Boeing	34 7/8	35 1/4
Chase Manhattan Bank	34 1/2	34 1/4
Du Pont de Nemours	49 5/8	50 1/8
Eastman Kodak	53	53 3/8
Exxon	67	67 5/8
Ford	52	54
General Electric	89 1/2	91 1/8
General Motors	37 3/4	38 3/8
Goodyear	73 1/2	73 3/4
IBM	52 5/8	52
ITT	77 3/8	78 1/4
Mobil Oil	70 3/8	70 5/8
Pfizer	59	57 5/8
Schlumberger	59 7/8	61 1/2
Texaco	64 3/4	64 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	124	127 1/8
Union Carbide	18 1/8	19
United Tech.	47 3/8	48
Westinghouse	14 1/2	14 1/4
Xerox Corp.	80 7/8	79 3/4

LONDRES, 6 avril ↓ Léger repli

Les valeurs ont clôturé en léger repli, *mardi 6 avril*, au Stock Exchange, l'ouverture *en baisse de Wall Street* ayant totalement annulé leur hausse initiale. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a reculé de 6,6 points, soit 0,2 %, à 2 832,2 points après avoir compté jusqu'à 11 points de hausse dans la matinée. Les échanges ont porté sur 536,8 millions de titres contre 424,1 millions lundi.

En l'absence d'indicateurs économiques et de résultats de sociétés importantes, le Stock Exchange a tourné son attention vers Wall Street. Après avoir reculé de 1,1 % lundi, en réaction à sa forte baisse de vendredi, Londres a débuté mardi en hausse grâce au rebond de la Bourse new-yorkaise la veille, avant de retomber dans le rouge dans son sillage.

Les entreprises d'électricité et les brasseries ont gagné un peu de terrain, et les pétrolières et les pharmaceutiques *ont été irrégulières*, tandis que les banques ont reculé.

Le groupe pharmaceutique Fisons a reculé de 25 pence à 169 après avoir annoncé l'arrêt du développement de son *médicament* anti-asthmatique Tipredane.

VALEURS	Cours du 5 avril	Cours du 6 avril
Allied Lyons	5,72	5,68
B.P.	3	3,07
B.T.R.	8,07	8,12
Cadbury	4,88	4,85
De Beers	10,88	11,26
Glaxo	5,76	5,74
G.U.S.	20,45	20,45
I.C.I.	11,53	11,50
Reuters	13,47	13,52
RTZ	6,84	6,86
Shell	5,76	5,87
Unilever	11,80	11,45

TOKYO, 7 avril ↑ Progression

La cote a terminé en hausse mercredi 7 avril à la Bourse de Tokyo mais en deçà de ses plus hauts niveaux du jour à la suite de prises de bénéfice en fin de séance. Le Nikkei a dépassé les 20 000 plusieurs fois en séance, mais n'est pas parvenu à terminer au-dessus de ce niveau symbolique. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 342,43 points, soit *1,76 %, à 19 829,23 points. Environ* 850 millions de titres ont été échangés contre 720 millions mardi.

Des achats à bon compte ont confirmé la tendance haussière du marché malgré la correction à la baisse de mardi, estiment les boursiers. *« Le marché est très haussier »*, a déclaré Daniel Maruil de Sanyo Securities.

VALEURS	Cours du 6 avril	Cours du 7 avril
Ajinomoto	1 280	1 340
Bridgestone	1 220	1 230
Canon	1 420	1 440
Fuji Bank	1 940	2 030
Honda Motors	1 440	1 480
Matsushita Electric	1 280	1 330
Mitsubishi Heavy	557	570
Sony Corp.	4 530	4 950
Toyota Motors	1 570	1 680

CHANGES

Dollar : 5,45 F ↑

Le dollar était stable mercredi 7 avril à 5,4520 francs. Il a un peu progressé par rapport au cours indicatif de la Banque de France (5,4385).

FRANCFORT	6 avril	7 avril
Dollar (en DM)	1,6120	1,6075

TOKYO	6 avril	7 avril
Dollar (en yens)	114,28	114,02

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (7 avril) .... 10 3/16 - 10 5/16 %
New-York (6 avril) .... 2 7/8 %

BOURSES

	5 avril	6 avril
(SBF, *base 100 : 31-12-81*) Indice général CAC	536,41	535,61
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	1 974,68	1 995,33

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	5 avril	6 avril
Industrielles	3 379,19	3 377,57

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	5 avril	6 avril
100 valeurs	2 838,80	2 832,20
30 valeurs	2 196,70	2 189,80
Mines d'or	132,10	134,50
Fonds d'Etat	96,84	96,92

FRANCFORT

	5 avril	6 avril
Dax	1 658,69	1 665,40

TOKYO

	6 avril	7 avril
Nikkei Dow Jones	19 486,80	19 829,23
Indice général	1 529,47	1 559,22

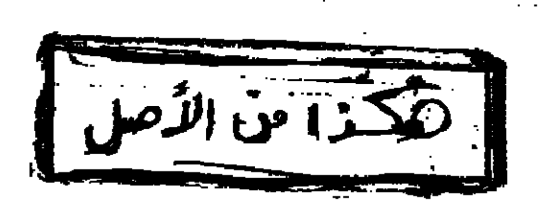
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4490	5,4510	5,5300	5,5350
Yen (100)	4,7735	4,7774	4,8442	4,8511
Ecu	6,5818	6,5870	6,5847	6,5952
Deutschemark	3,3875	3,3890	3,3977	3,4005
Franc suisse	3,6693	3,6725	3,7063	3,7124
Lire italienne (1000)	3,4270	3,4320	3,4056	3,4134
Livre sterling	8,2868	8,2954	8,3541	8,3685
Peseta (100)	4,7274	4,7312	4,6681	4,6776

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Ecu	9 1/8	9 1/4	8 15/16	9 1/16	8 7/16	8 9/16
Deutschemark	8 1/16	8 3/16	7 3/4	7 7/8	7 3/8	7 1/2
Franc suisse	5 3/16	5 5/16	4 15/16	5 1/16	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11 5/16	11 11/16	11 7/16	11 13/16	11 7/16	11 13/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	14 1/8	14 1/2	14	14 1/2	13 1/2	13 7/8
Franc français	9 1/4	9 11/16	9 1/16	9 7/16	8 1/2	8 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 7 AVRIL

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) 6/4

[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 7/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 438	....	5 2	5 7
Ecu	6 579	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 790	....	328	348
Belgique (100 F)	16 445	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 390	....	291	311
Italie (1000 lires)	3 412	....	3 1	3 6
Danemark (100 krd)	88 160	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 255	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 242	....	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 484	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	366 730	....	355	375
Suède (100 krs)	71 230	....	67	76
Norvège (100 k)	79 400	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 141	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 729	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 655	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 317	....	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 758	....	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/4
Or fin (kilo en barre)	59250	59150
Or fin (en lingot)	59150	59350
Napoléon (20f)	344	339
Pièce Fr (10 f)	380	.....
Pièce Suisse (20 f)	342	340
Pièce Latine (20 f)	340	335
Souverain	434	434
Pièce 20 dollars	2140	2195
Pièce 10 dollars	1180	1122 50
Pièce 5 dollars	685	.....
Pièce 50 pesos	2200	2210
Pièce 10 florins	350	358

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 6 avril 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 120 250

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,72	117,80	117,22
Précédent	117,42	117,48	117,22

CAC 40 A TERME
Volume : 12 073

COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	2 015	2 021	2 008,50
Précédent	1 988	1 997,50	1 990

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

RELIGIONS

Semaine sainte

Les offices religieux à Paris

• CULTE CATHOLIQUE

Notre-Dame de Paris

Jeudi saint 8 avril : 18 h 30 : messe solennelle et veillée d'adoration jusqu'à minuit. **Vendredi saint 9 avril** : 15 heures : chemin de croix; 18 h 30 : office de la passion. **Samedi saint 10 avril** : veillée pascale et messe de la résurrection. **Dimanche de Pâques 11 avril** : 11 h 30 : messe solennelle. 8 heures, 8 h 45, 10 heures, 12 h 30, 18 h 30 : messes; 16 h 30 vêpres.

Eglise Saint-Gervais
place Saint-Gervais (4e)

Jeudi 8 : 12 heures : office; 18 heures : commémoration de la Cène; 23 heures : office. **Vendredi 9** : 12 h 30 adoration de la Croix; 18 heures : célébration de la Passion. **Samedi 10** : 21 heures : vigiles pascales. **Dimanche de Pâques** : 8 heures : office de la Résurrection; 11 heures : messe solennelle.

Basilique du Sacré-Cœur
25, rue du Chevalier-de-la-Barre (18e)

Jeudi 8 : 19 heures : messe; 21 h 45 : Veillée. **Vendredi 9** : 12 h 30 : chemin de croix; 19 heures : célébration de la Passion. **Samedi 10** : 21 heures : veillée pascale. **Dimanche 11** : 11 heures : messe; 16 heures : vêpres; 18 heures : messe.

La Madeleine
place de la Madeleine (8e)

Jeudi 8 : 18 h 30 : messe. **Vendredi 9** : 12 h 15 et 15 heures : chemin de croix; 18 h 30 : célébration de la Passion. **Samedi 10** : 21 heures : vigile pascale et messe. **Dimanche 11** : 9 heures, 10 heures, 11 heures, 12 h 30. 18 heures : messe; 11 heures : grand messe. **Lundi 12** : 9 heures, 11 heures, 12 h 15 et 18 h 15 : messe.

Paroisse Saint-Eugène
6, rue Sainte-Cécile (9e)

Jeudi 8 : 17 h 45 : commémoration de la Cène; 19 heures : messe (rite saint Pie V); 21 heures : office des ténèbres. **Vendredi 9** : 12 h 15 : chemin de croix; 15 heures : chemin de croix solennel; 20 h 30 : office des ténèbres. **Samedi 10** : 18 h 30 : veillée pascale; 21 h 30 : veillée pascale (rite saint Pie V). **Dimanche 11** : Messe à 10 heures et 11 h 15 (saint-Pie V).

• CULTE RÉFORMÉ

Eglise réformée de l'Annonciation
19, rue Cortambert (16e)

Jeudi 8 : 19 heures : culte. **Vendredi 9** : 10 h 30 : sainte cène; 19 heures : culte. **Dimanche 11** : 10 h 30 : Sainte Cène

• CULTE LUTHÉRIEN

Les Billettes
24, rue des Archives (4e)

Jeudi 8 : 19 h 30. **Vendredi 9** : 19 heures. **Samedi 10** : 20 h 30. **Dimanche 11** : 10 h 30.

Saint-Marcel
24, rue Pierre-Nicole (5e)

Jeudi 8 : 19 heures. **Vendredi 9** : 10 h 30. **Dimanche 11** : à la Trinité.

Saint-Jean
147, rue de Grenelle (7e)

Jeudi 8 : à la Résurrection. **Vendredi 9** : 20 h 30. **Dimanche 11** : 10 h 30.

La Rédemption
16, rue Chauchat (9e)

Jeudi 8 : 19 heures. **Vendredi 9** : 10 h 30. **Dimanche 11** : 10 h 30.

Bon-Secours
20, rue Titon (11e)

Vendredi 9 : 19 heures. **Dimanche 11** : 10 h 15.

La Trinité
172, bd Vincent-Auriol (13e)

Jeudi 8 : à Saint-Marcel. **Vendredi 9** : 20 h 30. **Dimanche 11** : 9 heures.

La Résurrection
8, rue Quinault (15e)

Jeudi 8 : 20 h 30. **Vendredi 9** : à Saint-Jean. **Dimanche 11** : 10 h 15.

L'Ascension
47, rue Dulong (17e)

Jeudi 8 : 19 heures. **Vendredi 9** : à Saint-Paul. **Dimanche 11** : 11 heures.

Saint-Paul
90, rue Barbès (18e)

Jeudi 8 : à l'Ascension. **Vendredi 9** : 10 h 30. **Dimanche 11** : 9 h 30.

Saint-Pierre
55, rue Manin (19e)

Jeudi 8 : 20 heures. **Vendredi 9** : 20 heures. **Dimanche 11**. – 11 heures.

□ **Un archevêque américain démissionne.** – Le Vatican a fait savoir, mardi 6 avril, que le pape avait accepté la démission de Mgr Robert Sanchez, archevêque de Santa Fe (Nouveau-Mexique). Premier archevêque d'origine hispanique, nommé en 1974, il avait reconnu, le mois dernier, avoir eu des relations sexuelles, il y a une vingtaine d'années, avec cinq de ses jeunes paroissiennes. Le Vatican a invoqué l'article 401, paragraphe 2, du code de droit canon, prévoyant la démission d'un évêque qui *« en raison d'une infirmité ou pour toute autre cause grave apparaît moins apte à l'accomplissement de ses fonctions »*. C'est la deuxième démission dans l'épiscopat américain pour rupture du vœu de célibat. En 1990, l'archevêque d'Atlanta (Georgie), Mgr Eugène Marino, avait présenté sa démission après la découverte de sa liaison avec une diaconesse. – (*AFP*).

MOTOCYCLISME

Yamaha TDR : Une 125 cc bon chic bon genre

Passé la trentaine, peut-on vraiment rouler en 125 cc tout en conservant une certaine respectabilité ? A cette angoissante question, les spécialistes du marketing motocycliste répondaient généralement par la négative. Seuls habilités à piloter un deux-roues de cette catégorie sans devoir satisfaire aux épreuves du permis moto, les usagers ayant obtenu le permis B (voitures particulières) avant avril 1980, se voyaient contraints d'enfourcher des machines trop jeunes pour leur âge ou, à défaut, de reprendre du service sur les modèles – restylés – de leur adolescence (ce qui, d'ailleurs, ne les rajeunissaient pas). Bien souvent, le repli stratégique sur un scooter restait la solution la plus honorable. Avec la TDR, une 125 cc aux allures de moyenne cylindrée, Yamaha pensait depuis trois ans avoir trouvé la formule permettant à ces trentenaires urbains d'assumer dignement leur handicap. La nouvelle version, lancée en février, pousse encore plus loin le concept de la 125 cc de luxe.

Fourche renforcée, jantes et pneus larges, petit carénage (avec doubles projecteurs) offrant une bonne protection du pilote, équipement satisfaisant, démarreur électrique et refroidissement liquide ; de prime abord, *on jugerait qu'il s'agit* d'une 250 ou 350 cc. Urbaine par excellence, cette moto au dessin agréable ne souffre pas d'embonpoint, et le bruit de son moteur monocylindre deux-temps, qui donne parfois l'impression de chevaucher une libellule, n'est pas désagréable. Fort maniable, elle surprend par sa stabilité, y compris sur les grands axes routiers et par l'efficacité de ses deux freins à disque. Gage suprême de bonne éducation, la nouvelle TDR a mis un point d'honneur à se doter d'*un pot catalytique* en série.

En revanche, l'étalonnage de la boîte constitue une désagréable surprise pour le pilote, contraint de jongler en permanence avec le sélecteur, surtout *en ville, où les « creux » à bas* régime sont assez gênants. L'explication est simple : la boîte de vitesses a été étudiée pour un moteur délivrant trente chevaux alors que la réglementation française limite strictement la puissance des 125 cc à treize chevaux. Malgré le succès rencontré en France par la TDR (quelque 700 unités par an), la maison-mère a jugé que les volumes concernés n'étaient pas suffisants pour que l'on songe à équiper les modèles commercialisés dans l'Hexagone d'une boîte de vitesses spéciale.

Enfin, il faut préciser que la TDR s'affiche à un tarif très nettement supérieur au reste de sa catégorie. Pour acquérir cette 125 cc bon chic bon genre, il faudra presque payer le prix d'un *trail* de moyenne cylindrée.

JEAN-MICHEL NORMAND

▶ **Yamaha TDR 125 : 27 500 F clé en main.**

CARNET DU Monde

Naissances

Catherine JOBIN et François ROUX
sont heureux d'annoncer la naissance de

Clément,

le 4 avril 1993.

12, rue Pavée,
76100 Rouen.

– Aix-en-Provence.

Antoine et Bénédicte LOUNIS,
Constantin,
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Théo,

le 2 avril 1993.

Décès

– M. Guy Arnoux,
son fils,
Mme Margaret Arnoux,
sa belle-fille,
Béatrice Arnoux,
Sasha Arnoux,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maxime ARNOUX,
chevalier de l'ordre du Mérite,
conservateur des Eaux et Forêts,

à l'âge de quatre-vingt-trois ans, en *toute sérénité*, survenu le 2 avril 1993, en Angleterre.

Les obsèques auront lieu au crématorium de Weston-Super-Mare, en toute intimité, le 8 avril.

Donation à la Fondation Marie-Curie, à Paris.

Brook Cottage,
Langford,
Bristol BS18 7HJ (Grande-Bretagne).

– M. et Mme Jacques Bourthoumieux,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Alain Bourthoumieux,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Th. Cremer, Ch. Dumas, H. d'Allens, R. Monsarrat, R. Dumas,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Charles BOURTHOUMIEUX,
née Suzanne Dumas,

survenu le 4 avril 1993, dans sa centième année.

Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité.

– Mme Germaine Habert,
Mme Jacqueline Habert,
Mme Claude Habert,
Mme Jean de Courcel,
M. et Mme Jacques Chirac,
M. et Mme Elie Khachouda,
M. et Mme Raymond Khachouda,
M. et Mme Marco Khachauda,
M. et Mme Daniel Szwec
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Khachauda
et leurs enfants,
Mme Lina Khachouda,
Mme Danielle Florentin
et son fils,
M. et Mme Claude Petit,
M. et Mme Didier Moreau
et leurs enfants,
M. Sylvain Garant,
annoncent que

Philippe HABERT

s'en est allé le 5 avril 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 8 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Gervais, place Saint-Gervais, Paris-4e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

– M. et Mme René Issartel,
ses parents,
Mme Noële Issartel,
Mme Marielle Issartel,
Le docteur Jean-Michel Issartel,
Mme Aleth Naquet,
son frère et ses sœurs,
Ainsi que leurs conjoints,
François-Michel, Bruno, Gabriel, Isabelle, Axelle, Raphaël, Aurélien, Salomé,
ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lionelle ISSARTEL,
ostéopathe DO,

survenu accidentellement, le 4 avril 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 avril, à 15 h 30, en l'église Saint-Saturnin, 132, grande rue Charles-de-Gaulle, à Nogent-sur-Marne.

6, rue des Clamarts,
94130 Nogent-sur-Marne.

– Versailles. Boulogne. Rocquencourt. Koenigstein. Brême. Paris.

M. et Mme Pierre Lagarde,
M. et Mme Paul Lagarde,
M. et Mme François Lagarde,
M. et Mme Jacques Lagarde,
M. et Mme Hans Heider,
M. et Mme Jean-Michel Fabiani,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Veyrier-du-Lac, le 2 avril 1993, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Mme Gaston LAGARDE,
née Charlotte Bequignon,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
professeur honoraire
à la faculté de droit de Rennes,
grand officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 5 avril, en l'église de Veyrier-du-Lac.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, avenue de Lamballe,
75016 Paris.

– Le conseil d'administration,
La direction générale,
Et l'ensemble du personnel des Cimenteries du Cameroun à Bonabéri et à Figuil (Cameroun),
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 3 avril 1993, de

Mme Christiane LEGUIL,
née Bayart,
épouse de M. Edmond LEGUIL,
directeur général des Cimenteries
du Cameroun de 1968 à 1981.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 7 avril, à 10 h 30, en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est, à Boulogne-Billancourt.

– On nous prie d'annoncer le décès subit de

M. Charles PHALIP,

survenu le 25 mars 1993, en Aveyron, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 27 mars, en l'église de Caylus (Tarn-et-Garonne), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée à Paris, le jeudi 29 avril, à 19 h 15, en l'église Saint-Léon, sa paroisse, place du Cardinal-Amette, Paris-15e.

De la part
Du Père Robert Phalip,
Et de Mlle Claude Phalip,
ses enfants,
Et de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Barrière,
82160 Caylus.
40, allée du Jardin-Anglais,
93340 Le Raincy.
19-23, rue du Docteur-Finlay,
75015 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Marc et Marie-José Rivière,
Claude et Mireille Rivière,
Jean-François et Colette Voisin-Rivière,
Isabelle, Marie-Alix, Marion, Vincent, Bertrand, Géraldine et Olivier,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André RIVIÈRE,
née Suzanne Meseux,

leur mère et grand-mère, survenu le 5 avril 1993, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 avril, à 15 h 45, au cimetière de Bourg-la-Reine.

28, avenue du Château,
92340 Bourg-la-Reine.

– Bernard et William Schibler,
Jacqueline Milhit,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques SCHIBLER,

survenu le lundi 5 avril 1993.

La levée du corps aura lieu le jeudi 8 avril, à 9 h 30, à l'hôpital Rothschild, 3, rue Santerre, Paris-12e.

55, rue Paul-Barruel,
75015 Paris.

– Le proviseur,
Le personnel du lycée Darius-Milhaud,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques SCHIBLER,
professeur agrégé d'italien,

survenu le 5 avril 1993.

Lycée Darius-Milhaud,
80, rue du Professeur-Bergonié,
94270 Le Kremlin-Bicêtre.

– Le directeur
Et les enseignants de l'UFR d'italien de l'université Paris-III-Sorbonne nouvelle,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et ami survenu le 5 avril 1993,

M. Jacques SCHIBLER,
agrégé de l'Université,
chargé de cours à l'UFR d'italien
Paris-III.

– Touques. Deauville.

Mme Colette Bourgeois-Sellier,
M. Jean-Louis Sellier,
Le docteur et Mme Jacques Sellier,
M. Pierre Sellier,
ses enfants,
Pascal, Catherine, Myriam, Bruno Bourgeois,
Véronique, Virginie, Julien Sellier,
ses petits-enfants,
Sébastien, Marion Carroué,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Jean Main,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Mme Annick Deschamps,
Les familles Cailland, Lucas, Delamare, Gas, Le Clerc, Livet, Peronne,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Alice SELLIER,
née Main,

survenu le 5 avril 1993, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 avril, à 15 heures, en l'église Saint-Thomas de Touques, sa paroisse.

Un registre sera ouvert à l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Clos-Denis,
14800 Touques.

– Nous apprenons de Québec le décès de

Mme Marthe SIMARD-REID,
ancien député
à *l'Assemblée* consultative,
chevalier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,

survenu le 28 mars 1993, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Rougeot,
8, boulevard Victor-Hugo,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

[Née le 6 avril 1901, à Bordj-Menaïel (Algérie), Marthe Simard-Reid avait été membre de l'Assemblée consultative provisoire qui siégea de novembre 1943 à octobre 1945 à Alger puis à Paris. Première femme député, Marthe Simard-Reid n'avait pas fait partie, en revanche, de la première Assemblée constituante de 1945 où figuraient pour la première fois des femmes députés élues au suffrage universel.]

Remerciements

– Frappés cruellement par la disparition de

Jacques Richard BENSAÏD,
connu dans son activité professionnelle
sous le nom de
Olivier MARÉCHAL,

M. et Mme Roger Bensaïd,
ses parents,
remercient avec émotion tous ceux, famille et amis, qui se sont chaleureusement associés à leur chagrin.

Soutenances de thèses

– Bertrand Soret soutiendra sa thèse de doctorat : « L'administration du commerce extérieur soviétique : politiques et adaptations, 1985-1991 », le 9 avril 1993, à 14 heures, à l'Institut d'études politiques de Paris, salle Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume (6e étage), Paris-7e.

Conférences

– Conférence et débat avec déjeuner sur place. Journée du 29 avril 1993, sur bateau (port de Suffren, Paris-15e). Thèmes : « L'ex-Union soviétique *après la fin de la guerre froide.* Les Européens de l'Europe des Douze et le traité de Maastricht. Quel avenir pour l'Afrique (aide humanitaire ou au développement) ? »

Renseignements et inscriptions : 47-23-47-47 (heures de bureau).

Mort de Mgr Georges Wagner archevêque orthodoxe de France et d'Europe occidentale

Mgr Georges Wagner, qui était depuis 1981 archevêque orthodoxe des Eglises russes de France et d'Europe occidentale, est décédé, mardi 6 avril à Asnières (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-trois ans.

Cet ancien diocèse de l'Eglise russe, fondé en 1921 pour répondre aux besoins spirituels de l'émigration, est placé sous la juridiction du patriarcat œcuménique de Constantinople depuis 1971. Sa cathédrale se trouve rue Daru, à Paris (8e). Il compte 50 000 fidèles, soixante paroisses et plusieurs communautés monastiques, en France, en Belgique, en Allemagne, en *Italie*, aux *Pays-Bas* et *dans* les pays scandinaves.

[Né le 10 mars 1930 à Berlin, Mgr Georges Wagner, de nationalité allemande, était le premier archevêque non russe du diocèse orthodoxe de France et d'Europe occidentale. Il a fait sa théologie à l'Institut de théologie Saint-Serge, à Paris, avant d'être ordonné prêtre en 1955 dans le diocèse du patriarcat de Moscou. Auteur d'une thèse remarquée sur les origines de la liturgie de saint Jean Chrysostome, il était recteur de l'institut Saint-Serge où il enseignait la liturgie et le droit canon. Après avoir prononcé ses vœux monastiques en mars 1971, il était sacré évêque la même année.]

PARIS EN VISITES

JEUDI 8 AVRIL

« Les ateliers de frappe de médailles à l'hôtel de la Monnaie » (limité à trente personnes), 14 h 30, 11, quai de Conti (Monuments historiques).

« Hôtels dix-septième et dix-huitième siècles de prélats et de parlementaires au quartier Saint-André-des-Arts », 13 h 30, devant la fontaine Saint-Michel (Monuments historiques).

« *De la rue Hautefeuille au quartier* Saint-André des Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Saint-Etienne du Mont et la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 45, devant Saint-Etienne du Mont (D. Fleuriot).

« Hôtels du Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 30, devant le parvis de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, métro Louvre (Sauvegarde du Paris historique).

« Promenade le long de la Seine : histoire de ses vieux ponts parisiens », 14 h 30, angle pont Notre-Dame et quai de la Corse, métro Cité (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Ecole militaire, chef-d'œuvre, de Gabriel », 15 heures, sortie métro Ecole militaire (D. Bouchard).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 15, 6, bd du Palais (Tourisme culturel).

« Musée Rodin, l'œuvre commentée du sculpteur : ses échecs et sa gloire », 15 heures, métro Varenne, entrée du musée (Paris capitale historique).

« L'opéra de Paris, chef-d'œuvre de Charles Garnier (2), 13 heures, dans le hall d'entrée (E. Romann).

« Le Palais de justice en activité », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et ailleurs).

« Spirites et médiums du Père Lachaise », 14 h 45, à l'angle de l'avenue Gambetta et de l'avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« La salle souterraine du collège des Bernardins », 14 h 30, 24, rue de Poissy (S. Rojon-Kern).

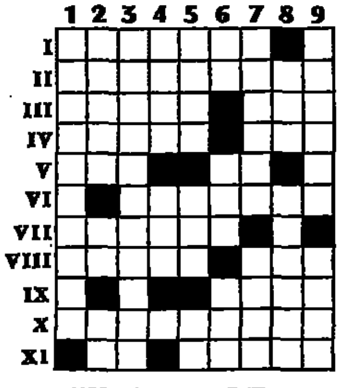
CONFÉRENCES

58, rue Madame, 20 h 45 : « Humanisme athée et foi chrétienne : espoir humain et espérance chrétienne », par A. Birmelé et L. Sève (Eglise réformée de Paris-Luxembourg).

184, bd Saint-Germain, 18 h 30 : « Le Zaïre hier et aujourd'hui », par E. Boissonnade (Société de géographie).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6014



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être assimilés à des coups durs. – II. Sont vérifiées quand il y a une descente. – III. Peut apparaître après une opération. Où il n'y a pas mèche. – IV. Quelqu'un qui s'est payé notre tête. D'un auxiliaire. – V. Souvent réservée pour les grands événements. Rongé par celui qui n'a eu que des haricots. – VI. Pas comme une pierre qui roule. – VII. Qui a donc bien bu. – VIII. Sa fille est une sorte de garçon. Où il n'y a rien à prendre. – IX. Quand on la bat, ça va mal. – X. Où l'on peut voir beaucoup de moutons. – XI. Première d'une série. Fait des relations.

VERTICALEMENT

1. Quand on a de gros poils dans la main, c'en est parfois un symptôme. – 2. Théâtre antique. Partie de la matinée. Lettre. – 3. Où l'on peut trouver un bon air. – 4. Circule à l'étranger. Langue ancienne. – 5. Que l'on a fait sauter. Sur la mer intérieure. Certain est un sujet de moquerie. – 6. Fini à moitié. Qui peut faire rougir. Légume d'Orient. – 7. Peut être amené par des cafards. Refuser de se confesser. – 8. On en fait avant de lever l'encre. S'exprimer d'une façon très particulière. – 9. Frappe fort. Qui a des raisons de se plaindre.

Solution du problème n° 6013

Horizontalement

I. Monologue. – II. Avènement. – III. Là. Tire. – IV. Vlan ! SM. – V. Eider. Aïe ! – VI. Isolation. – VII. Lérot. – VIII. Emus. Ri. – IX. Ebréché. – X. Nô. Œil. – XI. Très. Ness.

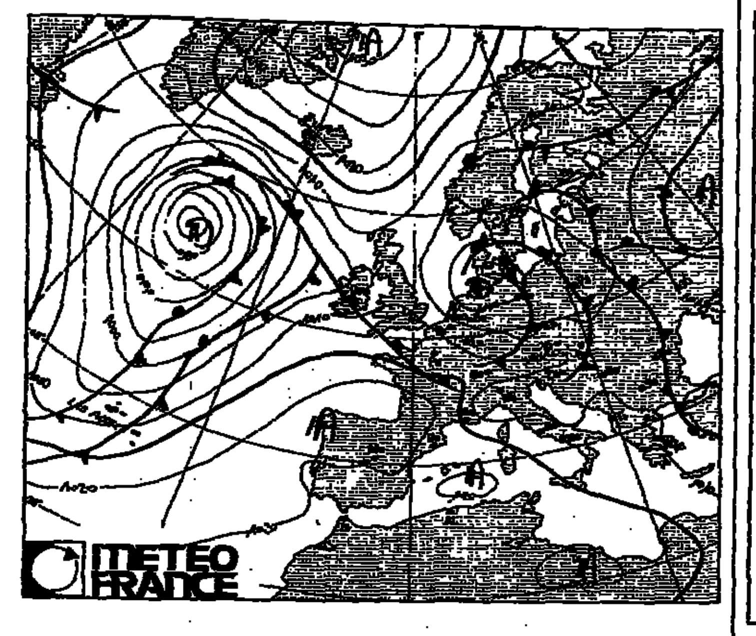
Verticalement

1. Malveillant. – 2. Ovalisé. Or. – 3. NE. Adorée. – 4. On. Nélombos. – 5. Let. Rature. – 6. Omis. Sein. – 7. Germain. Clé. – 8. Une. Io. Rh. – 9. Et. Sentiers.

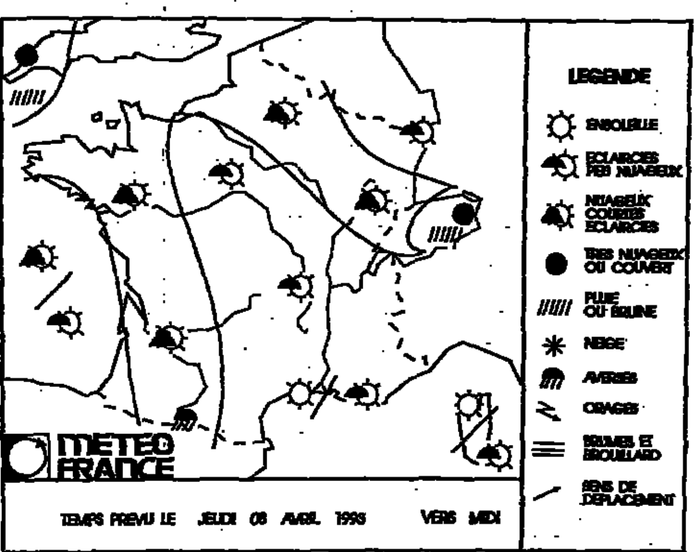
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 AVRIL A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 8 AVRIL 1993

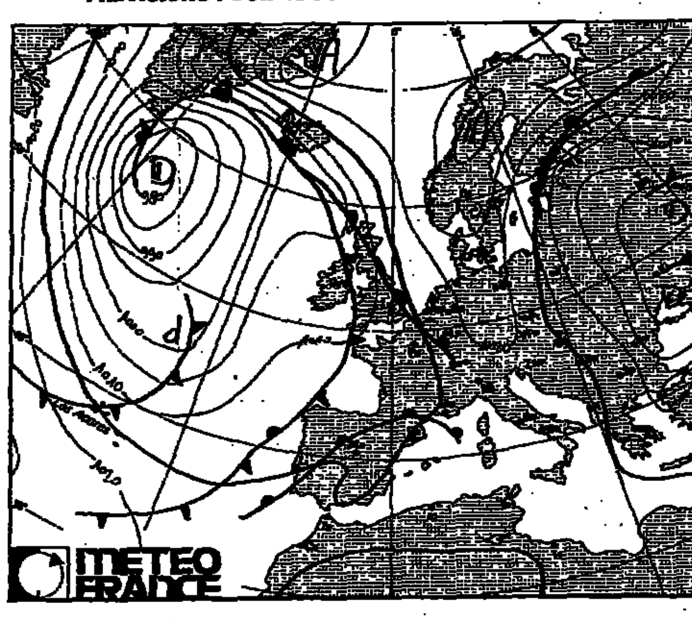


Très nuageux le matin puis retour du soleil l'après-midi. – Le matin, le temps sera couvert du Nord-Pas-de-Calais au nord des Alpes avec encore quelques pluies sur la Franche-Comté et quelques flocons de neige sur les Alpes du Nord au-dessus de 2300 mètres. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse, le soleil brillera largement. Sur le reste du pays le temps sera brumeux et les éclaircies n'apparaîtront qu'en fin de matinée. L'après-midi, le ciel deviendra de plus en plus nuageux de la Bretagne au Sud-Ouest, avec quelques ondées sur les Pyrénées-Atlantiques. Du Nord-Pas-de-Calais à la Franche-Comté les nuages et les éclaircies alterneront. Sur l'Alsace et la Lorraine les éclaircies seront plus belles. Ailleurs le soleil s'imposera en toutes régions dès le milieu de journée.

Les températures matinales seront douces, entre 7 et 9 degrés en général, localement 10 à 11 degrés près de la Méditerranée et vers les côtes atlantiques.

L'après-midi, le thermomètre indiquera 14 à 17 degrés sur la moitié nord et 19 à 22 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 9 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 07-4-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 06-4-1993 à 18 heures TUC et le 07-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	16	8	N
BIARRITZ	15	12	B
BORDEAUX	14	12	C
BOURGES	14	12	P
BREST	14	11	P
CAEN	13	9	P
CHERBOURG	12	9	C
CLERMONT-FER.	16	12	C
DIJON	15	8	C
GRENOBLE	14	10	P
LILLE	12	6	C
LIMOGES	13	10	P
LYON	14	11	C
MARSEILLE	21	12	N
NANCY	13	9	C
NANTES	15	12	C
NICE	16	8	N
PARIS-MONTS.	15	8	P
PAU	14	11	C
PERPIGNAN	22	15	C
POINTE-A-PITRE	31	20	N
RENNES	15	13	C
ST-ETIENNE	14	11	C
STRASBOURG	15	7	C
TOULOUSE	16	12	C
TOURS	16	12	P
ÉTRANGER			
ALGER	22	7	N
AMSTERDAM	10	7	C
ATHÈNES	14	9	D
BANGKOK	37	27	C
BARCELONE	18	8	D
BELGRADE	16	7	C
BERLIN	13	6	C
BRUXELLES	11	7	C
COPENHAGUE	9	4	C
DAKAR	25	19	D
GENÈVE	12	10	P
HONGKONG	19	16	C
ISTANBUL	19	10	C
JÉRUSALEM	20	6	D
LE CAIRE	26	14	D
LISBONNE	22	11	D
LONDRES	13	4	P
LOS ANGELES	20	11	D
LUXEMBOURG	11	5	C
MADRID	24	8	D
MARRAKECH	32	16	D
MEXICO	25	10	D
MILAN	18	0	D
MONTRÉAL	10	–4	C
MOSCOU	12	6	C
NAIROBI	24	15	C
NEW-DELHI	34	20	C
NEW-YORK	13	4	C
PALMA	19	8	B
PÉKIN	13	1	D
RIO-DE-JANEIRO	35	24	D
ROME	18	9	N
SÉVILLE	28	11	D
SINGAPOUR	33	24	C
STOCKHOLM	6	3	P
SYDNEY	29	14	D
TOKYO	14	7	N
TUNIS	22	9	D
VARSOVIE	11	5	C
VENISE	15	6	D
VIENNE	13	7	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel orage	ciel pluie	ciel tempête	couvert neige	ciel dégagé	nuageux	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Un rot

La semaine dernière, au milieu du bulletin d'informations de « Nulle part ailleurs », émission-phare de Canal Plus, un rot se fit entendre. Un rot bref mais franc, parfaitement audible, à l'instant où la journaliste Annie Lemoine discourait de la composition du gouvernement Balladur. *« Ce n'est pas moi »*, se dédouana immédiatement l'animateur, Philippe Gildas. De fait, le responsable était l'invité, l'acteur américano-belge Jean-Claude Van Damme, en tournée de promotion pour un film, présent sur le plateau à côté de la journaliste. A moitié rigolard, il fit mine de s'excuser. *« Totalement inexcusable »*, s'offusqua Annie Lemoine.

La journaliste, qui fut d'ailleurs la seule à s'offusquer de cette mauvaise manière, découvrait là brutalement que l'information dont elle est la servante – Balladur, la Yougoslavie, les passants qui courent dans les rues de Sarajevo, les atrocités – n'ont pour fonction que de lester de sérieux le reste de l'émission, composée d'un mélange de promotion du show-business et de gaudrioles plus ou moins allégées. Van Damme rota au milieu du gouvernement Balladur : mais il aurait aussi bien pu « s'exprimer » au milieu d'un charnier en Bosnie ou d'une distribution de riz en Somalie. Telle est la rançon de la recette originale de l'émission.

Que serait en effet « Nulle part ailleurs » sans ses informations ? Une séquence de promotion comme tant d'autres, simplement plus vinaigrée que d'autres. Grâce à la Somalie et Sarajevo, que vient proposer Annie Lemoine comme un panier de roses aux fêtards d'un restaurant, voici la démonstration que la fête, chez Gildas, n'interdit pas de méditer sur les drames du monde. La gaudriole s'en trouve, mécaniquement, comme parée d'une ombre de gravité qui la rehausse. On meurt à Sarajevo, Gildas et de Caunes en sont, comme moi, douloureusement conscients, et pourtant cela n'empêche pas Van Damme de roter sans que Gildas s'en émeuve, ni l'émission de dévider ses plaisanteries mécaniques. Si un doute pouvait effleurer le public, il s'en trouve conforté à regarder une émission désormais « légitime ». En diluant Sarajevo dans un bain de galéjades, « Nulle part ailleurs » ne fait en outre qu'anticiper de son propre chef un effet de cette écoute-zapping qui nivelle tout, variétés, publicité, information, dans un joyeux et festif décloisonnement. L'art télévisuel atteint chez Gildas une sorte de sommet, cet art du mélange qui excelle à « bouffonniser » le drame ou, à l'inverse, à faire entendre, dans les flonflons du bal, des échos assourdis de la triste réalité.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 7 avril

TF 1

20.20 Sport : Football. Coupe d'Europe des clubs champions, 5e journée des poules finales : Olympique de Marseille-Glasgow Rangers ; A 21.15 Mi-temps et Loto ; A 21.30 2e mi-temps. Invités : Tom Novembre, Florent Pagny, Guy Roux et Luis Fernandez.

22.25 Sport : Football. Une heure des meilleurs moments du match IFK Göteborg-Milan AC ; A 23.30, résumés des matches CSKA Moscou-FC Bruges, PSV Eindhoven-FC Porto.

0.05 Magazine : Ex libris. Spécial Alexandre Soljenitsyne.

0.40 Divertissement : Le Bébête Show.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Prêcheur en eau trouble. De Georges Lautner.

22.35 Première ligne. Le Drame de Saipan.

23.30 Journal et Météo.

23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 ▶ La Marche du siècle. Ce en quoi je crois, hommes et femmes en quête de spiritualité. Invités : Sœur Emmanuelle, en duplex du Caire ; Michael Lonsdale, comédien ; Gilbert Abergel, grand maître du Grand-Orient de France ; Sœur Brigitte, membre de l'ordre contemplatif des sœurs clarisses ; Arnaud Desjardins, écrivain, réalisateur, hindouiste ; France Quéré, théologienne protestante ; Gérard Demuth, PDG de la COFREMCA. Reportages : Moines dans la ville.

22.25 Journal et Météo.

23.00 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : L'Année de plomb. ■ Film américain de John Frankenheimer (1991).

22.45 Flash d'informations.

22.55 Cinéma : Dien Bien Phu. ■ Film français de Pierre Schoendoerffer (1991).

ARTE

20.40 Opéra : Lady Macbeth de Mzensk. De Dimitri Chostakovitch..

22.20 Documentaire : Pierre Boulez à Salzbourg.

23.20 Documentaire : L'Anthropographe, Médiums.

M 6

20.45 Téléfilm : Adieu, mon fils. De Sergio Sollima.

22.45 Téléfilm : La Cicatrice de la honte. De John Gray.

0.25 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Le français de la Renaissance.

21.28 Poésie sur parole.

21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.

22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Radio Canada : Urbanités. Nature et conséquence de la pauvreté urbaine.

22.40 Les Nuits magnétiques. Il est midi. 2. Les erreurs du soleil : méridiennes, cadrans et horloges.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 mai 1991 à Madrid) : Prologue : œuvres de La Cruz, Cabezon, Plain-chant ; Incarnation : œuvres de Soto, La Cruz, Baptista, Palero, Plain-chant ; Passion : œuvres de Santa Mamria, La Cruz, Plain-chant ; Eucharistie : œuvres de Vila, La Cruz, Cabezon, Plain-chant ; Epilogue ; œuvres de Palero, La Cruz, Plain-chant.

21.45 Concert (donné le 19 février 1993, salle Olivier-Messiaen) : Postludia II, pour piano, contrebasse et quatuor à cordes, de Karaiev ; Impression/Expression II, pour piano et ensemble de chambre, de Tarnopolski ; A mon fils, pour flûte et ensemble de chambre, de Voustine ; Au-dessus du repos éternel, pour hautbois et ensemble de chambre, de Kasparov ; Doppelkammervariationen, de Ekimovski ; Sinfonia da camera n° 5, de Chout, par l'Ensemble de musique moderne de Moscou.

23.09 Feuilleton : Maldoror.

23.19 Ainsi la nuit.

0.33 L'Heure bleue.

Jeudi 8 avril

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.

16.20 Jeu : Une famille en or.

16.50 Club Dorothée.

17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.

18.20 Série : Hélène et les garçons.

18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Patricia Kaas.

19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).

20.00 Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.

20.50 Téléfilm : Le Prix du silence. De Jacques Ertaud.

22.30 ▶ Magazine : Méfiez-vous des blondes ! Présenté par Amanda Lear. Invité : Philippe Bouvard.

23.45 Magazine : Télé-vision.

0.50 Journal et Météo.

0.55 Série : Intrigues.

FRANCE 2

15.35 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran.

16.25 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.

16.50 Feuilleton : Beaumanoir.

17.15 Magazine : Giga.

19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.

20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Les pères, d'Eric Lemasson et Pierre-Laurent Constant ; Jeunes et paysans, de Philippe Schmit et Kristian Autain ; Le journal de la rue, de François Landesman et Anne Kunvari.

22.25 Série : Un privé nommé Stryker. Prise d'otages, de Stuart Margolin, avec Burt Reynolds, Ossie Davis.

0.00 Journal et Météo.

0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.00 En direct de l'Assemblée nationale. Le discours de politique générale du gouvernement.

18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.

18.50 Un livre, un jour. *Conte bleu, le Premier Soir, Maléfice*, de Marguerite Yourcenar.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Cinéma : Coup de tête. ■■ Film français de Jean-Jacques Annaud (1978). Avec Patrick Dewaere, France Dougnac, Jean Bouise.

22.20 Journal et Météo.

22.45 Cinéma : Les Deux Fragonard. ■ Film français de Philippe Le Guay (1988).

0.40 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

1.25 Musique : Portée de nuit. *Sonate n° 2 en sol mineur pour violoncelle et piano*, (1er mouvement), par Anne Gastinel, violoncelle ; Pascal Godart, piano.

CANAL PLUS

15.25 Cinéma : Van Gogh. ■■■ Film français de Maurice Pialat (1991).

18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.

18.50 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Gérald Messadié.

20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Le Fils du Mékong. □ Film français de François Leterrier (1991).

21.55 Flash d'informations.

22.05 Cinéma : Troubles. ■■ Film américain de Wolfgang Petersen (1990) (v.o.).

23.40 Cinéma : Retour de flamme. □ Film américain de Gilbert Cates (1987).

1.10 Sport : Golf. 1re journée des Masters à Augusta, en Géorgie.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : Il Biscione. De Didier Martiny (rediff.).

17.40 Documentaire : Portrait de Werner Höfer. De Manfred Kötterheinrich (rediff.).

19.00 Magazine : Rencontre. Ettore Gelpi/Ivan Colovic.

19.30 Documentaire : Le Plus Vieux Métier du monde. D'Ingrid Hessedenz. *A travers le portrait d'une prostituée, un plaidoyer pour la reconnaissance professionnelle de ce métier.*

20.15 Documentaire : Une petite histoire de l'art funéraire. De Ruth Kühn.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Feuilleton : Die Zweite Heimat. D'Edgar Reitz, avec Peter Weiss, Henry Arnold. 11. Le Temps du silence.

22.40 Documentaire : Les derniers Marranes. De Frédéric Brenner et Stan Neumann.

23.45 Documentaire : Un film vient au monde. De Petra Seeger.

M 6

14.15 Magazine : Destination musique. Sheila.

17.00 Variétés : Multitop.

17.30 Série : L'Etalon noir.

18.00 Série : Le Joker.

19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.

19.50 Météo des neiges.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Cosby Show.

20.35 Météo 6.

20.45 Cinéma : Un flic. ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1972).

22.30 Téléfilm : L'Assassin de mes nuits. De Richard Colla.

0.00 Informations : Six minutes première heure.

0.10 Magazine : Culture rock. La saga de Paul McCartney.

0.35 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Rosaline, d'Eric Herbette.

21.30 Profils perdus. Jacques Copeau (2).

22.40 Les Nuits magnétiques. Il est midi. 3. L'heure du partage.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Jacques Roubaud (La Boucle).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 10 et 11 mars 1991 à Hambourg) : Passion selon Saint-Luc, de Penderecki, par le Chœur radiophonique de Berlin, le Chœur de la NDR, l'Orchestre symphonique de la NDR, dir. Krzysztof Penderecki.

23.09 Feuilleton : Maldoror.

23.19 Ainsi la nuit. Stücke im Volkston op. 102, de Schumann ; Romance sans paroles pour piano en la mineur op. 38, de Mendelssohn ; An die ferne Geliebte, op. 98, de Beethoven ; Sextuor à cordes en sol majeur op. 36, de Brahms.

0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Le Monde

L'affaire Urba

Le parquet général requiert un non-lieu en faveur d'Henri Emmanuelli

Le parquet général de la cour d'appel de Rennes a transmis, mardi 6 avril, au président de la chambre d'accusation son réquisitoire définitif dans le dossier instruit par le juge Renaud Van Ruymbeke concernant les bureaux d'études Urba, SAGES et BLE, liés au financement du Parti socialiste et du Parti communiste dans la Sarthe, dans lequel vingt et une inculpations ont été notifiées. Dans ce réquisitoire de soixante-quinze pages, M. François Rerolle, avocat général, conclut à un non-lieu en faveur d'Henri Emmanuelli, nous signale notre correspondant à Rennes, Christian Tual.

« Le véritable responsable »

Trésorier national du PS au moment des faits, M. Emmanuelli avait été inculpé, le 14 septembre 1992, de recel et complicité de trafic d'influence. Il avait immédiatement dénoncé *« un procès politique à l'encontre du Parti socialiste tout entier »* et avait porté plainte pour violation du secret de l'instruction, en critiquant l'annonce par la presse, début juillet 1992, de sa convocation aux fins d'inculpation.

Le juge Van Ruymbeke a justifié l'inculpation de l'ancien président de l'Assemblée nationale en affirmant que le système de financement du PS était centralisé et que le trésorier national en était *« le véritable responsable »*.

La chambre d'accusation se prononcera le 1er juin sur le non-lieu ou le renvoi dans un tribunal correctionnel.

La coordination de la majorité

Déjeuner studieux à Matignon

« Efficace », a dit Edouard Balladur. *« Très utile »*, a renchéri Valéry Giscard d'Estaing. Les dirigeants de la majorité, réunis pour la première fois à déjeuner mardi 6 avril, comme ils le seront toutes les semaines, par le premier ministre, ne cachaient pas leur satisfaction, même si l'un d'entre eux a trouvé l'ambiance *« terne »*. Le chef du gouvernement est de fait le chef de la majorité parlementaire, mais il sait qu'il ne pourra remplir ce rôle que s'il réussit à coordonner efficacement les initiatives des membres de celle-ci. D'où ce déjeuner hebdomadaire.

Pour en assurer l'efficacité et la discrétion, M. Balladur l'a voulu restreint. Ne sont donc conviés que les présidents de l'UDF et du RPR (Jacques Chirac était absent mardi pour des raisons familiales), ceux des deux principaux partis de la confédération, Gérard Longuet et Pierre Méhaignerie, deux ministres RPR, Charles Pasqua et Alain Juppé, pour assurer l'équilibre entre les deux formations de la droite, les présidents des groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale, Bernard Pons et Charles Millon, et les deux membres du gouvernement chargés des relations avec le Parlement, Pascal Clément et Roger Romani ; à ces *« politiques »* ne s'ajoute que Nicolas Bazire, le directeur du cabinet du premier ministre.

Le deuxième objectif a été parfaitement atteint. Contrairement à ce qui se passait lors de la première cohabitation, lors de réunions comparables, les participants sont restés fort discrets, se contentant de quelques déclarations formelles sur le perron de Matignon.

Trois sujets

A entendre M. Giscard d'Estaing, qui, en tant qu'ancien président de la République, coprésidait ce déjeuner, trois sujets ont été abordés : les travaux parlementaires *« et en particulier la déclaration très importante du premier ministre jeudi »* ; la situation de l'agriculture, afin de trouver les premières réponses à apporter *« à ses grandes difficultés »* ; l'Europe. La discussion a même débuté par ce dernier point, à la suite d'une intervention de M. Juppé, qui, en tant que ministre des affaires étrangères, a rendu compte de ses premiers contacts avec ses collègues de la Communauté.

Des décisions auraient même été prises, particulièrement sur les dossiers qui devraient être abordés en priorité par le Parlement, priorités que le premier ministre annoncera lors de la présentation de son programme à l'Assemblée nationale le jeudi 8 avril. Tout cela a donné lieu à des échanges de vues entre les participants, auxquels l'ancien chef de l'Etat a largement pris sa part, mettant un certain soin à confirmer sa différence. D'après un participant, M. Balladur a beaucoup écouté, mais ne dissimulait guère sa satisfaction d'être ainsi intronisé comme chef de la majorité.

Th. B.

Au conseil des ministres

« La situation de la France ne permet pas beaucoup de largesses »

déclare M. Balladur

Au cours du conseil des ministres réuni mercredi 7 avril à l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand, Edouard Balladur a estimé, selon Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, que *« la situation des finances actuelles de la France ne permet pas beaucoup de largesses à l'extérieur de nos frontières »*. Le premier ministre a fait cette déclaration à l'occasion d'une communication d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, sur la situation économique et financière de la Russie.

Le deuxième conseil de la nouvelle cohabitation, qui n'a duré que quarante-cinq minutes, a consacré une large place aux dossiers étrangers. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a rendu compte de ses récents entretiens avec ses collègues européens et réaffirmé la volonté de la France de défendre ses intérêts dans les négociations internationales. Il a ajouté, selon M. Sarkozy, que l'état actuel des négociations du GATT était *« inacceptable »* et qu'il fallait *« approfondir la compatibilité »* de ces accords avec *« la nouvelle politique agricole commune »* en *« n'isolant pas »* le volet agricole.

M. Juppé, a aussi souligné le porte-parole du gouvernement, a dit qu'il s'agit de passer *« d'une position de blocage à une position de proposition sans que cela n'affecte en rien la volonté de défendre les agriculteurs de notre pays »*. C'est sans doute pour que la position du gouvernement soit établie avec le plus de clarté dans ces négociations européennes que le premier ministre a fait nommer Yves-Thibault de Silguy au poste de secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne.

M. Balladur a également fait approuver les décrets d'attribution de responsabilités de douze ministres, les autres devant être approuvés la semaine prochaine. Enfin, il a été autorisé par le conseil à engager la responsabilité de son gouvernement en vertu de l'article 49 alinéa 1 de la Constitution, jeudi 8 avril, devant l'Assemblée nationale, après la présentation de son programme. M. Balladur a précisé qu'il prononcera également une déclaration de politique générale devant le Sénat le 15 avril et qu'il sollicitera aussi un vote de confiance auprès de l'Assemblée du palais du Luxembourg.

Au Sénat

Josselin de Rohan présidera le groupe RPR et Maurice Blin celui de l'Union centriste

Josselin de Rohan, sénateur RPR du *Morbihan, a été élu, mardi* 6 mars, président du groupe RPR du Sénat en remplacement de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Au cours de la réunion hebdomadaire du groupe, M. de Rohan, proche de Jacques Chirac et vice-président délégué, a recueilli au premier tour 44 voix contre 33 à Adrien Gouteyron (Haute-Loire) et 4 à Hélène Missoffe (Val-d'Oise). Les sénateurs ont également désigné Gérard Larcher (Yvelines), proche de Charles Pasqua, comme vice-président délégué du groupe. José Bruno de la Salle, ancien chargé de mission du conseil général des Hauts-de-Seine, a été nommé secrétaire général du groupe, en remplacement de Jean-Jacques-Guillet, élu député (RPR) des Hauts-de-Seine.

Chez les centristes, à la suite de la nomination comme ministre délégué de leur président, Daniel Hœffel, Maurice Blin (Ardennes) l'a emporté de peu au premier tour devant Claude Huriet (Meurthe-et-Moselle) par 32 voix contre 29.

Enfin, Xavier de Villepin (Français établis hors de France) a été désigné comme candidat à la succession de Jean Lecanuet pour la présidence de la commission des affaires étrangères et de la défense dont l'élection a été fixée au 14 avril. M. de Villepin, est le père de Dominique de Villepin qui a été nommé directeur du cabinet d'Alain Juppé au ministère des affaires étrangères.

[Né le 5 juin 1938 à Suresnes (Hauts-de-Seine), Josselin de Rohan est quatorzième duc de Rohan-Chabot. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, Josselin de Rohan a été notamment chargé de mission au ministère de l'industrie, puis à la justice, de 1967 à 1970, puis chef de service de la flotte de commerce au secrétariat général de la marine marchande de 1974 à 1980. Il est maire de Josselin (Morbihan) depuis 1965, conseiller général du Morbihan depuis 1982 et sénateur depuis 1983.]

[Né le 28 août 1922 à Bogny-sur-Meuse (Ardennes), agrégé de philosophie, Maurice Blin a été professeur de philosophie, puis directeur de l'hebdomadaire *l'Usine nouvelle*. Député MRP des Ardennes de 1958 à 1962, sénateur des Ardennes depuis 1971, il a été rapporteur général de la commission des finances du Sénat de 1977 à 1989. Il est également conseiller régional de Champagne-Ardenne depuis 1973.]

□ **Crise municipale à Saint-Tropez.** – Après la démission de Jean-Michel Couve, député RPR du Var, et de trois de ses colistiers, le conseil municipal de Saint-Tropez ne compte plus que dix-neuf membres sur vingt-neuf, ce qui devrait entraîner des élections complémentaires. M. Couve, ancien maire de la ville, a reproché à son successeur, Alain Spada (div. d.), d'être *« autoritaire »*. Il a estimé que *« le conseil municipal n'est plus représentatif des Tropéziens »*. Le début de la crise remonte à 1991. Elle porte notamment sur le projet de POS établi par M. Spada et a provoqué déjà plusieurs démissions.

Une enquête de la CPAM de Meurthe-et-Moselle

Les tarifs des prothèses dérapent dans les cliniques de Nancy

NANCY

de notre correspondante

Le directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie de Nancy vient de transmettre au préfet de Meurthe-et-Moselle, Claude Erignac, un rapport confidentiel dans lequel apparaissent des éléments troublants concernant la facturation de prothèses du genou dans certaines cliniques de la ville. Après analyse de 400 dossiers, il apparaît que des prothèses sont facturées 17 000 francs au CHRU de Nancy, tandis que le même matériel est facturé 40 260 dans le privé, ou que certains ensembles facturés 37 100 francs dans le public ont été remboursés plus de 63 000 francs par la CPAM.

De telles différences ne semblent pas justifiées par les réductions accordées au secteur public, censé passer de grosses commandes. Le préfet a donc confié une enquête au service départemental de la concurrence et des prix. La Sécurité sociale rembourse à 100 % ces appareillages. On estime à Nancy que les économies qui auraient pu être réalisées si les cliniques avaient payé le même prix que dans le secteur public auraient pu être d'environ 1 million de francs par an.

« Je ne peux pas dire que ces tarifs soient anormaux, déclarait Jean-Louis Petit, directeur de la CPAM de Meurthe-et-Moselle, *mais les différences entre les facturations du privé et celles du public me paraissent pour le moins surprenantes. »* La CNAM a demandé à ses caisses d'être vigilantes sur le montant des prothèses du genou après la révélation d'une escroquerie dans la Sarthe *(le Monde* du 5 juin 1992). Des chirurgiens ont été suspectés d'avoir perçu des ristournes de la part de leurs fournisseurs.

MONIQUE RAUX

EN BREF

□ **M. Mégret souhaite des « alliances » entre le Front national et les partis de la majorité.** – Bruno Mégret, délégué général du Front national, a souligné, mardi 6 avril à Marseille, *« la progression du Front national »* aux élections législatives. Il s'est demandé si l'UDF et le RPR pourront *« encore se passer d'alliances à l'élection présidentielle »*, ajoutant : *« Ils seront peut-être moins arrogants ce jour-là. »* Constatant d'autre part le *« dépôt de bilan »* du PS, M. Mégret a affirmé que *« M. Mitterrand termine sa vie politique en assistant à la destruction de tout ce qu'il a construit »*.

□ **INDONÉSIE : le président Suharto a nommé son gendre à la *tête de l'armée de terre.*** – *Le président* Suharto a nommé, mardi 6 avril, son gendre, le général Wismoyo Arismunandar, à la tête de l'armée de terre. Au cours de la même cérémonie, le chef de l'État indonésien a nommé le vice-amiral Tanto Kuswanto, son ancien aide de camp, chef de la marine, le vice-maréchal Rilo Pambudi chef de l'armée de l'air et le major-général Banurusman, ancien chef de la police de la capitale, à la tête de la police. – *(UPI.)*

□ **PAKISTAN : cinquième démission d'un ministre.** – Sardar Assef Ahmed Ali, ministre chargé des affaires économiques, a démissionné du gouvernement de Nawaz Sharif, mardi 6 avril. Il s'agit du cinquième départ en dix jours. M. Ahmed Ali a accusé le premier ministre d'être responsable des sanglants affrontements en Afghanistan, de vouloir *« tuer »* l'économie pakistanaise en lui imposant le respect de principes islamiques, et de donner asile à des personnes soupçonnées de terrorisme. Le gendre du président Ghulam Ishaq Khan, dont M. Sharif souhaite limiter les pouvoirs, assistait à la conférence du ministre démissionnaire. – *(AFP, UPI.)*

□ **PAYS BALTES : protestations contre la Russie.** – Les gouvernements estonien et letton ont protesté, lundi 5 avril, contre la décision de Moscou de suspendre le retrait des troupes russes de ces pays, en liant ce retrait au traitement des minorités russophones. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : agitation dans la petite République de Mordovie.** – Le président Boris Eltsine a exprimé, mardi 6 avril, sa *« vive préoccupation »*, dans un télégramme au Parlement de Mordovie, République autonome de la Fédération de Russie située à 400 kilomètres de Moscou, après la décision des députés mordoves, mardi également, de supprimer l'institution de la présidence dans leur République. *« Cette décision touche directement les principes fondamentaux de la Constitution de la Fédération de Russie*, d'autant plus que le président de Mordovie, Vassili Gousliannikov, *« a été élu par le peuple de la République »*, écrit M. Eltsine. Le Parlement mordove est dominé par les communistes. – *(AFP.)*

□ **TAIWAN : l'avion détourné est rentré en Chine.** – L'appareil civil chinois détourné, mardi 6 avril, sur Taïwan, est rentré sans encombres le même jour à Canton. Les deux pirates de l'air, qui s'étaient rendus sans résistance, ont demandé l'asile politique à Taipei. Ils ont expliqué leur geste par leur haine du communisme et leur aspiration à la liberté. – *(Reuter.)*

□ **Décès d'Alfred Mosher Butts, l'inventeur du Scrabble.** – Alfred Mosher Butts, architecte et inventeur du jeu de Scrabble, est mort dimanche à Rhinebeck (New-York), à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Il avait inventé le célèbre jeu de société pendant la dépression des années 1930, alors qu'il y avait peu de travaux d'architecture.

A Wattrelos (Nord)

Un adolescent grièvement blessé par un policier

Un jeune homme d'origine maghrébine, âgé de dix-sept ans, a été grièvement blessé à la tête par un fonctionnaire de police, tôt mercredi matin 7 avril, à Wattrelos (Nord), près de Roubaix. La victime était poursuivie par un policier d'un car de police-secours appelé pour mettre fin à un rodéo automobile qui se déroulait dans la nuit sur un terrain de sport, a précisé la préfecture dans un communiqué, ajoutant que les circonstances exactes dans lesquelles le coup de feu a été tiré sont *« encore mal connues »*. Le jeune homme a été transporté au Centre hospitalier régional de Lille, où *« son état est jugé critique »*.

Selon le communiqué préfectoral, à l'arrivée de la voiture de police cinq personnes se trouvaient à proximité de deux véhicules et se sont enfuies. Deux d'entre elles sont parvenues à s'échapper en voiture. Deux autres étaient interpellées par un des policiers tandis qu'un second policier se lançait à la poursuite du jeune homme qui s'enfuyait à pied. Les deux policiers et les deux personnes interpellées étaient entendues mercredi matin par les enquêteurs du service régional de police judiciaire.

Lire nos informations page 10

□ **Grève à certains guichets de la SNCF pour le week-end de Pâques.** – Les agents commerciaux CGT de la gare de Paris-Austerlitz ont déposé, mardi 6 avril, un préavis de grève pour le week-end de Pâques, du vendredi 9 à 0 heure jusqu'au mardi 13 à 1 heure, pour protester contre l'installation du système de réservation informatisé SOCRATE. La CGT et la CFDT à Paris-Est, la CGT à Toulouse, et la CFDT à Chambéry ont également appelé, pour les mêmes raisons, à des débrayages. La direction de la SNCF a indiqué que les départs en vacances seraient normalement assurés et que ces préavis de grève *« n'avaient rien de particulièrement inquiétant pour les quatre jours qui viennent »*.

SOMMAIRE

DÉBATS

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

ARTS ◆ SPECTACLES

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté de 25 à 36

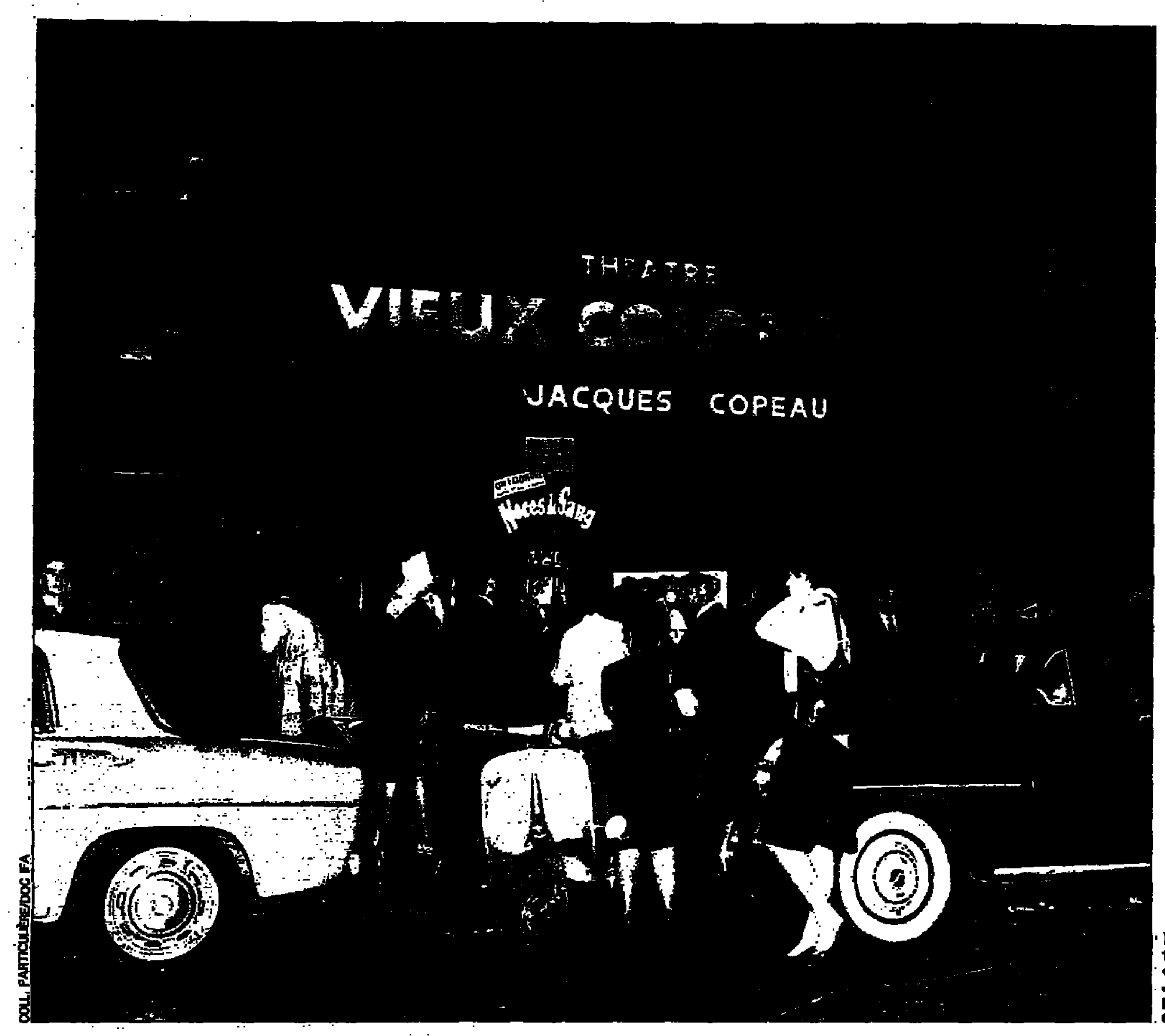
Le numéro du « Monde » daté 7 avril 1993 a été tiré à 482 854 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : débat sur Eugen Drewermann

Catholicisme caricatural plus proche du New Age que du message du Christ, ou nouvelle tentative réformatrice ? Le dernier livre d'Eugen Drewermann, *Fonctionnaires de Dieu*, n'a pas fini de nourrir le débat, présenté ici par Henri Tincq et auquel ont participé le théologien Bernard Lauret, Mgr Pierre Eyt, archevêque de Bordeaux, et le psychanalyste Philippe Julien. Roger-Pol Droit, qui rend compte de trois livres sur Einstein, présente un ensemble d'articles sur science et philosophie.
La littérature étrangère est largement représentée, avec notamment l'Italien Gianni Celati, auteur de *Quatre nouvelles sur les apparences*, analysées par René de Ceccaty, qui a également rencontré Antonio Tabucchi, dont le dernier livre, *Requiem*, a été écrit en portugais. Lucile Fernoux a lu *l'Enfant de chienne*, du Grec Pavlos Matessis.

ARTS • SPECTACLES



COLL. PARTICULIÈRE/DOC IFA

La façade du théâtre rebaptisé « Vieux-Colombier-Jacques Copeau » par Bernard Jenny en 1963.

RÉOUVERTURE A PARIS DU THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER

LE FRANÇAIS ET SON DOUBLE

Le Théâtre du Vieux-Colombier, fondé par Jacques Copeau, salle mythique du cœur de la capitale, devrait rouvrir ses portes au public le 10 avril après des années de déshérence. Seconde salle tant attendue, tellement indispensable, de la Comédie-Française, elle doit ses murs neufs à l'architecte Bernard Kohn qui a parfaitement respecté la mémoire et le charme des lieux. Le Théâtre du Vieux-Colombier a pour vocation d'enrichir le répertoire de l'institution la plus prestigieuse du théâtre français et d'ouvrir la troupe et son public aux auteurs et créateurs contemporains.

AU lendemain de la première guerre, quelques amateurs de théâtre du quartier Saint-Germain furent passablement surpris. Ils avaient appelé un plombier ou un téléphoniste. Ils voyaient arriver un homme de quelque trente ans, au visage de marbre, long et incisif, à la voix à la fois glacée et chantante, jouant d'une inimitable manière des longues voire des traînées, et des brèves, des aigus et des graves. C'était une rude période pour le Vieux-Colombier, où Jouvet, car c'était lui, cumulait tous les rôles : comédien, scénographe, architecte et chef d'un atelier où tous les métiers manuels trouvaient à s'exprimer, y compris les petits boulots, en cette période où la troupe de Copeau tirait le diable par la queue.

Le théâtre, vraiment, vivait en osmose avec ce quartier de la rive gauche, au confluent d'un faubourg chic, et donc cher à Proust, et du Quartier latin. Y fourmillaient déjà les artistes de tous poils, les maisons d'édition (Gallimard était alors du côté de la rue Madame, Grasset resterait fidèle à la rue des Saint-Pères), et donc ceux qu'on n'appelait pas encore les « intellectuels », des antiquaires aussi et toutes les boutiques qui font la vie et le plaisir d'un tel fragment de ville.

Les témoins ont disparu, les biographies resteront incomplètes sur cette période heureuse car choyée par les Muses, mais où l'on dénombrait les gueules cassées après avoir compté les morts. Dans la troupe même de Copeau, plus d'un avait un frère, un parent qui s'était porté volontaire pour le casse-pipe des tranchées, comme le jeune Paul Oetly, qui, au lendemain de la seconde guerre, mettrait en scène les violences emblématiques de *Caligula* et des *Justes* de son parent Camus. Le monde alors était petit. Qui reconnaîtrait aujourd'hui ce nouveau Vieux-Colombier, adroitement repensé par l'architecte Bernard Kohn avec Yannis Kokkos, mais qui se trouve désormais dans un quartier certes chic et cher, mais voué aux cuirs et autres vêtements de luxe?

Cette fois l'argent n'a pas manqué : 17,8 millions de francs pour l'achat de la salle par l'Etat, aidé par la Caisse des dépôts, 36 millions pour les travaux. Mais il faut y prendre garde, et sans doute les officiants de la rue de Valois comme ceux de la Comédie-Française y ont-ils songé, un théâtre c'est aussi un rite et un quartier, un endroit où la familiarité, le plaisir géographique et architectural interviennent, et si les derniers occupants de la petite salle ont eu tant de mal... à ne pas parvenir à joindre les deux bouts, ce n'est pas faute de qualité ni de bonnes intentions.

Regardons-le, ce quartier où jadis s'étendaient les jardins de couvents, et où se dressait la caserne des mousquetaires du Roi. Au tournant du XVIIIe siècle, les hôtels particuliers l'investissent, rue du Cherche-Midi notamment où Saint-Simon trouvera un havre pour achever ses *Mémoires*. Les prêtres alors se pressent autour de Saint-Sulpice, dont la place sera dégagée après le plan Turgot. Vient Haussmann, qui tranche dans le vif pour donner la rue de Rennes et rectifier ce petit morceau de Vieux-Colombier qui débouche sur la Croix-Rouge, et où, en cœur d'îlot, va s'installer le Théâtre de l'Athénée Saint-Germain, écrin immuable et cent fois remanié depuis qu'en 1913 Copeau en prend possession.

Il n"y a pas si longtemps, mettons quelque vingt ou trente ans, ce quartier de la Croix-Rouge était le croisement de vies et de passions intenses. Les religieux continuaient d'y faire leurs emplettes, « Galligrasseuil » y fêtait régulièrement ses prix littéraires. Le Théâtre Récamier, certes, agonisait, mais, à l'Odéon, le Théâtre des Nations expérimentait ses premiers casques de traduction. Le soir venu, le quartier se colorait nettement, parcouru d'ombres mâles ou femelles, mais ordinairement séparées, les premiers allant au célèbre Fiacre ou dans l'une de ses succursales, les secondes au Katmandou, voisin de notre théâtre.

La cave elle-même du Vieux-Colombier, dont la vie fut toujours autonome du théâtre, accueillit un temps les gays, avant de se convertir aux danses proche-orientales, elle qui, jadis, avait reçu les plus brillants des jazzmen. Le quartier semblait se vouer au cinéma de qualité. Un peu plus loin la Pagode se restaurait. A deux pas, le Dragon projetait *Théorème, Satyricon, les Damnés*, avant de se convertir à la pornographie participative, puis, sans crier gare, aux surgelés. Le Rex, sur la rue de Rennes, devenait l'Arlequin de Jacques Tati. Quant au Théâtre du Vieux-Colombier, il fut lui-même, et pour la seconde fois de son existence, brièvement transformé en cinéma, programmant *Andreï Roublev*, l'inoubliable chef-d'œuvre de Tarkovski.

Depuis quinze ans, le Vieux-Colombier avait tout du château de la Belle au Bois Dormant, l'espoir de réveil en moins. En 1975 encore, comme le rappelle l'excellent ouvrage publié par les éditions Norma et l'Institut français d'architecture (IFA) (1), une manifestation de comédiens avaient eu lieu pour dénoncer l'abandon de cette salle, trente-troisième victime dans cette hécatombe de théâtres parisiens, qui n'allait d'ailleurs pas s'arrêter là, la Gaîté-Lyrique en étant un autre bel exemple. Jean Yanne reprit alors le bail pour transformer le bâtiment en studios de cinéma et de télévision. Des travaux furent entrepris puis abandonnés en 1977, contribuant à détériorer davantage le bâtiment, et à tout le moins à le rendre inutilisable, serait-ce temporairement. Ce fut, l'année suivante, l'occasion-tardive-de l'inscrire à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, généreuse action de l'Etat qui devait se décider à racheter la salle en 1986, pour en faire, espérait-on entre les lignes, l'école d'acteurs du metteur en scène italien Giorgio Strehler.

Dans le théâtre abandonné, le mécénat de la Caisse des dépôts et consignations, partenaire de l'Odéon pour ce projet d'école, permit à un jeune artiste d'établir son atelier sur un mode précaire, évitant par cette occupation discrète de devoir murer les entrées du théâtre ou de devoir lui trouver un gardien à casquette. Dans son état de délabré, le Vieux-Colombier, dont on pouvait encore s'approcher par la porte cochère voisine, avait la beauté ou la poésie d'une baraque percluse d'un fond de cour campagnard, il avait l'allure émouvante et tragique d'un monument en semi-ruine, vibrant d'histoire silencieuse. Les uns pensaient à Copeau, à Jouvet, à Dullin. D'autres se souvenaient que, juste avant la seconde guerre, il fallait encore à Boulgakov prendre le nom de Zamiakine pour parler de la réalité soviétique dans *l'Appartement de Zoïka*.

Ce n'est pas un hasard si l'IFA s'est mêlé de publier l'album d'histoire du Vieux-Colombier, car l'architecture est singulièrement présente dans cette histoire de théâtre. Non que le bâtiment soit en soi exemplaire. D'ailleurs qu'en voit-on? Une entrée naguère insignifiante sur la rue, aujourd'hui dessinée, raffinée, mais sans incidence sur l'ordre de la ville; et, pour les curieux, dans la cour voisine, l'enfilade d'un bric-à-brac de baraques dans le genre atelier, pittoresque et charmant, certes, mais sans plus. L'intérieur lui-même n'offrait guère que sa charpente, ces arcs arrondis qui laissaient croire aux enfants qu'ils se trouvaient à l'intérieur d'un grand tonneau. Le reste était le fruit d'un hasard, hérité de l'ancien Athénée Saint-Germain : pas de dégagement latéraux en tout cas au jardin, pas de cintres, mais un large et vaste couloir pour franchir l'immeuble bourgeois du bord de rue.

Qualifié de « sordide boyau » par Jean Schlumberger, c'est pourtant ce Théâtre de l'Athénée-Saint-Germain, susceptible d'accueillir quelque trois cent personnes, soit l'équivalent de la formule actuelle (320 sièges), qui va séduire Copeau en 1913. Et c'est là qu'à deux reprises, avec Francis Jourdain, puis avec Louis Jouvet, il va réinventer à la fois ce qui fait le lien entre la scène et la salle, codifié jusqu'alors par les bonnes manières italiennes, et ce qui fait le lien entre la scène proprement dite et ce qui va s'y jouer, autrement dit la scénographie. Les allers-retours des modes et des passions, les tourbillons qui ont entraîné la scénographie durant les dernières décennies, *via* les salles polyvalentes, les usines reconverties et les nouvelles techniques de son et d'éclairage.

FRÉDÉRIC EDELMANN

Lire la suite page 27

(1) Marie-Françoise Christout, Noëlle Guibert, Danièle Pauly, *Théâtre du Vieux-Colombier, 1913-1993*, IFA/Norma, 176 p., 250 F.

LE VIEUX-COLOMBIER

ENTRETIEN AVEC JACQUES LASSALLE, ADMINISTRATEUR DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

UN LIEN ORGANIQUE ENTRE LES DEUX RIVES

C'est à Jacques Lassalle que revient la charge – l'honneur – d'inaugurer le Vieux-Colombier «nouveau». Il y met en scène deux pièces de Nathalie Sarraute, «le Silence» et «Elle est là». La Comédie-Française va-t-elle enfin disposer en toute tranquillité de cette «seconde salle» tant réclamée, tant par les comédiens que par les administrateurs successifs?



MARC ENGUERAND

Nathalie Sarraute est un auteur pointilleux ; Jacques Lassalle, un metteur en scène minutieux. Ils se sont vus, ils se sont entendus. Résultat : le spectacle qui inaugure la réouverture du Vieux-Colombier par la Comédie-Française.

«ON se souvient, *dit Jacques Lassalle*, de l'étude de Pierre Dux et de ses conclusions : créer, sur le modèle du National Theater à Londres, un complexe de trois salles. Une grande, une de six cents places, et une de deux cents. Ses successeurs, tous, ont cherché un substitut, et, un moment, l'Odéon a pu faire écran à ce manque. Mais sans aucun doute, même avec quelques coproductions extérieures, plus les tournées, la Comédie-Française ne peut pas, dans la seule salle Richelieu, remplir sa mission : le maintien du grand répertoire, la recherche d'un répertoire contemporain, l'emploi satisfaisant de la troupe dans son entier – soixante-dix personnes. Le Vieux-Colombier m'offre la possibilité d'établir deux programmations parallèles et organiquement liées.

– Le Vieux-Colombier est venu en dernier recours, il devait d'abord accueillir l'école d'acteurs de Giorgio Strehler. En quoi convient-il à la Comédie-Française

– Son premier avantage est sa situation rive gauche, toute une histoire, toute une légende. Plus une légende qu'une histoire d'ailleurs, dont je dois tenir compte, mais pas trop. Ensuite, il est vrai qu'il a marqué, de façon exemplaire, un retour à l'économie essentielle du théâtre : le texte, l'acteur, le plateau «nu», enfin relativement. Or les grandes aventures des trente dernières années sont dues à ce que l'on a appelé la domination – ou la tyrannie – de la mise en scène. Pour ma part, mes souvenirs les plus forts ne sont pas obligatoirement nés d'un grand texte, mais toujours d'un grand spectacle. Le théâtre du XXe siècle instaure la représentation comme un moment singulier, spécifique, périssable. Un moment unique. C'est ma conception, je m'y tiens.

» *Il y a eu, j'en conviens*, des abus, *principalement* dus aux habitudes prises avec les opéras, qui disposent de budgets considérables et qui, depuis plusieurs années, font appel à des metteurs en scène de théâtre. Mais je ne pense pas me tromper en prévoyant une période d'austérité. Nous devrons nous adapter; l'adaptation, c'est l'art de vivre du théâtre. Or, au Vieux-Colombier, même si nous le voulions, nous ne pourrions pas imaginer des spectacles aux décors somptueux : pour accéder au plateau, il faut traverser deux immeubles, et passer par la salle. En fin de compte, cette contrainte me paraît positive.

– Vous pensez que la pauvreté stimule l'imagination?

– Je ne suis absolument pas un nostalgique du «théâtre pauvre» comme l'a dit sans trop savoir Edmond Michelet, pendant le temps où il a été ministre de la culture. J'ai eu la chance de travailler longtemps dans une situation précaire, quand j'avais en charge le Théâtre de Vitry; ça m'a beaucoup appris. Mais j'ai déjà donné, et j'ai passé l'âge de ces ivresses-là.

» La question, à vrai dire, n'est pas celle des moyens, mais de la manière dont le Vieux-Colombier va pouvoir s'inscrire dans la cohérence de la Comédie-Française, tout en retrouvant son caractère spécifique, principalement lié à la découverte de textes. Et, sans pour autant chercher à concurrencer le Théâtre ouvert, la Colline, la Bastille, ni, sur un plan européen, l'Odéon.

» On remarque qu'en son temps Le Vieux-Colombier *a établi une articulation très forte entre texte dramatique* et littérature, entre théâtre et édition. Il va permettre à la Comédie-Française de prendre le relai. Elle a pour devoir de s'intéresser à tout ce qui est en train de naître. A Strasbourg, je disais volontiers que le TNS était là pour aider certaines œuvres à voir le jour. Ici, nous devons aider à les confirmer, à conforter leurs auteurs. Je n'exclus pas les classiques, mais dans un esprit de recherche. Nous appellerons des metteurs en scène nouveaux. Naturellement pas des débutants, qui se trouveraient perdus avec les comédiens-français. Nous nous montrerons attentifs aux jeunes, avant qu'ils deviennent eux-mêmes des cadres d'institution.

– Pour en revenir aux auteurs, ceux de votre premier programme ne sont pas des inconnus.

– C'est bizarre comme les polémiques s'enclenchent avant même que le théâtre soit ouvert. On m'a reproché de faire entrer Nathalie Sarraute par la petite porte, de lui offrir un strapontin. Elle n'a pas besoin de la Comédie-Française, c'est vrai, mais je pense que le rapport scène-salle de Richelieu convient moins à son écriture que celui du Vieux-Colombier. Mon but est d'offrir l'occasion d'interroger à nouveau des œuvres surtout connues pour leur caractère novateur, et voir ce qui, au-delà de l'étonnement, subsiste. Le Vieux-Colombier pourrait devenir l'antichambre d'un répertoire pour la Comédie-Française, et aussi préparer celui du XXIe siècle.

» Cela dit, pour cette fois, j'ai délibérément choisi une voie moyenne : Nathalie Sarraute, Michel Vinaver, Fernand Crommelynck, George Schéhadé, Rezvani – qui donnera un texte inédit – plus Svevo, dont je reprendrai *le Mari* en fin de saison, le seul à devoir être traduit. Les autres sont des francophones multinationaux d'origines diverses.

– A la Comédie-Française, vous avez fait venir des metteurs en scène étrangers, le métissage vous intéresse.

– Ce n'est pas une obsession, mais un désir d'ouverture, surtout à un moment où les slogans frileux, étroitement identitaires, sont à la mode. Je voudrais que la Comédie-Française, dans ses deux salles, accueille la réalité du monde, et s'en enrichisse. Comme je voudrais établir un lien dialectique entre les deux répertoires pour que les acteurs enrichissent le classique avec leurs expériences dans le moderne et réciproquement.

– Ce sont donc les comédiens de la troupe qui joueront au Vieux-Colombier.

– Vous savez qu'à Richelieu nul ne peut mettre un pied sur le plateau s'il n'appartient pas à la troupe. Quiconque y joue doit être engagé comme pensionnaire, au tarif débutant. Un Seweryn qui arrive ici, *avec vingt ans de métier, commence comme s'il avait* vingt ans. On ne peut pas appartenir à la Comédie-Française sans en payer le tribu, d'où, parfois, un malaise. Au Vieux-Colombier, je ne suis pas obligé de passer par le comité de lecture pour une création qui ne restera pas forcément au répertoire, et j'ai la possibilité, comme naguère à l'Odéon, d'engager des acteurs pour un rôle. Mais je ne le ferais que si, parmi les comédiens-français, personne n'est apte à le tenir, ou disponible.

» A Richelieu, nous pratiquons l'alternance, c'est une contrainte que j'entends maintenir. Mais cela signifie que les acteurs jouent en même temps plusieurs pièces, avec, pour certaines, des tournées. Pendant environ six mois, ils sont totalement pris. Le rythme du Vieux-Colombier est tout autre. Les séries sont approximativement de quarante représentations, L'organisation est donc extrêmement complexe.

– Va-t-elle évoluer avec l'ouverture du Vieux-Colombier.

– Je dois la remodeler, elle est trop riche dans certains emplois, pas assez dans d'autres, je n'ai pas encore eu le temps de m'y attaquer. Ou très peu. Le *programme appelle des engagements nouveaux. Le* problème pour un jeune pensionnaire qui veut rester ici est qu'il risque d'y faire sa vie, et de se couper des mouvements extérieurs. Le théâtre aujourd'hui ne va pas si mal, il est même très vivant, notamment en France. J'y vais beaucoup. Autre dilemme : est-ce que je ne devrais pas suivre davantage nos spectacles? C'est vrai, je suis plus souvent dehors que dedans, mais le contact permanent avec l'extérieur me paraît essentiel. Je vais partout, et partout, y compris chez nous, je constate que le public bouge, change, manifeste d'autres exigences.

» *Je vois des salles pleines*, il est vrai parfois sur des malentendus. Les malentendus du service public. Il n'est plus possible de distinguer France 2 de TF 1, et c'est navrant. De même, les théâtres privés et publics adoptent de semblables *stratégies de séduction*, bâties autour d'une vedette en mal de cinéma ou désireuse de retrouver les planches. Je ne juge pas, je sais personnellement que remplir la Comédie-Française ne pose pas les mêmes problèmes qu'à Bobigny, Chaillot, Nanterre. Je dis seulement que j'ai la chance de ne pas avoir à faire ce genre de choix.

– Vous ne demanderiez plus à Gérard Depardieu de jouer Tartuffe avec François Périer.

– Depardieu est venu à Strasbourg lorsque j'ai pris la direction du TNS. Les négociations duraient depuis cinq ans. Je lui ai proposé le même contrat que les autres comédiens. Son charisme, sa notoriété, sa formidable force attractive sur tous les publics me paraissaient évidemment importants, à la condition que le jeu soit joué loyalement, sans compromis aucun sur le travail, et c'est ce qui s'est passé pendant toute la période de préparation. Ensuite, personne n'a pu rien contrôler, pas même lui. L'aventure du cinéma m'est tombée dessus, et m'a révélé que le théâtre n'était qu'un alibi pour la production d'un film, qui a massivement pratiqué le star système. Moyennant quoi, je m'en suis retiré. Je n'ai pas insisté. Il faut disposer d'une très longue cuiller pour négocier avec le Diable.

» Je pensais bien que l'aventure servirait de modèle, en dépit de toutes les dérives. Ainsi, on m'a suggéré un *Dom Juan* avec Alain Delon. C'était un projet possible pour Avignon, et pendant un quart d'heure j'ai rêvé. Mais ici, ce genre de défi m'est inutile. Il y en a d'autres : accepter de travailler à Richelieu, c'est accepter les contraintes de la troupe et de l'alternance, d'en faire non pas un pis aller, mais le point de départ d'une pratique pas tout à fait semblable aux autres.

» A la Comédie-Française, nombreuses sont les contradictions internes. La tentation d'inertie est toujours *présente, sollicite la nostalgie, le désir du revenir* à d'anciennes méthodes, inscrites dans les murs et leur histoire. En même temps, la chance de la maison est de ne pas pouvoir échapper à cette charte. Elle est dans ses contraintes, dans son passé. Dans le fait que je n'ai pas à me poser la question de l'événementiel, mais celle du long terme. Peu de théâtres peuvent se le permettre.

» Et puis je pense que les acteurs, quelles que soient leurs opinions, n'accepteraient plus de travailler «comme avant», de jouer cent cinquante pièces par an, de reprendre des rôles en deux jours, en répétant sans partenaire, avec le souffleur et un cahier de régie plus ou moins précis. Ce temps-là n'est plus.»

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

★ Gallimard publie les *Registres du Vieux-Colombier 1919-1924*, par Jacques Copeau, 540 p., 250 F.



BN/DEPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE

Publics

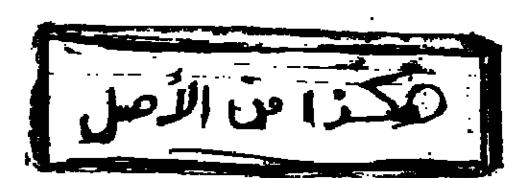
par Alexandre Arnoux

LE Vieux-Colombier a gardé l'empreinte de Copeau; *(ci-contre, son atelier dans la cour du théâtre)*. Le public date de lui et n'est pas dégagé. Quelque chose de littéraire, d'universitaire, de diplômé remplit ce long couloir nu; la vieille dame qui a de la lecture y abonde et le monsieur grisonnant, à la barbe bien tenue, au ventre de dimensions moyennes, ni trop engraissé par l'excès de nourriture, ni fondu par l'exercice physique, le quinquagénaire qui ne dédaigne pas la nouveauté pourvu qu'elle soit morale, instructive, et estampillée par l'élite européenne.

On rencontre ici la gauche et l'extrême gauche de la Sorbonne, celle qui prise dans Gide un calvinisme tiraillé entre Nietzsche et Saint Paul, un scandale évangélique, dans Valéry une critique de la poésie qui dévore la poésie. Les jeunes filles s'habillent avec une exacte recherche de laisser-aller, affectent une coquetterie genevoise, un souci visible du mépris du qu'en-dira-t-on; les jeunes gens pratiquent l'examen de conscience, la gymnastique rationnelle et le végétarisme; tout le monde est propre, chacun est intelligent et informé; il ne manque à cette petite foule triée qu'un peu de crasse et d'instinct, qu'un peu de stupidité généreuse, de cette bêtise animale qui lui ferait sentir ce qu'elle comprend et s'unir plus justement en jugeant de travers.

Public étroit, sympathique, esclave des disciplines de la liberté moderne, trop perspicace, intuitif hélas! par ordre et par principe, uniquement parce que l'intelligence n'est plus de mode aujourd'hui, et spontané à la réflexion, public qui rirait de meilleur cœur et moins avec la tête, au *Pèlerin* ou à *la Ruée vers l'or*, si on ne l'avait persuadé par raison démonstrative que Charlot prouve Bergson et continue Pascal.

▶ *Alexandre Arnoux, romancier, essayiste et traducteur, mort en 1973, était membre de l'Académie Goncourt. Le texte que nous publions est extrait de* Du muet au parlant, *nouvelle édition, Paris 1946, cité dans la thèse de Bruno Quattrone sur la presse cinématographique des années 20/30.*



LA « RÉNOVATION DRAMATIQUE » SELON JACQUES COPEAU

RETOUR A LA LÉGENDE

Le Vieux-Colombier doit son nom, sa tradition, sa réputation à un homme, Jacques Copeau, qui s'y est installé en 1913 sous le regard bienveillant de ses amis, au rang desquels Charles Dullin et André Gide. Son objectif était d'y tenter un « essai de rénovation dramatique » qui passait par le texte. Une éthique dont Michel Deutsch, auteur dramatique et metteur en scène, se souvient ici pour en faire un outil de demain.

par Michel Deutsch

D'ABORD un rappel : pour Jacques Copeau, l'entreprise du Vieux-Colombier est celle d'un *« essai de rénovation dramatique »*. L'indignation devant des *« réalités détestées »*, le dégoût que lui inspire la littérature dramatique de son temps – Henri Bernstein, Henry Bataille, etc. – est à l'origine de son geste : *« Nous voulons simplement réagir contre toutes les lâchetés du théâtre contemporain. »* Pour le dire autrement encore : *« Le théâtre se meurt d'un oubli sans cesse plus profond de la notion d'art. »* L'ambition de tous les grands « réformateurs » a toujours été de refonder. Comment ? En retournant à la littéralité du texte, en essayant de retrouver la « pureté » de l'origine. Retour à la Bible, mais aussi à Marx, à Freud. La « pureté » est un mot d'ordre chez Copeau. L'origine, le retour aux sources, c'est le retour à la tragédie grecque. Mais Copeau sait bien qu'elle est hors de portée. Tout son travail consistera à construire un chemin. C'est énorme. On n'a pas assez retenu la leçon toutefois. L'après-Copeau a souvent consisté à se croire arrivé. Le chemin est un travail propédeutique. Copeau le conçoit – l'idée est forte – comme un travail sur la comédie. Avant de songer même à réaliser une tragédie moderne, apprendre la comédie.

Apprendre : autre mot d'ordre. Apprendre à apprendre, aussi bien. On ferait fausse route si on ne considérait que les spectacles du Vieux-Colombier. L'essentiel, pour Copeau, n'est en aucun cas *« ces deux ou trois heures quotidiennes de manifestations plus ou moins conventionnelles, mais* tout *le reste du travail obscur, humble, opiniâtre : dans le labeur de l'Ecole, des répétitions, des expériences innombrables et multiformes. Les spectacles ne devraient être pris qu'à titre d'indication... Le Vieux-Colombier, un laboratoire, pas une fabrique »*.

Intéressant encore de noter qu'au début de son travail de réforme, il s'agit pour Copeau d'opposer le Vieux-Colombier à la Comédie-Française – dans la perspective d'un retour au « vrai théâtre ». Jacques Copeau est un réformateur catholique sans aucun doute. En somme, il s'agit de restaurer la vraie tradition. D'où la nécessaire constitution d'un répertoire. Au demeurant, il ne fait guère de doute que l'enjeu est « patrimonial ». Au théâtre cela se résume très bien par la réponse donnée à l'abrupte question : que faire des classiques ? Au fond, il s'agit – à l'instar des architectes après Riegl, qui ont entrepris de « dégager » le monument dans la ville – de le rendre visible. De débarrasser le « vrai » théâtre de tout ce qui l'encombre. Il s'agit, pour la mise en scène, de faire place nette pour ce monument que devient alors la pièce de théâtre – portée pour ainsi dire par le *kunstwollen* (le « vouloir d'art ») des acteurs, lesquels, alors, donnent à la représentation son caractère de pièce historique, de chef-d'œuvre. Incontestablement Copeau, dans sa lutte contre la vulgarité et l'indignité du théâtre parisien de son temps, avait d'une certaine manière non seulement restauré, mais sacralisé l'art du théâtre. Rien n'y manque, ni la piété, ni le critère national, ni l'organisation quasi monastique.

Retour à la lettre du texte. Souvenons-nous que Copeau vient de la critique, qu'il est l'un des fondateurs (il en sera l'un des directeurs) de la NRF. Son Vieux-Colombier peut être considéré en France comme le lieu de la révolution littéraire du théâtre. De ce point de vue, il y a d'ailleurs une vraie filiation avec le théâtre d'art de Lugné-Poe. En France, seul quelqu'un venant du milieu littéraire, comme Copeau, pouvait ainsi prétendre mettre le texte au centre du travail théâtral. Cela a abouti à une sorte de défense quasi juridique du chef-d'œuvre contre les *« barbares »*, mais aussi contre le *« vandalisme restaurateur »*, ce qui n'a pas été assez souligné. Pourtant, malgré la sûreté de jugement dont le créditaient tous ses amis de la NRF (Gide, Schlumberger, Rivière), Copeau est passé avec une belle constance à côté de la littérature dramatique de son temps, à une exception notable, *l'Echange*, de Claudel. Il reste que le travail « invisible » de l'Ecole – des *« répétitions, des expériences innombrables »* – contredit heureusement cette tendance trop « littéraire » que se sont empressés d'annexer les tenants de la « qualité française » dont Brecht, les surréalistes, Duchamp seraient les fossoyeurs. C'est oublier un peu vite aussi ce que *le Théâtre de Jarry*, d'Artaud, doit au fondateur du Vieux-Colombier – même là où il cherche à annuler le théâtre pour faire surgir la réalité « en personne ».

Le théâtre est certainement un lieu, peut-être le dernier, qui a en garde la langue. Un lieu qui ne serait pas directement voué à la parole utile : du moins l'utilité de celle-ci y serait-elle d'une autre sorte. Un lieu où l'ironie post-moderne serait pour ainsi dire en retard pour cause d'effet. Copeau n'avait de cesse de mettre en garde contre les effets, de théâtre justement. Contre les recettes infaillibles, contre le retour du même, contre les trucs et les techniques éprouvés qui ne correspondent à aucune exigence interne de l'œuvre. Mais écrire « œuvre », cela a-t-il encore une quelconque signification ? Pour ce qui me concerne, écrire pour le théâtre ne doit en aucun cas signifier consentir ou se plier au théâtre. A moins qu'il ne s'agisse là aussi, d'une recette éprouvée... ■

LE FRANÇAIS ET SON DOUBLE

Suite de la page 25

Sous cet angle, les audaces de Jourdain apparaissent limitées. La salle perd ses ors pour acquérir une nudité plus « moderne », les loges latérales sont fermées. Surtout, la fosse d'orchestre disparaît pour faire place à un proscénium qui inverse purement et simplement le rapport scène-salle en rapprochant acteurs et spectateurs. Un double cadre de scène confirme que c'est bien dans le dispositif architectural que Copeau et sa troupe cherchent la place et le jeu de l'acteur, et non dans l'utilisation de décors diversement réalistes qui, de toute façon, ne trouveraient ici ni cintres ni dégagements pour pouvoir se loger.

« Rien ne m'émeut davantage ni n'ébranle plus fortement mon imagination que cette pauvreté de scène », écrira Copeau en 1916 à propos d'une pièce au titre il est vrai imagé : *la Jalousie du barbouillé*. Et il poursuit, définissant superbement, généreusement, ce qui sera toute la philosophie du Vieux-Colombier : *« Si je tends une toile grise sur la scène à la place du décor, ce n'est pas parce que je trouve cela beau, ni surtout que je pense avoir découvert une formule décorative nouvelle et définitive. C'est un remède radical, une purgation. C'est parce que je veux que la scène soit nue et neutre afin que toute délicatesse y paraisse, que toute faute s'y accuse, afin que l'ouvrage dramatique modèle dans cette ambiance neutre l'enveloppe personnelle dont il entend se vêtir. »*

La scène du Vieux-Colombier a quelques pieds de large, mesure anglaise des plus utiles pour un théâtre qui se rapproche du dénuement shakespearien. Mesure-t-on la fortune de la recette Copeau lorsqu'on évoque l'immense plateau nu de l'ancien TNP de Vilar, à Chaillot ? Et vous, monsieur Jouvet, avez-vous entendu la leçon, vous qui aurez à mettre en œuvre la formule définitive du petit théâtre, au lendemain de la première guerre ? Copeau ni Jouvet ne sont pas seuls sur cette voie d'ascèse décorative. Le premier rencontre Edward Gordon Craig, directeur de théâtre à Florence, puis Appia à Genève, avant de découvrir les travaux de Meyerhold. Le second travaille avec le peintre Van Rysselberghe. L'un et l'autre enfin pourront expérimenter en 1917, au Garrick Theatre, un ensemble d'idées scénographiques qui se résument ainsi pour les uns et les autres : *« La solution est architecturale. »* Les uns et les autres d'accord, par ailleurs, pour partager la même *« haine des peintres »*.

Par haine des peintres, il faut surtout entendre une haine du décor peint, serait-il dû à Picasso, à Bakst ou à Matisse, pour n'évoquer que l'épopée des Ballets russes. Mais pour autant, la « solution architecturale » ne fait guère intervenir d'architectes dans la seconde et véritable aventure du Vieux-Colombier au lendemain de la Grande Guerre. Jouvet sait ce qu'il veut, et ce que veut Copeau. Il laissera son nom aux quatre gros projecteurs, les *« jouvets »*, qui font le tout et le détail de l'éclairage de la scène, quand c'est sur cette dernière que se porte l'essentiel du travail.

Premier acte : suppression de tout cadre de scène. La continuité est désormais parfaite avec la salle. Deuxième acte : Jouvet élabore en fond de scène un praticable fixe, mais, comme on dirait aujourd'hui, « polyvalent », c'est-à-dire apte à servir en toutes circonstances, qu'elles soient tragiques ou comiques. Il s'agit, en deux mots, d'une arche, sorte de pont vénitien sur et tout autour duquel passent et repassent des escaliers. Le proscénium est également transformé par une sorte de perron central et de marches latérales qui accentuent la descente de la scène vers la salle. Sur le plateau seront installés les tréteaux et praticables indispensables à la compréhension de l'action, ainsi que quelques éléments de décor, plus ou moins minimalistes selon les pièces qui seront jouées : trônes (probablement l'élément le plus constant de l'histoire universellle du théâtre), grilles, rideaux, luminaires ou guérites.

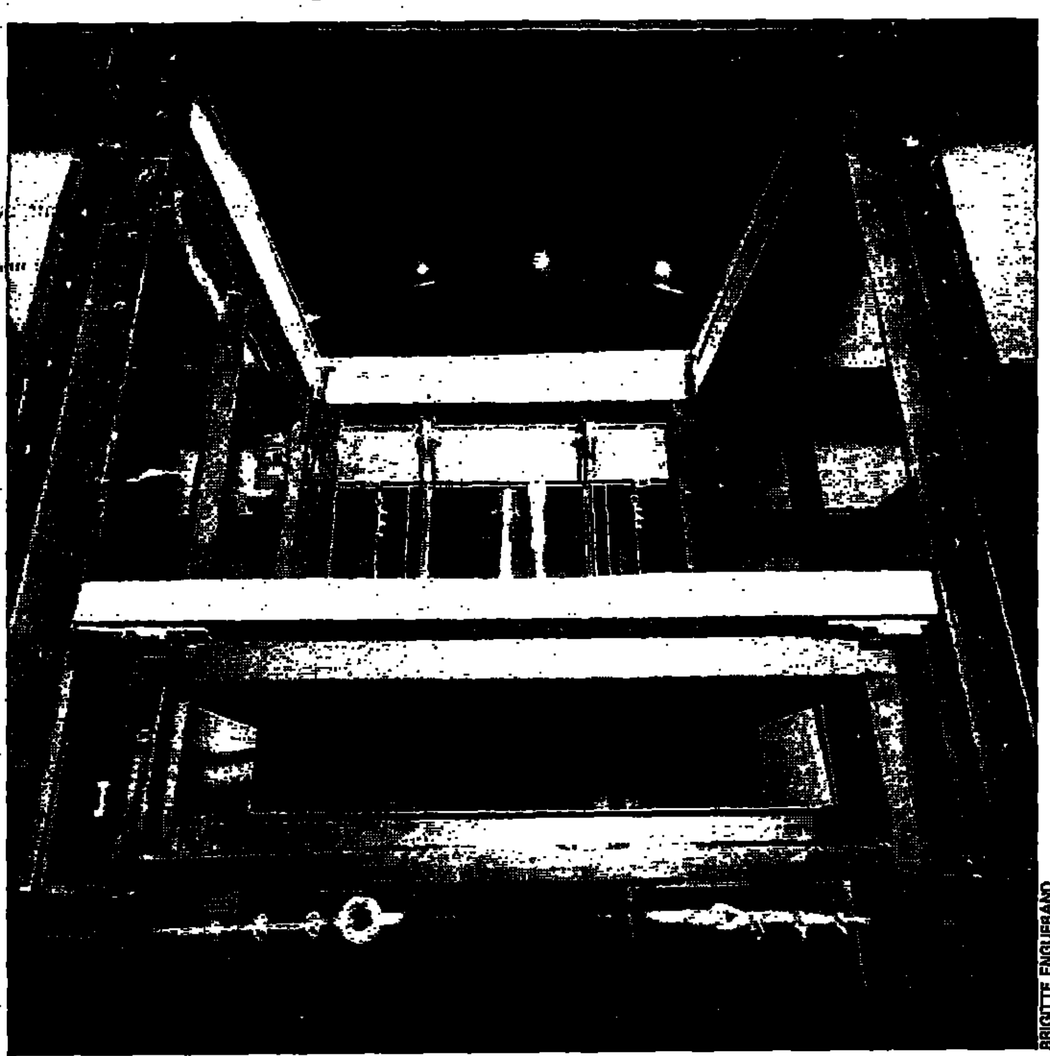
En réalité, si les pièces classiques ou plus ou moins intemporelles s'accommodent plutôt bien de cette architecture minimaliste (voir les décors pour la *Mort de Sparte, Pelléas et Mélisande, Cromedeyre-le-Vieil)*, nombre d'autres, qui font appel à l'Orient *(la Princesse Turandot)*, au charme discret d'une bourgeoisie *(les Frères Karamazov)*, à la magie ou à la Bible *(Saül)*, engendrent des constructions et des falbalas singulièrement moins austères. Mais bon, que serait l'atmosphère d'un théâtre livré aux seuls comédiens – dont on sait la forme d'amour qu'ils se portent parfois, – épuré de tout décorateur et de tout costumier ?

Cette atmosphère pourtant, c'est celle que Jacques Copeau continuera de chercher, puriste effréné, sur des tréteaux en pleine ville. Epuisé, énervé, il abandonne en effet le Vieux-Colombier dès 1924 pour mener avec quelques comédiens et élèves la vie de Molière sur les routes... Quittons-le sur cette errance (il mourra en 1949), pour se souvenir simplement que, avec ou sans lui, le Vieux-Colombier restera toujours « son » théâtre, quels que soient ses nouveaux occupants et le talent personnel qu'ils y aient souvent apporté. En 1925, la salle, reprise par Tedesco, se consacre un moment au cinéma d'avant-garde. En 1930, Michel Saint-Denis et la Compagnie des Quinze la rendent à Melpomène et Thalie. André Barsacq réinvente un dispositif fixe, qui conserve le proscénium de Jouvet, mais élimine la construction de fond de scène pour lui substituer une sorte de colonnade en demi-cercle surmontée d'un plafond à caissons.

L'aventure dure quatre ans. René Rocher reprend la salle et demande à André Boll de revenir à une forme plus habituelle, qui exclut donc le proscénium, rétablit un cadre de scène et un beau rideau rouge et conduit *in fine* à repeindre la salle en beige rosé. Retour à Copeau enfin, en 1961, avec René Allio et Bernard Guillaumot : un plateau vide, en pente vers les spectateurs, un étroit proscénium, pas de cadre de scène. Minimalistes *(les Mouches*, décor d'Adam), expressionnistes *(la Hobereaute*, décor de Bernard Noël), néoclassique *(Phèdre* vu par Erté), foisonnant *(le Pain dur* dessiné par Simonini), ce nouveau Vieux-Colombier se révèle capable d'accueillir toutes les troupes, toutes les pièces et toutes les mises en scène, pourvu qu'elles se satisfassent d'un décor pas ou vraiment peu changeant, et de n'avoir de dégagement qu'à la cour.

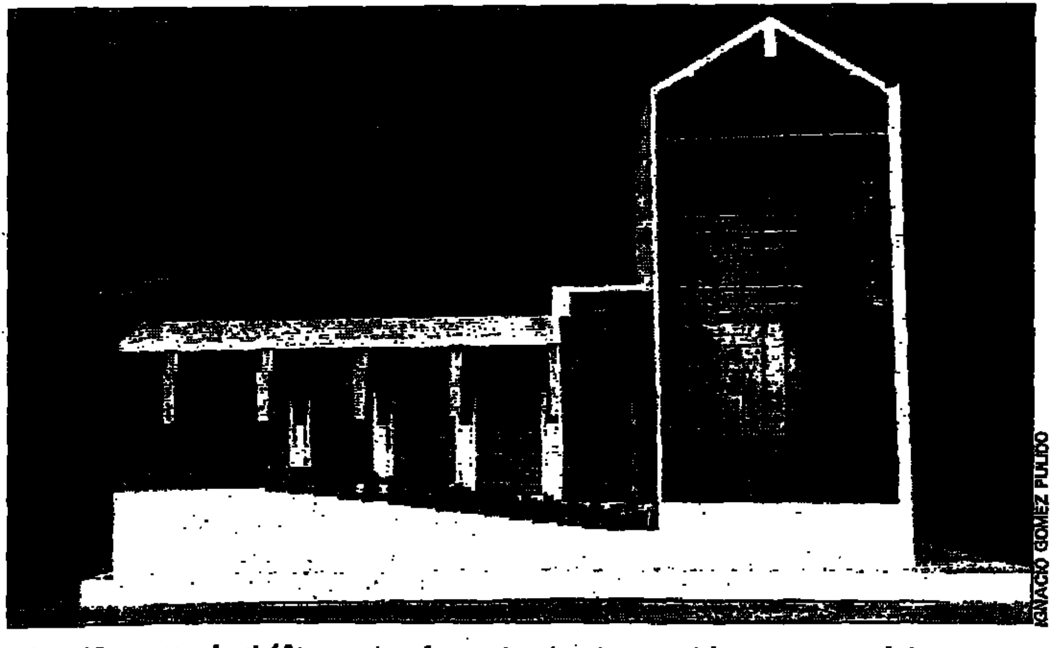
C'est bien là, l'absence de tout espoir de fuite au jardin, le seul inconvénient majeur que n'aura pu vraiment compenser l'architecte Bernard Kohn, choisi en 1990 pour rénover le théâtre. Et encore est-il parvenu à ménager un embryon de passage en jouant sur l'épaisseur du nouveau cadre de scène. Car, pour le reste, Kohn a fait subir une véritable métamorphose à ce qui était resté, au-delà d'aménagements limités et des aventures de la scène, un ensemble de vieilles planches pour troupe désargentée. Ainsi, la nouvelle cage de scène comporte-t-elle des cintres, dont la mahinerie sophistiquée répond à un éclairage bardé d'électronique. Le sous-sol a réservé une salle de répétition, la pente de la salle a été accentuée, des loges décentes et des bureaux ma foi plaisants ont trouvé leur place dans ce théâtre devenu succursale du Français. Ce qui était un théâtre de bric et de broc devient donc un outil performant, mais qui garde, de la charpente de la salle au long couloir qui la sépare de la rue, toute l'histoire et tout le charme du Vieux-Colombier de Copeau. Reste aux sociétaires de la maison Molière, non pas de prouver leur talent, mais de préserver un peu de cet esprit d'aventure qui pouvait jeter toute une troupe dans la rue, sur les traces du jeune Poquelin.

FRÉDÉRIC EDELMANN



BRIGITTE ENGUERAND

La nouvelle machinerie du plateau.

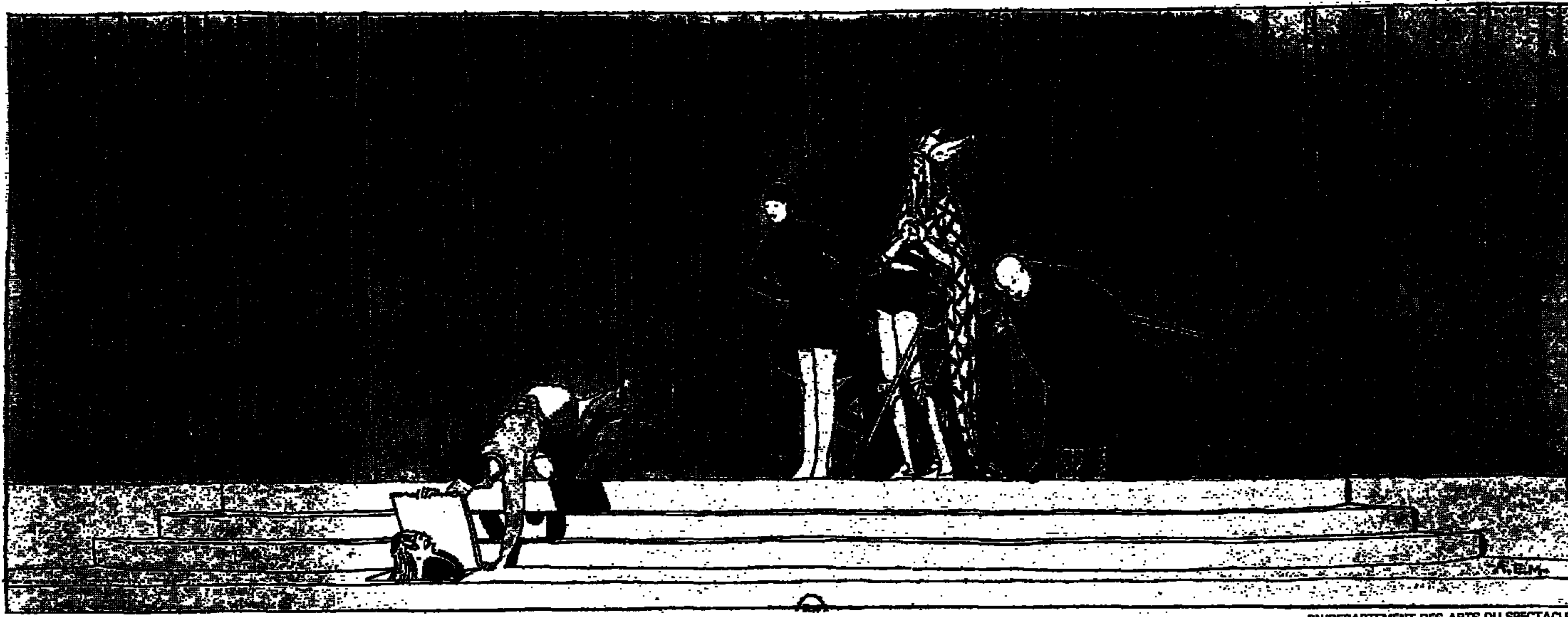


IGNACIO GOMEZ PULIDO

Maquette du théâtre restauré, montrant notamment les nouveaux cintres et le dispositif d'éclairage.

LE VIEUX-COLOMBIER

SOUVENIRS ET ESPOIRS DE LA TROUPE DES COMÉDIENS-FRANÇAIS



BN/DEPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE

C'était en 1920, au temps du « père », de Jacques Copeau, qui n'aimait pas les décors et faisait jouer ses comédiens devant le rideau. Tout au moins cette scène de « la Nuit des rois » (dessin d'André Marty, 1920).

Qu'ils l'aient connu ou non, tous s'en souviennent. Ainsi vivent les légendes. Surtout au théâtre. Un théâtre a besoin de souvenirs, a besoin de ses fantômes pour sentir battre son cœur, et les fantômes du Vieux-Colombier ont la force de l'Histoire. Qu'ils soient jeunes pensionnaires ou sociétaires à part entière, les comédiens-français, comme tous les amants du théâtre, portent en eux quelque chose du Vieux-Colombier. Des moments vécus ou entendus. Ils ont la chance d'avoir en charge le futur d'un lieu riche de son passé. Ils « ouvrent une porte », ils rouvrent un théâtre, et c'est magnifique, disent-ils.

FRANÇOIS BEAULIEU

Sociétaire, entré au Français en janvier 1968

Une force intense

« LE Vieux-Colombier, c'est un peu comme le Phénix qui renaît de ses cendres. Il fait partie de l'histoire profonde et magnifique du théâtre en France. Immédiatement, c'est Copeau qui me vient à l'esprit. Le théâtre pur, déblayé, c'est lui : *« Pour l'œuvre nouvelle, qu'on nous laisse un tréteau nu! »* Quelque chose vit à l'intérieur du Vieux-Colombier, une force intense, toujours présente. Les ondes de Copeau sont là, il suffit de les faire vivre. Pas dans le passé, dont il faut s'affranchir, mais vers l'avenir.

» En revanche, pour que le présent soit complètement vivant, il doit s'appuyer sur une culture, une mémoire, une durée. Pour être réellement contemporain, ne faut-il pas d'abord être classique? Le Vieux-Colombier apporte cette richesse et ce recul du temps. J'espère, enfin, qu'il permettra un nouveau rapport avec la Comédie, afin de voir des œuvres dans leur immédiateté, ici et maintenant : le théâtre est l'art de l'instant. Copeau, il ne faut ni l'oublier, ni le réinventer. L'époque a changé, tout est mouvance. » ■

SYLVIA BERGÉ

Pensionnaire, entrée au Français en décembre 1988

Un mythe

« JE n'ai pas de souvenirs directs, je n'y suis jamais allée. Pour moi, c'est une sorte de mythe, le théâtre de Copeau. Quand j'ai commencé au cours Florent, je ne travaillais pas très loin, à côté du Récamier. Mon bus s'arrêtait juste en face, mais je ne savais même pas que c'était le Vieux-Colombier. Il y avait quelque chose de terrible, de triste. C'était comme nier une histoire, ne plus vouloir en entendre parler. Qu'il ait été sauvé, qu'il redevienne un théâtre, c'est formidable.

» On va pouvoir jouer dans un espace différent de Richelieu. Avec ses trois cents trente places, l'écoute y est différente, ainsi que le rapport scène/salle où naît une véritable proximité. L'adéquation me semble plus évidente. Je jouerai dans *le Silence*, une des deux pièces de Nathalie Sarraute données pour l'inauguration. Je ressens dès à présent une forte attirance. C'est émouvant d'avoir ce bagage derrière, de ne pas arriver dans un théâtre vide, mais nourri de souvenirs. » ■

ROLAND BERTIN

Sociétaire, entré au Français en janvier 1982

La maison des poètes

« LE Vieux-Colombier est pour moi une salle familière. Je me souviens bien de la petite cour, très poétique, avec son arbre. J'y suis allé très jeune, et j'y ai vu une dizaine de pièces, des choses formidables, de Christopher Fry, de Claudel, la création d'*Huis-clos*, de *Faste d'enfer* de Ghelderode, de *Meurtre dans la cathédrale* avec Vilar. J'ai été ému par tous ces gens merveilleux, Michel Vitold, Raymond Rouleau, Valentine Tessier. Je n'y ai joué qu'une fois en 1971, peu avant la fermeture, dans *Gobedouille* avec Luce-Garcia Ville, Marc Dudicourt et Jacques Seiler. « Le Vieux-Co' », c'est une maison des poètes, une légende, comme l'Atelier avec Dullin, l'Athénée avec Jouvet ou les Mathurins avec Pitoëff.

» Je souhaite qu'on n'y donne pas seulement des auteurs consacrés. Il faut fêter les poètes et auteurs modernes oubliés, repenser à Adamov, Pichette ou Supervielle. Le Vieux-Colombier doit être un lieu de création, mais pas un laboratoire. Retrouver ce théâtre, c'est un rêve devenu réalité. Je suis sensible, enfin, à la mémoire de Copeau. Pour l'honorer, la Comédie-Française devra être audacieuse et créative, pleine de courage. » ■

MARTINE CHEVALLIER

Sociétaire, entrée au Français en novembre 1986

Un souvenir magnifique

« DU Vieux-Colombier, j'ai au moins un souvenir magnifique : *Tête d'or*, monté par Denis Llorca. Le bâtiment, je ne me souviens plus comment l'on y accédait, mais l'intérieur était comme une grande boîte rectangulaire et étroite, avec la scène en hauteur, une allée centrale et deux rangées de fauteuils de part et d'autre. Dans *Tête d'or*, Denis Llorca sautait depuis la scène dans la salle, avec une grande cape noire énorme qui engloutissait les spectateurs : c'était fantastique! Le Vieux-Colombier, c'était comme une bulle d'air dans un habitat. La poésie y circulait, c'était très curieux. Sa réouverture me ravit. Ce qui est étonnant, c'est que j'ai souvent vu cet endroit fermé, vilain et triste, situé entre deux choses totalement à l'opposé du théâtre, une discothèque et une charcuterie. Aujourd'hui, on ouvre une « porte », qui va faire découvrir un autre monde : c'est *magnifique!* » ■

BÉRANGÈRE DAUTUN

Sociétaire, entrée au Français en janvier 1964

La cabane de Copeau

« DANS ma tête, le Vieux-Colombier est comme une carte postale sépia. Je ne l'ai pas vraiment connu. J'ai le souvenir d'y avoir été une fois, adolescente, mais c'est loin. En revanche, quand je l'ai visité, avant les travaux, quand j'ai vu la cour et l'atelier, j'ai été bouleversée. J'ai aussitôt repensé aux bouquins sur Copeau : me dire que tout se passait là, dans cette cour, dans cette petite cabane en bois. Copeau, son théâtre dans la nature et son émouvante cabane, c'était un peu comme le petit chariot de Molière, dans les villages et les fermes. Le Vieux-Colombier, c'est l'espoir de renouer avec le sens profond du théâtre. C'est de l'artisanat, cela redonne du sens à notre travail. » ■

THIERRY HANCISSE

Sociétaire, entré au Français en juin 1986

Place aux jeunes

« QUAND je suis arrivé à Paris, venu de province, le Vieux-Colombier était déjà fermé. Je l'ai un petit peu connu à travers les souvenirs de Ludmilla Hols (l'un des régisseurs-souffleurs actuels de la Comédie-Française). Elle m'a, par exemple, raconté les spectacles de marionnettes, mais c'est tout. Pour moi, c'est donc plutôt une pièce d'histoire. La salle Richelieu étant très « rigide », c'est aussi une nécessité. A la Comédie, dans le répertoire du XXe siècle, on joue Sartre ou Claudel... mais pas au-delà. Le Vieux-Colombier est une bouffée d'oxygène pour nous.

» Ce serait formidable si ce théâtre pouvait accueillir les langages contemporains, comme Lavelli à la Colline, par exemple. Prendre le pari de la création : soit en s'ouvrant aux autres arts, pas pour des « expériences », mais pour de véritables interrogations; soit en offrant une possibilité d'expression à tous les jeunes, qu'ils soient auteurs, acteurs ou décorateurs... Je pense, cependant, que l'on pourrait également faire du classique, des tragédies, dans l'esprit de travail et de recherche que doit générer le Vieux-Colombier. » ■

CATHERINE HIÉGEL

Sociétaire, entrée au Français en février 1969

Une barque renversée

« JE n'y suis allée que deux ou trois fois, à dix-huit ou vingt ans. Je me souviens très bien de l'effet produit en regardant le plafond : c'était comme une barque à l'envers. Cette barque renversée, c'est le charme du Vieux-Colombier. Cela me fait encore rêver... peut-être le côté Dickens. J'aime raconter le bonheur que j'ai eu à vivre quelques instants sous un bateau. Quand il a été fermé, je passais souvent devant, et, à côté de la boîte de nuit, c'était plutôt triste. Un peu comme au Récamier, fermé au public, où répéter me fait un drôle d'effet.

» Une salle qui rouvre, c'est bien. Le Vieux-Colombier, c'est une histoire qui commence. Il ne faut donc surtout pas dire : qu'est-ce qu'en aurait pensé Copeau? J'en ai marre de l'Histoire. Je n'ai pas envie de vivre « de » l'Histoire, mais « dans » l'Histoire; là est le charme du Vieux-Colombier! Alors, je ne veux pas qu'on y amène « un bus de Molières » ni que la création contemporaine soit uniquement jouée par des gens reconnus depuis vingt-cinq ans. D'autre part, il faudrait absolument éviter une aberration : *contemporain-rive gauche et classique-rive droite.* » ■

Propos recueillis par
CHRISTIAN SIMENC

Agenda

LES SPECTACLES

Le Silence et *Elle est là*,
deux pièces de Nathalie Sarraute, mise en scène de Jacques Lassalle, du 7 avril au 13 juin 1993.

Les Coréens,
de Michel Vinaver, mise en scène de Christian Schiaretti, du 5 octobre au 21 novembre.

Les Amants puérils,
de Fernand Crommelynck, mise en scène de Muriel Mayette, du 11 décembre 1993 au 30 janvier 1994.

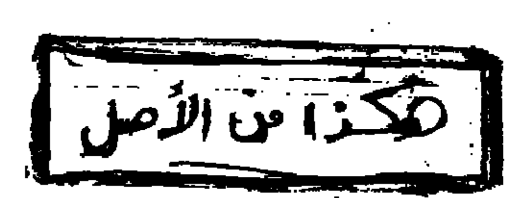
Monsieur Bob'le,
de Georges Schéadé, mise en scène de Jean-Louis Benoît, du 19 février au 10 avril.

La Glycine,
de Serge Rezvani, mise en scène de Jean Lacornerie, du 31 mai au 19 juin.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 75006 Paris. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Relâche lundi. Les représentations des 4, 10 et 13 juin auront lieu exceptionnellement à 18 h 30. Relâche les jours fériés (11 avril, 1er mai, 20 mai, 30 mai) et exceptionnellement le 1er juin. Prix des places : 130 F, groupes 90 F, jeunes de moins de 25 ans, étudiants de moins de 27 ans, 55 F (45 minutes avant le début des représentations).

Location. – Par correspondance : Service de la location, Comédie-Française, BP 266, 75021 Paris Cedex 01. Par téléphone : (16-1) 44-58-14-44. Aux guichets : Comédie-Française, place Colette, 75001, et au Vieux-Colombier.



RENCONTRE AVEC L'ACTEUR-RAPPEUR AMERICAIN ICE-T

LES COUPS DE GUEULE D'UN MALFAITEUR

De disque en disque, de film en film, l'acteur-rappeur Ice-T a acquis une aura maléfique. La controverse autour de sa chanson « Cop Killer », conduisant à un boycott du consortium Time-Warner par les syndicats de policiers, a fait les manchettes des journaux l'an dernier. Il y a quinze jours, sortait à Paris son dernier album, « Home Invasion », sur un label indépendant, Delabel. Pour en savoir plus long sur cet homme arrivé à la maturité après des années d'apprentissage dans les rues de Los Angeles, incroyable partie de cache-cache avec le FBI et la mort, après des années de rap et de cinéma, nous avons rencontré Ice-T, chez lui, à Los Angeles.

LOS ANGELES

de notre envoyé spécial

GRAND, élégant, précis, direct, avec un certain quant-à-soi, Ice-T (né Tracy Marrow) habite une grande maison dans les collines de Hollywood. Ni garde ni grille – *« J'ai pas évité la taule pour m'en créer une autre »*, dira-t-il. La maison est impeccablement rangée, un décor résolument moderne, où le noir prédomine. Seules taches de couleurs : quelques disques d'or, un disque de platine. A peine rentré d'un an de tournée internationale et préparant déjà un nouvel album du groupe Body Count et un nouveau film, Ice-T supervise, dans son sous-sol, la construction d'un studio d'enregistrement personnel *« entièrement automatisé, avec une pièce supplémentaire pour installer une batterie. Trop petit pour un Body Count, mais assez vaste pour du rap. Les studios professionnels sont trop chers et d'une certaine manière la musique en souffre – on finit toujours par dire :* « Allez, ce mix-là suffira bien. » *C'est quand on essaie des trucs sans contrainte, chez soi, qu'on crée le mieux. »*

D'entrée de jeu, le chanteur n'y va pas de main morte. *Home invasion*, son dernier album, s'ouvre sur un avertissement : *« Si vous ne supportez pas d'entendre des mots « obscènes » ou « sexistes »* – il en donne joyeusement une liste non exhaustive – *arrêtez immédiatement la bande. »* On y retrouve des thèmes familiers : l'enfer du ghetto, l'assassinat de flics, les femmes qui sont des *« salopes »*, des *« chiennes en chaleur »*, et autres sobriquets plus colorés.

Avant même sa sortie, *Home Invasion* avait une odeur de soufre. L'œuvre aurait en effet tant effrayé l'une des plus grandes multinationales – Time-Warner – qu'elle se serait discrètement séparée du « malfaiteur », annonçant simplement, le 26 janvier 1993, que Warner Records ne sortirait pas le nouveau disque de Ice-T, désormais libéré de son contrat. Comme le dit Ice-T dans la chanson *It's On* (*C'est parti*) : *« Nous avions toujours su qu'on en arriverait là tôt ou tard... Je possède mon label, je sors mes propres trucs, personne me dira de quoi j'ai le droit de parler. »*

« Warner Bros n'est pas l'ennemi dans cette affaire, commente Ice-T, confortablement installé dans l'un des salons de sa maison. *Comme le dit mon personnage King James dans* les Pillards, *de Walter Hill :* « Quand on est mûr, on tente de résoudre les problèmes avec sa tête ; quand on est jeune, on le fait à coups de poing. Comment en vouloir à Savon [le rappeur *Ice Cube*], j'ai été comme lui, j'ai été lui. Il croit tout savoir. Mais moi, je sais que les dés sont pipés – et je l'ai accepté. » *C'est mon attitude dans la vie. J'ai accepté la censure, j'ai accepté l'injustice dans le monde, et la colère que vous percevez dans mes disques est quelque peu atténuée par cette acceptation. Je rejette l'idée que tous les Blancs naissent méchants, j'ai fini par accepter qu'il y aura toujours des parents blancs qui n'aimeront jamais les blacks. Il n'y a pas de liberté de parole, et le premier amendement de la Constitution n'existe pas. La Constitution toute entière est nulle et non avenue. Si je dois me mettre en colère, je tiens à voir clairement contre qui. »*

Ice-T se refuse à accabler Warner et se souvient de ses débuts : *« Je ne sais plus sur quel ton le répéter : je n'ai rien contre Warner, au contraire ! Pendant sept ans, dès qu'un de mes disques était prêt, Warner Records le sortait ! Ils n'ont pas hésité à sortir* Cop Killer ! *La controverse éclate, l'embargo démarre, il y a plus de 120 millions de dollars en jeu, dont 30 que Chrysler retire. Chez Warner, on se bat pour moi, pour le disque, c'est cool, je respecte. Nombre de gens me viennent en aide, au titre du premier amendement de la Constitution sur la liberté de parole et de pensée. Avec tout le respect et la reconnaissance du monde, ce n'est pas ce soutien que j'attendais. Je voulais que quelqu'un dise :* « Ice-T a des raisons valables d'en vouloir à la police – et ça fait quatre cents ans que ça dure. » *Il n'empêche, Dieu m'a donné des poumons et une cervelle pour parler, je dirai ce que j'ai à dire et j'emmerde la loi ! Je le ferai jusqu'à ce que vous me réduisiez physiquement au silence.*

» L'argument des flics, c'est qu'on fait tout ça pour l'argent ? Très bien, on retire Cop Killer, *on leur donne gratuitement – et là, c'est plus Warner qui parle, les mecs, c'est moi ! Je me fais engueuler de partout :* « Ice-T cède devant [l'ancien vice-président] Dan Quayle ». *Mon ami et collègue Chuck D. répond à ma place :* « Ceux qui ne sont pas mêlés à la guerre ne devraient pas commenter la bataille. » *Dans une guerre, il faut savoir battre retraite pour revenir avec une artillerie supérieure. Ce n'était plus le moment, je me voyais mal dire à Warner :* « Allez, on fait un autre disque où on les attaquera encore plus fort. »

Peu de temps après le retrait de la chanson *Cop Killer* de l'album *Body Count*, Ice-T soumet à Warner les enregistrements d'un nouvel album, *Home Invasion*. Warner : *« Il y a là deux ou trois points un peu chauds. »* Ice-T : *« Vous voulez mettre l'album de côté, je comprendrais, vous sortez d'en prendre. »* Depuis *Cop Killer*, les services légaux de la Warner redoublent de prudence. *« Redoublent ?* s'écrie Ice-T. *Triplent ! Quintuplent ! Décuplent ! »* Il se retrouve en présence d'un avocat spécialiste des crises. *« Celui qui avait suivi l'affaire de* la Dernière Tentation du Christ. *Une grosse pointure. Il comprend bien le rap. Il connaît le moindre lyric, a une bonne connaissance de l'argot, est capable d'écouter mon album et de me dire tout ce que j'y ai mis, tout ce que j'ai voulu y mettre. Et moi, je le regarde – c'est un Blanc d'environ soixante ans – et je suis totalement bluffé : rien ne lui échappe. »*

Ice-T revise certains lyrics, suggère qu'on attende la fin des élections présidentielles. Il écrit d'autres chansons, dont *Gotta Lotta Love*, où, sans prononcer son nom mais en l'épelant, il parle de Darryl Gates, l'ancien patron de la police de Los Angeles. A la demande de Warner, il modifie quelque peu la chanson. L'album est retardé jusqu'en février 1993. En janvier, Ice-T présente à Warner Records son projet de pochette. Un design de style métal-hurlant décrivant Ice-T envahissant le foyer d'une famille blanche, neutralisant les parents, prenant possession de leur enfant à travers sa musique. Le joueur de flûte de Hamelin version cauchemar de l'Amérique blanche. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase : la pochette est rejetée.

« Faux, s'écrie Ice-T. *La pochette est acceptée par Warner Records. La preuve ? »* Il bondit vers sa bibliothèque, revient avec un compact de *Home Invasion*, prêt à être distribué... sous label Warner. (C'est désormais un objet de collection : manque entre autres la chanson *It's On*, écrite au tout dernier moment). *« Un disque n'arrive jamais à ce stade-là s'il n'a pas été approuvé jusqu'en haut de l'échelle. C'est Warner Records qui se fait ici censurer : l'ordre de rejeter la pochette est venu de plus haut. Peur du message ? Peur des conséquences économiques et financières ? Ma colère est dirigée moins contre les groupes de pression divers que contre des gens comme* [l'acteur] *Charlton Heston ou* [la cantatrice] *Beverly Sills qui, faisant partie du conseil d'administration de Time-Warner, ont miné les choses de l'intérieur, et contre ceux qui étaient ravis de voir Warner en prendre plein la gueule et l'ont laissé se démerder tout seul : où sont donc passés Epic, Capitol, MCA ? »*

Alerté de cette censure en pleine tournée, Ice-T pique une colère. Froide. *« Je suis un artiste qui veut que son œuvre sorte. Le rap, c'est comme le lait, ça tourne si ça n'est pas consommé tout de suite. »* Il suggère pour l'album une pochette noire, sans rien. Warner refuse. A son retour, Ice-T décide de demander l'annulation de son contrat. Au terme d'une négociation à l'amiable, Ice-T et Warner se séparent : il est dégagé des deux albums qu'il doit encore à son éditeur, il perd son show télévisé, *Ice-TV*, dont il a enregistré deux émissions pour la chaîne câblée HBO, filiale de Time-Warner. Ramené à son texte original et augmenté de *It's On*, *Home Invasion* sera distribué (aux Etats-Unis) par Priority, une filiale de Capitol-EMI, qui a également sous contrat Ice-Cube et Geto Boys.

« Je n'ai, à l'heure actuelle, plus aucun rapport avec Warner, poursuit Ice-T. *J'essaie simplement de récupérer mon ancien catalogue. Au bout du compte, c'est ce qui m'est arrivé de mieux. J'ai pu créer mon propre label, je vends beaucoup plus de disques ; la semaine dernière, on a gagné plus d'argent que durant toute ma carrière chez Warner. Une fois de plus, les flics se sont plantés ! »*

Son départ de la Warner, cependant, et le refus du label de sortir les albums de Paris et de Kool G Rap signifient-ils la mort du rap hard-core sur les grands labels ? *« La colère black et, plus généralement, tout ce qui s'oppose au système, ne peut être proprement lancée par des entreprises appartenant au système. Nombre de groupes sous contrat avec des majors sont en train de créer leur propre label. Je compte m'associer avec Eric B. pour monter notre propre organisation, ce qui nous donnerait le contrôle total du produit. Les bons criminels trouveront toujours le moyen de manipuler le système parce que le système est fait par des criminels : il vous suffit de reprendre leur itinéraire, déceler leurs lacunes – dès lors, vous êtes intouchable.*

» Je me suis fait violer par l'industrie. Pour New Jack City, *j'ai été payé 28 000 dollars. Le film en a rapporté 60 millions ! Et moi, je devrais avoir honte de m'être acheté une maison ?! Prenez n'importe quel grand dealer de drogue ou gangster ! Lui aussi, habite un manoir sur la colline. Ca l'empêchera pas de vous allumer, cet enfoiré !*

» Les mômes des quartiers, eux, sont ravis : ça signifie qu'ils peuvent comme moi aller de A à B. Faut simplement faire travailler ce qu'on a dans le crâne. Je n'exploite pas les quartiers en en parlant ; au contraire, je l'exploiterais si je n'en parlais plus. Si j'avais le « souci de ma carrière », je ne parlerais pas comme je le fais. »

Dans *Home Invasion* comme dans tous ses albums, Ice-T témoigne d'une étonnante agilité verbale. *« J'ai toujours été un parleur habile. Dans la rue, c'était généralement moi qui discutais quand les flics nous arrêtaient. A l'école, je me débrouillais pas mal. Je pouvais, sur une syllabe, passer de l'anglais le plus BBC à l'argot de la rue. Et les proxénètes sont encore plus forts que les acteurs de Shakespeare. Quand on est mac, on est un maître en manipulation verbale. Je n'ai jamais considéré le rap comme un prétexte à danser et faire la fête. A la limite, le rythme me dérange. »*

Outre Charlton Heston et les journalistes, Ice-T prend pour cible les rappeurs qui passent au pop – et ceux qui tenteraient de lui ravir sa couronne de « King rap ». *« Au cas où tu l'aurais oublié, ce gangsta shit, c'est moi qui l'ai inventé/Tu veux te mesurer à moi, New Jack ? Dégage/Reviens dans cinq albums, là on causera/T'es tout nouveau, t'as un tube/En interview tu balances des conneries/T'as été payé, t'as cédé/T'as chuté quand ton seul tube a shinté »* (extrait de la chanson *Watch the Ice break*). *« C'est vrai*, commente Ice-T, *souvent les jeunes rappeurs déboulent un peu trop vite, et disent trop vite trop de conneries. Cette chanson signifie simplement : vois un peu plus loin que le bout de ton nez. »* Cette nouvelle sagesse relève aussi d'une question d'âge. Le rappeur Ice-Cube (*Death Certificate*) n'a pas trente ans, Ice-T, lui... *« Reposez-moi la question et je vous frappe avec ma canne ! »* Quoi qu'il soit, cette maturité donne à Ice-T une perspective légèrement différente. *« Ice-Cube et moi avons les mêmes rapports dans la vie que dans* les Pillards *de Walter Hill*, explique le chanteur. *On peut discuter et se chamailler toute la soirée, mais je l'adore. Cube a envie de foutre tout le monde en l'air, de faire chier la terre entière. Je suis plus... mûr ? Beaucoup tiennent ça pour une faiblesse. Je ne cherche pas à atténuer ma colère mais à être plus précis dans ma rage. Je dis que si nous devions partir en guerre, les choses sont si confuses que nous tuerions quiconque n'appartenant pas à la même race, à la même couleur, à la même préférence sexuelle. Nous ne savons pas qui est du même côté que nous. »*

Alors que d'autres rappeurs donnent dans le juron pour le plaisir du son, Ice-T construit de véritables scénarios. *« Si vous me demandiez comment je définirais ma musique, je vous dirais que ce sont des bandes-son, des bandes-son de la vie. Je vois chacune des images que je vous raconte. Je la vois, je la vis. L'attention au détail est ce qui fait la valeur du rap hard-core. »* Dans *Addicted to Danger*, il avoue que la violence le terrifie mais aussi l'excite. Plus loin, il se prend pour sujet et *That's How I'm living* (*C'est ainsi que je vis*) est une sorte d'autobiographie : *« Je parle de ceci non sans hésitation/bien que depuis, il y ait eu prescription. » Mais j'ai conservé un esprit de criminel. Parfois j'entre dans un magasin, et j'observe. Les gens. Leurs montres, leurs bagues. Et je me dis* « Man, qu'est-ce que tu fous ? » *Ou si j'entre dans un immeuble, j'en examine presque automatiquement le système d'alarme. C'est dans mes veines. On me dit :* « Arrête, t'es pas un gangster, t'as un enfant. » *Moi je réponds :* « Pourquoi, si Al Capone écrivait un bouquin, il ne serait plus gangster mais auteur ? »

HENRI BÉHAR



Ice-T (à gauche) et avec Ice Cube (à droite) dans « les Pillards » de Walter Hill.

CINEMA

Tous les films nouveaux

Cavale sans issue

de Robert Harmon,
avec Jean-Claude Van Damme, Rosanna Arquette, Kieran Culkin, Ted Levine, Joss Ackland, Tiffany Taubman, Edward Blatchford.
Américain (1 h 34).

Un évadé de prison, l'ennemi public numéro un, rencontre lors de sa cavale une ravissante veuve pourchassée par un promoteur sans scrupules, qui en veut à ses terres.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

Coup de jeune

de Xavier Gélin,
avec Martin Lamotte, Ludmila Mikaël, Jean Carmet, Daniel Gélin, Jean-Pierre Castaldi, Anémone.
Français (1 h 28).

L'éminent professeur Gaudéamus expérimente une formule qui rend la jeunesse.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; U. G. C. Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

Cuisine et dépendances

de Philippe Muyl,
avec Zabou, Jean-Pierre Bacri, Agnès Jaoui, Sam Karmann, Jean-Pierre Darroussin.
Français (1 h 36).

Un couple de bourgeois ordinaire invite un ami perdu de vue depuis une dizaine d'années qui, entre-temps, est devenu une vedette des médias.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Dernière Limite

de Bill Duke,
avec Larry Fishburne, Jeff Goldblum, Victoria Dillard, Charles Martin Smith, Clarence Williams III.
Américain (1 h 52).
Interdit -16 ans.

A Los Angeles, un policier entame un duel à mort avec un trafiquant de drogue bien protégé.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40).

VF : Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Forever Young

de Steve Miner,
avec Mel Gibson, Elijah Wood, Isabel Glasser, George Wendt, Jamie Lee Curtis.
Américain (1 h 42).

Un pilote d'essai, en 1939, accepte d'être le sujet d'une expérience de cryogénisation jusqu'à ce que sa fiancée, tombée dans le coma suite à un accident, puisse être soignée. La caisse réfrigérée avec son glaçon humain s'égare malencontreusement et n'est retrouvée qu'un demi-siècle plus tard...

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

Le Jour du désespoir

de Manoel de Oliveira,
avec Teresa Madruga, Mario Barroso, Luís Miguel Cintra, Diogo Doria.
Portugais (1 h 15).

Les derniers temps, marqués par la cécité et la souffrance, avant la mort choisie de Camilo Castelo Branco, grand écrivain portugais du siècle dernier.

VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Krapatchouk

de Enrique Gabriel Lipschutz,
avec Guy Pion, Piotr Zaitchenko, Angela Molina.
Espagnol-franco-belge (1 h 30).

Errances et tribulations comico-sentimentales de deux citoyens d'une nouvelle république d'Europe de l'Est, dans les méandres de l'actuelle douce France.

Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Light Sleeper

de Paul Schrader,
avec Willem Dafoe, Susan Sarandon, Dana Delany, David Clennon.
Américain (1 h 43).
Interdit -16 ans.

Paul Schrader, un des scénaristes les plus cotés d'Hollywood, le préféré de Martin Scorcese (*Taxi Driver*), a ici mis en scène un film pervers et troublant, où chacun peut facilement invoquer ses côtés sombres.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard,
avec Cyril Collard, Romane Bohringer, Carlos Lopez, Corine Blue, Claude Winter, René-Marc Bini.
Français (2 h 10).
Interdit - 12 ans.

Une bombe de rage et de tendresse qui explose en « trop », trop de vitesse, trop d'appétit, trop d'amour ; autant d'impacts indélébiles laissés à la postérité.

Reprises

La Femme aux deux visages

de George Cukor,
avec Greta Garbo, Melvyn Douglas, Constance Bennett, Roland Young.
Américain, 1941, noir et blanc (1 h 34).

Cukor, le portraitiste des femmes, au mieux de sa forme peignait une comédie au fond immoral, au point que l'Eglise s'empara de l'affaire et que l'aura de Garbo, malgré son incroyable performance d'actrice aux deux visages, en pâtit sérieusement.

VO : Action-Christine, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).

La Voie lactée

de Luis Bunuel,
avec Paul Frankeur, Laurent Terzieff, Edith Scob, Bernard Verley, Alain Cuny, François Maistre.
Français, 1969 (1 h 41).

Bunuel perplexe et plein d'effroi dresse un précis de théologie absurde et contradictoire. Le premier, et unique, road movie anarcho-mystique, qui par ailleurs est un chef-d'œuvre.

Reflet Médicis Logos, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Sélection

A fleur de mer

de Joao Cesar Monteiro,
avec Laura Morante, Philip Spinelli, Manuela de Freitas, Teresa Vilaverde, Georges Claisse, Sergio Antunes.
Portugais (2 h 17).

Ce conte noir, enchanté et ensoleillé confirme la bonne nouvelle : là-bas, en Lusitanie, sévit un génial cinéaste-conteur, Joao Cesar Monteiro.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Agaguk

de Jacques Dorfmann,
avec Toshiro Mifune, Jennifer Tilly, Bernard-Pierre Donnadieu, Nicholas Campbell, Raoul Trujillo, Qalingo Tookalak.
Franco-canadien (1 h 50).

Les Inuits sortent de la nuit polaire et deviennent les héros d'une fable, mi-western mi-polar, où tout est blanc, même les sentiments.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

Antonia & Jane

de Beeban Kidron,
avec Saskia Reeves, Imelda Staunton, Brenda Bruce, Bill Nighy, Joe Absolom, Allen Corduner.
Britannique (1 h 20).

Jane-les-binocles et Antonia la belle, par *maladresse, par cruauté, se renvoient la* balle trop vite, trop loin, trop fort, et composent une tendre comédie existentielle à l'humour tonique.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Bad Lieutenant

d'Abel Ferrara,
avec Harvey Keitel, Frankie Thorn, Zoe Lund, Victor Argo, Paul Calderone, Leonard Thomas.
Américain (1 h 38).
Interdit -16 ans.

De la jouissance de la chute, du plaisir de satisfaire les pulsions de mort, Ferrara tire un polar où un flic entame avec autant de frénésie sa destruction que sa rédemption.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).
VF : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

Des jours et des nuits dans la forêt

de Satyajit Ray,
avec Sumitra Chatterjee, Subhendu Chatterjee, Samit Banja, Robi Ghose.
Indien (1 h 55).

L'incomparable architecte du récit emprunte les sentiers de la nouvelle vague et réussit une critique sociale virulente, dans laquelle on retrouve le souffle cosmique de ses chefs-d'œuvre.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Impitoyable

de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Morgan Freeman, Richard Harris.
Américain (2 h 10).

L'apocalypse des mythes du western et des valeurs de l'Amérique, un film qui troue les lois du genre à coups de colts imprécis tenus par des mains sans gloire. Couronné par les Oscars, *Impitoyable* resurgit dans les salles, une chance pour le public français qui l'a injustement boudé à sa sortie.

VO : Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).

Reprise de « la Voie lactée » de Luis Bunuel.

Le Jeune Werther

de Jacques Doillon,
avec Ismaël Jolé-Ménébhi, Mirabelle Rousseau, Thomas Brémond, Miren Capello, Faye Anastasia, Pierre Mezerette.
Français (1 h 35).

Jacques Doillon réussit, en restant fidèle à ses thèmes, une adaptation miraculeuse, comme le cinéma n'y parvient presque jamais, d'un livre, celui de Gœthe, dont seul subsiste un lointain et subtil parfum.

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; U. G. C. Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; U. G. C. Triomphe, handicapés, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

L'Œil de Vichy

de Claude Chabrol,
commentaire dit par Michel Bouquet.
Français (1 h 50).

Images d'époque et commentaires d'origine reconstituent le fiel propagandiste vichyssois et soulève une bienfaisante nausée, mais – ambivalence de l'image – peut en retrouver, dans une moindre mesure, les effets.

Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Pays des sourds

de Nicolas Philibert. 2252,
Français (1 h 39).

Plein de gags poignants, ce documentaire instruit et émeut, sans aucune sensiblerie.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ranelagh, handicapés, 16e (42-88-64-44).

Samba Traoré

d'Idrissa Ouédraogo,
avec Bakary Sangaré, Mariam Kaba, Abdoulaye Komboudri, Irène Tassembedo, Moumouni Compaoré.
Franco-suisse-burkinabé (1 h 25).

Loin de toutes les habitudes du cinéma africain, Ouédraogo ancre avec maestria les archétypes du polar dans la matière brute de l'Afrique. Et aboutit à un film sans frontière... une sorte de proclamation d'indépendance.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Santa Sangre

d'Alejandro Jodorowsky,
avec Alex Jodorowsky, Adam Jodorowsky, Guy Stockwell, Blanca Guerra, Thelma Tixou, Sabrina Dennison.
Mexicain (2 h 05).
Interdit -16 ans.

Des hectolitres de sang et d'humour, des monstres et des innocents, un univers grand-guignolesque hanté de fantômes freudiens cher à un grand provocateur.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49).

Les entrées à Paris

Semaine paradoxale : la plupart des films enregistrent des scores satisfaisants, mais le total des entrées est inférieur à celui de la période correspondante de l'an dernier (qui voyait, il est vrai, la sortie de *Hook*, alors que *les Nerfs à vif* était encore plein de tonus). Parmi les nouveautés, le champion est... un vieux film, la « sortie Disney des vacances », en l'occurrence *le Livre de la jungle*. Avant même le début des congés, il s'adjuge haut la main la première place avec plus de 105 000 entrées dans 38 salles. Le filon paraît inépuisable, mais on sera bientôt en mesure de vérifier si la sortie au compte-gouttes des grands dessins animés en vidéo s'ajoute au succès en salles ou s'y substitue.

Parmi les « nouvelles nouveautés », plus modestes, *Avril enchanté* connaît un très bon démarrage, avec 30 000 amateurs devant ses quinze écrans, *le Jeune Werther* promet, à 18 000 dans dix salles, et même *Santa Sangre* peut se réjouir de 3 500 curieux attirés dans seulement deux cinémas, tandis que la « carte blanche à Bertrand Tavernier », dédiée aux inconnus du cinéma français, prend un envol prometteur à 2 500 dans son unique salle.

Agaguk et *le Temps d'un week-end* étaient arrivés *ex aequo* lors de leur sortie, la semaine dernière, à 48 000 chacun. Comme prévu, les *Aventures du Grand Nord* (qui passent les 80 000 en quinze jours) sont cette fois légèrement distancés par le remake de *Parfum de femme*, soutenu par l'Oscar d'Al Pacino, et qui dépasse, lui, les 90 000. Par ailleurs, on trouvera un peu timide la ressortie dans une seule salle – fût-ce le Gaumont-Italie – d'*Impitoyable* après son triomphe aux Oscars, alors que le film de Clint Eastwood est loin d'avoir obtenu, en France, le résultat qu'il mérite.

Les autres titres en vue gardent bon pied bon œil. Avec encore *65 000 entrées en dixième* semaine, *les Visiteurs* passent allégrement la barre de 1,3 million à Paris. *Les Nuits fauves* poursuit brillamment sa deuxième carrière. *Fortress*, sans faire de miracles, atteint les 200 000 en troisième semaine. Et le petit outsider *Antonia et Jane* garde la forme, avec déjà 30 000 entrées dans seulement sept salles. Deux films sortis le même jour, il y a dix-huit semaines, viennent d'atteindre un seuil significatif : *la Crise* dépasse les 700 000, et *Maris et femmes* les 300 000.

J.- M. F.

★ Chiffres : *le Film français*.

Festivals

Les provinces atlantiques du Canada

Dans le cadre de la vaste et passionnante rétrospective des « Cinémas du Canada », le Centre Georges-Pompidou entame un tour d'horizon des provinces atlantiques, une production ancrée dans l'histoire de la terre. Ainsi *Life Classes*, de William D. MacGillivray (le 7), ou encore *Stations* (le 8), interprété par Mike Jones qui a réalisé en 1992 *Secret Nation*, qualifié de *JFK* canadien (le 10)) : on y démontre que le rattachement de Terre-Neuve au Canada en 1949 fut le résultat d'une gigantesque fraude électorale.

Du 7 au 12 avril. Centre Georges-Pompidou, 19, rue Beaubourg (4e). Mo Châtelet-Les Halles. Tél. : 44-78-12-33.

Rome à la Vidéothèque de Paris

La Vidéothèque de Paris lorgne sur Rome, et raconte la ville en cent ans de cinéma. 35 séances, 48 films la montrent telle qu'elle a été observée ou imaginée, adorée ou détestée par Fellini, Rosselini, Pasolini, Scola, Moretti et bien d'autres...

Jusqu'au 27 avril. « Rittrati di Roma », Vidéothèque de Paris, 2, grande galerie : porte Saint-Eustache-Forum des Halles (4e). Mo Châtelet. Tél. : 40-26-34-30.

Franck Borzage

Une vaste rétrospective pour découvrir une œuvre immense étrangement tombée dans l'oubli alors que son auteur, le lyrique et inventif Franck Borzage, fut longtemps considéré comme l'un des meilleurs cinéastes du monde.

Jusqu'au 9 mai à la Cinémathèque, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun (16e). Mo Trocadéro. Tél. : 47-04-24-24.

Des Chinoises à L'Entrepôt

Neuf films de 1932 à 1954, sortis des archives de la Cinémathèque de Pékin, illustrent la condition de la femme chinoise. Des œuvres qui dénoncent la prostitution, les traditions féodales persistantes dans les campagnes, ou qui glorifient les femmes héroïnes.

Du 7 avril au 13 avril. Cinéma L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, (14e). Mo Pernéty. Tél. : 45-40-78-38.

Cinéma russe à Limoges

Huit longs-métrages et dix courts-métrages pour une découverte du cinéma russe contemporain, qui a grand peine à atteindre les écrans... chez lui comme chez nous.

Jusqu'au 10 avril. Centre culturel municipal Jean-Gagnant, 7, avenue Jean Gagnant, 87000 Limoges. Tél. : 55-34-61-54.

Rencontres cinématographiques de Quimper

Une précieuse intégrale Jacques Rivette et une Nuit des ritournelles, où cinq films évoqueront la chansonnette, le bal ou la guinguette, figurent en tête de cette programmation qui donnera également matière à des débats autour du montage et des images manipulées dans un but de propagande.

Du 7 au 13 avril. 11e Rencontres cinématographiques de Quimper, halles du Chapeau-Rouge, 1, rue du Paradis, 29000 Quimper. Tél. : 98-64-91-93.

Les non-professionnels font Sens

Un festival réservé aux films amateurs (cinéma et vidéo), avec pour seuls critères de sélection un seuil de qualités artistiques et techniques « acceptables ».

Du 9 au 12 avril. Clap 89, Maison des jeunes et de la culture, rue René Binet, 89100 Sens. Tél. : 86-64-44-42.

Rire européen en Bretagne

Presque un tour d'Europe de l'humour, un film par pays, de *Monty Python Sacré Graal* à *Delicatessen*, en passant par des films moins connus et *à découvrir*, comme *Hector*, de Stijn Coninx, pour la Belgique, ou *Eclairage intime*, d'Ivan Passer, pour la Thécoslovaquie.

Du 13 au 20 avril. Semaine du cinéma européen, cinéma le Mac Orlan, 65, rue Porte, 29200 Brest. Tél. : 98-45-14-96.

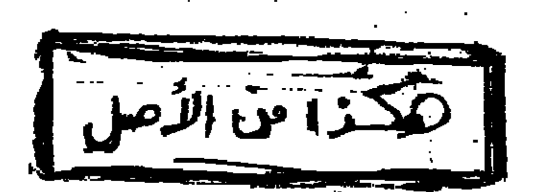
Séance spéciale

Mythes et rites à la Cinémathèque

Sur le thème « Mythes et rites au cinéma », une première soirée réunit Jean Cocteau (*le Sang d'un poète*), Maya Deren (*At Land*), Andy Warhol (*Award Presentation to Andy Warhol*) et le fondateur du lettrisme, Isidore Izou, auteur de l'étonnant *Traité de bave et d'éternité*.

Le lundi 12 avril, à partir de 18 h 30. Cinémathèque, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, (16e). Mo Iéna ou Alma-Marceau.

La sélection « Cinéma » a été établie par : Christophe Montaucieux



THEATRE

Spectacles nouveaux

Dialogue avec une jeune fille morte

de Jacques Hiver,
d'après Gilbert Cesbron,
mise en scène
de Jean Fondone,
avec Jacques Decqmine, Hélène Roussel et Claire Borotra.

Conversation entre rêve et réalité.

Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. A partir du 13 avril. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. De 21 F à 150 F.

Dialogues insolents

de Rufus,
mise en scène
de Frédéric Gay,
avec Jeanne Savary, Emmanuel Malik Agaoua et Olivier Cailaud.

Rufus n'écrit pas que pour lui, son humour flâneur convient à tous ceux qui aiment l'insolence et l'insolite.

Berry-Zèbre, 63, bd de Belleville, 11e. A partir du 10 avril. Les mercredi, jeudi et samedi à 21 h 30. Tél. : 43-57-51-55. De 90 F à 80 F.

Hasard

d'après Italo Calvino,
mise en scène
de Véronique Widock,
avec Ottilie Eucher, Françoise Bernard, Emmanuelle Truchot, Laurent Deutsch, Marion Outin, Claire Faurot, Pascal Guerrier, Carole Alquier et Christine Wurm.

Italo Calvino aime les zones d'ombre des rapports entre hommes et femmes, entre les humains d'une façon générale. Ici, il raconte pourquoi quelques-uns de ces humains sont réunis dans un château au bord de la mer. Pourquoi, et ce qu'il en advient.

Dunois, 108, rue du Chevaleret, 13e. Le 13 avril, 20 h 30 (et les 14, 15, 16 et 17). Tél. : 45-84-72-00. 70 F et 100 F.

L'homme qui n'avait plus d'amis

de Robert Gravel,
mise en scène
de l'auteur,
avec Daniel Brière, Violette Chauveau, Robert Gravel, Jacques L'Heureux, Alexis Martin, Robert J. A. Paquette, Luc Senay et Guylaine Tremblay.

La vie sans intérêt d'un jeune cadre dynamisée par le talent d'un auteur. Un Canadien qu'on ne connaît pas encore. Dans le cadre des troisièmes échanges internationaux.

Théâtre 95, av. de la Grande-Ecole, 95000 Cergy-Pontoise. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée jeudi à 14 h 30. Tél. : 30-38-11-99. 80 F et 100 F.
Dernière représentation le 10 avril.

On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas toute nue

de Georges Feydeau,
mise en scène
d'Eric Pena,
avec Danielle Carton, Emilie Flory, Isabelle Parsy, Natacha Roux, Stéphane Fournond, Jean-Christophe Roux et François Savioz.

Feydeau encore, et pourquoi pas, il a tant écrit, et des pièces si drôles.

Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, 6e. A partir du 10 avril. Du mardi au samedi à 20 heures. Tél. : 46-34-61-04. Durée : 1 h 15. De 70 F à 85 F.

Schubert, le voyageur de l'hiver

d'Ali Ihsan Kaleci,
mise en scène
de l'auteur,
avec Géraud Andrieux, Jean-David Baschung, Jacques Canselier, Philippe Cohen, Jean-Philippe Daguerre, Pascal Durozier, Sophie Hiéronimus, Sheeu Fou Lin, Ralph Zaiser, Andréa Cohen et Igor Lavroff (pianistes), Fraid Agier (violoniste) et Olivier Perrin (violoncelliste).

Carambolage entre ce qui se passe dans la tête, dans la vie, dans la folie du compositeur.

Le Trianon, 80, bd Rochechouart, 18e. A partir du 13 avril. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-06-63-66. 80 F et 120 F.

Le Silence, Elle est là

de Nathalie Sarraute,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Françoise Seigner, Bérangère Dautun, Gérard Giroudon, Martine Chevallier, Sylvia Bergé, Jean-Baptiste Malartre, Olivier Dautrey, François Beaulieu, Christine Fersen, Roland Bertin et Jean Dautremay.

Lire page 26.

Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. A partir du 8 avril. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-58-14-44. De 55 F à 130 F.

Le Ticket du pressing

de Philippe Person
et Pascal Thoreau,
mise en scène
de Philippe Person,
avec Pascal Thoreau.

« On a tous un jour perdu quelque chose. Comment en faire rire sans tomber dans la caricature? En brossant le quotidien et la folie ordinaire. »

La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e. A partir du 13 avril. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-07-22-11. 80 F et 100 F.

Paris

L'Aide-mémoire

de Jean-Claude Carrière,
mise en scène
de Bernard Murat,
avec Jane Birkin et Pierre Arditi.

Un nouveau couple pour la même rencontre d'une étrange intruse et d'un homme pressé.

Comédie des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-23-37-21. De 250 F à 110 F.

Arlequin serviteur de deux maîtres

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jean-Louis Thamin,
avec Muriel Solvay, Pascale Barouk, Thierry Belnet, Eric Bougnon, Nathalie Dauchez, Eric Dignac, Yves Gourvil, Renaud Danner, Vincent Solignac et Pascal Vannson.

La pièce la plus fameuse de Goldoni, entre comédie et commedia dell'arte, revisitée avec bonheur.

Théâtre Silvia Monfort, 106, rue Brancion, 15e. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 45-31-10-96. 90 F et 120 F.

Le Banc

d'Hervé Lebeau,
mise en scène
de Tara Depré,
avec Marthe-Hélène Raulin et Hervé Lebeau.

Rencontre, mariage, ennui, disputes, réconciliations, presque sans mots, mais avec le charme.

L'Européen, 5, rue Biot, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 43-87-28-89. 69 F et 100 F.

Ce qui arrive et ce qu'on attend

de Jean-Marie Besset,
mise en scène
de Patrick Kerbrat,
avec Christophe Malavoy, Marie-France Pisier, Sabine Haudepin, Samuel Labarthe, Philippe Etesse, Jacques Connort et Françoise Caron.

Contraintes du pouvoir, rapport de force, ambition et passion. C'est tout ce qui compte dans la vie, et c'est ainsi que l'on fait souffrir et que l'on souffre.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. De 220 F à 120 F.

Contes d'avant l'oubli

d'après Isaac Bashevis Singer,
mise en scène
de Jean-Luc Porrez,
avec Valérie Delbore, Isabelle Faria de Oliveira, Camille Grandville, Philippe du Janerand, Alain Langlet, Christophe Odent, Catherine Benhamou, Eric Prat, François Monnie et Jean-Marc Talbot.

Pour écouter Bashevis Singer, pour découvrir les feintes douceurs de la sagesse et de l'humour.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Le mercredi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 40. 80 F et 130 F.
Dernière représentation le 8 avril.

Le Faiseur

d'Honoré de Balzac,
mise en scène
de Jean-Paul Roussillon,
avec Michel Aumont, Simon Eine, Alain Pralon, Catherine Hiegel, Nicolas Silberg, Yves Gasc, Muriel Mayette, Véronique Vella, Alberte Aveline, Michel Favory, Pierre Vial, Jean-Pierre Michaël, Eric Frey, Christian Blanc et Philippe Torreton.

Les vertus de la Comédie humaine sur scène.

Comédie-Française - salle Richelieu, place Colette, 1er. Le 11 avril, 14 heures ; le 13, 20 h 30 (et les 15, 17, 20, 22, 25, 26, 28 et 30). Tél. : 40-15-00-15. De 160 F à 45 F.

L'Homme qui

de Peter Brook,
d'après Olivier Sacks,
avec Maurice Benichou, David Bennent, Sotigui Kouyate, Yoshi Oida et Mahmoud Tabrizi-Zadeh.

D'après la description minutieuse de comportements bizarres par un neurologue sensible à l'humain, un extraordinaire travail d'acteurs.

Bouffes du Nord, 37 *bis*, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 80 F à 50 F.

John Gabriel Borkman

d'Henrik Ibsen,
mise en scène
de Luc Bondy,
avec Michel Piccoli, Bulle Ogier, Nada Strancar, Roland Amstutz, Bernard Nissille, Catherine Frot et Christine Vouilloz.

Destin d'un condottiere, d'un visionnaire enfermé dans les délires de ses rêves, déchiré entre deux femmes qui l'aiment et ne lui pardonnent rien. Une pièce dense, des acteurs fabuleux, une mise en scène fascinante.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 150 F à 30 F.

Madame Klein

de Nicolas Wright,
mise en scène
de Brigitte Jaques,
avec Michelle Marquais, Dominique Sanda et Dominique Reymond.

Affrontement de trois femmes à propos de la mort d'un jeune homme. Trois psychanalystes, et un trio de comédiennes superbes.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.

Maupassant... Mon bel ami

de Luciano Codignola,
mise en scène
de Michel Demiautte,
avec Gérard Berregard, Sophie Caffarel, François Cognard, Michel Demiautte.

Conversation à propos de femmes, entre Flaubert sans Madame Bovary, Maupassant détruit par la maladie et son double cynique, Bel-Ami.

Fondation Deutsch-de-la-Meurthe, 37, bd Jourdan, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-50-76-25. 70 F et 130 F.

Mort à la guerre en temps de paix

d'après Svetlana Alexievitch,
avec Magali Bonat, Claire Boge, Stéphane Boyenval, Henri Boyer, Armand Chagot, Paul Descombes, Caroline Giacalone, Elisabeth Macocco.

Des soldats soviétiques de retour d'Afghanistan racontent.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Du jeudi au samedi à 21 heures. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 95 F.
Dernière représentation le 10 avril.



« L'Epidémie », mise en scène de Michel Raskine, à la Comédie de Caen.

TRISTAN VALÈS / ENGUERAND

Mortadela

d'Alfedo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Haydee Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pequeroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

Et toujours Buenos-Aires, et toujours le music-hall, les chansons, les rires, les émerveillements.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 200 F à 90 F.

Les Passions

de Germaine de Staël,
mise en scène
de Pierre Franck,
avec Thérèse Liotard et Roger Mirmont.

Seule, mélancolique, et se croyant abandonnée, Madame de Staël rencontre Benjamin Constant. A moins qu'elle ne le rêve.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. De 240 F à 40 F.

Porcherie

de Pier Paolo Pasolini,
mise en scène
de Christophe Perton,
avec Sophie Allot, Yves Barbaut, Jean-Louis Fayollet, Edwige Morf, Jean-Pierre Reboutet et Arnaud Voisin.

D'après le fameux film de Pasolini, qui décrit sans indulgence les hypocrisies de la société bourgeoise, et qui, en son temps, fit scandale.

Théâtre Jean-Vilar, 9, av. Youri-Gagarine, 94000 Vitry-sur-Seine. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-82-83-88. 35 F et 80 F.
Dernière représentation le 10 avril.

Le Procès de Jeanne d'Arc

d'après Bertolt Brecht, Anne Seghers et Charles Péguy,
mise en scène
de Jean-Claude Fall,
avec Sophie Mihran, Anne Brissier, Geoffrey Carey, Véronique Choquet-Ataly, Jean-Luc Dejean, Charles Ginvert, Daniel Emilfork, Pascal Journiaux, Jean-Jacques Levessier, Anne Macina, Pierre Martot, Yasmine Modestine et Olivier Pauls.

Portrait par auteurs interposés d'une vraie femme, devenue héroïne légendaire, malmenée, récupérée, comme tous les symboles.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-43-17-17. De 40 F à 100 F.
Dernière représentation le 10 avril.

Quai Ouest

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Thierry de Peretti,
avec Vanessa Gregory, Thomas Roux, Christophe Veillon, Paulin Foualem Fodouop, Thierry de Peretti, Aurélie Vérillon, Juliette Meyniac et Jean-François Boisselet.

Il y a des jeunes qui espèrent encore, il y a les autres, à bout de souffle. Il y a des gens arrivés au bout de la route.

Espace Paris-Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, 15e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 40-43-01-82. Durée : 2 heures. 60 F et 75 F.
Dernière représentation le 11 avril.

Quelque chose de pourri dans le royaume

d'après Fritz Zorn,
mise en scène
de Clotilde Ramondou,
avec Hervé Falloux.

Soliloque d'un jeune homme riche, cultivé, sage et rebelle tout à la fois, rongé par un cancer, et qui fait de son mal une raison de vivre, quand même.

Théâtre Montorgueil, 46, rue Montorgueil, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-71-37-58. 70 F et 110 F.

The Pitchfork Disney

de Philip Ridley,
mise en scène
d'Anne Torrès,
avec Jérôme Kircher, Claire Lasne, Jean Lorrain et Mohamed Rouabhi.

Sombre histoire d'enfants qui jouent à se faire peur dans le noir, qui mangent du chocolat et des cafards, qui voudraient tant aimer. Un délectable cauchemar d'humour anglais.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 100 F.

La Tonnelle

d'Hermann Ungar,
mise en scène
d'Agathe Alexis,
avec Laurence Bienvenu, Christophe Dellocque, Jean Lescot, Michel Ouimet, Patricia Pottier, Thérèse Quentin et Dimitri Radochevitch.

Ne pas manquer les dernières représentations du double spectacle d'Agathe Alexis, joué en alternance : l'histoire d'une jeune fille qui rêve de se faire dépuceler sous la tonnelle, et celle d'une jeune femme qui débarque dans un hôtel tenu et habité par des gens en pleine décrépitude. Deux modèles d'ironie cinglante.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Tél. : 47-93-26-30. 90 F et 110 F.
Dernière représentation le 10 avril.

Woyzeck

de Georg Büchner,
mise en scène
de Christian Benedetti,
avec en alternance Christian Benedetti et Michel Fouquet, Véronique Vellard, Brigitte Barilley, Gilles Dao.

Eternelle énigme du soldat qui assassina sa femme.

Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-97-04. 80 F et 100 F.

Régions

Le Caporal Tonnelier

d'après Louis Barthas,
mise en scène
d'Adel Hakim,
avec Philippe Orgebin et Michelle Brûlé.

Les confidences d'un brave pioupiou de la Grande Guerre, lampiste de tous les temps.

Comédie de Picardie, 62, rue des Jacobins, 80000 Amiens. Les 8, 9, 10 et 13 avril, 20 h 30 (et les 14, 15, 16 et 17). Tél. : 22-92-94-95. De 60 F à 110 F.

Chant du bouc

de François Tanguy,
mise en scène
de l'auteur,
avec Frode Bjornstad, Laurence Chable, Patrick Condé, Yves-Noël Genod, Muriel Hélary, Jean Rochereau, François Tanguy et Nadia Vonderheyden.

François Tanguy s'exprime par images, par tableaux graves et beaux, qui racontent des histoires de vie, de mort, d'amour, de regrets, de tendresses, de joie.

Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, 51000 Reims. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 26-40-45-45. 70 F et 110 F.
Dernière représentation le 10 avril.

Des siècles de paix

mise en scène
d'Olivier Perrier,
avec Simone Sadrin, André Guerrhit, Simone Le Gourrierec, Olivier Perrier, Abdallah Badis, Freddy Kunze, Olivier Mathiaux, Florence Limoges et Dominique Triquet.

Un humaniste pacifiste évoque les temps de guerre : ça n'est pas triste.

Théâtre Garonne, 1, av. du Château, 31000 Toulouse. Le 13 avril, 21 heures (et les 14, 15, 16, 17, 18, 20 22, 23 et 24). Tél. : 61-42-33-99. 90 F.

L'Epidémie ; Un rat qui passe

d'Agota Kristof,
mise en scène
de Michel Raskine,
avec Anne Alvaro, Philippe Bombled, Marie-Christine Orry, Christian Drillaud, Frédéric Leconte, Yves Robin, Arno Feffer, Charlie Nelson et Judith Guittier.

Entre l'épidémie de suicides qui décime un village et les états d'âme d'un juge cynique, l'ironie froide d'Agota Kristof, la vitalité d'un spectacle fougueux.

Comédie de Caen-Théâtre d'Hérouville, 41, rue Froide, 14000 Caen. Les 7 et 8 avril, 19 h 30 ; les 9 et 10, 20 h 30. Tél. : 31-47-39-00. De 100 F à 52 F.
Dernière représentation le 10 avril.

Faust

de J. Wolfgang Goethe,
mise en scène
de Dominique Pitoiset,
avec Jean- François Sivadier, Hervé Pierre, Claude Guyonnet, Nadia Fabrizio et Chantal Neuwirth.

Première version d'un chef-d'œuvre. Moins de réflexion, plus de vivacité, de simplicité, de gaieté. Un talent de metteur en scène affirmé, un duo Faust-Mephisto somptueux, dans une distribution magnifique.

Théâtre du parvis Saint-Jean, rue Monge, 21000 Dijon. Les 7 et 8 avril, 19 h 30 ; les 9 et 10, 20 h 30. Tél. : 80-30-12-12. 95 F et 105 F.
Dernière représentation le 10 avril.

Figaro Divorce

d'Odön von Horvath,
mise en scène
de Jean-Paul Wenzel,
avec Georges Bigot, Isabelle Candelier, Serge Valletti, Anne See, Andrée Tainsy, Paul Allio, Patrice Bornand, Dominique Guilhard et Eric Jacquet.

Figaro est un vrai personnage de théâtre, suffisamment riche pour que chacun puisse le tirer vers soi. Acteurs, metteurs en scène. Et même auteur, pour inventer son propre Figaro.

Théâtre des Ilets-Centre national de création, rue des Faucheroux, 03000 Montluçon. Le 13 avril, 20 h 30 (et les 14, 15, 16 et 17). Tél. : 70-03-86-18. 60 F et 90 F.

La Nuit italienne

d'Odön von Horvath,
mise en scène
de Dominique Freydefont,
avec Jacques Albaret, Armando Alvès, Georges Carillo, Marielle Coubaillon, Jean-Louis Debard, Monique Jouvancy, Anne Plumet, Dominique Touzé, Patrick Gay-Bellile, Catherine Jouglet, Guy Durand, Maryse Montant, Georges Montant, Sylvain Margarit, Patrick Peyrat, Richard Ryan, Jérôme Beal et Hélène Reze.

On joue beaucoup Horvath ces derniers temps. Tant mieux, on le connaissait vraiment trop mal.

Entrepôt, rue du Pré-la-Reine, 63000 Clermont-Ferrand. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 73-30-82-00. 80 F et 100 F.

➡

Quincailleries

de Jacques Gamblin,
mise en scène
d'Yves Babin,
avec Jacques Gamblin.

Des souvenirs pleins de l'énergie de l'enfance, pleins de gaîtés sans gentillesse excessive.

MJC Novel, pl. Annapurna, 74000 Annecy. Le jeudi à 20 h 30. Tél. : 50-23-06-12. 80 F et 95 F.

La Remise

de Roger Planchon,
mise en scène
d'Alain Françon,
avec Anne Benoit, Pierre Berriau, Hervé Briaux, Jean-Yves Chatelais, Gilles David, Millie Deniset, Maria Desroche, Jean-Claude Durand, Vincent Garanger, Barbara Jung, Guillaume Levêque, Alain Libolt, Christine Murillo, Martine Thinières, Dominique Valadié et Claire Wauthion.

Enquête sur un suicide, par retours en arrière, par fragments de vies désemparées, par évocation de rêves avortés, d'espoirs vivaces. Les personnages sont là, vivants, troublants, parfois drôles, toujours émouvants. Dans la mise en scène d'Alain Françon (créée à Chambéry et Annecy) la pièce de Planchon prend une dimension de classique. (Pendant le même temps, dans la petite salle du TNS Gilles David joue à 19 h les inénarrables monologues de Feydeau, *Saute marquis.*)

Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Le 13 avril, 20 h 30 *(et les 14, 15, 16 et 17).* Tél. : 88-35-44-52. De 125 F à 65 F.

Sans Titre

de Federico Garcia Lorca,
mise en scène
de Jean-Louis Hourdin,
avec Franck Colini, Anne Cueno, Caroline Gasser, Jean-Louis Hourdin, Doris Ittig, François Margot, Michel Toman et Claude Vuillemin.

Dedans le théâtre, dehors la révolution et que se passe-t-il quand les murs tombent? Une comédie puisqu'on est au théâtre.

Théâtre du parvis Saint-Jean, rue Monge, 21000 Dijon. Le 13 avril, 20 h 30 (et les 14, 15, 16 et 17). Tél. : 80-30-12-12. 95 F et 105 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard

DANSE

Carolyn Carlson

Commedia

Rien n'intimide Carlson : cette création s'inspire de la *Divine Comédie* de Dante. Sur une musique de Michel Portal.

Théâtre de la Ville, jusqu'au 17 avril, 20 h 30, le 18 à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. 95 F et 150 F.

Biennale du Val-de-Marne

La Biennale s'achève en beauté avec le duo culte de Bouvier et Obadia, *Welcome to Paradise* (1). Et avec une création de Pierre Droulers, dont on avait bien aimé les récents *Petits Poucets : Jamais de l'abîme* (2).

(1) Théâtre Romain Rolland de Villejuif, le 8 avril, 20 h 45. Tél. : 47-26-20-02. (2) Centre culturel Aragon-Triolet d'Orly, les 8 et 9, 20 h 45. Tél. : 46-86-17-04. De 60 F à 100 F.

Shiro Daimon

Salomé Komachi

Un danseur et chorégraphe japonais formé d'abord au kabuki et au nô. *« Seul le moment théâtral permet à l'homme de se métamorphoser en femme »*, dit-il à propos de *Salomé.*

Théâtre de l'Ecole internationale de mimodrame Marcel Marceau, du 13 au 17 avril, 20 h 30. Tél. : 42-02-32-82 et 47-34-28-66. 80 F et 120 F.

Ballet-Théâtre de Bordeaux

Le Mandarin merveilleux, le Château de Barbe-Bleue

Un spectacle opéra-ballet dédié à Bartok, avec *le Mandarin* dans une nouvelle chorégraphie de Istvan Herzog, et *le Château* chanté par Mihaly Kalmandi et Katalin Szendrenyi. L'Orchestre national Bordeaux-Aquitaine est dirigé par Alain Lombard.

Bordeaux, Palais des sports, les 15 et 16 avril à 20 heures, le 18 à 14 h 30. Tél. : 56-48-58-54. De 75 F à 220 F.

Dix chorégraphes à Marseille

Invités par Marseille Objectif Danse, dix jeunes chorégraphes présentent chacun une pièce d'environ dix minutes.

Marseille, Théâtre des Bernardines, les 8 et 9 avril, 21 heures. Tél. : 91-90-41-42. 60 F.

Angelin Preljocaj à Lyon

Hommage aux Ballets russes

Aussitôt après leur création à l'Opéra de Paris, *Parade* et *le Spectre de la Rose* « revisités » par Preljocaj, avec la reprise de ses formidables *Noces.*

Lyon, Maison de la Danse, les 13 et 15 avril à 20 h 30, le 14 à 19 h 30. Tél. : 78-75-88-88. 100 F et 120 F.

Festival de danse contemporaine à Lille

Jean Gaudin avec *les Paupières rebelles*, d'après *On achève bien les chevaux* (1); bancs d'essai internationaux de jeunes chorégraphes (2); la compagnie Bagouet avec *So Schnell* et *One Story as in Falling* (3); Jean-François Duroure avec *le Sable et l'Ecume* (4); la compagnie canadienne O Vertigo/Ginette Laurin avec *la Chambre blanche* (5).

Lille : (1) Opéra, le 9 avril, 20 h 30. (2) Opéra, le 10 à 17 heures, les 14 et 15 à 18 h 30. (3) Opéra, le 13, 20 h 30. (4) Le Grand Bleu, le 14, 20 h 30. (5) La Rose des Vents, Villeneuve d'Ascq, le 15, 20 h 30. Tél. : 20-78-12-02. De 60 F à 110 F.

Ballets de Monte-Carlo

Lamento, Bêtes Noires, Le Fils prodigue

Deux créations conçues en collaboration par un chorégraphe et un écrivain : Nicolas Musin et Bertrand Visage pour *Lamento*, Jean-Christophe Maillot et Jean-Marie La Clavetine pour *Bêtes noires.* Et le toujours magnifique, prophétique *Fils prodigue* de Balanchine.

Monte-Carlo, salle Garnier, les 10 et 12 avril à 20 h 30, le 11 à 15 heures et 20 h 30. Tél. : 92-16-22-99. Le 10, de 110 F à 300 F, les 11 et 12 de 90 F à 200 F.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac

MUSIQUE

Classique

Mercredi 7 avril

Mozart

La Flûte enchantée

David Rendall (Tamino),
Cynthia Haymon (Pamina),
Philippe Duminy (Papageno),
Anne Constantin (Papagena),
Cyndia Sieden (la Reine de la Nuit),
Volker Vogel (Monostatos),
Cornelius Hauptmann (l'orateur),
Erich Knodt (Sarastro),
Maîtrise des Hauts-de-Seine,
Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris,
Friedeman Layer (direction),
Robert Wilson (mise en scène),
Andy De Groat (chorégraphie).

Reprise de l'une des bonnes productions de la Bastille. Friedeman Layer est au pupitre de l'Orchestre de l'Opéra. Souhaitons à cet excellent chef d'orchestre de disposer de la meilleure formation maison.

Opéra Bastille, 19 h 30 (+ les 9 et 12). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 570 F.

Jeudi 8

Haydn

Les Sept Dernières Paroles du Christ

Cherubini Quartett.

Bel exemple de non-coordination de la vie musicale parisienne. A 19 heures, donc, le Quatuor Cherubini joue *les Sept Dernières Paroles du Christ* à l'auditorium des Halles. Une heure plus tard, c'est au tour des Parisii de donner la même œuvre, à l'Opéra Bastille. Les Parisii offrent toutefois deux avantages : un récitant dans *les Dernières Paroles* et un quatuor en ouverture. Mais le Quatuor Cherubini est plus aguerri que le Parisii, et son concert commence une heure plus tôt... Difficile de choisir.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Campra

Hymne du jeudi saint
Antienne à la Sainte Vierge du temps pascal
Motets

Couperin

Antienne à la Vierge du temps pascal
Motets
Leçons de ténèbres pour le mercredi saint

Ensemble baroque de Limoges
Christophe Coin (violoncelle, direction).

Loin de Paris et de son tumulte, Christophe Coin et ses musiciens de l'Ensemble baroque de Limoges réalisent un travail remarquable qui leur a valu d'être fêtés, à Madrid, l'an dernier, comme peu d'orchestres français l'auront été. Le nouveau ministre de la culture se penchera-t-il enfin sérieusement sur la musique baroque? Tél. : 42-96-05-01.

Université Paris-Jussieu, 20 heures.

Canat de Chizy

De Noche, création

Corregia

Vox, création

Alain Meunier (violoncelle),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Denis Cohen (direction).

La Radio crée beaucoup, c'est bien. Mais il faudrait que ces créations soient associées à de grandes œuvres du répertoire et données dans de grandes salles de concert. Mais la Maison ronde pallie ce manquement en enregistrant et en diffusant, autant que son audimat le lui permet, ce qu'elle crée.

Maison de Radio-France, 19 heures. Tél. : 42-30-15-16.

Mahler

Des Knaben Wunderhorn, extraits

Schubert

Symphonie n° 9 « la Grande »

Jard Van Nes (mezzo-soprano),
Orchestre national de France,
Friedeman Layer (direction).

Friedeman Layer passe de la Bastille au TCE pour remplacer Libor Pesek, souffrant. Mahler, Schubert, on ne les entend jamais assez, mais l'on regrette que certains compositeurs majeurs de notre siècle soient si rarement programmés. A quand un festival Sibelius ?

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 175 F.



MARC BULKA/GAMMA

Miguel Angel Estrella.

Miguel Angel Estrella n'est pas le pianiste le plus virtuose du monde. Il en est peu, cependant, qui jouent avec une telle simplicité, un son qui va à l'essentiel. Il jouera Couperin, Rameau, Haendel, Bach, Aguirre et Chopin, le 11 mai prochain au Centre des arts et loisirs du Vésinet. Tél. : 34-80-19-69.

Haydn

Quatuor à cordes op. 42
Les Sept Dernières Paroles du Christ

François Marthouret (récitant).
Quatuor Parisii.

(Lire ci-contre la notule consacrée au Cherubini Quartett.)

Opéra Bastille, 20 heures. Tél. : 44-73-13-00. 95 F.

Mardi 13

Kaleci

Schubert, le voyageur de l'hiver

Géraud Andrieux,
Jean-David Baschung,
Jacques Canselier,
Philippe Cohen,
Jean-Philippe Daguerre,
Pascal Durozier,
Sophie Hiéronimus,
Sheau Fou Lin,
Ralph Zaiser (comédiens),
Andrée Cohen,
Igor Lavroff (piano),
Fraid Agier (violon),
Olivier Perrin (violoncelle),
Ali Ihsan Kaleci (mise en scène).

Festivals classiques

La première vague

Musicavoix à Evreux

Récital de la soprano Jo Ann Pickens (Strauss, Liszt, Saint-Saëns, Negro Spirituals) : le 8, 20 h 30. Lecture-concert d'œuvres de Jacques Robotier : le 9, 19 heures. Création de P.-A. Castenet : le 9, 20 h 30. *Requiem* de Robotier (création) : le 13 ; 20 heures ; Franck Bernède : la voix du violoncelle (Bach) : le 13, 21 h 30. Kagel par l'Ensemble Aleph : le 14, 20 h 30. Concert du GRAME de Lyon et du Quatuor Ravel : le 15, 20 h 30. Salle du Cadran, tél. : (16) 32-29-63-00. De 35 F (groupes) à 100 F.

Semaine sainte à Caen

Lamentazioni per la Settimana Santa d'Alessandro Scarlatti, par le Parlement de musique, Martin Gester (direction) : le 8 avril à 20 h 30. Deux oratorios de Johann Christoph Bach par l'orchestre et les chœurs Il Fondamento, Paul Dombrecht (direction) : le 9, 20 h 30. Œuvres de Schütz par la Maîtrise de Caen, Robert Widdle (direction) : le 10 à 12 h 15. Toujours Heinrich Schütz par l'Ensemble Sagittarius, Michel Laplénie (direction) : le 10, 20 h 30.

Caen, église Notre-Dame-de-la-Gloriette. Tél. : (16) 31-30-76-20. De 50 F à 80 F.

Semaine sainte en Arles

Œuvres de Domenico Mazzocchi, Leonardo Leo et Niccolo Jommelli par Les Talents lyriques, Christophe Rousset (direction) : le 8. Liszt, Scelsi et *Trois motets* d'Alain Feron par Musicatreize, Roland Hayrabedian (direction) : le 9. Campra, Couperin par l'Ensemble baroque de Limoges, Christophe Coin (direction) : le 10, 21 heures.

Arles, chapelle Saint-Martin-du-Méjan. Tél. : (16) 90-96-30-35. De 90 F à 120 F.

Printemps des arts de Monte-Carlo

Ballets de Monte-Carlo : les 10, 11 et 12, 20 h 30, salle Garnier. *Le Messie* de Haendel, *Messe en si mineur* de Bach, par les chœurs de Wurtemberg et l'Ensemble Stuttgart : les 14 et 16, 21 heures, église Saint-Charles. Vivaldi, Poulenc, Stravinsky, Camilo par l'Orchestre de Monte-Carlo, Katia et Marielle Labèque (piano), Ronald Patterson (violon), Lawrence Foster (direction) : le 18, 18 heures, auditorium. Melos Quartet, le 24, 21 heures, salle Garnier. Orchestre de Monte-Carlo; Truls Mörk, violoncelle, John Nelson (direction) : le 25, 21 heures, salle Garnier. Monteverdi par la Capella Reial et Hespérion XX, Montserrat Figueras, soprano, Jordi Savall (direction) : le 27, 21 heures, salle Garnier. Récital Montserrat Caballé, soprano : le 29, 21 heures, salle Garnier.

Monaco. Tél. : (16) 93-15-83-03. De 50 F à 1 000 F.

Pâques musicales d'Aix-les-Bains

Autour de Haendel. Les Musiciens du Louvre, direction Marc Minkowski : le 11, 20 h 30, église Notre-Dame. Le Parlement de musique, direction Martin Gester, Martina Lins, soprano : le 12 à 20 h 30, prieuré du Bourget-du-Lac. Il Giardino Armonico, Guillemette Laurens (mezzo) : le 16, 20 h 30, prieuré du Bourget-du-lac. Ensemble William Byrd, direction Graham O'Reilly : le 17, 21 heures, cathédrale. Il Seminario Musicale, Gérard Lesne (alto) : le 18, 16 heures, Théâtre du casino.

Aix-les-Bains. Tél. : (16) 79-88-99-80. De 120 F à 180 F.

Jeunes solistes à Arcachon

Laurent Cabasso (piano) : le 11. Xavier Philipps (violoncelle), Marie-Josèphe Jude (piano) : le 14. Katia Skanavi (piano) : le 16. Pascal Moraguès (clarinette), Laurent Korcia (violon), Laurent Cabasso (piano), Sonia Wieder Atherthon (violoncelle) : le 18. Marie-Josèphe Jude (piano) : le 20. Laurent Korcia (violon) et Vanessa Wagner (piano) : le 21. Ivo Pogorelich (piano) : le 23. 20 h 45. Palais des Congrès, salle des Ambassadeurs.

Arcachon. Tél. : (16) 56-83-17-20 (service « animation »).

Polychromy à Villeneuve-d'Ascq

Théâtre musical de Mauricio Kagel par le TAM Theater : le 13, 14 h 30 (scolaires) et 20 h 30, université Lille-III. Musique française des années 1988 à 1991 par l'Ensemble Polychromy, Nvart Andreassian (direction) : 14 avril, 20 h 30, La Rose des Vents. Percussions par la formation suédoise Kroumata : le 15, 20 h 30, université Lille-III. Café-concert/improvisation par l'Ensemble Polychromy et Michel Doneda, saxophone : le 16, 20 h 30, La Rose des vents.

Villeneuve-d'Ascq. Tél. : (16) 20-05-36-75. De 10 F (scolaires) à 80 F.

Fêtes musicales de Biarritz

Katia et Marielle Labèque (piano) : le 27. Orchestre du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction) : le 28. Pierre Amoyal (violon), Pavel Gililov (piano) : le 30. Ballets d'Euskadi : 1er mai, 21 heures, palais des Congrès.

Biarritz. Tél. : (16) 59-22-20-21. Forfait deux personnes hôtel + spectacle : de 700 F (une nuit) à 5 000 F (cinq nuits).

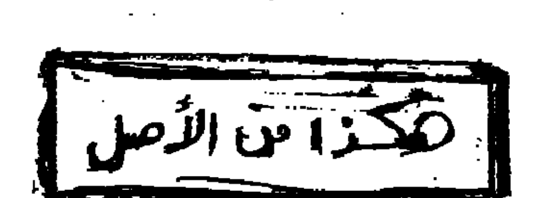
A L'ÉTRANGER

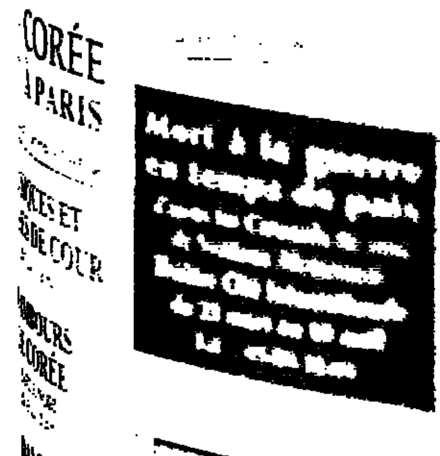
Les concerts de l'Académie de Prague

Sandor Vegh dirige les étudiants de l'Académie, récital du pianiste Charles Rosen, musique de chambre en compagnie des pianistes Dezö Ranki, Edit Kuklon, Homéro Francesch, de Gérard Caussé, alto, du quintette à vent Moraguès... Jusqu'au 12 avril, en matinée (11 heures) ou en soirée (19 heures), château de Dobris près de Prague, tél. : 49-27-91-47.

Festival de Pâques de Salzbourg

Falstaff, de Verdi, mise en scène Luca Ronconi, direction Sir Georg Solti, 12 avril, 18 heures. Concerts avec la Philharmonie de Berlin, les chœurs de l'Opéra de Vienne, direction Claudio Abbado, les 9, 10 et 11 avril, 18 h 30. Récital Placido Domingo, accompagné par Sir Georg Solti au piano : le 11 à 11 heures, Grosses Festspielhaus, tél. : (19) 43-662-80-45-361. De 400 à 1 300 schillings pour le récital. Prix de groupe pour une représentation d'opéra et trois concerts : de 2 000 à 9 300 schillings (un schilling vaut 0,50 F).







SÉLECTION DE LA SEMAINE

➡ La FNAC produit ce spectacle en s'associant à l'ANPE spectacles afin de donner leur chance à des comédiens peu connus, mais expérimentés. Ce Schubert voyageur de l'hiver associe texte, musique, danse et est mis en scène par un jeune Turc.

Le Trianon, 20 h 30. Tél. : 46-06-63-66. Location FNAC. De 80 F à 120 F.

Sarlat

Mozart

Symphonies n°38 « Prague » et 39
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Alain Lombard (direction).

Un mini-festival Mozart, à Sarlat, avec rien de moins que les dernières symphonies et le sublime *Concerto en ut mineur*, le vingt-quatrième de la série, par Stephen Kovacevich, interprète récent au disque d'un splendide concerto de Brahms.

Le 10. Centre culturel. 21 heures. Tél. : 53-31-09-49. 100 F.
Et le 11 avril à 21 h, « Symphonies n° 35 et 40 » de Mozart ; le 12 avril à 21 h, « Concerto pour piano et orchestre KV 491 » et « Symphonie n° 41 » de Mozart, avec Stephan Kovacevich (piano).

Jazz

Muhal Richard Abrams et Roscoe Mitchell Duo

Dernière semaine faste des Banlieues Bleues. Le Very Very Circus de Henry Threadgill, avec ses deux tubas, est la surprise du lot. Soirée centrée sur les grandes personnalités de Chicago (Muhal et Roscoe Mitchell en duo). Pour suivre, Barthé et Khün, Anthony Braxton, Carlos Zingaro, Richard Galliano, Michel Portal, Keith Tippett et, pour finir, l'une des entreprises les plus délurées, les plus savantes et les plus fines de l'histoire du jazz, le George Russell Living Time Orchestra : timbres et rythmes jamais égalés, un monument historique.

Le 7. Bobigny. Maison de la culture. 20 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 90 F.

Sunny Murray

Percussionniste qui a du corps, de la présence et ce qu'on croit entendre de violence. Sunny Murray, figure du free jazz, inspire une terreur sacrée. Ses apparitions sont rares. Il vit en France désormais, et reste un musicien dont il est raisonnable de traquer toutes les sorties.

Le 10. Massy. Centre Paul-Baillart. 21 heures. Tél. : 69-20-57-04. 60 F.

Tommy Flanagan Trio

Flanagan représente une conception du toucher, de l'harmonie et de la sagesse en voie de disparition : un des maîtres du piano moderne avec Hank Jones encore en activité, sans rien de nostalgique, de passéiste ou de veule. Que ce soit une découverte (il est temps), une leçon (pour les jeunes pianistes), un moment du jazz ou une partie de plaisir, c'est une évidence.

Les 11 et 13. Latitudes Saint-Germain, 22 h 30. Tél. : 42-61-53-53.

Rock

Noir Désir

Après trois Olympia et trois Cigale, nos beaux pyromanes du rock français rempliront trois Bataclan. Ils ont préféré cela à un Bercy, par respect du public. La logique d'une intégrité sans faille.

Les 7 et 8. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. 100 F.

Einstürzende Neubauten

Il peut être intéressant à l'heure des succès du rock « bruitiste » américain de se rappeler la froide puissance de ces Berlinois, pionniers du rock industriel européen.

Le 8. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

American Music

Mark Eitzel et son club ont dû attendre la sortie de leur sixième album, *Mercury*, pour récolter enfin des louanges unanimes. Par la grâce d'un magnifique dépouillement et l'intensité du désespoir d'un écorché vif doué aussi d'une remarquable finesse d'écriture.

Le 8. New Morning, 20 heures. Tél. : 45-23-51-41.

22 Pistepirkko

Un peu comme les films de leur compatriote Kaurismaki, la musique de ces Finlandais semble hantée par un esprit malin, aussi drôle que délétère. Une façon toute particulière de mêler rock, pop et blues psychédélique. Un grand groupe de scène.

Le 8. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Televisions Personalities

Entre comptine et psychédélisme, le rock de Dan Treacy restera toujours en marge. Se laissant porter par ses fantasmes « sixties » : le pop art, Syd Barrett, les mods, les feuilletons d'époque... Capable aussi de fulgurantes chansons chéries de trop rares initiés.

Le 12. Passage du Nord-Ouest. 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Tournées

Litfiba

Longtemps groupe phare de la scène « indé » italienne, Litfiba a accédé là-bas au statut de rock-star. Un ensemble d'une flamboyance baroque (pompier au dire des mauvaises langues) porté par la sensualité échevelée du chanteur, Piero Pelu.

Le 9 avril, Paris, le Bataclan. Le 10, Nancy, Terminal Export. Le 13, Rouen, l'Exo 7.

Peter Astor

Sa pop-folk déprimée peut s'illuminer de belles mélodies où la guitare vole souvent la vedette à la voix. Si on en croit son nouvel album, *God and Other Stories*, les rayons de soleil seront cette fois plus nombreux.

7 avril, Paris, Passage du Nord-Ouest. Le 8, Brest, Salle des conférences de la mairie. Le 9, Vannes, Salle du Prat Braz. Le 10, Le Mans, Palais des congrès. Le 13, Nancy, Ciné 3000. Le 14, Lille, l'Aéronef.

Chanson

Jacques Haurogné

Jacques Haurogné a du charme, une voix légère, rêveuse, des chansons en demi-teintes. Souhaitons-lui un engagement total sur la scène parisienne.

Du 7 au 10. Café de la danse, 20 heures.

Laurent Voulzy

Le personnage le plus discret de la chanson française s'offre au public parisien. Jamais médiocre, toujours charmant.

Du 7 au 10. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99.

Maurane

Elle a considérablement raffermi sa voix. Jean-Claude Vannier lui a écrit des chansons sur mesure. Elle tient la scène avec humour. Maurane joue les stars de demain avec style.

Le 13. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. De 120 F à 150 F.

Tournées

Yannick Jaulin

Yannick Jaulin est un conteur qui sort des limites assignées au genre. Ses histoires ne font pas dormir debout, ni ne transportent dans des paradis artificiels. Elles montrent la beauté, la cruauté ordinaires, les rebondissements possibles de situations anodines, le tout enveloppé dans une atmosphère champêtre.

Le 9 avril, Douvres-la-Délivrance (Calvados), cinéma Le Foyer. Le 10, Chalon-sur-Saône, L'Abattoir (dans le cadre du festival Les Bouchées doubles. Le 13, Pont-l'Evêque, cinéma Le Concorde. Le 14, Ifs (Calvados), Espace Jean-Vilar.

Michel Jonasz

Spectacle lunaire, enveloppé de bleus, de blancs et de merveilleuses lumières. Jonasz aime le blues, toujours, la tendresse modulée, le déchirement sans crise. Sentimental toujours, heureux en scène avec des musiciens américains de premier plan.

Le 8 avril, Mulhouse, Palais des sports. Le 9, Nancy, Le Zénith. Le 10, Amnéville (près de Metz), salle Galaxie. Le 13, Besançon, Palais des sports. Le 14, Dijon, Palais des sports.

Vanessa Paradis

Elle chante en anglais, elle joue les lolitas, la perversité en moins, Vanessa Paradis est à la mode. Elle s'essaie à la conquête de la personnalité. Lors de sa dernière tentative, l'Américain Lenny Kravitz, qui a veillé aux destinées de son dernier album, l'a mangée sans état d'âme.

Jusqu'au 11 avril, Paris, L'Olympia, à 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 150 F. Les 14 et 15 avril, Lyon, La Transbordeur.

Musiques du monde

Teca Calazans

Teca Calazans vit en France, et y entretient la culture brésilienne avec une profondeur et un talent particuliers, que lui a peut-être conférés la distance, l'éloignement. Ses interprétations de Villa-Lobos, de Pixinguinha ont permis de découvrir une voix, un style, un regard. Nouvel album *Intuição* (chez Media 7), nouveau spectacle.

Les 7, 8, 9, 10 et 13. Sentier des Halles. 22 heures. Tél. : 42-36-37-27.

The Sabri Brothers

De retour de l'Abbaye royale de Fontevraud, et dans la foulée du festival Total Vocal de Malakoff, les frères Sabri, du Pakistan, abordent les rives de la rue Montmartre avec leurs harmoniums portables, leurs yeux bordés de khôl, et leur troupe de claqueurs de mains pour chanter les louanges d'Allah et d'Ali. Le versant joyeux du chant soufi des qawwalis du Penjab musulman.

Le 13. Passage du Nord-Ouest. 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Tournées

Geoffrey Oryema

L'Ougandais à la voix chaude assure la première partie de Jean-Louis Aubert. En duo avec un guitariste affirmé (Jean-Pierre Allarsen), il suffirait d'un peu moins de timidité pour voler la vedette à l'ex-chanteur de Téléphone. Mais celui-ci, sur scène, a du culot et de l'énergie à revendre. Oryema a le blues plus profondément ancré dans sa musique, qui doit à l'Afrique autant qu'à l'esprit de Leonard Cohen.

Le 7 avril, Paris, Université Paris-Jussieu (dans le cadre de *Campus à l'oreille*). Le 8, Lyon, le Transbordeur. Le 9, Grenoble, le Summum. Le 10, Annecy, Hall des expositions. Le 12, *Nice*, Théâtre de Verdure. Le 13, *Marseille*, Théâtre du Moulin. Le 14, *Montpellier*, Rockstore-Odéon. Le 15, Toulouse, salle des fêtes de Portet-sur-Garonne.

Linton Kwesi Johnson

Le plus captivant des dub-poets jamaïco-anglais, accompagné par l'excellent Denis Bowell Band. Engagement (avec un reste de tendresse pour les partis communistes, la classe ouvrière...), poésie directe, scandée et corrosive sur rythmiques sans défaut.

Le 8 avril, Toulouse, le Confluent. Le 9, Montpellier, le Rockstore. Le 10, Marseille, Théâtre du Moulin. Le 11, Nice, Théâtre de Verdure. Le 13, Lyon, le Transbordeur. Le 14, Grenoble, le Summum.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chansons » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

Rencontre

Juan Luis Guerra, le géant critique

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

De New-York à Buenos-Aires, de Caracas à Madrid, il s'est imposé depuis deux ans comme l'un des grands de la chanson latine. Immense silhouette – il mesure plus de deux mètres – surmontée d'un éternel feutre noir, Juan Luis Guerra a été officiellement reconnu comme *« le meilleur ambassadeur de la République dominicaine »* et de sa musique, le merengue. Après avoir vendu, chez les hispanophones du Vieux et du Nouveau Monde, plus de cinq millions d'exemplaires de son avant-dernier album, *Bachata Rosa*, il tourne avec *Areito 400* son regard vers le Brésil, l'Europe du Nord et, pourquoi pas, le Japon.

Juan Luis Guerra est un chanteur engagé, dans la tradition des troubadours latino-américains. Il ne cache pas son admiration pour les Cubains Silvio Rodriguez et Pablo Milanes. Ce n'est évidemment pas par hasard qu'il a dédié son dernier album aux Tainos, les indigènes d'Hispaniola décimés par les conquistadors espagnols, victimes de cette « découverte de l'Amérique » dont il a publiquement contesté la fastueuse commémoration l'an dernier. Pour écrire *Areito*, Juan Luis Guerra s'est lancé, avec une équipe de chercheurs, sur les traces de la culture perdue des Tainos. La chanson *Naboria Daca Mayanimacana* s'inspire d'une incantation que lançaient les Tainos aux conquérants blancs pour tenter d'échapper à la mort.

Les paroles d'*El costo de la vida*, l'une des chansons les plus réussies d'*Areito*, reflètent la vie quotidienne de dizaines de millions de Latino-Américains, exclus des dividendes des « politiques d'ajustement » dictées par le Fonds monétaire international : *« Le coût de la vie augmente à nouveau, le peso baisse au point de disparaître, personne ne s'intéresse à ce que vous pensez. Serait-ce parce que ici on ne parle pas anglais ? »* Dans sa maison sans prétention d'Arroyo Hondo, un quartier paisible de Saint-Domingue, le chanteur explique : *« C'est justement parce que j'aime mon pays et cette terre, qui est à mes yeux la plus belle du monde, que je dois dire la vérité. Je me sens l'impérieuse responsabilité de dénoncer ce qui doit l'être. »*

A la différence du salsero panaméen Ruben Blades, un ami dont il admire le talent, Juan Luis Guerra refuse de franchir le pas et de se lancer dans la politique. Sa popularité est telle en République dominicaine que beaucoup d'observateurs estiment qu'il serait difficile à battre s'il se portait candidat à la présidence. *« A chacun son métier. J'ai déjà bien du mal à gérer mon groupe. Et l'art est ma seule idéologie »*, répond-il avec un sourire. L'automne dernier, les exilés cubains de Miami ont tenté de boycotter ses disques, car il avait participé à un concert avec le chanteur pro-castriste Silvio Rodriguez. *« Le boycottage a échoué parce que les gens savent que je ne défends aucun système politique »*, affirme-t-il.

« Areito, *mon dernier album, n'est pas un disque commercial. C'est un disque du long terme »*, explique Juan Luis Guerra. Ce grand timide est bien en peine d'expliquer le succès de 440, le groupe qui l'accompagne depuis 1984. *« Quelle est la formule magique ? Pourquoi est-ce* la Bilirrubina *ou* Burbujas de amor *qui se sont imposées partout, alors que j'ai fait d'autres chansons qui me semblent meilleures ? »* L'une des clés de la réussite de Juan Luis Guerra est sans nul doute son travail, tant musical que poétique.

A la différence des autres *merengueros* dominicains, il a su enrichir les rythmes traditionnels de son pays, le merengue ou la bachata (ballade romantique), d'apports aussi différents que le jazz, le rock et le gospel. *« Comme tous les jeunes de ma génération* – il est né en 1957, – *j'ai subi l'influence des Beatles et j'ai commencé par jouer du rock »*, raconte le chanteur, qui a fait des études musicales au Berklee College de Boston. C'est à son retour des Etats-Unis qu'il a compris que sa véritable source d'inspiration était dans son pays, en Amérique latine, *« où le mélange des cultures est tel qu'il suffit d'en fusionner les racines pour créer une musique populaire »*.

Plus que dans ses compositions sociales, c'est lorsqu'il chante l'amour que Juan Luis Guerra se révèle comme un poète de talent. Influencé par les surréalistes, il lit et relit les grands auteurs latino-américains avant d'écrire ses chansons. *Marelle*, de l'Argentin Julio Cortazar, le roman-bible d'une génération de Latino-Américains, a inspiré *Burbujas de amor*. Les livres de Pablo Neruda, de César Vallejo et des Espagnols Miguel Hernandez et Federico Garcia Lorca l'accompagnent pendant ses tournées. Serait-il prêt à chanter en anglais pour conforter son succès nord-américain et achever de « s'internationaliser » ? Il répond sans hésiter : *« Je n'ai pas l'intention de sacrifier mes chansons, le rythme de ma langue et mon folklore pour gagner plus d'argent. »*

JEAN-MICHEL CAROIT

★ *Areito 400*, 1 CD BMG/Ariola 74321-128972.

ARTS

Nouvelles expositions

Jean-Michel Alberola

Première exposition de l'ensemble des dessins et gravures réalisés par Alberola sur le thème de la crucifixion et plus généralement le cycle entier de la Passion. Un thème pas tout à fait aussi ancien que l'art lui même, par un artiste sensible et nuancé.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Du 13 avril au 4 juillet.

Picasso : Toros y Toreros

Il y avait, dès son plus jeune âge, du Minotaure en lui. Excellente idée donc que de rassembler les œuvres majeures exécutées sur le thème de la tauromachie, *depuis les dessins d'enfant – mais* Picasso fut-il jamais enfant ? – jusqu'aux derniers *Matadors* des années 70. Une exposition nullement réservée aux seuls *aficionados*.

Musée Picasso, Hôtel Salé - 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 12 heures (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 heures à 18 heures (indiv. et group. adult.), dimanche et vacances de 9 h 30 à 18 heures. Du 7 avril au 28 juin. 33 F, 24 F dim.

Paris

Actions, Jourda et Perraudin

En trois expositions partiellement distinctes, parce qu'elles échangent parfois leurs signataires, on trouvera ici une épreuve contrastée de toutes les tendances façon « jeune » du paysage architectural français. C'est tour à tour sage et primesautier, minimaliste ou statufié et, bien sûr, vache ou bucolique.

Institut français d'architecture, 6 *bis*, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 46-33-90-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 24 avril.

Aménophis III

Pacifique, et par là moins connu que d'autres pharaons plus belliqueux, Aménophis III anima son règne par de grands travaux d'architecture, qui coïncident avec une période d'apogée de l'art égyptien. Une exposition splendide soutenue par un catalogue remarquable rend hommage à un homme à qui l'art assure l'éternité.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 mai. 42 F.

Tadao Ando

Toute l'œuvre de l'un des plus grands architectes japonais contemporains, présentée en grande pompe par lui-même. L'ensemble est d'autant plus saisissant que, malgré d'abondantes publications, Tadao Ando reste un inconnu sur le territoire français. L'exposition constitue donc sa première œuvre hexagonale et révèle l'étrange progression de l'artiste de l'échelle de la maison à celle des grands projets d'allure piranésienne.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 24 mai.

Collection Rinaco Moscou

Des artistes russes contemporains, autrefois bannis par l'art officiel du réalisme socialiste, aujourd'hui acquis par une compagnie d'investissement moscovite qui démontre que les collectionneurs d'entreprises de la CEI ont une modernité d'esprit que pourraient leur envier leurs camarades d'Europe de l'Ouest. Mieux encore, on y découvre des artistes particulièrement intéressants, aux antipodes des versions édulcorées ou exotiques montrées à Paris ces derniers temps.

Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob, Paris 6e. Tél. : 40-49-94-63. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.

Dessins français du XVIIe

On ne le répétera jamais assez : les expositions des dessins des collections publiques sont toutes, de par la fragilité des œuvres, des événements. Lorsque de surcroît les dessins rassemblés *sont* habituellement disséminés dans trente-six musées de l'Hexagone, et qu'ils n'ont, pour beaucoup, jamais été montrés, on se doit de découvrir la vitalité de l'art produit en France entre le règne du Vert galant et celui du Roi-Soleil.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, – Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi 9 heures à 17 h 15. Nocturne un lundi sur deux et le mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé dimanche 11 avril. Jusqu'au 26 avril. 35 F (prix d'entrée du musée).

Le Siècle de Titien

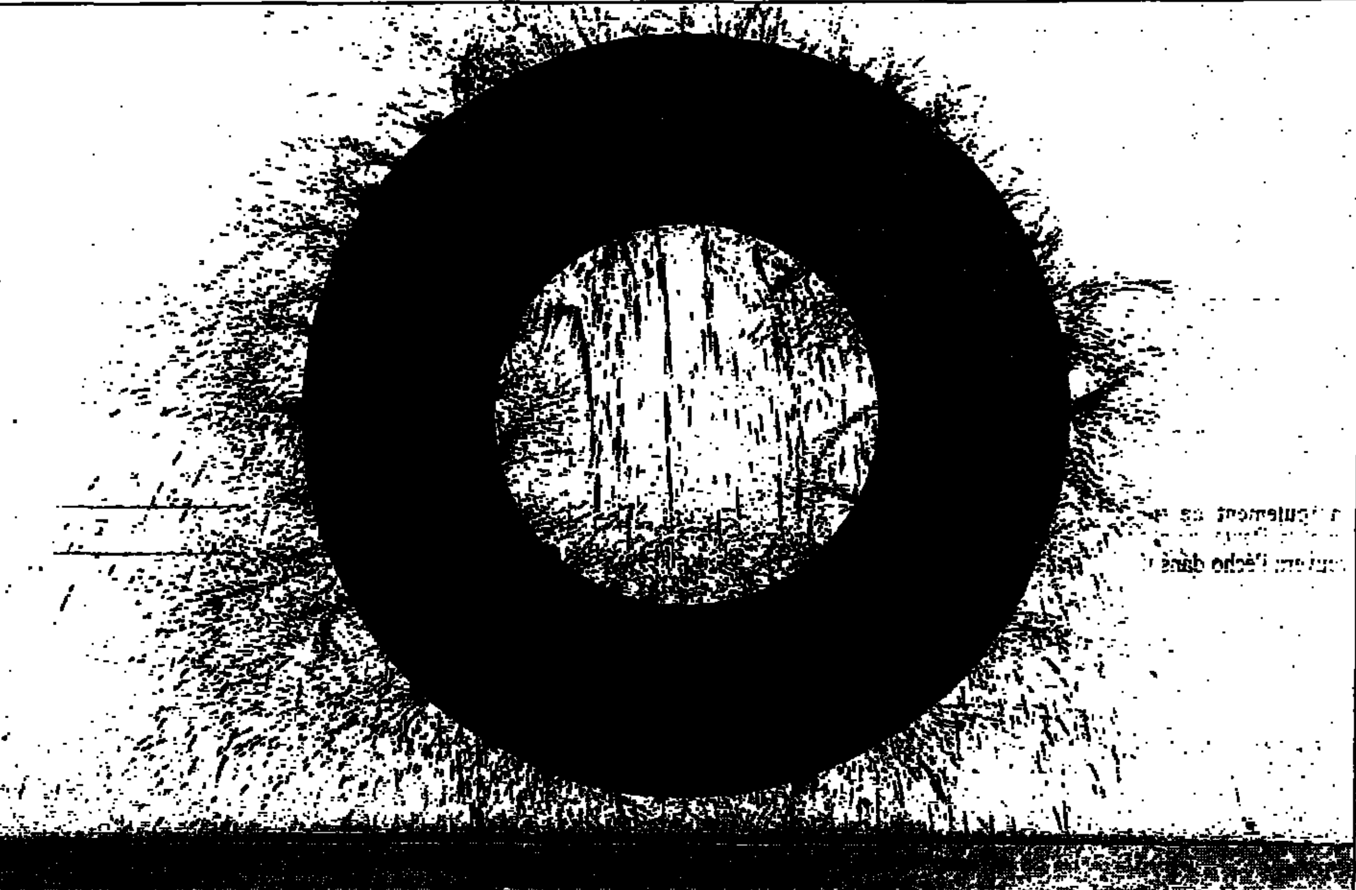
Cent cinquante tableaux par ceux qui, de Bellini au Tintoret en passant par Giorgione, Véronèse et Titien, infléchirent la peinture dans le sens de la couleur. Cent cinquante gravures et dessins pour rappeler que la ligne ne leur était pas non plus étrangère. Le XVIe siècle, âge d'or de la peinture vénitienne, déploie ses fastes au Grand Palais.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 juin. 45 F, lun. 31 F.

Richard Long

Un beau et grand souffle d'air frais par un artiste aux semelles de vent : Richard Long a déposé aux murs des cercles de limon de l'Avon ou de boue de l'Old Man River, au sol des alignements d'ardoises de Cornouailles, et dans la tête du spectateur de furieuses envies de promenade. Du grand art d'une merveilleuse simplicité.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours, sauf lundi et jours fériés, de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 29 mai. 35 F.



ANDRÉ MORIN/ARC 1993

Richard Long au Musée d'art moderne.

Henri Matisse

Matisse comme on ne l'a jamais vu, dans toute la complexité et toutes les aventures d'une peinture culottée, sans repos ni certitude. Une douzaine d'années mises à nue en cent trente tableaux et quelques sculptures, réunis en un accrochage intelligent et dynamique. Luxe, calme et volupté, malgré une bousculade prévisible.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, vendredi jusqu'à minuit (achat des billets jusqu'à 22 h 30), samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 juin.

Yasumasa Morimura

Trois expositions dont deux centrées sur le Japon, la Fondation Cartier vire à l'Extrême-Orient : on connaît Jeff Wall, très diffusé en France depuis une dizaine d'années, mais les sept œuvres montrées ici sont, pour la plupart, inédites. A suivre, en particulier, les pré*mices de son travail à partir des* estampes d'Hokusai ; regard inversé avec Yasumasa Morimura qui donne d'un *Angélus* fameux une version peu banale (première exposition personnelle en France) ; travaux de circonstances, avec les dessins du parc par Marc Couturier.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-56-46-46. Tous les jours de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 avril. 25 F.

Otto Freundlich

Il y a cinquante ans, Otto Freundlich, arrêté à Paris, disparaissait dans les camps de concentration nazis. Le Musée de Pontoise rend aujourd'hui un hommage significatif à ce pionnier de l'abstraction géométrique en réunissant des œuvres provenant du monde entier et en regroupant autour de lui celles de *ses amis, de Picasso à Schwitters en pas*sant par Kandinsky. L'ensemble s'appuie sur une précieuse série d'archives et éclaire une des grandes phases de la peinture des années 30.

Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, Pontoise, 95300. Tél. : 34-43-34-77. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

Guy Le Querrec

Guy Le Querrec a photographié les temps forts, les coulisses, les répétitions, les chambres d'hôtel des jazzmen qui ont fait le succès de Banlieues bleues, le festival de la Seine-Saint-Denis. Outre qu'il connaît et aime la musique, Le Querrec trouve dans le jazz un terrain idéal pour ses compositions complexes et étourdissantes, spontanées et drôles.

Théâtre de l'Agora, 110, Grand-Place, Evry, 91000. Tél. : 64-97-30-31. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 18 h 30, samedi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 avril.

Raymond Voinquel

Ancien du Studio Harcourt, un des seuls à signer ses tirages, Raymond Voinquel est d'abord un photographe de cinéma qui a travaillé sur plus de cent cinquante films, d'Abel Gance à Bunuel, de Wilder à Mankiewicz. Cette rétrospective a le mérite de faire découvrir les autres facettes de ce photographe de quatre-vingt-un ans : nus masculins, paysages, portraits.

Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 25 avril. 10 F.

Léon Zack

Léon Zack a suivi l'itinéraire désormais classique des peintres moscovites : il participe au mouvement futuriste russe en 1913, émigre lors de la révolution d'octobre et passe, *via* Constantinople, à Berlin dans l'entre-deux-guerres le temps de rencontrer Hosiasson et de participer aux ballets de Boris Roma*noff, avant de s'installer définitivement* à Paris, où il pratique une peinture gentiment figurative. L'éclat vient après guerre, avec un passage remarqué à l'abstraction. L'ensemble méritait bien ce bel hommage.

Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 5e. Tél. : 40-46-05-47. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 avril.

Galeries

Laure Cauquil

On ne sait trop si les figures en voie d'écartèlement de Laure Cauquil viennent d'une modernité new-yorkaise en perte de vitesse, ce qui serait mal, ou d'antiques racines cathares, conscientes ou pas, ce qui serait bien mieux... Mais il n'est point besoin de s'être promené autour du Sidobre pour apprécier la richesse d'une œuvre jeune née dans un désert culturel. A suivre.

Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi, Paris 11e. Tél. : 44-93-93-64. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

John Chamberlain

Rétrospective de l'un des grands sculpteurs américains de ces trente dernières années, l'exposition Chamberlain montre des œuvres qui s'échelonnent de 1960 à nos jours. Une vingtaine de grandes sculptures, mais aussi des pièces plus petites, des monotypes et des photographies. Une occasion rare de découvrir l'expressionnisme abstrait en trois dimensions.

***Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme*, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 mai.**

Corneille

Au moment où s'ouvre à Liège une grande rétrospective consacrée au groupe Cobra, voici à Paris une exposition des travaux récents de Corneille, qui délaisse les matériaux habituels du peintre pour leur préférer les bois polychromes découpés. A soixante-dix ans, Corneille continue de tracer sa route avec la même jubilation.

Galerie Dionne, 19 *bis*, rue des Saints-Pères, Paris 6e. Tél. : 49-26-03-06. Tous les jours sauf dimanche, lundi de10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 10 juin.

De Chirico

Réunis par la curiosité gourmande de Jean Clair, huit artistes contemporains clament leur reconnaissance envers l'œuvre de Giorgio de Chirico. De la nouvelle subjectivité à la peinture post-métaphysique, une exposition très « fin de siècle », cultivée et un brin décadente, qui ne laissera personne indifférent.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 7 mai.

R.E. Gillet

Pierre Lœb lui a acheté son premier tableau, Rebeyrolle lui a donné son âne... Gillet est un de ces artistes qui firent les beaux jours du Paris d'après-guerre et dont il faut aujourd'hui redécouvrir le travail : de *la Pucelle* de 1954 au *Grand Chambardement* de 1989 en passant pas les terrifiantes et truculentes toiles des années 70, il y a là un peintre, et une œuvre dont l'époque a désespérément besoin.

Galerie Henry Bussière, 15, rue des Tournelles, Paris 4e. Tél. : 42-27-50-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Julio Gonzalez

Plus de 200 dessins inédits de Julio *Gonzalez, échelonnés de 1917 à 1941.* Paysages, figures, projets pour des sculptures, réunis sur les murs et dans *les vitrines de la galerie, et répertorié* dans un joli petit ouvrage qui vient compléter les 9 volumes du catalogue raisonné. Là où l'on pouvait craindre le fonds d'atelier, on découvre au contraire quelques moments de bonheur absolu.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mai.

Daniel Graffin

Nul n'est prophète en son pays... Né à Romilly-sur-Seine et vivant à Paris, Daniel Graffin est plus connu à Irving (Texas) ou Neenah (Wisconsin), voire à Riyad ou Singapour que sur les bords de Seine. Raison de plus pour ne pas *manquer cette exposition où souffle une* spiritualité aux antipodes des préoccupations actuelles, et qui pourrait en être le seul antidote.

A. B. Galeries, 24, rue Keller, Paris 11e. Tél. : 48-06-90-90. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Lionel Guibout

A part les artistes, qui aujourd'hui prend le temps de relire ses classiques ? Guibout a déniché, au fin fond de *la Théogonie* d'Hésiode, un épisode de la gigantomachie oublié par ses confrères et fait entrer dans l'iconographie la figure des « têtabras », ces gentils monstres aux cent bras qui aidèrent Zeus dans sa lutte contre les géants. Peinture précieuse, et dessins raffinés pour une esthétique du fragment.

Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot, *Paris 6e. Tél. : 43-54-78-41. Tous* les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé, Paris 6e. Tél. : 43-25-20-21. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Pascal Kern

Pascal Kern présente ses nouvelles « sculptures » avec des diptyques et triptyques réalisés, à la laiterie de Strasbourg, à partir de « boîtes à noyaux » : des matrices en bois utilisées pour créer des vides à l'intérieur des pièces industrielles ou des sculptures. Ce photographe plasticien poursuit ainsi une des plus belles réflexions sur la matière et le volume, la noblesse de l'objet utilitaire et sa fonction artistique.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 mai.

Konrad Klapheck

Dans une vingtaine de peintures récentes, parfois de grand format, l'Allemand Konrad Klapheck continue d'égrener la litanie de ses drôles de machines à coudre ou à écrire, de ses canifs ou de chaussures qu'il dote, comme par magie, d'une émotion qu'on ne leur associe habituellement qu'en cas de panne. Un des rares aujourd'hui à sortir, sans pathos ni anecdote, l'objet de sa banalité.

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 7 mai.

Ivan Messac

Le Messac nouveau est arrivé. Tout part d'un relief de carton, morceau en forme de poire qui affecte petit à petit, à travers les dessins à la sanguine, ou les sculptures sillonnées par la scie circulaire dans du marbre de Carrare, le profil d'un visage sans cesse répété. Synthèse magistrale entre sculpture et dessin, *les très modestes cartons découpés* et peints sont réellement impressionnants.

Galerie 15, 15, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-26-13-14. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mai.

Daniel Resal

Les cornes de Daniel Resal poussent en abondance au sol de la galerie. Une végétation légèrement inquiétante, parfois précieuse lorsqu'elle utilise le plomb, beaucoup plus forte lorsqu'elle tend sa pointe à hauteur de hanche. Elles semblent se déplacer quand on leur tourne le dos pour mieux cerner le spectateur et lui interdire la sortie.

Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-72-39-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 mai.

Georges Rousse

En 1990, Georges Rousse a investi un bâtiment désaffecté à Tulle, y a dessiné ses personnages parfois dantesques, en a perverti voluptueusement les perspectives. Revoici le résultat, superbe et dérangeant, à travers huit cibachromes et un livre rare : *les photographies de la Foi en le soleil* sont un hymne à la lumière.

Galerie Barbero et Cie, 74, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 42-72-57-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 h 30. Jusqu'au 3 mai.

Régions

Arles

Rétrospective Jawlensky

Cerise sur le gâteau, une exposition qui réjouira les milliers d'amateurs d'expressionnisme allemand : soixante-dix tableaux du peintre russe Jawlensky, établi à Munich, compagnon de route de Kandinsky et du Blaue Reiter. On remarquera en particulier une série de ses fameuses têtes mystiques d'après-guerre que les travaux récents d'Itzrak Goldberg ont permis de mieux connaître.

Espace Van Gogh, rue du Président-Wilson, 13200. Tél. : 90-49-37-02. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin. 30 F.

Le Mans

Robert Groborne

Invité à enseigner à l'école des Beaux-Arts du Mans, Robert Groborne, en guise de leçon inaugurale, expose ses propres travaux, tous basés sur le noir et blanc : séries de dessins informatiques, ou à l'encre de Chine, gravures, peintures noires, bronzes, et la maquette d'un bassin : elle promet une telle sérénité qu'elle cherche encore le cloître qui saurait l'accueillir.

***Ecole régionale des Beaux-Arts*, 28, avenue Rostov-sur-le-Don, 72000. Tél. : 43-47-38-53. Tous les jours de 13 heures à 19 heures, samedi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 17 avril. Entrée libre.**

Lille

Bellezze di Firenze

Lorsqu'un peintre se double d'un collectionneur *et qu'il se promène en Toscane* à l'aube de la Révolution française, sa moisson promet d'être étonnante. Les dessins légués par Wicar (1762-1834) au musée de Lille surprendront en effet les amateurs d'art italien par leur rareté et leur exceptionnelle qualité. Mais ils raviront aussi tous les autres : études, mises au carreau, encres ou sanguines, tout est à croquer.

Musée de l'Hospice Comtesse, salle des malades, chapelle, 32, rue de la Monnaie, 59000. Tél. : 20-51-02-62. Tous les jours sauf mardi et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 avril. 15 F.

Marseille

D'un art à l'autre

Bernard Blistène a lâché un nuage de poètes sur Marseille. Il y en a un derrière chaque grand mouvement artistique : le cubisme et le futurisme, le dadaïsme et le surréalisme. Mais aussi derrière Cobra, derrière les Happenings, chez Fluxus et les autres. Ils ont changé la vie, réinventé, non sans lutte parfois. Ils ont bouleversé les genres. Et, depuis Mallarmé, ont découvert que l'œuvre devait trouver sa nourriture et son aboutissement dans le langage, tous les langages.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 mai.

Maubeuge

Hervé Télémaque

Exposition des travaux graphiques de Hervé Télémaque, tout aussi sympathiques et frais que sa production picturale. Télémaque est persuadé que ses estampes l'ont ramené vers le dessin, véritables *Moules à formes*. A voir donc pour saisir dans sa totalité cette œuvre généreuse.

Musée de Maubeuge, 9, rue du Chapitre, 59600. Tél. : 27-64-97-99. Tous les jours sauf les mercredi, samedi et dimanche matin de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 avril.

Mouans-Sartoux

L'Esprit dada, hommage à Marcelle Cahn

L'espace de l'art concret rend hommage à Marcelle Cahn avec une trentaine d'œuvres, et aux artistes, constructivistes ou pas, qui ont su intégrer comme elle « l'esprit dada ». De Jean Arp à Robert Watts en passant par Arman, Beuys, Merz, Ben, Venet et bien d'autres, une exposition qui remet l'imagination au pouvoir.

Château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 20 juin.

Nantes

L'Avant-garde russe

Une grande et belle exposition qui met l'accent sur la première période de l'avant-garde russe et, surtout, montre des œuvres parfaitement inconnues, tirées des réserves des musées de province de l'ex-Union soviétique où elles dormaient à l'abri des regards staliniens.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures, nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Visites-conférences : 40-41-91-25. Jusqu'au 18 avril.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin.

DISQUES

Classique

Haydn

Trios nos 35, 36 et 37 pour violon, violoncelle et pianoforte

Patrick Cohen (pianoforte), Erich Höbarth (violon), Christophe Coin (violoncelle)

Christophe Coin et ses troupes poursuivent une exploration de l'œuvre de chambre de Haydn sur instruments anciens dont on jurait, après la parution des *Six quatuors opus 20*, qu'elle resterait mémorable *(notre supplément daté 12 novembre 1992)*. Le musicien de l'humour et de la légèreté de l'âme a conféré, dans ses trios, un rôle écrasant au clavier, partie où se condense l'invention d'écriture, ses formidables anachronismes. On est donc bien forcé de prêter l'oreille aux bizarreries de style de Patrick Cohen, à sa façon de « faire un sort » aux modulations, de décaler les deux mains pour charger l'expression, d'appuyer sur chaque passage de pouce. Malgré cela, on réécouterait mille fois le *36e trio* sans en être rassasié. Le premier mouvement cite comme par inadvertance, au sein d'une formidable démonstration de virtuosité dans le développement, le thème du *24e concerto* en do mineur de Mozart et, sur un rythme très lent, les trois notes répétées du début de *la Marseillaise*, citation que l'on peut interpréter soit comme une allusion au *25e concerto* du même Mozart, soit comme un hommage à la Révolution française. Tombeau de Mozart que cet admirable *Trio* ? On est bien loin, en tout cas, du registre léger.

1 CD Harmonia Mundi 901400.

Brahms

Choix de lieder; Quatre Chants sérieux opus 121

Robert Holl (basse), Andras Schiff (piano)

Robert Holl est une vraie basse, un jeune chanteur hollandais, élève de Hans Hotter, qui n'a rien oublié des leçons de son maître dans les lieder, sa spécialité (il a aussi enregistré Bach avec Harnoncourt). On n'a jamais rêvé voix plus légère, contrôle plus efficace du souffle et de l'accentuation. Il distille à mi-voix, au fil de ces lieder dans l'ensemble nostalgiques et résignés, toutes les angoisses, les désarrois, les stupeurs d'un cœur sincère face aux duretés du monde. Schiff joue les accompagnateurs de luxe, une fois de plus. Si bien que ce disque est ce qu'on a entendu de plus bouleversant en la matière depuis longtemps. Un peu sérieux, peut-être, les *Chants sérieux* ?

1 CD Decca 433 182-2.

Liszt

Symphonie pour « la Divine Comédie » de Dante; Sonnet de Pétrarque 123; Après une lecture du Dante

Dagmar Maskova (soprano), Chœur philharmonique de Prague, Orchestre philharmonique tchèque, Gerd Albrecht (direction); Miroslav Langer (piano)

Gerd Albrecht dirigeait la *Dante symphonie* à Prague pour la célébration publique du centenaire de la mort de Liszt, en 1986. Pianiste tout en puissance mais maître de ses doigts comme de ses passions, Miroslav Langer enregistrait la même année, sur un piano remarquablement costaud, les deux célèbres pièces italiennes. Le couplage des deux prises constitue l'occasion de vérifier que l'écriture de Liszt était une et indivisible, quel qu'ait été le support adopté. Orchestre à l'effectif divisé, permettant des confidences intimes; piano orchestral, symphonique : solitaire ou pluriel, l'instrument est aussi ductile, émet à peu près les mêmes sons. Qu'on écoute les trombones suivis d'un roulement de timbales qui ouvrent la *Dante symphonie*. On en retrouvera l'écho dans les formidables accords plaqués et les trémolos pianistiques d'*Après une lecture du Dante*. La remarque vaut pour les pièces « dantesques » que la même collection a réunies sous les doigts de l'organiste Alès Barta (*Variations sur « Weinen, klagen, sorgen, zagen » de Bach, Prélude et fugue sur le nom de Bach, Fantaisie et fugue sur un thème du « Prophète » de Meyerbeer*).

2 CD Praga PR 250 036 et 037, distribution Harmonia Mundi.

Chostakovitch

Quatuors à cordes nos 2 et 12

Quatuor Borodine

On ne sait jamais tout à fait si Chostakovitch était sérieux ou composait au second degré. Sous les archets de ses compatriotes du Quatuor Borodine, le compositeur russe perd toute ambiguïté : tragique, forcément tragique. Le *12e quatuor* est une pièce de bribes et de morceaux, instable, égarée, difficile à dater (un Beethoven sériel ?). Le *2e* est une merveille avec son premier thème folklorique savamment développé, son mouvement lent lancé comme une mélopée de muezzin, la valse triste de son scherzo. Les Borodine entreprennent leur seconde intégrale des *Quatuors* de Chostakovitch. Cette fois, quel son !

1 CD Virgin Classics VC 7 59281 2.

A. R.

Jazz

Henri Texier

An Indian's Week

Eté indien, semaine des quatre sentiers, Texier, bassiste celte et authentique jazzman, poursuit son chemin. Avec une sorte d'entêtement généreux. Il y a ici des idées pour mille tribus, une seule et belle constance, l'équipe de fond qui ne trompe pas (Texier s'entend à faire jouer les gens, il sait cela), des individualités notables (Glenn Ferris, trombone, à la présence très forte), plus deux invités de marque : Louis Sclavis sur une complainte obsédante et Michel Portal, au bandonéon, qui ne devrait pas tarder à donner, comme au *Camino* d'Aldo Romano naguère, une couleur précise à la réunion. Bref, puisque la question se recentre de plus en plus autour des disques, de ce qu'on écoute, de ce qu'on laisse tomber, Texier ne se défausse pas : il règle l'affaire avec sincérité, multiplie les combinaisons et les climats, fait rêver et semble en permanence se préoccuper des autres : partenaires, figures du jazz, invités, auditeurs, amis... Ce qui est une assez bonne façon de rester soi.

1 CD Label Bleu LBLC 6558/Harmonia Mundi.

Dizzy Gillespie

Pleyel 48

Il faut imaginer la scène : Paris, Pleyel, 1948, le 28 février, un public sevré de jazz (s'il a du goût, au demeurant, ce n'est pas encore du côté de ce big band « atomique », comme le nomme *l'Intransigeant*); une crise si dure qu'on n'a pu monter l'événement en France; un renversement si rocambolesque que Charles Delaunay parvient à récupérer l'affaire (le promoteur suédois filant à l'anglaise avec la recette tandis que les musiciens sont bloqués à Anvers sans un rond); l'arrivée de la troupe en gare du Nord alors que la foule se déchire déjà, *Hernani* à Pleyel; les interminables formalités douanières (à l'époque, les douaniers ne s'occupaient pas de bebop), la perte des partitions; Jack Danjean faisant patienter un public turbulent et partagé; et, pour finir, au moment du soulagement espéré, une explosion, un tonnerre, des dissonances, quelques bombes dans un *Round Midnight* pour salon de thé, un Chano Pozo déchaînant les démons du vaudou *(Algo Bueno)*, une conception des mélanges et de la fureur, une atroce joie de vivre dont nous ne sommes pas encore revenus, bref, le pur bonheur. Cet enregistrement approximatif date du 28 février. Indispensable pour reconstruire imaginairement le choc qu'ont dû subir les pleyelistes de ces soirées (voir *le Journal* de Michel Leiris, p. 462, et toute la littérature spécialisée de l'époque). Aux neuf interprétations du Dizzy Gillespie Orchestra (dont une saisissante *Afro-Cuban Drum Suite* de George Russell), on a ajouté ici quatre plages du Max Roach Quintet (mai 1949, Kenny Dorham, James Moody, Al Haig, Tommy Potter), soit la quintessence du be-bop saisi à la source, lors de sa révélation parisienne. Scène primitive du jazz européen actuel, cet album est un des numéros magistraux de la belle série « American Jazz in Paris » (pochettes superbes, textes soignés, intérêts polymorphes).

1 CD Vogue 743211-34152, BM 720.

F. M.

Rock

The Kinks

Phobia

L'invention du disque compact n'a pas eu que d'heureuses conséquences. En des temps anciens, ceux de la jeunesse des Kinks, par exemple, on publiait des EP, plus connus en France sous le nom de super-45-tours, sur lesquels on gravait quatre chansons. C'est exactement le nombre de titres intéressants que l'on trouvera sur *Phobia*, le nouveau CD des Kinks, qui compte seize chanson et dure soixante-seize minutes. En plus, l'impatience ou l'exigence des auditeurs de *Phobia* pourraient leur jouer des tours, car ces quatre perles sont cachées à la fin du disque, après une heure de hard-rock banal, à peine humanisé par la voix exquise de Ray Davies. On trouvera donc d'abord, au numéro dix, *The Informer*, ballade country amère et sans douceur. Deux titres plus loin, *Somebody Stole My Car* : un pastiche de Lou Reed d'une grande cruauté, les récriminations de l'ex-propriétaire d'une voiture de luxe, avec téléphone cellulaire, à l'encontre des voyous qui la lui ont volée, mises en musique sèchement, économiquement ; on croirait entendre le vrai Lou Reed, quand ses instincts sécuritaires prennent le meilleur sur lui. *Phobia* se clôt sur *Scattered*, élégie à la mémoire d'une disparue, et *Did Ya*, retour nostalgique sur les années 60. Ray Davies peut se le permettre, c'est lui qui a inventé la nostalgie avec *Where Have All The Good Things Gone*. Si seulement il se souvenait des EP's.

Columbia 01-472 489.

T. S.

Depeche Mode

Songs of Faith and Devotion

Longtemps souffre-douleur des journalistes spécialisés, Depeche Mode a retourné beaucoup de nos *a priori*. Allergiques à leurs provocations vestimentaires, et à leur brushing « tête à claques », on a d'abord méprisé leur indéniable savoir-faire. Mettant cette réussite sur le compte du cynisme (mais n'était-ce pas plutôt une absence de prétention ?). Leur techno-pop (née de l'utilisation accrocheuse et sautillante des synthétiseurs) se destinait à une tranche d'âge (10-16 ans) qui ne nous concernait plus. Mais la longévité exceptionnelle du groupe (plus de dix années de succès) s'est accompagnée de mutations. Une maturité acquise à force d'épure et de mélodies sombres. *Violator*, leur précédent album, entérinait ces progrès de la plus belle façon, sanctifiés aussi par Wim Wenders qui leur commandait un titre (le crépusculaire *Deaths'Door*) pour la bande originale de *Jusqu'au bout du monde*. Un peu moins subtil que son prédécesseur, *Songs of Faith and Devotion* creuse le même sillon. On y trouve une gravité semblable, des obsessions récurrentes (religion, sexe, amour, fidélité), des ambiances synthétiques tentées par le rock (les guitares, les tatouages, le nouveau look du chanteur Andy Fletcher emprunté à Dave Stewart et INXS). Inédites, par contre, les références soul et gospel. Comme tout groupe réellement *pop-ulaire*, Depeche Mode désire concilier préoccupations artistiques et séduction des foules. L'œuvre et le produit. Chaque titre, tous *singles* potentiels, s'équilibre ainsi entre majesté et pompe, émotion et mélodrame, audace et recette éprouvée, intuition et calcul. Un travail d'artisan adapté aux exigences de l'industrie. Leur charme et leur limite.

1 CD Mute, distribué par Vogue-BMG, no 74 321132 562.

S. D.

G. BRANDENSTEIN

L'édition Karajan Gold

Sauvé par le numérique

CONTRAIREMENT à Decca qui enregistre l'opéra comme personne et à Philips qui enregistre tout le répertoire... comme personne, l'éditeur Deutsche Grammophon n'a jamais été réputé pour la qualité exceptionnelle de ses prises de son, même si certaines de ses productions sont assez époustouflantes (les dernières symphonies de Tchaïkovski par la Philharmonie de Leningrad et Mravinsky, enregistrées à Londres au début des années 60 ; les Wagner captés à Bayreuth). Depuis quelque temps, cependant, l'éditeur allemand a effectué un redressement technique remarqué. Certains de ses disques récents n'ont plus rien à envier à ceux de Philips. Notamment dans le domaine du piano – les disques d'Anatol Ugorski, de Pogorelich et de Gavrilov ont un son splendide – et dans le domaine de l'orchestre – les Debussy et Stravinsky de Boulez ont fait dire aux musiciens de l'Orchestre de Cleveland qu'ils n'avaient jamais été aussi fidèlement respectés par des micros.

Deutsche Grammophon se penche aujourd'hui sur son fonds de catalogue qu'il aimerait « ravaler ». Et notamment les derniers disques de Karajan, dont certains, enregistrés en multipiste, sonnaient fort mal. Adaptée des variétés, la prise de son multipiste consiste à répartir un grand nombre de micros dans l'orchestre et à fixer le signal qui en émane sur les 16 ou 32 pistes d'un magnétophone avant de les mixer sur deux pistes stéréophoniques. L'utilité de ce procédé étant de donner un surcroît de présence aux différents timbres de l'orchestre. Bien maîtrisée et appliquée à des œuvres dont l'orchestration est surchargée, cette technique peut faire des merveilles. Elle peut aussi dénaturer l'équilibre qui règne entre les différents groupes instrumentaux d'une formation en focalisant excessivement l'attention sur tel ou tel détail. C'est ainsi, par exemple, qu'une simple flûte ou un seul chanteur peuvent couvrir à eux seuls le tutti.

Ce genre de défaut était patent dans certains des derniers disques de Karajan. Deutsche Grammophon vient de trouver le moyen d'y remédier. Comment ? Ses ingénieurs du son ont tout « simplement » appliqué à chacune des pistes un procédé technique d'une logique inébranlable – procédé appelé Original Image Bit Processing. Le problème majeur du multipiste vient de ce que le courant électrique se déplace plus vite que le son (300 000 kilomètres/seconde pour le premier, 332 mètres/seconde pour le second). Il en résulte que la répartition spatiale du son de l'orchestre (en largeur et en profondeur) s'en trouve dénaturée (tout est sur le même plan contrairement à ce qui se passe lors de l'audition d'un concert public). L'équipe technique de DG a donc imaginé de ralentir, au moyen d'un procédé numérique, l'acheminement du son capté par chaque micro vers le pupitre de mixage. Le résultat de cette « cuisine » est assez exceptionnel.

Pour s'en convaincre, il suffit de comparer la première édition sur CD à la nouvelle, baptisée Karajan Gold. C'est comme si l'on avait retiré un épais rideau devant les enceintes acoustiques. L'orchestre est plus brillant, plus précis, les cordes sont plus soyeuses encore ; l'air circule enfin entre les pupitres, et de nombreux détails surgissent, (bruits de pupitre, par exemple). Ils renforcent la spatialité retrouvée des derniers disques de Karajan. Son intégrale des symphonies de Beethoven (1), ses trois dernières symphonies de Tchaïkovski (2), son disque Grieg-Sibelius (3) et son interprétation du *Concerto pour violon* et du *Double concerto pour violon et violoncelle* avec Anne Sophie Mutter et Antonio Meneses (4) n'attendaient vraiment que l'Original-Image Bit-Processing pour renaître à la vie.

ALAIN LOMPECH

(1) Collection Karajan Gold Deutsche Grammophon, 7 disques compacts, 439 001-2 à 006-2.

(2) 3 disques compacts, 439 018-2 à 020-2.

(3) 439 010-2.

(4) 439-007-2. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin.

PHOTO

LOUIS MARIN AU MUSÉE GUIMET

UN PHOTOGRAPHE A CHEVAL

En mémoire de Louis Marin, qui visita l'Asie à la fin du siècle dernier et en rapporta un trésor de clichés photographiques, le Musée Guimet a organisé une exposition des meilleures de ses prises, et l'Imprimerie nationale produit un admirable livre d'images.



Ghiliak de Russie extrême-orientale.

« *AUSSITOT que l'on a quitté les sommités du Chor-Kou-La, on rencontre une longue série de gouffres épouvantables, bordés des deux côtés par des montagnes taillées perpendiculairement et s'élevant comme deux grandes murailles de roche vive. Les voyageurs sont obligés de longer ces profonds abîmes, en suivant à une grande hauteur un rebord si étroit que souvent les chevaux trouvent tout juste la place nécessaire pour poser leurs pieds.* » Ainsi Régis Evariste Huc, lazariste et explorateur du Tibet, décrivait-il la route de Lhassa vers la Chine en 1846.

Ainsi Louis Marin, administrateur de l'Ecole d'anthropologie, aurait-il décrit les routes de ses pérénigrations au Pamir jusqu'à Kachgar et de l'Oural à la Mandchourie, en 1899 et 1901, s'il n'avait emporté de quoi photographier les « *gouffres épouvantables* », les déserts de pierraille et les déserts de poussière, la steppe sèche et la steppe marécageuse, les fleuves de Sibérie et ceux de Chine. Il photographiait sans cesse, de son wagon quand il y avait une voie ferrée et du bord de la piste quand il n'y avait plus qu'un médiocre chemin, coupé de gués et de cols. En géographe, il photographiait les paysages, montagnes striées de ravins, plaines basses et tourbières. En ethnologue, il photographiait les bazars du Turkestan, les yourtes des nomades entre Mongolie et Sibérie, les cérémonies des chamans, les chercheurs d'or de l'Extrême-Orient russe, les agents et les ingénieurs des puissances occidentales dans l'Empire du Milieu à l'agonie – et encore la misère des cités chinoises et encore la bonne société coréenne – car son itinéraire le plus long fut de Paris à Séoul, par Saint-Pétersbourg, Novossibirsk, Irkoutsk, le fleuve Amour et Pékin. Quand il ne photographiait pas, que faisait-il? Il prenait des notes, il collectait des objets – dont une robe de mariée en peaux de saumon en usage chez les Ghiliaks – et il achetait des clichés quand l'occasion s'en présentait, quand il rencontrait des artisans photographes établis dans ces contrées lointaines. Ces derniers vivaient essentiellement de portraits posés dans leurs studios, et Louis Marin rapporta donc à Paris, outre les images de sa course interminable, une galerie de portraits où figurent des cosaques, des marchands de Samarkand, des officiers mandchous aux casquettes trop larges, des soldats russes aux bérets cylindriques et des beautés pékinoises.

De cette collection immense dont le Musée Guimet et la Société de géographie se partagent les milliers d'images, on ne sait que préférer tant était intelligent, sous ses apparences de neutralité, le regard de Louis Marin. Quel est le meilleur? Le reportage sur la modernisation et l'occidentalisation de l'Asie sous l'influence des Russes, qui creusent des mines au Turkestan, construisent des ponts et lancent des vapeurs sur le fleuve Amour? Ou quelques vues rarissimes d'une fête lamaïque au monastère de Chovsgöl-Nuur, au nord de la Mongolie? On y voit moines et fidèles, les chariots transformés en oratoires ambulants, les bannières et les danseurs masqués et costumés. Ils tournent sur l'herbe, chargés de robes, d'immenses chapeaux surmontés de fleurs de lotus stylisées. L'un d'eux, de blanc vêtu, pose la tête cachée par un heaume en forme de crâne, orbites rondes et mâchoires saillantes. Plus loin, ce sont des chamans, des amulettes d'os sur la poitrine, des peaux de loup en guise de coiffure. Cela se passait en Sibérie il y a moins d'un siècle. Des meilleurs clichés que Louis Marin prit ou acheta, les ateliers de l'Imprimerie nationale ont fait un livre sans défaut. L'entreprise n'était pas aisée. Les positifs sur verre et sur papier exigeaient des traitements très précis afin que rien ne soit perdu des nuances du noir et blanc et des détails des clichés. Il a fallu un travail long et minutieux – pour une réussite. Quiconque a vagabondé un jour au centre de l'Asie, loin des océans et des cités, en tirera cent plaisirs variés, de la comparaison savante au souvenir intime et à la la rêverie. Qui ne l'a point encore fait en déduira la seule conclusion logique : qu'il doit partir bientôt.

PHILIPPE DAGEN

★ *Frontières d'Asie*, préface de Kenneth White, présentation de Jérôme Ghesquière, Imprimerie nationale, 160 ill., 210 p., 450 F. A l'occasion de cette publication, le Musée Guimet organise une exposition des tirages réalisés d'après les originaux de Louis Marin. Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 75116 Paris; tél. : 47-23-61-65. Du 7 avril au 3 mai.

LEWIS BALTZ AU MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

JUSQU'A LA FIN DU MONDE

A quarante-huit ans, l'Américain Lewis Baltz est un des plus importants photographes d'aujourd'hui. Travaillant suivant le « style documentaire » cher à Walker Evans, ce Californien propose une œuvre cohérente et déconcertante tant il s'est affranchi de tous les codes de la photo de paysage. Il présente sa rétrospective au Musée d'art moderne de la Ville de Paris et un livre lui rend hommage.



« Candlestick Point », 1988.

A tous ceux qui apprécient la photographie pour l'émotion qu'elle peut susciter, à tous les amateurs de cadrages savants, de tirages contrastés ou lyriques, de grands formats spectaculaires, de paysages magnifiés, de matières picturales, de détails informatifs, de « gueules » découpées au scalpel, à tous les dénicheurs d'anecdotes, de poses nostalgiques, romantiques ou drôles, à tous les spécialistes de belles couleurs : allez voir l'exposition de Lewis Baltz, car elle est tout le contraire de ce que vous aimez. Il ne faut pas voir là matière à provocation. Quand on tient un représentant – peut-être le meilleur – d'une photographie bien ancrée dans le réel et prenant le contrepied de l'esthétique dominante, il faut s'y arrêter. Surtout quand l'exposition est d'ampleur et l'accrochage – une mise en scène de l'architecte Jean Nouvel – un modèle du genre, le plus précis et cohérent que nous ayons vu depuis longtemps.

Que voit-on chez Lewis Baltz? Pas des images, mais des séries d'images petit format rassemblées en blocs compacts, dont le nombre pourrait varier. Première incompréhension : Lewis Baltz se souvient que John Szarkowski, l'ancien directeur du département photo du Musée d'art moderne de New-York, regardait ses photos « *comme un portfolio, comme s'il y en avait des bonnes et des moins bonnes. C'est absurde. Comme c'est absurde d'acheter mes images individuellement. L'œuvre, c'est la série* ».

Ensuite, ce que donne à voir Lewis Baltz est anodin, banal à l'extrême. Les titres des séries, entreprises il y a vingt ans, font référence à des lieux, villes ou territoires, entre paysage, périphérie et architecture : *Park City, San Quentin Point, Maryland, Nevada.* Des paysages incertains – entre ville et campagne, construit et non construit, détails et vues d'ensemble, – sols caillouteux, herbes sèches, objets insignifiants, murs anguleux, garages, rebuts, dépôts, décharges, parkings de fortune. « *Nous sommes au cœur de l'incertain* », a résumé Régis Durand dans une jolie formule. Un paysage postindustriel en somme, difficile à définir et impalpable. D'autant que l'homme est absent : « *Quand on voit une personne, il devient le sujet. Son absence permet de fermer l'espace entre le spectateur et l'œuvre.* »

La série consacrée à Park City est la plus extrême : d'abord deux vues générales, puis une centaine de photos dont chacune présente un détail contenu dans l'ensemble. L'œil glisse désemparé, sans aucun détail qui puisse le retenir. Par ses cadrages frontaux, souvent dénués de perspectives, par les ciels blancs, sans relief aucun, Lewis Baltz n'arrange pas les choses : « *Je veux que mes tirages aient l'air secs, arides, éblouissants. Aussi inhumains que les paysages choisis.* »

Aujourd'hui, Lewis Baltz présente des caissons lumineux grand format, en couleurs, dont les images se rapprochent de ce qu'on voit dans les rapports annuels d'entreprise, ou dans les halls de sociétés : impersonnels, froids et cliniques. L'homme est présent, aussi artificiel que l'image. Baltz montre « *comment les codes de la représentation deviennent absurdes, opaques. C'est le sujet de tout mon travail* ». Il doit autant aux minimalistes américains, au cinéma de Wenders, Godard ou Antonioni qu'aux architectes déconstructivistes comme Frank Gehry ou Peter Eisenman. Du côté des photographes, Walker Evans bien sûr, dont on ne dira jamais assez combien les images documentaires ont influencé les artistes qui ont exploré la représentation du réel : « *Comme lui, le documentaire m'intéresse comme style, pas comme vérité de l'image : l'illusion de vérité est un élement esthétique passionnant à utiliser.* »

Pour donner une idée du trouble que suscitent les séries de Lewis Baltz, il faut revenir à la mission photographique de la DATAR, qui, dans les années 80 et sous la direction de François Hers, a proposé un ambitieux et convaincant état des lieux du paysage en France. Il y avait là Depardon, Koudelka, Ristelhueber, Doisneau, Garnell, mais aussi Lewis Baltz. Contrairement à ce qui se passait aux Etats-Unis, la photo de paysage avait à cette époque quasiment disparu en France. L'entreprise était donc salutaire. Les photos étaient vides de personnages, mais on retrouvait encore dans cette imagerie du paysage – comment aurait-il pu en être autrement? – quelques constantes de la « belle image à la française ». Sauf chez Lewis Baltz, dont la vision de Fos-sur-Mer tournait le dos à tous les repères du genre. En avance Lewis Baltz? « *J'ai pris conscience à Fos que ce genre de documentation était révolu. Tout a été fait. La photo documentaire a été abondamment utilisée et le monde est devenu absolument insondable. Pour moi, la photo consiste à confronter le monde, mais il fallait changer d'approche.* » Sophie Ristelhueber est arrivée à la même conclusion dans son travail sur le Koweït après la guerre du Golfe : elle a accumulé les traces du conflit, hors de toute échelle (plans d'ensemble, gros plans) et de toute perspective (*le Monde* daté 27-28 septembre 1992). A Fos, Lewis Baltz cherchait un lieu qui « *ressemble à la fin du monde : il n'a pas été difficile à trouver* ». Les premières vues montrent la ville anodine; les dernières un chaos de boue et de déchets. *La série* est limpide, violente.

Montrer méthodiquement, à partir de « riens », les mutations du monde. Lewis Baltz est bien conscient de l'incompréhension qu'il suscite. « *Je n'offre pas au spectateur ce qu'il aimerait voir. J'ai toujours été fasciné par l'interdit, l'obscène, par ce qu'on n'a pas le droit de regarder ou ce qu'on voit sans s'en apercevoir. C'est ma vision du monde, je ne sais pas si c'est la bonne, mais c'est comme ça que je le vois.* »

MICHEL GUERRIN

★ *Rule Without Exception*, de Lewis Baltz, Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 75116, Paris. Tél. : 47-23-61-27. Jusqu'au 29 mai. Le livre qui l'accompagne (textes passionnants de Bernard Lamarche-Vadel) est paru aux Editions de la Différence, 154 pages, 198 francs.

